

UNIVERSITE ASSANE SECK DE ZIGUINCHOR (UASZ)



UFR Sciences et technologies
École Doctorale Sciences, Technologie et Ingénierie (EDSTI)
Département de Géographie
Laboratoire Environnement et Géomatique (LGE)
Domaine : Sciences de l'Homme et de la Société
Mention : Géographie
Spécialité : Diagnostic, Aménagement et Gouvernance des Territoires (DAGT)

THESE POUR LE DOCTORAT DE GEOGRAPHIE

Dynamique spatiale de 1930 à 2020 et gouvernance urbaine de la « ville » de Touba

Présentée et soutenue publiquement le 22 février 2021 par :
Djiby SOW

Sous la direction de :

M. Cheikh Samba WADE, Professeur titulaire, Université Gaston Berger (UGB)
M. Oumar SALL, Maître-Assistant, Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ)

Devant le jury composé de :

Président (rapporteur)	M. Mouhamadou Mawloud	DIAKHATE	Professeur titulaire, Université Gaston Berger, Saint-Louis
Rapporteurs	M. Ibou SANE	SANE	Professeur titulaire, Université Gaston Berger, Saint-Louis
	M. Mamadou Bouna	TIMERA	Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop, Dakar
Examineurs	M. Abdourahmane Mbade	SENE	Maître de Conférences, Université Assane Seck, Ziguinchor
	M. Cheikh	GUEYE	Docteur en géographie, chargé de prospectives et stratégies, Enda-tiers Monde, Dakar
Directeur de thèse	M. Cheikh Samba	WADE	Professeur titulaire, Université Gaston Berger, Saint-Louis
Encadrant	M. Oumar	SALL	Maître-Assistant, Université Assane Seck, Ziguinchor

Année universitaire 2019-2020

UNIVERSITE ASSANE SECK DE ZIGUINCHOR (UASZ)

RECHERCHE POUR UNE THESE DE DOCTORAT

Auteur : **M. Djiby SOW**, Titulaire d'un Master, Option : Aménagement et Territoires.

Adresse : Colobane, Ziguinchor.

Tel: (+221) 77 513 88 60

E-mail: d.sow2637@zig.univ.sn/ sowsowdjiby@gmail.com

Mention : Géographie

Domaine: Sciences de l'Homme et de la Société

Spécialité de thèse : **Diagnostic, Gouvernance et Aménagement des Territoires (DGAT)**

Laboratoires d'accueil :

- Laboratoire d'Environnement et de Géomatique (LGE) de Ziguinchor ;
- Centre de Suivi Écologique (CSE) de Dakar ;

École doctorale :

École Doctorale Sciences, Technique et Ingénierie (ED STI) de l'UASZ

Directeur de thèse :

Pr Cheikh Samba WADE, Université Gaston Berger de Saint louis, Sénégal

Comité d'encadrement :

Pr Cheikh Samba WADE, Département de géographie, Université Gaston Berger de Saint louis,

Dr Oumar SALL, Département de géographie, UASZ ;

DEDICACES

« *Après le verbe aimer, aider est le plus beau verbe* ». Von Suttner.

Je dédie ce précieux travail aux personnes qui me sont les plus chères au monde. Je veux parler de ma très chère famille à Ziguinchor, Dakar, Keur Momar Sarr, Mbacké, Kolda :

À mon très cher père homme de valeur, que le paradis soit ta demeure éternelle ;

À ma très chère maman adorée, elle me dit toujours : « *Faites toujours en sorte que celui qui vous voit puisse respecter vos parents qui vous ont éduqué. Vous êtes le porte-étendard de la famille partout où vous mettez les pieds* » ;

À ma chérie Penda Diédhiou SOW, épouse, confidente et conseillère ;

À mes frères et sœurs Soda, Awa, Fatou, Mariama, Thioukel, Hamet, Moussa, Abdoulaye et Adama ;

À ma sœur Aissata arrachée à notre affection, que la terre de Kolda lui soit légère.

À monsieur Alioune Badara Sané et famille ;

À ma petite princesse ; bébé Fatou Djiby SOW ;

À monsieur Modou Sow et famille ;

À feu Professeur Cheikh Sarr de l'Université Gaston Berger de Saint louis ; que la terre lui soit légère.

À tous les habitants de Colobane Ziguinchor (le conseil de quartier, les imams, la jeunesse...)

À tous les amoureux de la géomatique appliquée à la planification urbaine et à l'aménagement des territoires

REMERCIEMENTS

Louange à **ALLAH** le Tout Puissant de m'avoir permis de réaliser cette thèse.

Je remercie tous ceux qui, de près ou de loin, ont œuvré pour l'aboutissement de cette recherche. Ce travail qui n'aurait, sans nul doute, jamais pu exister, sans l'aide des personnes suivantes.

Je voudrais remercier tout particulièrement :

- mes parents qui n'ont jamais cessé de croire en moi ;
- **feu Professeur Cheikh SARR** (arraché à notre affection), pour sa générosité et sa sagesse. Nous avons démarré cette thèse avec lui et avons toujours bénéficié de son expérience, de ses larges connaissances, de ses conseils et encouragements à persévérer. Plus qu'un Directeur de thèse il a été pour nous un père. Que la terre de Touba lui soit légère ;
- le Professeur Cheikh Samba WADE qui a accepté de continuer la direction scientifique de ce travail, dans des conditions très difficiles. Par sa rigueur, sa patience et ses conseils éclairés, il m'a beaucoup soutenu et toujours encouragé à persévérer dans mes recherches. Sans son engagement, cette thèse n'aurait pas abouti ;
- très cher Dr Oumar SALL, aucun remerciement ne sera à la hauteur de votre personne pour la disponibilité, les orientations, la rigueur, la sagesse... Il a toujours eu du temps pour répondre à mes différentes questions. Comment rester insensible face à autant d'attention, de considération. J'ai essayé de fouiller dans des dictionnaires, espérant trouver le mot, l'expression, la formule qui me permettrait d'exprimer ce que mon cœur voudrait lui dire mais je n'en ai pas trouvé qui puisse me satisfaire. Il ne me reste plus qu'à me contenter de la plus simple des expressions, simulant la plus grande des vertus pour vous dire merci ;
- à messieurs les membres de Jury que je remercie vivement d'avoir accepté d'évaluer cette thèse ;
- à tout le corps professoral du Département de Géographie de l'UASZ : Pr Oumar SY, Pr Tidiane SANE, Pr Ibrahima MBAYE, Dr Alvares Gualdino Fofoué BENGA, Dr El Hadji Balla DIEYE, pour la formation de qualité que nous avons reçue. Nous associons à ces remerciements, tous les enseignants des départements de Géographie de l'UCAD et de l'UGB qui ont participé à notre formation, particulièrement Pr Pape SAKHO, Pr Pascal SAGNA, Dr Honoré DACOSTA, Dr Alla MANGA et Dr Yakham DIOP ;

- monsieur Ousmane BATHIERY du CSE pour sa précieuse contribution dans notre formation en général et la maîtrise des outils d'analyse spatiale. Il m'a beaucoup aidé à renforcer mes compétences en cartographie ;
- à la très sympathique Madame Daba KONATE de *Ndindy*, merci du fond du cœur pour sa gentillesse, son hospitalité et sa générosité inégalée ;
- aux habitants de Touba, surtout Aly THIAM de *Darou Tanzil*, Dame FALL de *Madyana* pour votre soutien incommensurable ;
- merci à toute ma **famille SOW de Mbacké**, mention spéciale à Dior ;
- monsieur Malick SAGNA, Guène FAYE et Madame, Monsieur Abdoulaye GUÉYE, professeur d'H-G au LDZ ainsi que tous les enseignants qui ont participé à ma formation, de l'école élémentaire à l'Université ;
- les membres de l'AEEMS / SECUZ et du RIS-ALWAHDA;
- mes amis d'enfance Balla BARRO, Souleymane DIALLO, Famara DIATTA, Aliouse TENDENG entre autres ;
- mes très sages aînés géographes : prof Oumar SADIO et prof Bonaventure Kalamo
- tous mes camarades de la 1^{ère} promotion du master du Département de géographie de l'UASZ, particulièrement, Mohamed NDIAYE, Mariama BADJI, Laye FATY, Abdou Salam MANAFA, Youssouf DIALLO, Mamadou THIOR, Dramane CISSOKHO, Seckou BADJI, Ismaïla DJIBA, Boubacar Demba BA et Issa FAYE.
- Tous les doctorants du LGE : Yancouba SANE, Bouly SANE, Khadry SAMBOU, Boubacar BARRY, Boubacar SOLLY, Issa MBALLO entre autres.

SIGLES ET ACRONYMES

ADM :	Agence de Développement Municipal
AFD :	Agence française de développement
AIDF :	Africaine d'Ingénierie du Développement et de la Formation
ANAT :	Agence Nationale de l'Aménagement de Territoire
ANDS :	Agence Nationale de la Démographie et de la Statistique
ARD :	Agence Régionale de Développement
CAUS :	Cabinet d'Architecture et d'Urbanisme du Sénégal
CSE :	Centre de Suivi Écologique
DGPRES :	Direction Générale de la Planification des Ressources en Eau
DREAT :	Délégation à la Réforme de l'Etat et à l'Assistance Technique
DSRP :	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
DTGC :	Direction des Travaux Géographiques et Cartographiques
EQM :	Erreur Quadripartite Moyenne
ESRI :	Environmental Systems Research Institute
FAHU :	Fonds d'appui à l'habitat urbain
GIS:	Geographical information System
GMT:	Greenwich Méridien Time
HBTS :	Habitants
MULTI :	Multispectrale
OCDE :	Organisation de coopération et de développement économique
OMD :	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PAM :	Programme Alimentaire Mondial
PAN :	Panchromatique
PDAT :	Plan Directeur d'Assainissement de Touba
PDU :	Plan Directeur d'Urbanisme
PLD :	Plan Local de Développement
PNBG :	Programme National de Bonne Gouvernance
PODES :	Plan d'Orientation de Développement Economique et Social
POS :	Plan d'occupation des Sols
PUD :	Plan d'Urbanisme de Détail
QGIS:	Quantum/ Geographical information System
RMS:	Root Mean Square
SD :	Schéma Directeur

SDAU :	Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme
SIG :	Système d'Information Géographique
SN HLM :	Société Nationale des Habitations à Loyer Modéré
SNDES :	Stratégie Nationale de Développement Économique et Social
TER :	Travail d'Étude et de Recherche
TF :	Titre Foncier
TM :	Thematic Mapper
UASZ :	Université Assane Seck de Ziguinchor
UTM:	Universel Transvers Mercator
VRD:	Voirie et Réseaux Divers
WGS:	World Geodesic Sytem
ZAC:	Zone d'Aménagement Concerté

Sommaire

INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	15
PREMIÈRE PARTIE : TOUBA, UNE VILLE PARTICULIÈRE À URBANISATION RAPIDE	60
Chapitre 1 : Touba : caractérisation d'un espace géographique « mouride ».....	62
Chapitre 2 : Facteurs d'urbanisation et croissance urbaine de Touba.....	88
DEUXIEME PARTIE : LA DYNAMIQUE SPATIALE DE LA VILLE DE TOUBA DE 1930 à 2020 ET SES IMPACTS	130
Chapitre 3 : Dynamique spatiale et tendances directionnelles de la croissance.....	132
Chapitre 4 : Les impacts de la dynamique spatiale de Touba.....	167
TROISIEME PARTIE : TOUBA, UN MODÈLE DE GOUVERNANCE TERRITORIALE	192
Chapitre 5 : Acteurs, logiques et mécanismes de la gouvernance urbaine à Touba.....	194
Chapitre 6 : La fabrique urbaine et la construction de la durabilité du modèle gouvernance de Touba	211
CONCLUSION GENERALE	258

Liste des figures

Figure 1: Température moyenne maximale et minimale	67
Figure 2: Température horaire moyenne	68
Figure 3: La durée du jour et les heures de clarté /crépuscule	68
Figure 4: Niveau de confort selon l'humidité.....	69
Figure 5: Période idéale de visite à Touba (score touristique, 2019).....	70
Figure 6: Répartition de la population selon l'âge.....	78
Figure 7: La répartition de la population de Touba, selon les ethnies en 2016.....	79
Figure 8: La scolarisation entre milieu urbain/rural.....	81
Figure 9: Niveau d'alphabétisation par tranche de 10 régions	82
Figure 10: Répartition par sexes dans 5 régions du Sénégal.....	82
Figure 11: La répartition des types d'instruction à Touba en 2017	83
Figure 12: Les principaux facteurs de l'étalement de Touba.....	89
Figure 13: Répartition du nombre de mort accueillis en 2016 à <i>Baqia 2</i>	93
Figure 14: Les principales causes de décès des mourides.....	93
Figure 15 : Répartiton des écarts statistiques démographiques de 2013 à 2015	106
Figure 16: Les incohérences des statistiques sur la population de Touba.....	107
Figure 17: Évolution démographique de Touba de 1960 à 2025	110
Figure 18: La répartition des activités économiques.....	114
Figure 19: La répartition socioprofessionnelle dans les villages cibles.....	115
Figure 20: La baisse progressive de l'activité agricole.....	115
Figure 21: Croissance spatiale de Touba de 1930 à 1990.....	148
Figure 22: Croissance spatiale de Touba de 1970 à 2000.....	150
Figure 23: Évolution spatiale de 1970 à 2020.....	155
Figure 24: Évolution comparée entre la croissance démographique et l'étalement spatial de 1930 à 2020	158
Figure 25: Évolution spatiale de 1930 à 2020.....	163
Figure 26: Répartition des parcelles entre les villages de Touba.....	165
Figure 27: Schéma des contraintes de la durabilité.....	178
Figure 28: Hiérarchisation socioreligieuse et économique de Touba	182
Figure 29: Pluviométrie mensuelle moyenne.....	183
Figure 30: Évolution pluviométrique de Touba de 2011 à 2014	183
Figure 31: Probabilité de précipitations quotidiennes.....	184
Figure 32: synoptiques des causes d'inondations à Touba	187
Figure 33: profil topographique suivant l'axe Est ouest.....	187
Figure 34: profil topographique suivant l'axe Nord sud.....	188
Figure 35: Structure du pouvoir religieux de Touba.....	196
Figure 36: Schématisation de la genèse des cités satellites de Touba.....	203
Figure 37: Les principaux motifs de déplacement vers Touba	233
Figure 38: les répartitions des déplacements en fonction des évènements	234
Figure 39 : Comparaison du nombre d'électeurs entre la ville de Touba et les Régions	244
Figure 40: La différence territoriale entre Touba et les autres villes du pays.....	255
Figure 41: Les facteurs de réussite d'une ville.....	258
Figure 42: Caractéristiques d'une ville.....	259
Figure 43: Juxtaposition du poids de l'État et du Khalife à Touba	263

Liste des cartes

Carte 1 : La répartition des zones d'enquêtes	34
Carte 2 : Localisation de la ville Touba	63
Carte 3 : Touba une ville interconnectée	64
Carte 4 : Touba dans son contexte régional	66
Carte 5 : Localisation des espaces agricoles au Sénégal.....	71
Carte 6 : La localisation des types de sols.....	72
Carte 7 : Concentration en fluor dans les forages du Bassin Arachidier	73
Carte 8 : Répartition des éléments géologique du Sénégal.....	74
Carte 9 : Répartition de l'évolution démographique selon les villages 2002 et 2015	110
Carte 10 : Géolocalisation des établissements de commerce à Touba (cantines/boutiques /kioques).....	118
Carte 11 : Localisation des routes dans l'agglomération de Touba-Mbacké.....	122
Carte 12 : Répartition spatiale des structures sanitaires de Touba.....	126
Carte 13 : Situation foncière de Touba 2020 par rapport aux régions limitrophes.....	134
Carte 14 : Évolution des deux titres fonciers de Touba	137
Carte 15 : Taux d'empiétement du titre foncier sur les autres communes	142
Carte 16 : Embrouille des limites territoriales de Touba	143
Carte 17 : Spatialisation du premier titre foncier	149
Carte 18 : Extension spatiale de la ville de Touba des années 1970.....	151
Carte 19 : Extension spatiales de 1970 à 2010 de la ville de Touba.....	153
Carte 20 : Étalement spatial de Touba, situation de 2020.....	156
Carte 21 : Synoptique de l'étalement spatialement de Touba, du premier titre foncier (1930) à 2020.....	157
Carte 22 : Simulation de l'évolution de l'étalement spatial de Touba en 2035 et 2050.....	160
Carte 23 : Extension des limites de Touba sur Mbacké de 1970 à 2010	175
Carte 23 : Géolocalisation des mosquées de Touba.....	207
Carte 24 : Répartition des taux de concentration résidentielle	250

Liste des tableaux

Tableau 1: Synoptique des sondages	33
Tableau 2: Caractéristiques des données spatiales.....	36
Tableau 3: Synthèse de l'utilisation des données	37
Tableau 4: Répartition de la population par région, selon le statut matrimonial	80
Tableau 5: Nombre de morts accueillis dans le nouveau cimetière en août 2016.	92
Tableau 6: Lieu de provenance non exhaustive des corps enterrés à Touba	94
Tableau 7: Évolution censitaire de la population du Sénégal, de 1976 à 2013	104
Tableau 8 : Évolution de la population de Touba de 2013 à 2025	105
Tableau 9 : Population de Touba en 1976, 1988, 2005 et 2013.....	107
Tableau 10: Projection de la population de Touba de 2009 à 2015	109
Tableau 11: La répartition des marchés de Touba	119
Tableau 12: État des lieux de la voirie.....	121
Tableau 13: Situation domaniale à Touba	132
Tableau 14: Les propriétés privées particulières issues du morcellement du Tf 528	136
Tableau 15: Répartition des communes du triangle mouride	145
Tableau 16: Les initiateurs des différentes opérations de lotissements de Touba de 1958 à 2010 (années et surfaces loties).....	165
Tableau 17: Campagnes de lotissement à Touba.....	166
Tableau 18: Apports financiers du GMT	181
Tableau 19: Synoptique de la présence de l'État à Touba.....	202
Tableau 20: Les lieux-symboles de la ville de Touba.....	206
Tableau 21: Le bilan des infractions constatées par « <i>Safinatoul Amane</i> » en 2016.....	208
Tableau 22: Projection de la population de l'arrondissement de <i>Ndame</i> 2015.....	210
Tableau 23: Bilan des réalisations de <i>Touba ça kanam</i>	229
Tableau 24: Puissance électorale de la ville Touba, face à certaines régions du Sénégal	245
Tableau 25: Répartition du nombre de parcelles loties et attribués dans la région de Diourbel (2009-2011).....	250
Tableau 26: Touba comparée à quelques villes religieuses (pèlerinage).....	257

Listes des photos

Photo 1: Image satellite du cimetière Baqia 1 près de la Grande Mosquée	91
Photo 2: Image satellite du cimetière actuel (Baqia 2).....	92
Photo 3: Géolocalisation de l'espace du marché OCASS.....	96
Photo 4 : L'ambassadeur de France au Sénégal, Christophe Bigot, le porte parole des mourides	103
Photo 5: Travaux d'extension de la route Touba-Mbacké (2017)	120
Photo 6: Image Google Earth du triangle urbain mouride.....	144
Photo 7: Morphologie urbaine de Touba des années 1960	147
Photo 8: Habitat précaire à la périphérie Est de Touba.....	168
Photo 9: Habitat précaire en paille dans la périphérie sud-est à Touba.....	169
Photo 10: Inondation au cœur de la ville de Touba, (à moins de 100 m de la Grande Mosquée de Touba).....	184
Photo 11: Inondation à Touba mosquée	186
Photo 12: cours d'une maison inondée, où exactement <i>Keur Niang</i>	186
Photo 13: Les défis d'accès à l'eau potable à Touba	190
Photo 14: Bassin de stockage de l'eau (stratégie pour amortir les manques d'eau à Touba) 190	
Photo 15: Fût de stockage de l'eau (stratégie pour amortir les manques d'eau à Touba)	191
Photo 16: Image satellite Google Earth 2018, de la mosquée de Touba	204
Photo 17: Réception de matériel médical (<i>Touba ça kanam</i>)	227
Photo 18: Réception des ambulances, camions et pick up par <i>Touba ça kanam</i>	227
Photo 19: Specimen de lampadaire	228
Photo 20: Distribution de dons alimentaires par <i>Touba ça Kanam</i>	228
Photo 21: Réception de camions bennes -tasseuses de <i>Touba ca kanam</i>	229
Photo 22: Fidèles aux abords de la mosquée lors du <i>Grand Magal</i>	230
Photo 23: Vue aérienne de la foule dans la mosquée	231
Photo 24 : Soumission du Président de la république au Khalife général des mourides.....	241
Photo 25: <i>Ndindy</i> : un quartier/village périphérique faiblement occupé.....	251
Photo 26: <i>Darou khoudoss, Keur Niang, Darou marnane</i> : des quartiers centraux densément occupés	252
Photo 27: Bureau du chef de village de Dianatou dans la ville de Touba.....	256

Résumé :

Cette thèse interroge la problématique de la gouvernance de la ville de Touba caractérisée par la difficile conciliation entre la forte pression démographique, l'étalement spatial, l'économie informelle et le mode d'administration religieuse de la cité. En effet, les spécificités de la ville de Touba, sur les plans démographique, économique, politique, géopolitique, géographique, et le soubassement idéologique religieux de sa gouvernance structurent et orientent les dynamiques socio-spatiales. Ces dernières restent insuffisamment maîtrisées, et du coup, en font un cas d'école en matière de planification et de gouvernance urbaine au Sénégal.

La démarche méthodologique allie l'observation directe, le traitement de données quantitatives et qualitatives obtenues par des enquêtes menées auprès des ménages, des guides d'entretien avec les autorités religieuses, les acteurs communautaires et étatiques, et la cartographie numérique, en s'appuyant sur les outils de la géomatique.

Cette démarche a permis de faire le diagnostic territorial de la ville de Touba, de quantifier et de suivre la croissance spatiale de la ville depuis 1930, d'analyser les enjeux et conséquences, sociaux, économiques, politiques, fonciers, géopolitiques et environnementaux de l'étalement spatial de Touba, la particularité et la durabilité du modèle de gouvernance urbaine de Touba inspiré du *mouridisme*.

Les résultats obtenus montrent d'une part, que l'étalement spatial de Touba est le résultat des nombreux programmes de lotissement initiés par les différents khalifes et accompagnés d'appels au peuplement ce qui a accentué la croissance mal maîtrisée de l'assiette foncière de la ville sans occupation effective (friches urbaines). En nous basant sur trois intervalles de temps de trente (30) ans de 1930-1960 ; 1960-1990 et 1990-2020, nous trouvons une faible évolution spatiale de 175ha entre 1930 (400ha) et 1960 (575ha) tandis que la population a quadruplé passant de 740 hbts en 1930 et 4353 hbts en 1960. Dans la deuxième trentaine (1960-1990), nous avons noté une intensification des dynamiques spatiales et démographiques. Le bâti a été multiplié par 11, passant de 575 ha en 1960 à 7005 ha, soit une augmentation moyenne de 18 % par ans, alors que la population a été multipliée par 69, avec 4 353 hbts en 1960 à 300 500 hbts en 1990, soit un doublement tous les ans. Enfin, dans la dernière trentenaire (1990-2020), l'assiette foncière a été multipliée par 7, passant de 7 005 ha en 1990 à 48 487 ha en 2020, soit une extension de 41 482 ha. Pendant ce temps, le rythme de croissance démographique connaît un ralentissement avec un taux moyen de 3 % par an, soit un doublement en 30 ans.

Cet étalement non maîtrisé a été favorisé par plusieurs facteurs dont le statut particulier du titre foncier de la ville, les multiples facilités qu'offrent la ville sur les plans socioéconomique, culturel et religieux, les apports de la diaspora *mouride*, la sociologie ou l'idéologie mouride basée sur le *Ndiguél*, entre autres. De plus, le rôle subsidiaire de l'État, dans la prise de décisions est source des nombreuses défaillances et lacunes observées dans l'aménagement de l'espace et la gouvernance territoriale (carences de la trame urbaine, étalement spatial, spéculation foncière, insécurité, habitat spontané, assainissement, voirie, etc.).

Mots clés : Urbanisation, Etalement, Gouvernance urbaine, Dynamique spatiale, Touba

Abstract :

The specificities of the city of Touba, on the demographical, economical, political, geopolitical, geographical plans, and the religious base of its governance, that structure and guide the socio-spatial dynamics, which remain insufficiently controlled, make the city an interesting case study in the field of city planning and governance in Senegal. This thesis questions the sustainability of the governance model of the city of Touba, characterized by the difficult reconciliation between the strong demographic pressure, the urban sprawl, the informal economy and the governance of religious inspiration of the city.

The methodological approach combines direct field observations, quantitative and qualitative data processing obtained by household surveys, interview with religious authorities, community and state actors, and a cartography based on remote-sensing tools. This methodology made it possible to make a territorial diagnosis of the city of Touba, to quantify and follow the urban sprawl of the city from 1930 to 2020, to analyze the challenges and social, economic, political, land, geopolitical and environmental consequences of the urban sprawl of the city of Touba, and the particularity and sustainability of the governance model inspired by the “*mouridism*”. Results obtained show, on the one hand, that the urban sprawl of the city of Touba is due to many land subdivision campaigns initiated by the different “*Khalifs*”, accompanied by many appeals for settlement. This has led to a constant urban sprawl of the city's without effective occupation (urban wasteland) and to a strong and sustainable population growth. Based on a thirty-year time scale ranging from 1930 to 1960, from 1960 to 1990 and from 1990 to 2020, our measures reveal at the first interval, a very timid spatial growth ranging from 400 hectares in 1930 to 575 hectares in 1960, given an increase of 175 hectares of the city surface area. The population quadrupled during the same period, with population size ranging from 740 inhabitants in 1930 to 4 353 inhabitants in 1960. In the second interval (1960-1990), we noted an intensification of spatial and demographic dynamics that reached their peak. The built area has been multiplied 11 times, passing from 575 hectares in 1960 to 7 005 hectares in 1990, given an average increase of 18 % per year. As for the population, it has been multiplied 69 times, from 4,353 in 1960 to 300,500 in 1990. It doubled every year. Finally, in the last thirty years (1990-2020), the land surface of the city has increased sevenfold, from 7,005 hectares in 1990 to 48,487 hectares in 2020, given an extension of 41,482 ha. During this time, the rate of population growth has slowed down, with an average rate of 3 % per year.

This uncontrolled sprawl has been favored by several factors, including the city's special legal land status, the many socio-economic, cultural and religious facilities offered by the city, the contributions of the *Mouride* diaspora, the sociology or *Mouride* ideology based on the “*Ndiguel*”, among others. Moreover, the subsidiary role of State in decision-making is the source of many failures and shortcomings observed in spatial planning and territorial governance (deficiencies in the urban fabric, urban sprawl, land speculation, insecurity, spontaneous housing, sanitation, roads, etc.).

Keywords: Urbanization, urban sprawl, urban governance, urban dynamic, Touba

INTRODUCTION GÉNÉRALE

1. Introduction

Le territoire, réalité complexe qui traduit les contraintes et choix d'une société à un moment donné, se construit, se déconstruit et se reconstruit par projections idéalisées, idéelles et objectivées qui mettent en jeu plusieurs espaces spécifiques : espace perçu, espace vécu, espace social, espace culturel ou espace cartésien, rationnel et mesurable à l'aune d'une « *production économique* » en un temps déterminé (Diakhaté, 2011). Il est aujourd'hui au cœur des préoccupations scientifiques et politiques, mais également des acteurs économiques. Il fait face à un faisceau d'enjeux, de problématiques actuelles (étalement, planification, assainissement, mobilité, gouvernance...) sur le plan international, sous régional, national et local. Aujourd'hui, la majorité de la population mondiale vit en ville. Cette réalité est à la fois problématique et riche en opportunités, elle s'apprécie et s'observe différemment en fonction des échelles spatiales (échelle continentale, pays du nord, PED, BRICS, Pays sous développé) et de l'échelle temporelle.

Autrement dit, l'intensité et le rythme de ce processus d'urbanisation varient d'une région à une autre. Par exemple, le monde en développement, dans son ensemble, s'urbanise rapidement. L'urbanisation massive qui caractérise la fin du XXe siècle annonce que le XXIe siècle sera davantage accentué par l'urbain. Quelques statistiques illustrent la réalité de la planète : 2 % de citadins en 1800 ; 30 % en 1950 ; 50 % en 2007 ; 65 % en 2050. Chaque jour, la population urbaine mondiale augmente de 180 000 personnes, chaque semaine de 1,25 million (Lieberherr-Gardiol, 2007).

À l'échelle mondiale, plus d'un homme sur deux, vit en ville alors qu'en 1900 il n'y en avait qu'un sur dix. Dans les pays développés, environ 80 % de la population habitent dans des agglomérations « urbaines », alors que dans les pays en développement, le phénomène est en pleine explosion en raison de dynamismes démographiques et spatiaux (Nguimalet, 2004). Aujourd'hui, le monde en développement est le siège de cette transformation démographique, économique, religieuse et spatiale. Actuellement, la question de l'étalement spatial des villes est devenue une question centrale dans les problématiques de développement urbain durable.

Toutefois, une grande partie de la croissance démographique de la planète au cours des prochaines années, aura lieu dans les villes et agglomérations du sud. C'est au Sud que la croissance urbaine est la plus forte : elle double en 30 ans.

Cette tendance forte met en évidence le double rôle des villes. En effet, la forme, le rythme et le niveau d'urbanisation ne seront toutefois pas identiques.

Si l’Afrique et l’Asie comptent encore une majorité de ruraux, la croissance des villes y est rapide, et les urbains devraient devenir majoritaires d’ici 2030. (Veron, 2007). Sur le continent, depuis la moitié du XX siècle, la population est passée non seulement d’un monde vide à un monde plein mais aussi des campagnes vers les villes. La démographie globale a quadruplé et sa population urbaine est multipliée par onze (11) (Brunel, 2003). De 14,5 % en 1950, le taux d’urbanisation est passé à 25,7 % en 1975, 38,7 % en 2007 et est projeté à 47,2 % et 61,8 %, respectivement, en 2025 et 2050 (ONU Habitat, 2010).

Il est estimé que la population africaine va doubler entre aujourd’hui et 2050 et que les deux tiers seront absorbés par les villes. Cela signifie que dans les 30 prochaines années, les villes africaines accueilleront 950 millions de nouveaux urbains. En vingt ans, la population des villes africaines a doublé et devrait encore l’être dans les vingt prochaines années. Selon un rapport de l’OCDE intitulé « Africapolis, 2018 », en 2020, 728 millions d’habitants vivront dans des villes africaines, soit un taux d’urbanisation de 56,2 %. L’Afrique est déjà devenue un continent majoritairement urbain. Cette transition urbaine modifie la géographie sociale, économique et politique du continent. La gestion de l’urbain est un enjeu de développement clé et les agendas politiques doivent se recentrer sur les opportunités et les défis que les villes et l’urbanisation offrent (OCDE, 2020).

En Afrique de l’Ouest, d’après Casimir (2012), entre 1960 et 2010, la population totale est passée de 88 millions d’habitants à plus de 289 millions d’habitants. En 2012, elle avait dépassé le cap de 300 millions. Dans ce contexte, considérant l’Afrique de l’Ouest comme un « seul pays », en termes de population, elle est le quatrième plus grand pays du monde derrière la Chine, l’Inde et les USA. Actuellement, l’Afrique de l’Ouest (391 millions plus d’habitants que les États-Unis d’Amérique 331 millions en 2020 (ONU 2020)). Selon le dernier rapport d’Agropolis¹ (février, 2020), d’ici 2050, les villes africaines devraient abriter 950 millions d’habitants supplémentaires. Cette croissance s’opère en grande partie dans les petites et moyennes agglomérations (Nassori, 2017). Ainsi, ces villes sont d’une part, reconnues comme des espaces économiques moteurs, des lieux d’innovation sociale et de diversité culturelle, des laboratoires d’expérimentation démocratique et de prospective écologique. Mais d’autre part, elles produisent de manière concentrée pollutions et dégradations environnementales, risques industriels et sanitaires, exclusion sociale et conflits ethniques.

¹ <http://www.oecd.org/fr/regional/dynamiques-de-l-urbanisation-africaine-2020-481c7f49-fr.htm>

S'y ajoutent des situations alarmantes avec un milliard de "bidonvillois" sur la planète en 2007, des conditions sanitaires indignes et indécentes pour plus de deux milliards d'urbains, et dans les pays du Sud une informalité économique et générale dominante qui laisse les habitants dans l'insécurité et la privation de leurs droits (un-habitat, 2016).

De plus, les villes apparaissent de plus en plus comme des « acteurs politiques » à l'échelle internationale parce qu'elles constituent un échelon d'intervention efficace dans la gestion politique, économique et sociale des questions urbaines

En Afrique de l'ouest la dynamique des villes ne cesse de croître et de connaître plusieurs limites. Selon G. Salem (1998) « Le phénomène d'urbanisation de la planète constitue un événement démographique, géographique, social, culturel et politique majeur de cette fin de millénaire. On estime couramment qu'à la fin du siècle trois habitants de la planète sur quatre vivront en milieu urbain. Plus encore que ce chiffre global, ce qui frappe c'est le processus d'urbanisation extraordinairement rapide du Tiers-Monde ».

Faut-il le rappeler, l'urbanisation, tel un phénomène social et une transformation physique des paysages, est la plus puissante, irréversible et visible des transformations humaines sur la terre (Sanchez-Rodriguez et al., 2005). En Afrique de l'ouest, la mobilité humaine s'est accélérée en grande partie à cause de la recherche de ressources spirituelles, financières et /ou matérielles, dans un contexte de crise économique aiguë et persistante. En fait, de toutes les transformations qui ont affectées le continent noir depuis les années 1950, l'urbanisation est sans doute la plus spectaculaire. Ainsi, suite à la forte croissance urbaine de ces trois dernières décennies, les villes sénégalaises les plus grandes en particulier (Dakar, Thiès, Kaolack, Touba...), ont connu des mutations relativement importantes caractérisées surtout par un étalement rapide et diffus. Pour rappel, généralement l'étalement urbain comprend deux phénomènes : la densification du bâti existant par le remplissage de ses interstices et l'étalement périphérique.

Par ailleurs, l'évolution de la hiérarchie urbaine toujours dominée par Dakar, traduit une continuité dans la logique coloniale d'organisation de l'espace. Il s'y ajoute des villes comme Saint-Louis, Kaolack, Thiès et Touba (PNADT, 2017²).

En effet, au Sénégal, il s'opère depuis presque deux décennies des mutations très grandes dans les villes secondaires en général et celles de l'axe Dakar-Touba en particulier. Le territoire de Touba est multiplié par 120 entre 1930 et 2020. En fait, il était de 400 ha en 1930 à 48 748 ha en 2020 (pour 958 650³ habitant ou plus de 1 500 000 habitants⁴).

² Rapport provisoire

³ Source ANDS 2019 (projection)

⁴ Source : Plan Local de Développement de 2004

En effet, si la simple formule « étalement urbain » suffit à le qualifier intuitivement, le phénomène est nettement plus délicat à appréhender concrètement. C'est un processus insidieux, dont la lenteur apparente masque la rapidité réelle des évolutions socio-spatiales (Antoni, 2010). La construction périurbaine de Touba a pris une ampleur démesurée notamment, à partir du début des années 1980. Dans ce contexte de dynamique spatiale, la ville de Touba reste un cas atypique, un cas d'école en matière d'urbanisation. Fondée en 1887 par le *Cheikh* Ahmadou Bamba Mbacké avec ses disciples, Touba est aujourd'hui l'une des plus grandes « villes » du Sénégal, de par sa population et le dynamisme de ses activités économiques, surtout dans le secteur tertiaire.

En réalité, les « appels au peuplement » lancés par les différents khalifes qui se sont succédés, ont suscité d'importantes vagues de migrations vers Touba, qui ainsi a vu ses limites s'étendre constamment, d'année en année. Touba émerge ainsi dans un semis urbain marqué par l'hypertrophie de Dakar et la relative stagnation des villes secondaires (Guéye, 2000).

Mais force est de constater que le processus d'urbanisation, telle une problématique actuelle, diffère selon qu'on est dans une ville aménagée de manière formelle (suivant des schémas classiques, codifiés par des structures étatiques dans le cadre d'une planification conventionnelle respectant les principes généraux de l'aménagement du territoire) ou dans une ville d'administration informelle, gouvernée par une autorité religieuse (Khalifa), détenant tous les pouvoirs dans tous les domaines. Dit autrement, Touba est une « ville » où toutes les orientations, les directives, et toutes les initiatives émanent du *Khalifa*.

L'État n'intervient que subsidiairement, en appoint à l'administration religieuse et à la demande de celle-ci. En réalité, Touba dont le statut administratif demeurait longtemps ambigu, peut être considéré depuis l'acte 3 comme une « commune urbaine » à fonction religieuse prépondérante : une « ville » de pèlerinage et d'administration religieuse à la fois, créée spontanément par le « Cheikh », suite à une révélation divine. Son organisation spatiale et sociale repose sur les principes qui fondent le *mouridisme*⁵ ou la Mouridiyya (« la voie de ceux qui aspirent au Créateur », en arabe) est une doctrine qui repose sur quatre principes fondamentaux : la foi en Dieu, l'imitation du Prophète Mohammed, l'apprentissage du Coran et l'amour du travail.) et le *Ndiguel*,⁶, le travail bénévole tels que prônés par son fondateur.

⁵Le *mouridisme* ou *Mouridiyya* (ou encore de façon complète *tariqa mouriddiyya*) est une confrérie soufi (sunnite), la deuxième à pénétrer au Sénégal, après la *Tijaniyya*. Le mouridisme a été fondé par le cheikh Ahmadou Bamba (1853-1927), un rénovateur soufi établi au Sénégal et disciple du Cheikh Sidiyya, une notabilité de la confrérie *Qadiriyya*. La confrérie est « organisée selon une structure décrite par certains comme féodale, elle est fondée sur l'obéissance totale à une autorité spirituelle, le Khalife général, descendant en ligne directe du fondateur.

⁶ *Ndiguel* = Consigne d'un marabout à ses disciples

Le pouvoir politique, le dynamisme économique et la capacité d'adaptation des *mourides* ont profondément marqué la société sénégalaise contemporaine.

Touba constitue désormais la première ville de l'intérieur du Sénégal, et cette position devrait s'accroître. L'armature urbaine sénégalaise, essentiellement tournée vers la côte, s'enrichit ainsi au centre du pays, d'une autre grande ville qui semble pouvoir atténuer l'influence de Dakar.

2. Contexte

La production de la ville de Touba, par son ampleur extraordinaire (démographique, économique et spatiale), a tout à la fois manifesté le pouvoir de la confrérie et créé les conditions du dépassement de son projet. Touba est un cas exceptionnel parmi les villes sénégalaises et Africaines récentes. Aujourd'hui Touba de par ses relations et influences, est le modèle le plus accompli des villes religieuses du Sénégal. Elle constitue l'épicentre de la communauté mouride, le fruit de la spatialisation de la confrérie. « *Touba, ville soutenue par un groupe, en l'occurrence la confrérie mouride, symbolise surtout la réalisation du rêve-prédiction de son fondateur Cheikh Ahmadou Bamba* » (Guéye, 2002). C'est un espace, marqué par une croissance urbaine rapide, spectaculaire et volontariste, qui le singularise, dans le réseau urbain sénégalais mis en place à l'époque coloniale pour l'administration territoriale et l'évacuation des produits de traite. Cette dynamique urbaine remarquable, soutenue depuis des années, représente une rupture par rapport aux formes antérieures de création urbaine et se traduit par l'émergence d'une nouvelle grande agglomération à l'intérieur du pays.

En fait, l'émergence de Touba, à partir des années 1980 bouleverse la hiérarchie urbaine et marque une étape importante dans la diffusion de l'urbanisation dans les régions intérieures.

En outre, la rapidité de la croissance démographique et spatiale de Touba est à l'image de la situation générale des villes des pays sous-développés. Ce fait est d'autant plus important que dans ce Tiers Monde, c'est la ville qui cristallise la volonté de progrès et prépare en réalité, le processus de développement. La ville de Touba avec celle de Mbacké, forme aujourd'hui la deuxième agglomération du pays avec une forte évolution démographique (300 000 habitants en 1980, 500 000 habitants en 1990, 1 500 000 habitants dans les années 2002) et spatiale (400 ha 1887, 3600ha en 1975 ha, 9574 en 1990 ha, à 30 000 ha en 2003...). Par les mutations qu'elle suscite, le symbolisme qu'elle véhicule, et l'effet de démonstration qu'elle crée, la croissance exceptionnelle de la ville de Touba constitue l'un des faits majeurs de la société sénégalaise contemporaine.

En effet, Touba est devenue une grande ville, d'abord du fait du puissant symbolisme de la ville religieuse, ensuite de l'existence de multiples opportunités économiques et foncières liées aux avantages d'un statut de quasi-extraterritorialité et à la politique foncière volontariste menée par les *khalifes*.

À Touba, les dynamiques urbaines endogènes et exogènes naissent et s'entretiennent, selon des rythmes, des logiques et des mécanismes aussi divers que les quartiers, leurs fondateurs, les acteurs qui interviennent dans leur encadrement et les arbitrages qui ont régi l'organisation de l'espace. Les processus de transformation des territoires présentent une caractéristique commune majeure : la densification de l'habitat qui conduit à une « urbanisation diffuse » de territoires considérés officiellement comme « ruraux ». D'après Moriconi-Ebrard et al. (2016), les agglomérations nées de coalescence de villages repoussent la « limite » de l'urbain. Elles conduisent à rediscuter les critères retenus pour distinguer l'urbain du rural : densités, type d'habitat et importance de l'agriculture. Elles transforment la compréhension des dynamiques d'urbanisation en Afrique de l'Ouest.

Aujourd'hui, le sous-développement est un fait et un problème que tout le monde comprend et tout le monde est d'accord quant à son existence, bien que chacun, soit à la recherche d'une définition. Dans cette logique, Jean-Pierre Paulet (2011) avance que la ville est devenue un thème de réflexion, essentiel. Alors que l'urbanisation se complexifie sans cesse, il est nécessaire d'expliquer les théories et d'exposer les enjeux récents de l'urbanisation générale. À Touba, ce sont des facteurs politiques, économiques et sociaux qui se conjuguent sur un substrat religieux pour sécréter une société urbaine originale, plurielle et en perpétuelle mutation.

Certes Touba n'est pas un exemple unique de création urbaine dans le Sénégal indépendant mais, de par ses taux de croissance exceptionnellement élevés (15 % par an depuis 2013 (ANSD, 2015) et soutenus, elle manifeste la puissance du remodelage de l'espace et de la société par la confrérie mouride.

Gros bourg à la veille de la proclamation de l'indépendance, deuxième ville du Sénégal soixante ans présentement ; ville construite et qui concrétise le « rêve » de son fondateur, transformant le lieu symbole en ville sainte, en ville idéale. Touba est emblématique de ces villes africaines, notamment sénégalaise qui, reconnues comme leur territoire par un groupe, rendu cohérent par une identité forte, sont susceptibles d'amender, voire de bouleverser les semis urbains sénégalais issus de la colonisation. L'urbanisation de Touba se fait au contact de l'État, à la fois par lui et contre lui.

Oppositions et compromis, séparation et connivence, controverse et complicité forment la trame des relations complexes entre la confrérie et l'État. Le Khalife général bénéficie d'une légitimité absolue pour distribuer la terre, légitimité encore renforcée par le statut particulier de la ville, le pouvoir de l'État, reconnaît le pouvoir du Khalife et l'élargit.

Si la confrérie a créé l'espace urbain, l'espace urbain a modifié en retour la confrérie. « Le rêve a été à la fois réalisé et trahi » (Guéye, 2000). Les hiérarchies sociales mourides ne peuvent demeurer immuables dans le contexte d'adaptation d'une société d'essence rurale à la ville. L'urbanisation de Touba accélère le processus. Le sol urbain devenant un enjeu primordial confronte plusieurs générations d'individus et de groupes mourides, dont les légitimités, les origines, les logiques, les modes d'organisation, les stratégies, les intérêts se diversifient et s'expriment sur l'espace et par l'espace.

La formation d'une société urbaine complexe intègre de nouveaux acteurs, individus ou institutions jouant un rôle grandissant, élargissant les bases de la légitimité, s'opposant ou négociant avec les premiers acteurs et aspirant au pouvoir qu'on pensait définitivement approprier par les marabouts. Cette forte représentation concernant la ville et son sol considéré comme sacré sont des éléments du dispositif idéologique, pratique et symbolique, constitué, entretenu, développé pour contrôler un groupe religieux donné. L'originalité du modèle d'urbanisation de Touba semble résider dans le poids symbolique de ce qui constitue aujourd'hui son territoire restreint et dans lequel il met peut-être en scène son autonomie. La représentation idéale, le mythe sur son fondateur Cheikh Ahmadou Bamba participe avec le symbole à la création et à la reproduction du système mouride.

La ville de Touba est dévoreuse d'espace et, au fur et à mesure de son extension spatiale, les charges des différents équipements urbains deviennent très lourdes du fait de la longueur des réseaux : eau, assainissement, électricité, voies publiques, transports. Ici, de plus en plus, le phénomène urbain constitue une préoccupation majeure pour le Khalife comme pour l'État, car le rythme de la croissance démographique est sans rapport avec celui du développement des capacités de production économique (fortement informelle). Seulement, à l'image de la majorité des villes sénégalaises, cette frénésie urbaine n'est pas corrélée à une planification de la croissance de la ville. Le plan d'équipement n'est pas élaboré, favorisant un profond malaise social (Wade, 2014)

En définitive, l'étude socio-économique de Touba, telle que nous la concevons, ne pouvait véritablement prendre sa valeur qu'en privilégiant largement l'aspect historique, géographique, religieux pour comprendre la ville actuelle dans sa complexité.

Car c'est dans les réalités avantageuses de Touba (absence du service de la douane, "impunité policière", refuge pour malfrats, facilités économiques...), que se trouve d'une part l'explication de son développement. Et d'autre part les limites qui sont à l'origine de la stagnation de cette ville à travers des blocages de planification, des voiries, de sécurité, de gouvernance, VRD...

3. Justification

La ville se fait et se défait quotidiennement au rythme de dynamiques (spatiales, démographiques, économiques...) qui soulèvent des problèmes nouveaux au plan international, national mais aussi local. Ces problèmes sont susceptibles de mettre en péril la viabilité économique et sociale des villes : déséquilibres entre les besoins quotidiens de la population et les moyens de les satisfaire, entre la demande pour les services urbains et les investissements réalisés dans les réseaux et infrastructures surtout dans nos latitudes. " Lorsque la croissance urbaine se fait sans développement économique suffisant, les investissements dans les infrastructures et services urbains de base souffrent d'étranglement, incapables de suivre le rythme de croissance des besoins, et se dégradent faute de maintenance. Besoins mal satisfaits, mais aussi gaspillage des ressources et forte exclusion sociale sont alors les manifestations de ce manque de viabilité » (Godard, 1995).

Au vu de ce dilemme, le choix de cette thématique de recherche nous a paru pertinent, pour des raisons scientifiques. Notre thèse s'inscrit dans un des axes thématiques du laboratoire de Géomatique et d'Environnement (LGE), intitulé : **Diagnostic, Aménagement et Gouvernance des Territoires (DAGT)**. Les recherches menées dans le cadre de cette thèse sur la croissance spatiale de la ville de Touba sont en parfaite adéquation avec les problématiques de gouvernance territoriale et d'aménagement qui intéressent au premier chef le géographe qui cherche à expliquer l'organisation et le fonctionnement des espace géographiques en tant que construits sociaux.

Il devient ainsi tout bénéfique, au laboratoire, à l'université de s'intéresser à des recherches dont les résultats peuvent influencer positivement sur le développement local et national. L'étude de la cité Touba, reste la concrétisation parfaite de ce souci des acteurs universitaires d'étendre l'influence de l'institution à tout le pays, au-delà des limites communales, départementales ou régionales.

L'intérêt de cette étude sur le plan juridique est qu'à Touba, toutes les directives, les initiatives et les orientations, émanent de l'institution du *Khalifat*. Le khalife incarne Cheikh Ahmadou Bamba, fondateur de la confrérie des mourides et de la cité religieuse.

Ce statut spécial de fait ou de droit ne devrait pas aussi signifier que Touba ne fait pas partie du Sénégal. « Le citoyen de Touba est régi par les mêmes règles de la République du Sénégal. Dans beaucoup de pays, il existe des cas similaires » (Diop, 1974). Le Titre Foncier (TF) de Touba constitue l'instrument juridique de sécurisation de la propriété issue du « droit de hache ». L'acte décisif pour la légitimation juridique de ce statut particulier fut la décision du 17 septembre 1928 de l'autorité coloniale d'accorder un titre foncier à Serigne Mouhamadou Moustapha Mbacké, premier Khalife des mourides. Cette première concession foncière est reconnue unanimement et historiquement comme étant à l'origine du statut particulier de Touba. Il est immatriculé au nom de l'État colonial, puis sénégalais, sous le numéro 528, établi le 11 août 1930, sur réquisition du Gouverneur Général de l'Afrique Occidentale Française (A.O.F) et conservé au Service des Domaines de Diourbel. Le Titre Foncier a par la suite été modifié, suivant l'arrêté N° 06553 du 26 juin 1975, du Ministre d'État chargé des finances et des affaires économiques. Une troisième étape élargira les limites du titre foncier de Touba, en 2002. (Service des Domaines de Diourbel, 2016).

Aujourd'hui, la problématique de la gouvernance territoriale de la cité de Touba en rapport avec son statut juridique spécial, le rôle subsidiaire de l'État et la croissance spatiale de la ville qui empiète déjà sur les territoires des communes voisines justifient l'intérêt juridique porté à cette étude.

Cette étude présente un intérêt économique certain. En effet, avec la forte concentration démographique, l'accumulation des richesses, des acteurs et infrastructures, la ville est devenue le moteur de la croissance économique et du progrès social lui-même lié à de nouvelles façons de vivre, apparues dans les processus d'urbanisation en cours. C'est dans ce cadre qu'il faut comprendre et situer l'extension spatiale et la structure socioéconomique de la ville de Touba. La dynamique économique et spatiale de Touba est fortement impulsée par le *mouridisme*, une entreprise religieuse locale, nationale, transnationale qui touche divers domaines dans l'économie du Sénégal (Agriculture, Commerce et services, Transport, Industrie, etc.).

« La ville est fondamentalement une organisation de l'espace destinée à maximiser les interactions les plus diverses » (Claval, 1981).

« Si l'économique et le religieux sont intimement liés dans le *mouridisme*, on ne peut dire cependant lequel est au service de l'autre » (Brava, 2003). « En inculquant à ses adeptes la notion de travail, de devoir social, le *mouridisme* a réellement développé le goût de l'effort individuel et collectif. Il est donc un facteur de progrès, attesté par les villages créés, les commerces implantés, les étendues défrichées » (Dumont, 1975, p 219).

Touba se nourrit de divers apports comme le foncier, la forte population mais surtout de l'émigration. C'est le propre des villes religieuses que de connaître une vitalité économique qui tourne autour du pèlerinage.

La capitale du *mouridisme*, présente, aujourd'hui, sur le plan économique des signes visibles d'un dynamisme économique reconnu. De plus, le marché *Ocass*, est devenu un haut lieu de commerce international.

L'intérêt géographique de cette étude est sous-tendu par le souci de comprendre les conditions de production et de développement de la ville de Touba, dans le temps et dans l'espace. D'un petit village perdu quelque part dans l'environnement hostile du *Baol*, actuelle région de Diourbel, Touba est parvenue, en moins de cent ans, à se hisser au deuxième rang des villes du Sénégal, après Dakar, aussi bien du point de vue économique que démographique. Environ 10 % de la population du Sénégal y vivent, soit un peu plus d'un million cinq cent mille habitants. Malgré tout, sur le plan administratif, Touba continue à être considéré une commune rurale (à statut spécial), la plus riche du pays, sans doute. L'enjeu politique de notre étude s'inscrit dans cette relation complexe de jeu d'acteur entre l'État, les partis politiques, les citoyens et le Khalife général. Depuis les années 1914, à nos jours l'influence maraboutique dans la gestion des affaires politiques de l'État se ressent de plus en plus. En effet, la classe maraboutique a toujours eu des rapports plus ou moins étroits avec les dirigeants politiques. Ceci a renforcé le poids politique de Touba, devenu un bastion électoral important fortement convoité. Ce haut lieu spirituel a su au fil du temps et des générations s'immiscer aisément dans les affaires étatiques et y occuper une place très importante.

En définitive, le choix de la zone d'étude se justifie par ces faisceaux d'enjeux et d'interrogations précités. Notre contribution est fortement axée d'une part sur l'actualisation des données démographiques, économiques et sociétales. D'autre part, cette étude se démarquera des précédentes par une quantification très précise de la croissance spatiale à l'aide des outils de la géomatique, une analyse de la pression foncière, des rythmes et directions de l'étalement spatial. Cette thèse pose également le débat sur la durabilité du modèle de gouvernance de la ville de Touba. In fine, l'exploration de ce thème de recherche permettra d'apporter une réponse concrète sur l'opérationnalité des outils de la géomatique dans la gouvernance de nos territoires, des villes en général du Sénégal.

4. Problématique

Le développement d'un territoire est d'abord le fruit de son dynamisme propre (Godet, 2001). Le phénomène d'urbanisation de la planète constitue un événement démographique, géographique, social, culturel et politique majeur de cette fin de millénaire. On estime couramment qu'à la fin du siècle, trois habitants de la planète sur quatre vivront en milieu urbain (ONU habitat, 2010). Plus encore que ce chiffre global, ce qui frappe c'est le processus d'urbanisation extraordinairement rapide du Tiers-Monde » (Salem G., 1998).

Dans les villes d'Afrique subsaharienne où l'espace et les populations ne cessent de croître, « le phénomène est récent, brutal et massif » (ibidem). Ainsi, Touba enregistre l'une des plus fortes croissances démographiques annuelles des villes du Sénégal 3,2 % (ANDS, 2011), pour le moment, avec un taux de croissance estimé à 12 % pour les années 2010. Cette croissance est due en grande partie aux arrivées massives, principalement, de villageois des provinces historiques du *Baol* et du *Cayor* qui se vident progressivement au profit de Touba. Lors du recensement de 2002, la population s'élevait à 461 159 habitants pour une surface de 12 000 ha. En 2020, selon les estimations officielles, Touba compte 958 650 habitants. Touba est actuellement la deuxième plus grande agglomération urbaine du Sénégal derrière Dakar.

La ville de Touba se fait et se refait quotidiennement au rythme de dynamiques. La vitesse de croissance et la taille atteintes par les ensembles urbains soulèvent des problèmes nouveaux au plan local, national, mais aussi international.

Ce travail analyse la structure du territoire urbain de Touba, qui s'étale surtout par des quartiers périphériques/populaires, selon une démarche diachronique allant de 1930 à nos jours.

Le diagnostic réalisé établit en parallèle, les effets induits de la croissance démographique à la « non-maîtrise » de l'espace urbain par les « pouvoirs religieux » qui gouvernent la ville. Cela, associé au rôle « subsidiaire » des pouvoirs publics intervenant seulement en appoint, avec des acteurs qui s'individualisent différemment dans les processus territoriaux, démographique et socioéconomique. Pour une nouvelle gouvernance du territoire urbain, la perception de la dimension spatiale des systèmes et la prise en compte de l'existence, en leur sein, de plusieurs niveaux d'organisation partiellement imbriqués sont des enjeux importants pour comprendre leur fonctionnement, qu'il s'agisse de dynamiques propres à l'environnement, de dynamiques socio-économiques ou de leurs interactions au sein des territoires (Sow 2019).

L'analyse et la modélisation spatiales sont ainsi guidées non seulement par l'espace lui-même mais aussi par les questions traitées, pour lesquelles certaines structures et processus peuvent se révéler plus pertinents que d'autres.

La territorialisation à base religieuse est en effet pondérée par d'autres facteurs dans un contexte où la confrérie dominante ne fait pas de l'organisation urbaine son axe d'action majeur. A cela s'ajoute la diversité des habitants, le poids de l'économie et celui du politique. Localement, le bâti peut cependant devenir une modalité d'affirmation religieuse et un élément de la construction identitaire, avec émulation réciproque (Piermay et Sarr, 2007). Au demeurant, Touba vit une dynamique économico-spatiale spectaculaire.

Dans ce sillage, Diakhaté (2011) avance que la recomposition en cours de territoires choisis, suite à la mise en chantier des Grands projets du Chef de l'État, ajoutée à la problématique de l'arrimage du territoire sénégalais dans son ensemble sous régional, puis africain, entraînent de nouveaux réflexes, de nouveaux comportements et de nouveaux défis. Ces dynamiques nous conduisent pour cette problématique à une approche méthodique : l'intelligence territoriale.

En pratique, cela se traduit, notamment, par des collectes de données complètes sur l'environnement, la confrontation des points de vue des acteurs locaux, la création de grappes d'entreprises, la définition d'une communication territoriale adaptée à l'ensemble du territoire. Elle consiste aussi en une meilleure compréhension du territoire, de ses enjeux, atouts et problèmes qu'ils soient sociaux, écologiques ou économiques.

La particularité de cette étude est l'utilisation des outils de la géomatique (télédétection, analyse spatiale, cartographie, systèmes d'informations géographique) comme toile de fond pour l'explication et l'analyse des dynamiques sociales, économiques, spatiale qui se déroulent à Touba. Notre démarche se pose sur trois (03) temps : hier, aujourd'hui et demain.

- **Hier** : un rappel historique de tous les phénomènes ayant contribué à l'évolution de la cité Touba s'avère nécessaire ;
- **Aujourd'hui** : ici nous mettons en exergue l'analyse de la situation actuelle à travers les facteurs de dynamique, les enjeux, les défis, les limites, les conséquences ;

Demain : Avec les outils de la géomatique et d'autres techniques, des projections (perspectives dans le futur) permettent d'anticiper sur les différents problèmes qui freinent le développement harmonieux de nos localités, pour une bonne gouvernance urbaine.

L'utilisation conjointe de la télédétection (voire Géomatique) et des plans cadastraux, des données démographiques, des images satellites, etc., permet une analyse diachronique plus précise de la dynamique spatiale de Touba, de suivre l'extension spatiale et la croissance démographique dans le temps, de décliner les facteurs, enjeux et conséquences de ce phénomène.

Nous nous sommes appuyés sur des données précises, trois intervalles de temps bien définis de 30 ans et des années charnières pour construire notre analyse :

- ✓ 1930 : le premier titre foncier de Touba ;
- ✓ 1960 : la souveraineté nationale (année d'indépendance) ;
- ✓ 1963 : l'inauguration de la grande mosquée de Touba ;
- ✓ les années 1970 : les périodes de sécheresses ;
- ✓ 1982 : le régime du président Abdou Diouf ;
- ✓ 2000 : l'alternance politique du Sénégal et ;
- ✓ 2003 : l'extension du titre foncier à 30 000 ha ;
- ✓ 2020 : la situation actuelle.

Notre démarche consiste d'abord à adapter, puis à superposer la limite urbaine actuelle (2020) définie par la limite du bâti, avec les archives cartographiques et plans précités, c'est-à-dire à tous les documents photographiques, levés avant cette date. Ceci offre l'avantage de donner un même cadre et une seule base d'appréciation des informations dans le temps et dans l'espace, notamment l'expansion des quartiers populaires, et de pouvoir mesurer et suivre l'extension spatiale dans l'espace urbain de Touba.

5. Questions de la recherche

Notre recherche se fonde sur un certain nombre d'interrogations mettant en exergue la dynamique actuelle de la ville qui se distingue par un étalement de plus en plus continu vers les localités limitrophes. Ainsi ce travail se veut un outil de quantification, de compréhension, de sensibilisation mais aussi d'amélioration de la gestion efficiente et durable du capital foncier urbain de la ville de Touba.

La thèse cherche à répondre à la **question principale à savoir comment la dynamique spatiale de Touba de 1930 à 2020 s'est-elle effectuée sous le prisme de son modèle de gouvernance atypique ?**

De manière spécifique il s'agira d'insister sur les questions ci-après :

- ☞ Comment se manifeste la croissance spatiale de la ville en termes de consommation d'espace, de rythme (dynamisme) et de direction ?
- ☞ Dans un contexte de croissance démographique, quelles sont les enjeux et conséquences de l'étalement spatial de la ville sur la gestion du patrimoine foncier ?
- ☞ Face aux difficultés de tous ordres que rencontre la ville de Touba, l'État doit-il continuer à assumer son rôle secondaire et comment cette subsidiarité peut impacter la durabilité du modèle de gouvernance de la ville ?

Ces questions, dans une démarche heuristique guident notre analyse et justifient tout l'intérêt de cette thèse.

6. Objectifs de recherche

Objectif général :

Pour mener notre étude nous nous sommes fixé l'objectif général, de faire l'analyse diachronique de la dynamique spatiale de la ville de Touba de 1930 à 2020, de ses enjeux et conséquences politiques, fonciers, sociaux, économiques et environnementaux.

Objectifs spécifiques

Il s'agit donc, dans le cadre de ce travail, de :

Objectif 1

- quantifier et suivre la dynamique spatiale de la ville de Touba de 1930 à 2020, en s'appuyant sur les outils de la géomatique ;

Objectif 2

- montrer les enjeux et conséquences, sociale, économique, politique, foncière, géopolitique et environnementale de l'étalement spatial de Touba ;

Objectif 3

- analyser la particularité et la durabilité du modèle de gouvernance urbaine de Touba et l'apport du *mouridisme* dans les dynamiques.

7. Hypothèses de recherche

Hypothèse générale :

Les spécificités de la ville de Touba, sur les plans démographique, économique, politique, géopolitique, géographique, et le soubassement idéologique de sa gouvernance structurent et orientent les dynamiques socio spatiales, qui restent insuffisamment maîtrisées, et du coup, en font un cas d'école en matière de planification et de gouvernance urbaine au Sénégal.

Hypothèses spécifiques :

La connaissance de l'organisation spatiale et du fonctionnement de la ville de Touba est fondamentale à la compréhension du territoire, de ses enjeux, atouts et problèmes qu'ils soient sociaux, écologiques ou économiques ;

Hypothèse 1:

- dans un contexte d'urbanisation accélérée, la géomatique présente un grand intérêt pour les collectivités locales, en tant qu'outil de mesure, d'analyse et de suivi de la dynamique spatiale et de la gestion du capital foncier ;

Hypothèse 2:

- la croissance spatiale de la ville de Touba est mal maîtrisée, les politiques, stratégies et moyens mis en œuvre pour gérer ce phénomène, sont insuffisants et engendrent des conséquences notoires sur le plan social, économique, politique, sécuritaire, géopolitique, environnemental ;

Hypothèse 3:

- si la capacité de mobilisation de fonds pour financer le développement local semble acquise, en revanche la réalisation des équipements et infrastructures de service public accusent un retard considérable qui rend incertaines la reproductibilité et la durabilité du modèle de gouvernance urbaine de Touba.

8. Résultats attendus

Les résultats s'articulent autour de plusieurs axes :

Résultat 1

- La croissance spatiale de la ville de Touba est mesurée et quantifiée de façon précise, les directions et le rythme de cette étalement spatiale connus à l'aide des outils de la géomatique permettant de produire un ensemble de cartes thématiques sur l'occupation du sol, l'évolution du bâti, la répartition spatiale des infrastructures et équipements publics, etc.

Résultat 2

- les enjeux et conséquences, sociales, économiques, politiques, foncières, et environnementales de l'étalement spatial de Touba sont connus et identifiés ;

Résultat 3

- les impacts de la croissance spatiale dynamique sur la gouvernance la ville sont mis en exergue, et la durabilité du modèle de gouvernance de la ville est discutée.

9. Méthodologie

Notre démarche suit une logique bien définie qui nous permet d'atteindre nos objectifs fixés au début de l'étude par la vérification des hypothèses. En effet, la méthodologie se résume principalement à trois phases : la collecte ; le traitement ; l'analyse et la représentation des données.

9.1. La collecte de données

9.1.1. Données bibliographiques

Il s'agit, dans cette étape, de s'enrichir d'une documentation en relation avec notre thématique et notre zone d'étude. C'est à ce stade que nous avons mené des lectures d'ouvrages pouvant nous fournir des informations fondamentales à l'appréhension du thème.

Elle nous a conduits à fréquenter les bibliothèques, les centres de documentation et aussi certains services à travers tout le pays.

Il s'est agi de trouver puis de consulter :

- des ouvrages généraux qui traitent de la ville, des dynamiques urbaines ;
- des documents officiels (rapports, recueils juridiques, codes, etc.) ;
- des documents électroniques ;
- des ouvrages spécialisés et travaux scientifiques.

Cette première phase nous a permis d'abord d'avoir des éléments de formulation de notre problématique de recherche et du plan de travail. Pour arriver à confirmer nos hypothèses dans le cadre de ce travail à caractère scientifique, une méthodologie a été adoptée. Il s'agit, d'une part, de la revue documentaire qui a permis d'avoir une vue d'ensemble sur notre problématique de recherche. En ce sens, la recherche a été faite au sein des bibliothèques (Centre culturel français, les Bibliothèques Universitaire de Dakar, de l'IFAN...) mais aussi avec l'aide de l'outil internet et des sites comme celui de Cairn info, Erudit, Hal-archives-ouvertes.org, Google scholar, Cybergéo, l'IRD, Hypergéo, revues.org, etc.

Au demeurant, cette étude s'inscrit dans la suite nos travaux de master sur la ville de Ziguinchor. Les perspectives de notre sujet de master 2 intitulé : « **analyse diachronique de la croissance spatiale de la ville de Ziguinchor de 1960 à 2014** », nous a fortement influencé à changer d'échelle et de paradigmes en ciblant la ville de Touba (riche en paradoxe foncier, gouvernance spéciale, statut religieux spécifique, fortes dynamiques démographique, économique et spatiale...).

Cette approche bibliographique est composée d'ouvrages généraux, de publications scientifiques avec deux rubriques : les revues et les travaux de recherche (thèses et mémoires), de rapport et études d'organisme, de bureau d'études, mais aussi d'autres sources à savoir les coupures de presses, les cours, posters... Elle n'a pas la prétention d'être exhaustive car il y a certainement des études que nous n'avons pas pu retrouver ou qui ont été délibérément écartées car n'ayant pas de liens explicites avec la problématique étudiée.

De prime abord, nous nous sommes renseigné sur des travaux (les plus récents notamment) relatifs à l'urbanisation en Afrique et au Sénégal surtout avec comme cas pratiques Touba, Thiès et Saint-Louis. Pour rappel, il nous a semblé nécessaire d'analyser le processus d'urbanisation à plusieurs niveaux scalaires : de l'échelle continentale à la ville, en passant par le réseau urbain sénégalais.

9.1.2. Les données de terrain

Les enquêtes de terrain ont pour objet la collecte d'informations précises sur la zone et sur notre thématique. À cet effet pour retracer l'évolution de la croissance spatiale de Touba, on a procédé à une recherche de documents divers avec des plans, des croquis, des photographies aériennes et des images satellitales. Les recherches documentaires sont complétées par des séjours sur le terrain. Plusieurs types d'enquêtes seront effectués.

Sur le terrain, des collectes de données et des enquêtes exploratrices (visite chez les chefs religieux, les dignitaires mourides et autres) ont été menées. Des observations directes et ponctuelles ainsi que des séjours d'immersion dans la ville (quartiers, *dahira*, *courel*, ménages, etc.) sont effectuées pour mieux appréhender la problématique.

Les outils et techniques de recherche en sciences sociales sont utilisés à travers des questionnaires, des rencontres individuelles ou en groupe. Les questionnaires ont permis de collecter des informations relatives à la connaissance des milieux éco-géographique et socioéconomique. Des enquêtes socioéconomiques sur les différents acteurs concernés sont effectuées pour comprendre les choix dans les politiques de gestion de la cité de Touba, de l'aménagement, de la gouvernance urbaine. L'observation et l'immersion nous ont été aussi d'une grande utilité sur ce genre de terrain de recherche.

En effet, pour être en mesure de limiter les biais que peuvent contenir les informations collectées auprès d'acteurs, il est nécessaire de vivre la réalité quotidienne des acteurs sur le terrain. Pour cela, nous avons aussi fait des séjours (de 3 semaines en 2016, puis de 45 jours en 2017 et 2 semaines en 2018, en plus de plusieurs voyages à Dakar) en immersion pour mieux comprendre certaines situations.

Nous avons mis à profit notre connaissance des différents acteurs (universitaires, institutions étatiques, chercheurs locaux, ONG, dignitaires, guides religieux, etc.) qui investissent ce territoire, en vue d'une meilleure appréciation de la dynamique de Touba et de ses conséquences pour ainsi, adopter une approche qui intègre des outils de la géomatique, de la géographie et de la sociologie.

9.1.2.1. Les travaux de terrain

Arpenter de long en large la ville, observer, discuter, se faire une opinion et confronter les résultats aux cas similaires répertoriés dans la recherche documentaire, telle est la mission dévolue aux travaux de terrain. Approche nécessitant une vigilance permanente. Nous avons eu à collecter les données ponctuelles à partir de plusieurs enquêtes quantitatives et qualitatives. Il s'agit des données de nos enquêtes menées auprès des ménages (cf. annexe pour les questionnaires).

9.1.2.2. L'observation

« Au commencement de tout, il doit y avoir observation car c'est la seule méthode scientifique fiable » (Bastie. J et Dezert, 1990). En plus des investigations directes sur le terrain, nous avons pu, à plusieurs occasions observer les acteurs en présence. C'est une expérience enrichissante, car elle nous a permis de voir évoluer les acteurs dans l'espace et dans le temps. En effet, elle nous a permis de choisir la zone adéquate, pertinente pouvant enrichir cette recherche en termes de qualités de données. Les moyens existants ne permettant pas de faire une étude sur tout l'espace communale, six (06) villages (quartiers) ont attiré notre attention. Il s'agit notamment de *Darou Tanzil*, *Darou Rahmane*, *Ndam*, *Ndindy*, *Dianatou* et *Madyana*. Le choix de ces villages n'est guère fortuit : ces derniers étant aujourd'hui le théâtre de toutes les problématiques, transformations et évolutions foncières à Touba.

9.1.2.3. Les entretiens

Nous avons procédé à des entretiens directs avec les acteurs ciblés (chefs de quartiers, et autres groupes sociaux dans le quartier) dans notre zone d'étude. Ceux-ci étaient généralement coopératifs et contents d'exposer les problèmes qu'ils vivaient. Il en est de même au niveau de l'administration publique (urbanisme), de la municipalité (mairie), du cadastre, du service des impôts et domaines où nous sommes entretenus avec les différents chefs de services et techniciens.

Précisément, il s'agissait des secrétaires généraux de Mbacké et de Touba, un agent des domaines de Diourbel, les chefs de villages (quartiers) cibles, un membre de *Safinatoul Amane*⁷ et de *Hizbou Tarqya*⁸, et d'autres notables et guides religieux).

⁷ Safinatoul amane = brigade des mœurs de Touba

⁸ Hizbou tarqya = branche estudiantine de la confrérie mouride

9.1.2.4. Les Pré-enquêtes

Phase de test d'observation et de confrontation de nos questions, la pré-enquête nous a éclaircis sur l'insuffisance de certaines questions. Elle consiste, ici, à administrer nos questions à 6 concessions par Village. Rappelons que cette étape cruciale pour tout "débutant" dans les travaux de terrain. Elle nous a permis d'apprécier et d'améliorer les questions avant d'entamer les enquêtes proprement dites.

9.1.2.5. Les enquêtes par questionnaires

L'échantillonnage est construit sur la base des données de l'ANDS, 2013. Nous avons choisi notre échantillon parmi les concessions. La base de sondage retenue est le pas de 5 ou 7 soit 20 % à 15 % des ménages, selon la densité des concessions. Dit autrement, les questions sont destinées aux chefs de ménages d'une concession sur cinq (5) ou sept (7).

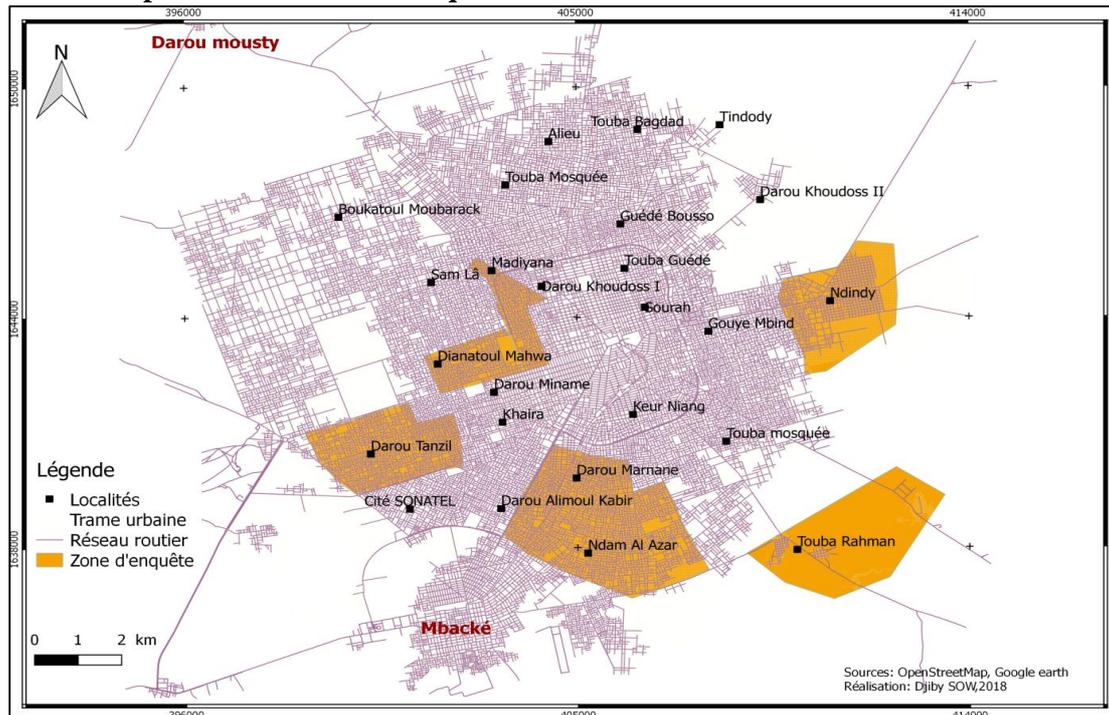
La phase d'observation nous a largement orientés dans les choix de concessions dans les six (06) villages (carte 1). Pour ce faire, nous avons divisé les villages en blocs de maisons (îlot). La distribution par concession s'est faite proportionnellement au nombre de concessions de chaque quartier/village, et chaque bénéficiaire reçoit un numéro de lot. Ainsi d'îlot en îlot, chaque jour, de 9h à 15h, sur près de (02) deux mois, nous avons parcouru, toute la zone ciblée. La durée de l'enquête trouve son explication dans le fait que parfois certains chefs de ménage étaient soit indisponibles aux heures de travail, soit absents. Nous prenions dès lors, des rendez-vous avec les concernés, pour pouvoir nous entretenir avec eux. Au total, la densité et le nombre de ménages ont naturellement influencé les effectifs enquêtés (Tableau 1)

Tableau 1: Synoptique des sondages

Quartiers	<i>Darou rahman</i>	<i>Madyana</i>	<i>Darou Tanzil</i>	<i>Dianatou</i>	<i>Ndam</i>	<i>Ndindy</i>	<i>TOTAL</i>
Ménages	177	2272	780	1320	2205	1067	7821
Part en %	20%	15%	20%	20%	15%	20%	
Effectifs enquêtés	10	115	40	66	110	54	395
Pas de sondage	5	7	5	5	7	5	

Source : ANSD 2013, 2018 & Données personnelles, 2017 & 2018

Carte 1 : La répartition des zones d'enquêtes



L'enquête par questionnaire vise à recueillir les informations sur les caractéristiques des quartiers et celles des ménages, bref à répondre aux objectifs de recherche. Notre questionnaire comprend trois (03) grandes parties :

- **le profil de l'occupant** (Il s'agira ici, d'identifier et de présenter le répondant en s'appuyant sur certaines caractéristiques telles que : le nom, le prénom, l'ethnie, le sexe, le niveau d'instruction, la fonction principale (et secondaire s'il en existe), la composition du ménage, etc.
- **les modes d'occupation du sol par les populations** (C'est l'étude de la caractéristique du bâti, à travers les modes d'acquisitions des parcelles, les origines des ménages, statut d'occupant, type de construction, prix des terrains et durée d'occupation, les enjeux liés au foncier selon les quartiers, les itinéraires, les déplacements, les moyens de transport et les prix, sans oublier l'aspect juridique lié au bâti (titre foncier permis de construire).
- **les potentiels et les contraintes du milieu** (Mise en exergue des différentes potentialités et contraintes afférentes aux ménages interrogés selon les quartiers).

Les données quantitatives sont traitées avec le logiciel Excel et sphinx ; le traitement des images et la cartographie ont été réalisés grâce aux logiciels Quantum GIS, OpenStreetMap Google Earth a été d'un grand apport non négligeable en tant que SIG mais aussi comme outil de télédétection et de cartographie.

9.2. Traitement des données

Il consiste en l'analyse des informations obtenues devant faire l'objet d'interprétation.

La relecture des prises de notes est, à ce niveau, capitale. Le traitement des données s'effectue grâce à l'utilisation d'un certain nombre d'instruments en rapport avec la qualité de l'information à traiter. Ainsi une approche spatio-temporelle du phénomène à étudier ne pourra s'envisager qu'avec les techniques de traitement d'images satellitaires et de SIG, afin de cerner l'évolution de ces milieux. Ce corpus théorique est élaboré dans une vision diachronique, sur un intervalle de temps allant de 1930 à 2020. Le logiciel Erdas est utilisé pour la correction, la digitalisation, le géoréférencement des images satellites. Les fonctions de traitement d'image et de SIG des logiciels Grass GIS, Quantum-GIS, Arc-GIS, et Envi ont été utilisés pour réaliser des cartes thématiques et des cartes d'occupation des sols. Les outils de la géomatique, associés aux outils de recherche qualitative (les observations de terrain, les interviews, les focus group, les profils historiques) nous ont permis d'identifier les facteurs qui sous-tendent les mutations de l'espace et d'observer les problèmes socio-environnementaux qui animent la ville de Touba.

❖ Choix cartographique et analyse socio-démographique

L'analyse spatiale est un ensemble de démarches qui visent à décrire l'organisation des structures matérielles de l'espace et les manières dont il est occupé. Ces démarches sont surtout mises en œuvre par certains géographes mais intéressent également d'autres disciplines. Aujourd'hui les possibilités offertes par les moyens informatiques font de la cartographie un outil d'investigation très intéressant.

L'utilisation combinée de la télédétection (voire géomatique) et des données démographiques socioéconomiques... a permis d'appréhender les dynamiques sociales, démographiques, spatiales de la ville de Touba dans l'esprit d'une analyse spatiale plus précise. Une analyse diachronique et socio-économique d'une ville d'envergure telle que Touba, nous a facilité le suivi de l'écart qui a caractérisé l'extension spatiale et la croissance démographique dans le temps (1930-2020), déclinant les facteurs, enjeux et conséquences afférent à ce phénomène. Nous nous sommes appuyés sur des informations et un pas de temps bien définis. Nous avons choisi des années charnières : **1960** (accession du Sénégal à l'indépendance), **1970** (marquée par la sécheresse), **2002** (période de changement de régime politique et extension du titre foncier de 400 ha à 30 000 ha), et **2020** (la situation actuelle). Les données sont recueillies sur des plans cadastraux, des statistiques officielles, d'anciennes cartes, des photographies aériennes et images satellitaires, lesquelles ont archivé les différents clichés de la dynamique spatio-temporelle urbaine (de l'obtention du titre foncier à nos jours).

Signalons aussi que le choix des dates 1930 et 2020 n'est pas fortuit. Pour la première, elle correspond à une situation assez spéciale, situation d'officialisation du statut particulier de Touba (titre foncier au temps colonial).

Pour la seconde (2020), quasiment par anticipation et adaptation, c'est une période plus récente caractérisée par un ensemble de phénomènes qu'on aura à développer. L'intervalle entre ces dates renferme beaucoup de spécificités, 90 ans d'évolution, qui ont profondément marqué le fonctionnement de la ville et son extension. Notre démarche va d'abord consister à adapter, superposer la limite urbaine actuelle (2020) définie par le schéma d'urbanisme, ou par le cadastre, la limite du bâti, avec les archives cartographiques et plan précités, c'est-à-dire à tous les documents photographiques, levés avant cette date.

Tableau 2: Caractéristiques des données spatiales

Année d'acquisition de la donnée	Types de données	Résolution spatiale ou Échelle cartographique	Résolution spectrale
Images satellites			
1968	Corona	2,74 m	Panchromatique
1979	Landsat	30 m	Multispectrales
1991	Spot	20 m	Multispectrales
2003	Spot "hybride"	5 m	Multispectrales
2010	Landsat	30 m	Multispectrales
2010	Aster	15 mètres	Multispectrale
Autres données géospatiales			
1997	4 Photographies aériennes		Panchromatique
2000 2005 2010 2015 2020	captures d'images Google Earth		
1999	Carte de Cheikh Guéye	1/20 000	
2004	Couches de fichiers de forme (parcellaire)		

Source : Données terrain, 2017, 2018

Ceci offre l'avantage de donner un même cadre et une seule base d'appréciation des informations dans le temps et dans l'espace, notamment l'expansion des quartiers populaires, et de distinguer l'extension spatiale dans l'espace urbain. Ceci permettra de réviser les chiffres de la superficie et de la démographie de la ville de Touba qui ne paraissent pas cohérents dans la littérature. La synthèse des données géospatiales (tableau 3) facilite la mise en place d'une base de données, d'un système d'information géographique.

Tableau 3: Synthèse de l'utilisation des données

Données	Informations extraites
Captures Google earth géoréférencées	Occupation diachronique du sol urbain
Images des satellites (Spot, Landsat et Aster)	Délimitation du milieu physique, des zones de cultures et réseau hydrographique
Images Corona	Bâti de 1968 et identification de l'armature urbain en 1968
Couches thématiques	Limite des différents quartiers et identification des parcelles relatives au lotissement
Anciennes cartes de Cheikh Guéye, année 2000	Anciennes limites communales, processus de l'étalement spatial
Photographies aériennes	Occupation du sol urbain en 1997

Source : Données personnelles, 2019

D'autre part, un travail d'enquêtes sur le terrain, de discussion avec les usagers et d'échanges avec les différents acteurs institutionnels intervenant autour de cette thématique (cadastre, service de l'urbanisme, Mairie, Dahira, Groupements ...) nous a permis d'avoir une meilleure idée sur le cadre de gestion de la problématique de l'étalement à Touba.

9.3. Analyse et représentation des données

Notre analyse se base sur l'approche hypothético-déductive. Elle nous a permis d'émettre des hypothèses, de recueillir des données socio démographiques et cartographiques, puis de tester et comparer les résultats obtenus pour réfuter ou confirmer (appuyer) nos hypothèses. Elle contraste avec d'autres approches comme l'approche inductive ou la recherche dite enracinée. Pour rappel, La méthode hypothético-déductive est une méthode scientifique qui consiste à formuler une hypothèse afin d'en déduire des conséquences observables futures (prédiction), mais également passées (retro), permettant d'en déterminer la validité.

Dans cette perspective nous avons pu apprécier les différentes dynamiques spatiales de la ville de Touba dans le temps. Ainsi différents support et mode de représentation ont été mobilisés. Il s'agit des cartes thématiques, des graphiques et figures (histogramme, diagramme circulaire, diagramme en barre...), des graphiques SmartArt, des tableaux, des photographies, etc.

9.4. Difficultés rencontrées

À l'instar de la plupart des travaux de recherche, cette étude malgré son importance s'est heurtée à bon nombre de difficultés dans le temps et dans l'espace. Parmi ces contraintes nous avons, la taille de la ville, la pluralité des dynamiques, ville en plein effervescence (ville à chaud), la distance, les mentalités du milieu, la quantité de données produite. Il s'y ajoute, la sensibilité de plusieurs questions, conjuguée à une forte subjectivité de la population locale. Nous étions obligés de reformuler et de réadapter plusieurs questions afin d'éviter le plus, les biais d'informations. Toutefois, la faiblesse de nos moyens financiers due à l'absence de financement, malgré plusieurs tentatives de recherche de fonds (demande d'aide au CODESRIA, AUF, Coopération française, Bourse Erasmus...) a fortement impactée notre recherche nous contraignant à calibrer nos ambitions à nos maigres ressources. Ce qui nous a empêchés de faire un Système d'Information Géographique efficient, adéquat. De plus, cette difficulté nous a assujettis à réduire les villages/quartiers à enquêter.

10. Analyse et clarification conceptuelle

La problématique des dynamiques urbaines enrôle une pluralité de notions, des concepts qui s'étendent, se forment, se déforment, s'adaptent aux échelles spatiales et transcendent le temps. Dans ce TER, nous avons ratissé de manière très large, à la définition de la plupart des mots de la ville. Il s'agit:

- la ville

Le statut ambigu de la localité de Touba autorise de faire autant que possible, une large caractérisation du concept de ville. En effet, Touba est-il une ville, une cité, ou une autre forme d'urbanité et/ou de périurbanité ? Cette interrogation permet de mieux appréhender l'espace de Touba. En fait, pour rappel, étymologiquement, le mot ville vient de *villa*, établissement rural autarcique qui a souvent constitué le noyau des villes médiévales en Occident. La ville évoque aussi la *civitas*⁹, communauté de citoyens, vivant ensemble, et possédant un mode de vie citadin. Ainsi, dès l'origine, la ville apparaît comme une forme spatiale et un objet social.

⁹ https://fr.wikiversity.org/wiki/G%C3%A9ographie_urbaine/Concept_de_ville

Conceptuellement, on ne peut définir convenablement la ville sans détour par la définition de l'urbanisation.

Processus inhérent au développement social et économique d'une localité, d'un pays ou d'une région, l'urbanisation est une phase de transition d'une société véritablement rurale (équipements et modes de vie traditionnels ou homogènes) à une société urbaine (moderne ou hétérogène). Il consiste en la cohabitation sur un même espace d'une diversité de modèles culturels, d'activités économiques, de comportements sociodémographiques et en la construction d'espaces artificiels nouveaux et diversifiés tels que les terrains de sport, les marchés, les jardins publics, les habitations modernes (logements et services) ... appelés respectivement des espaces urbains élémentaires.... (Mbow, 2010¹⁰) .

- **Le critère économique**

D'un point de vue économique, les villes sont une énigme, des forces puissantes - hausse vertigineuse des prix des terrains, concurrence très vive, embouteillages routiers, surpopulation, pollution (Douglass, 2005¹¹). L'approche économique estime que l'urbanisation va de pair avec l'industrialisation. Celle-ci favorise le développement des pôles d'attraction de population en quête du travail et des grandes agglomérations avec ses grands ensembles d'habitations modernes. Une définition statistique a été proposée à cet effet, lors du congrès sur la population de Budapest en 1965. Il a été estimé que le pourcentage des actifs s'adonnant à l'agriculture ne doit pas dépasser 10% dans une agglomération urbaine.

Ce critère ne semble donc pas généralisable dans la définition de l'urbanisation, même-ci, elle est étroitement liée à la géographie économique. En effet, ce dernier, traite du fondement économique-spatial de l'activité humaine dans ses dimensions de production, consommation, distribution et interaction, et de localisation. De ce fait, la géographie économique trouve un champ d'application dans l'Aménagement du territoire. Elle facilite la mise en place de politiques d'aménagement du territoire cohérentes dans la mesure où elle permet d'accompagner le développement économique des territoires et de réduire les inégalités. Elle a comme objectifs (entre autres) d'identifier les forces et les acteurs à l'œuvre dans la répartition des activités économiques (accès ressources naturelles, au marché, infrastructures, dispersion et/ou concentration des activités, etc.).

¹⁰ MBOW Lat soucabé, 2017, quand le Sénégal fabrique sa géographie, presse Universitaires de Dakar (PUD), 803 pages.

¹¹ Douglass north, 2005 Processus de développement économique

Ce critère économique semble être le levier actif de l'effervescence et du rayonnement de la ville de Touba. Ici, le secteur tertiaire conjugué à l'économie informelle, aux facilités locales propulse la cité de Touba comme capitale économique du Sénégal de l'intérieur.

- **Le critère statistique**

Le critère statistique traduit ; rassemblement humain sur une surface restreinte ou, autrement dit, des hommes agglomérés en nombre suffisant pour former une forte densité spatiale.

Selon les pays, ce critère est très variable, les comparaisons sont donc impossibles. Ex. France : commune dont la population agglomérée dépasse 2 000 habitants, contre 50 000 hbts au Japon, 5 000 hbts en Autriche, 300 hbts en Islande, 200 hbts et en Suède. Le statut politique des villes varie d'un pays à l'autre.

Au Sénégal, le pays compte un nombre important de localités non comptabilisées dans la trame urbaine officielle et qui pourtant se retrouvent dans les différentes définitions statistiques de la ville. Au Sénégal, est considérée comme ville (Kane, 1989) toute localité dont la population est supérieure ou égale à :

- 10 000 habitants pour le Service de la Statistique (¹²ANSD (ex DPS)) ;
- 5 000 habitants pour le Service de l'Urbanisme et dans laquelle un permis de construire est exigé pour une quelconque mise en valeur ;
- 2 500 habitants pour la Direction de l'Aménagement du Territoire (DAT) au recensement de 1976. Il faut en revanche que cette population soit agglomérée.

Ainsi, cette profusion de critères de définition de la ville crée une véritable confusion sémantique au Sénégal. Cette ambiguïté a été encore embrouillée avec l'acte 3 de la décentralisation qui fait correspondre la population urbaine du Sénégal à celle de l'ensemble des communes, sans toutefois préciser s'il s'agit des communes urbaines ou rurales.

Depuis 2013, le Sénégal compte 540 communes avec le changement de statut des communautés rurales devenues des communes. En effet, au Sénégal le législateur n'a prévu le statut de ville que pour les communes urbaines sur la base de considérations statistiques (seuil démographique). Il faut toutefois noter, qu'il existe dans le monde de nombreux cas de grosses agglomérations paysannes qui ne sont pas des villes. Par exemple, des villages de 10 000 hbts du delta de Tonkin (Chine), de 30 000 hbts en Campanie, avec un record de 70 000 hbts en Hongrie (village de colonisation).

¹² ANSD = Agence nationale de la statistique et de la démographie

Au demeurant, la diversité de seuil statistique sur la ville dans le monde et surtout au Sénégal, pose la question de l'ambiguïté de la notion de ville et de la difficulté de la définir statistiquement.

- **Le critère morphologique :**

La ville est ici considérée comme un instrument privilégié de l'organisation des territoires.

Des cités de l'Arabie et de la Rome antique aux agglomérations modernes, en passant par les villes coloniales, la ville a toujours joué un rôle de premier plan dans la colonisation et l'organisation de l'espace. La distinction entre la *'civitas'* (la ville) et le *'urbs'* (la campagne) dans l'empire romain n'avait rien d'anodin. Elle est en effet, l'expression d'un ordre de pouvoir bâti sur des rapports de domination fondés non seulement sur le statut social, mais aussi sur la situation de résidence (ville ou campagne). La ville est ainsi à la fois élément de domination, facteur de « discrimination spatiale » et instrument de contrôle des espaces situés en dehors d'elle ainsi que de leur contenu. Elle est la manifestation concrète d'une volonté de domination éminemment politique. Comme le soutient Catherine Cocquery-Vidrovitch (1988¹³), « ... toute ville, quelle que soit la société, le lieu et le temps de l'histoire considérés, a toujours et partout constitué un outil de colonisation » (Thiam, 2008).

- **Les critères urbanistiques**

Ils insistent sur la présence dans la localité d'équipements modernes : égouts, eau potable, éclairage électrique, hôpital, poste de police, école, transport en commun, etc. En termes politiques, les localités urbaines sont des concentrateurs de populations, de richesses, de revenus et d'influences. Elles sont le siège des élites sociales. Ces critères sont combinés par les historiens de la ville.

Les critères de taille et de densité démographiques, d'étendue géographique, de durabilité dans le temps et de spécialisation économique dans les activités non agricoles se joignent à la présence de structures politiques centralisées et au rayonnement géographique de leur influence pour guider la classification des localités urbaines néolithiques (Huot, 1970) cité par Taubin (2009).

¹³ Catherine Cocquery-Vidrovitch (1988) *Processus d'Urbanisation en Afrique*, Harmattan, 1988. 2 volumes. Pp. 135; pp.

- **Le critère sociologique**

Sur le plan sociologique, la ville est un espace construit, perçu et vécu ; il s'y définit un genre de vie qui répond à des critères établis par les sociétés urbaines elles-mêmes. La ville est bien un système socioculturel et sensoriel, un système spatial relationnel entre des êtres humains qui établissent des rapports individuels ou collectifs dans le cadre d'un mode de vie que l'on va définir comme « urbain » (loisirs, spectacles, transports...).

C'est le lieu de l'interaction et de la régulation sociale. En outre la ville est un espace vécu qui suppose de la part des citadins ou des urbains (les habitants des villes) des comportements, des pratiques sociales spécifiques, des rythmes et un mode de vie particulier. Ainsi, la ville abrite des citadins, des gens qui ne travaillent pas la terre. Cette notion a beaucoup évolué avec la société ; les citadins vivants, très souvent, à la campagne, c'est-à-dire dans un milieu rural. Il faut considérer, socialement, que l'homme utilise et façonne la ville et réciproquement. Le cadre urbain, l'ambiance urbaine influent sur les habitants. C'est ce qui sert de transition sur l'analyse des phénomènes de ségrégation, les sociabilités urbaines, les formes de coexistence en milieu urbain, la notion de quartier/villages ou encore les déterminants des choix résidentiels (Yves Grafmeyer, Jean-Yves Authier, 2019).¹⁴

En effet, l'aspect sociologique reste un déterminant incontournable des villes du sud. Il est très important d'en parler ici car les perceptions, les comportements et le mode vie sont des éléments de différenciation de taille pour le cas de Touba notamment.

- **Subtilités sémantiques sur les concepts ville/commune au Sénégal**

Commune et ville : entre subtilité sémantique et confusion géographique. En effet, la définition du phénomène urbain diffère selon les pays ou les institutions. Différentes approches sont utilisées : politico-administrative, morphologique ou fonctionnelle. La définition choisie influence les statistiques urbaines comme le nombre de villes, la population urbaine ou la densité de population. L'hétérogénéité des définitions ne permet pas la comparaison des statistiques urbaines entre pays (OCDE, 2020).

- **Distinguer la Commune de la ville**

La nécessité de distinguer ce qu'est une ville de ce qui ne l'est pas est une préoccupation des organismes statistiques depuis qu'ils existent. Mais quelles que soient les spécifications utilisées, la ville ne semble guère pouvoir se définir et se délimiter statistiquement par des

¹⁴ Yves Grafmeyer, Jean-Yves Authier, Pour la sociologie urbaine, Lyon, Presses universitaires de Lyon, coll. « Sociologie urbaine », 2019, 272p., ISBN : 9782729709495

critères immuables (Paulus, 2004). Des définitions officielles de la ville utilisée à travers le monde, isolent quatre familles de critères qui spécifient l'espace urbain :

- le dépassement d'un certain seuil de population dans une localité (seuils par ailleurs très variables d'un pays à l'autre : 200 habitants en Scandinavie et 50 000 au Japon) ;
- la spécificité des activités exercées par les citadins, activités économiques considérées comme productrices de formes spécifiques de peuplement. L'agriculture est alors considérée comme la marque du monde rural, les commerces, services et industries, celle des villes. Le critère consiste le plus souvent à mesurer le poids de la population agricole ;
- la présence de fonctions spécifiquement urbaines comme certains services ou équipements (réseaux techniques, routes asphaltées...) ;
- des spécifications démographiques, très communes, comme la densité, ou plus originales, comme le taux de masculinité (qui n'a guère de sens dans les pays vieillissants et anciennement urbanisés). En effet, en France, on s'accorde sur des attributs qui tendent à définir la ville comme une concentration spatiale d'habitants, dépassant une certaine taille et formant dans le paysage une forme distincte par ses constructions (Paulus, 2004).

- **La notion de commune**

Selon le Code Général des Collectivités Locales (2013), la commune est définie comme une collectivité locale, personne morale de droit public. Elle regroupe les habitants du périmètre d'une même localité composée de quartiers et/ou de villages unis par une solidarité résultant du voisinage, désireux de traiter de leurs propres intérêts et capables de trouver les ressources nécessaires à une action qui leur soit particulière au sein de la communauté nationale et dans le sens des intérêts de la nation. Les quartiers et les villages constituent les cellules administratives de base dont le statut est déterminé par décret.

Le conseil municipal par ses délibérations, le maire par ses décisions, par l'instruction des affaires et l'exécution des délibérations, concourent à l'administration de la commune (CGCL¹⁵, 2013). De plus, au Sénégal, dans le Code Général des Collectivités Locales, en son article 72, précise : « La commune est créée par décret, lequel détermine le nom de la commune, en situe le chef-lieu et en fixe le périmètre ». L'article 73 ajoute : « Ne peuvent être constituées en communes que les localités ayant un développement suffisant pour pouvoir disposer des ressources propres nécessaires à l'équilibre de leur budget ».

¹⁵ Code Général des Collectivités Locales

Aucune commune ne peut être instituée qui ne comprenne une population totale d'au moins mille habitants, L'article 77 du Code des collectivités locales définit la Commune comme une collectivité locale, personne morale de droit public jouissant de l'autonomie financière¹⁶. Elle se reconnaît par le regroupement autour d'une même localité des habitants :

- unis par une solidarité résultant du voisinage ;
- désireux de traiter de leurs propres intérêts ;
- capables de trouver des ressources à une action qui leur soit particulière au sein de la communauté nationale et dans le sens des intérêts de la Nation.

La Commune est créée par décret et peut être dissoute dans les mêmes formes sous réserve des limites imposées par la loi.

Pour la création d'une Commune, deux conditions doivent au moins être remplies :

- elle doit disposer de ressources propres nécessaires à l'équilibre de son budget ;
- elle doit disposer d'une taille de population groupée au moins égale ou supérieure à 1000 habitants.

- **La complexité autour du concept de Ville**

Il est frappant de constater l'abondance du vocabulaire urbain qui renvoie aux sciences du vivant. Le centre de la ville, là où réside l'essentiel des moteurs de la vie urbaine, est souvent appelé le cœur. On parle de grandes artères pour les avenues et boulevards... Le contenu urbain est mobile, dynamique : les citoyens se déplacent et échangent ; l'espace est structuré par les flux de personnes, de biens, d'informations, de capitaux ; la valeur des espaces change, ne serait-ce qu'à travers leur valeur foncière ; la fonction des espaces peut aussi changer de nature. Sa définition est donc multidimensionnelle et celle retenue par chaque auteur dépend de ses objectifs et de la dimension privilégiée. Des critères administratifs, démographiques, urbanistiques et économiques se combinent pour donner une grande variété de définitions nationales de la ville. Toutefois, l'on s'accorde à considérer que la ville se distingue de la campagne par le caractère « aggloméré » de sa population. Mais, à partir de quelle taille de population une "agglomération" mérite-t-elle le qualificatif de ville.

La comparaison entre États demeure difficile. On a dénombré 25 définitions différentes dans 38 pays en fonctions de critère fondés sur :

¹⁶ La Commune, Comme le souligne Martin Mayer et Gaoussou Diba cité par Badiane 2004

- des seuils démographiques (2 000 habitants « agglomérés » en Angola, au Liberia a Gabon, plus de 5 000 au Soudan, au Ghana, au Zambie, plus de 10 000 au Sénégal par exemple) ;
- tantôt sur des attributs administratifs (localités érigées en commune ou désignées comme ville au Bostwana) ;
- sur des combinaisons des deux ou encore sur des structures de population active et de subtils libellés : en RDC, ont été définies comme villes les agglomérations mixtes qui sont considérées comme urbaines en raison de leur type d'activité économiques mais qui par leurs dimensions sont en fait rurales (Dubresson, 2011).

De plus en plus, des débats se font sur la problématique de la ville. Par exemple pour Eric Lanin (2007) “ la notion de ville est définitivement obsolète”. Le géographe Jacques Lévy (2008) a proposé, un toilettage conceptuel en substituant la notion d'urbanité, qui repose sur le binôme densité + diversité, à celle d'urbain. L'urbanité renvoie à ce qui fait l'urbain. Le quartier dans lequel on vit est-il agréable ? L'offre de transports en commun est-elle suffisante ? Ai-je de bonnes relations avec mes voisins ? L'école pour mes enfants se trouve-t-elle à proximité ? Ai-je une chance d'y trouver du travail ? Voilà le genre de questions que se pose le géographe dans une démarche d'analyse d'un « espace vécu ». Alors, il est vrai que la géographie urbaine semble submergée par une profusion terminologique. C'est sans doute le reflet de la complexité de cet objet d'étude et de la grande diversité du phénomène.

La ville est donc l'horizon (ou l'étape ultime) de tout processus d'urbanisation, processus étroitement lié à certains facteurs qui déterminent la fonction (ou le type) de ville. En tant que finalité du processus d'urbanisation, la ville n'a pas eu de définition unique dans la littérature et à travers le temps.

En définitive, à la lumière de notre analyse des contenus des concepts de ville et commune dans la littérature, nous caractérisons la ville comme un espace géographique, un espace de pouvoir qui cristallise en permanence des d'intérêts politiques, économiques, socioculturels, etc., quelles que soit sa structure territoriale, démographique, sa morphologie, son peuplement, entre autres. Autrement dit, tout lieu, toute localité générant, produisant une certaine attraction multiforme et multi-scalaire dans le temps et dans l'espace (poids démographique important, forte activité économique, un bon ratio d'infrastructures, pouvoir politique et religieux, ...) peut avoir le statut de ville. Par cette définition nous levons les discriminations et glissements sémantiques ayant créé un flou conceptuel autour de la ville au Sénégal.

Aujourd'hui, au Sénégal, un grand débat sur la suppression des villes occupe les acteurs politiques, la société civile, les chercheurs, etc.

En fait, l'article premier du Code général des collectivités territoriales du Sénégal stipule qu'« il n'y a que deux entités de collectivité territoriale : la commune et le département. Sur cette base la ville est menacée de disparition, d'où les propos du ministre¹⁷ en charge des collectivités territoriales et, de surcroît, porte-parole du gouvernement, maire de Sangalkam: « *La ville n'a pas sa raison d'être et s'il n'y a plus de ville, il n'y aura plus de maire de ville* ».

- **L'étalement urbain**

Développement dispersé à l'extérieur des centres urbains et des villages le long des routes et en milieu rural. On dit également urbanisation diffuse. L'expression vient des États-Unis (urban sprawl). Le terme étalement urbain a généralement un sens péjoratif. Pour certains, l'étalement suburbain est un aménagement irresponsable et mal planifié qui détruit les espaces verts et augmente la circulation et la pollution de l'air.

Il est critiqué dans une optique de développement durable. En fait, la diminution des densités donne aux ménages et aux individus plus d'espace en termes de mètres carrés ; il a pour conséquence l'extension de l'urbanisation sur des terres rurales. Au total, les caractéristiques principales en sont :

- la consommation abusive du sol ;
- les densités faibles en moyenne, comparées aux centres plus anciens ;
- la dépendance à l'automobile ;
- la fragmentation des espaces libres, les grandes séparations spatiales entre les zones urbanisées, un paysage de dispersion ;
- la séparation des usages en aires distinctes et isolées les unes des autres ;
- les immeubles commerciaux sur un seul niveau, répétitifs, entourés d'hectares de parkings ;
- la carence d'espaces publics et des centres communautaires.

- **Forme urbaine**

La notion de « forme urbaine » est employée régulièrement par les urbanistes, architectes, géographes et sociologues urbains. Elle présente un spectre de significations extrêmement large. Le terme forme urbaine, désigne les conformations spatiales de la ville, dont l'analyse morphologique a dégagé les éléments (parcelle, immeuble, îlot, rue, place, ...) et leur système d'articulation, selon des dispositions et des rapports régulés par le mode de production spécifique à son contexte.

¹⁷ Propos recueillis lors d'un entretien du ministre sur I-radio le 24/12/2020

Autrement dit, la forme urbaine (l'environnement bâti) est le produit de l'articulation des aménagements effectués à différentes échelles (agglomération, quartier, rue et bâtiment) en lien avec l'occupation humaine du territoire. La forme urbaine se reflète dans les modes de vie qu'elle génère et est caractérisée par les éléments suivants :

- le tissu urbain, qui englobe les voies, les îlots, les parcelles;
- le cadre bâti, qui se définit grâce à l'implantation, au gabarit et à la volumétrie des bâtiments;
- la densité et la compacité;
- la façon dont sont distribués les activités et les équipements;
- et enfin, les autres réseaux qui s'ajoutent au réseau viaire.

- **La gouvernance**

La gouvernance pour Calame (2008)¹⁸, « c'est la capacité des sociétés humaines à se doter de systèmes de représentation d'institutions, de processus, de corps sociaux, pour se gérer elles-mêmes dans un mouvement volontaire ». Ce concept n'a pas un sens précis ou consensuel. C'est l'ensemble des règles et des processus collectifs, formalisés ou non, par lequel les acteurs concernés participent à la décision et à la mise en œuvre des actions publiques.

Ces règles et ces processus, comme les décisions qui en découlent, sont le résultat d'une collaboration féconde entre les multiples acteurs impliqués. Cette négociation, en plus d'orienter les décisions et les actions, facilite le partage de la responsabilité entre l'ensemble des acteurs impliqués, possédant chacun une certaine forme de pouvoir. En résumé, la gouvernance implique une éthique de la gestion plus ouverte, décentrée, collaborative, conduisant à l'intervention d'une pluralité d'acteurs. La gouvernance suppose ainsi une « bonne gouvernance » et, inversement, une « mauvaise gouvernance ». À la limite, le terme peut être utilisé pour définir non seulement des rapports entre deux ou plusieurs acteurs, mais aussi une culture organisationnelle.

Par ailleurs, la Banque mondiale, dans *Managing development : the governance dimension* (1991), donne une définition modernisée et surtout plus conforme à ses objectifs : la gouvernance est « la manière dont le pouvoir est exercé dans la gestion des ressources économiques et sociales d'un pays en vue du développement » (Osmont, 1998¹⁹).

¹⁸ Pierre CALAME, 2008, « L'économie urbaine au XXIe siècle : pour une gouvernance urbaine stratégique », *Annales des Mines - Réalités industrielles* 2008/1 (Février 2008), p. 70-74. DOI 10.3917/rindu.081.0070.

¹⁹ Osmont Annick. 1998, La «gouvernance» : concept mou, politique ferme. In: *Les Annales de la recherche urbaine*, N°80-81, 1998. Gouvernances. pp. 19-26
https://www.persee.fr/doc/aru_0180930x_1998_num_80_1_2193, (fichier pdf généré le 23/04/2018).

Plus on se rapproche de la formulation d'un nouveau modèle d'action, plus la définition tente d'exprimer un concept opératoire. On peut ici retenir celle de R. Charlick (*senior governance expert* pour « *Africa bureau democracy and governance project* » de l'USAID, texte de 1991 intitulé *Governance working paper*) : « La gouvernance est la gestion impartiale, transparente, des affaires publiques, à travers la création d'un système de règles acceptées comme constituant l'autorité légitime, dans le but de promouvoir et de valoriser des valeurs sociétales visées par les individus et les groupes ». A peu de choses près, il s'agit d'un modèle idéal de démocratie, qui ne dit pas son nom. L'objectif est d'appliquer au corps social des pays en développement le modèle de la « *corporate governance* » (*op.cit*).

Pour Touba, la vie socio-économique se transforme, de même que les paysages se diversifient et se complexifient dans le monde. Le fait religieux est un des moteurs de ces mutations. Il participe à la production, à la structuration, à l'animation et à la gouvernance des espaces, principalement des villes. En Afrique, la visibilité religieuse est d'autant plus grande que les villes du continent sont généralement caractérisées par une diversité religieuse du fait des nombreux apports culturels (Timera et al, 2016).

L'urbanisation constitue, en particulier depuis le début du XXe siècle, l'un des processus de transformation sociale les plus déterminants (Yankson et Bertrand, 2007). La ville rime, de par le monde, avec modernisation, développement économique, progrès social et innovation culturelle. Toutefois, la nature du développement urbain, particulièrement en Afrique subsaharienne dont Touba, demeure une ambiguïté problématique, entrave sérieuse à la productivité des villes et plombe de ce fait, leur capacité à remplir le rôle qui leur revient dans le chantier du développement national.

- **Le concept de bonne gouvernance**

La bonne gouvernance, est un concept normatif qui intervient comme modèle de gestion publique lancé par la Banque mondiale, dès 1989 et se résumant d'abord, aux notions réductrices de gestion efficace et services publics performants, comme gages de réussite pour le développement économique et social. L'agence onusienne des villes, UN-Habitat, a lancé une campagne de gouvernance urbaine, dès 2000, dans divers pays, pour renforcer les capacités des gouvernements locaux et faire évoluer les mentalités, comportements, valeurs et méthodes de travail. Elle a défini sept critères de bonne gouvernance urbaine : durabilité, décentralisation, équité, efficacité, transparence et responsabilité, engagement civique et citoyenneté, et sécurité.

Enjeu majeur dans le cadre de l'aide internationale, la gouvernance apparaît à la fois comme notion controversée parce que porteuse d'ingérence et de conditionnalités, et comme notion-clé pour la réduction de la pauvreté et l'accompagnement de la durabilité. Ainsi la durabilité urbaine se joue dans quatre dimensions de gouvernance :

- la **démocratie participative** qui donne accès à l'ensemble des droits humains pour que chacun puisse construire sa relation au monde ;
- la **responsabilité individuelle et collective** qui implique une symétrie entre droits et devoirs ;
- la **solidarité** à la fois dans le temps entre les générations présentes et futures, et dans l'espace entre le nord et le Sud, l'Est et l'ouest ;
- l'**identité** qui donne sens à la vie individuelle et collective à travers la réappropriation des lieux de vie et leur mémoire.
- **Hiérarchie urbaine**

Elle définit le classement des villes selon les critères de tailles (nombre d'habitants) et de fonction (quantité, rareté, variété, des biens et des services offerts).

Au Sénégal, cette hiérarchie a connu des changements dans le temps comme dans l'espace en fonction des événements. Aujourd'hui la configuration urbaine, selon le PNAT 2015 met Dakar en tête suivi de Touba (qui a chipé la place à Thies), Thiés, Kaolack...

- **Périurbain/périurbanisation**

C'est l'urbanisation autour de la ville, plus ou moins synonyme de banlieue. Les limites avec l'espace rural sont souvent difficiles à tracer. Au terme de périurbanisation, devenu parfois ambigu, on peut préférer celui d'étalement urbain qui traduit la densification d'espaces situés autour du cœur de la ville ou de l'agglomération. Cet étalement urbain se mesure dans la couronne périurbaine ou dans l'extension territoriale de l'aire urbaine entre deux recensements.

- **Ségrégation**

Dans le champ des sciences sociales, la ségrégation désigne tout phénomène évolutif ou tout état de séparation de groupes ethniques ou sociaux. A l'échelle infra-urbaine, urbaine, régionale ou nationale, elle est confirmée ou favorisée éventuellement par la loi (ségrégation d'État), légitimée socialement, et qui conduit à la formation d'aires ségréguées, de territoires hétérogènes et d'espaces-frontières. En fait, les espaces ségrégués ont une histoire qui s'inscrit généralement dans le long terme conduisant aux gentrifications. Les anciennes villes coloniales, en particulier en Afrique, notamment Touba, offrent aussi la démonstration que ségrégation spatiale et sociale marquent le territoire sur une durée importante.

De plus en plus les marabouts les plus influents, les hommes d'affaires et émigrés restent les plus favorisés dans l'occupation socio-spatiale des meilleurs espaces d'habitat, au détriment des populations démunies. Ces dernières se retirent vers la périphérie.

- **Site**

Touba, ville rêvée, sise dans un espace et domaine climatique assez hostile. Malgré ces contraintes, elle a su émergée. Pour rappel, le site traduit l'emplacement sur lequel se développe une ville. C'est le cadre topographique ou hydrographique de la ville à l'échelle locale (par opposition à la situation qui s'évalue à l'échelle régionale). Généralement, le site révèle en lien avec des fonctions urbaines des atouts et/ou des contraintes.

En effet, un site défensif peut être au début utile et recherché dans une fonction militaire, sécuritaire et se révéler être contraignant en cas de transformations multiformes des fonctions ou des formes urbaines. Dans cette perspective, Touba à l'origine est un site spirituel de convergence religieux. Aujourd'hui, le business multiforme, l'économie informelle semblent surplomber l'aspect religieux.

- **Situation**

C'est la position géographique d'une ville par rapport à des grands ensembles régionaux (routes, voies ferrées, autres voies de communication ; d'où le terme de ''villes-carrefour''). Touba de par son potentiel socioéconomique, l'ampleur du marché *Ocass* et son dynamisme sans précédent demeure une ville carrefour au Sénégal.

- **Tâche urbaine**

C'est un concept urbanistique désignant sur les cartes l'étalement urbain. Cette tâche prend en général un aspect digité le long des voies de communication. Elle est symptomatique du développement périurbain.

- **Urbanité**

C'est ce qui caractérise les mentalités et les comportements urbains. À Touba, cette notion se heurte à une pluralité de préjugés, d'attitude et d'habitudes généralement aux antipodes des agissements urbains codifiés au plan international.

En Afrique, notamment à Touba, les campagnards importent leurs croyances et pratiques rurales en milieux urbains. Cette situation crée une certaine mixité urbaine, seulement inhibe l'esthétique urbaine classique.

- **Zone d'influence**

Elle signifie l'aire géographique dans laquelle la ville exerce ses fonctions. Touba polarise toutes les villes environnantes. Il s'agit de *Mbacké, Dara Djolof, Kael, Darou Mousty* et même le chef-lieu de région à sa voir *Diourbel*.

- **Durabilité urbaine et gouvernance : une alliance évidente**

La durabilité urbaine, récente dans les courants d'urbanisme, est relativement peu théorisée. Elle prend forme dans des expériences pilotes et préfigure d'une nouvelle culture urbanistique qui, pour certains, serait un contre-projet à l'urbanisme technocratique des « Trente Glorieuses » et pour d'autres une forme renouvelée de l'utopie urbaine.

Elle a ses repères fondateurs dans les « Agendas 21 locaux », lancés à Rio, la « Charte d'Aalborg », proclamée à la Conférence de Copenhague en 1994 et le 3^{ème} Forum urbain mondial de Vancouver en 2006 (Lieberherr-Gardiol, 2007).

- **Principes de durabilité urbaine**

Les principes de durabilité urbaine, selon les travaux de Gardiol (2007), s'orientent vers :

- une maîtrise spatiale luttant contre l'étalement urbain et pour une relation équilibrée avec la campagne ;
- la préservation d'espaces naturels dans les agglomérations ;
- un rééquilibrage des transports et le développement d'une mobilité douce ;
- une maîtrise environnementale luttant contre les pollutions et favorisant les économies d'énergie et les matériaux recyclables ;
- la promotion de la diversité fonctionnelle et de la mixité sociale dans les quartiers luttant contre l'exclusion ;
- une participation démocratique des citoyens à la définition de leur environnement et des projets urbains.

Ces principes appliqués à Touba révèlent des faisceaux de leviers à améliorer pour la durabilité de la ville religieuse. Ils soulignent les facteurs principaux orientant une grille de lecture des villes durables : en premier lieu, la complexité de la matière et du vivant, dans la complexité des bâtiments et infrastructures liés aux innombrables acteurs publics et privés, à la multitude des contraintes institutionnelles, à la démultiplication des niveaux de décision. En second lieu, ils montrent l'interdépendance des espaces spécifiques, des fonctions urbaines, des acteurs impliqués, des initiatives locales et des organismes de gestion, sans oublier l'interdépendance ville-campagne sur le territoire, pour assurer une bonne qualité de vie urbaine.

11. Analyse des ressources bibliographiques et documentaires

La littérature sur Touba est abondante et variée. En effet, une pluralité de chercheurs de différentes spécialités utilisant différentes approches méthodologiques se sont intéressés à différentes problématique du développement de cette cité aboutissant de facto, à des résultats parfois mitigés, acceptés, ou discutables... Ceci traduit, l'importance accrue de Touba, sur le plan national, sous régional, voire international. Parmi les disciplines qui se sont le plus intéressées à cette cité, nous avons les littéraires (lettre moderne, sciences religieuses, historiens, philosophes...) qui ont beaucoup écrit sur le soufisme, le *mouridisme*, la spiritualité, les *hassâides*... Ensuite, les économistes, les géographes, les sociologues ont traité des sujets comme l'apport du « *Grand Magal* » de Touba, l'organisation des mourides et l'analyse des apports des migrants mourides, les finances du *mouridisme*, les dynamiques territoriales, la gouvernance urbaine, etc. Quant aux chercheurs en science politique, en droit, les thématiques les plus développées, portent sur la polémique sur le statut de Touba, le poids politique des khalifes, le fonctionnement administratif de la cité, le jeu des acteurs de développement, les rapports ambigus entre l'État et le Khalifat, etc.

L'état de l'art s'articule autour de deux approches. D'une part nous avons fait l'économie des ouvrages généraux qui ont traité de près la problématique des dynamiques urbaines des villes avec une orientation vers les villes du sud. Cette esquisse bibliographique a été sélectif suivant l'acquisition de l'ouvrage, là où les méthodologies utilisées, les disciplines, l'actualisation des données par rapport aux tendances et réalités urbaines actuelles. D'autre part, nous nous sommes appesantis sur les références portant spécifiquement sur la ville de Touba.

En fait, le traitement des dynamiques urbaines est généralement orienté vers l'évolution paradigmatique de la géographie humaine. Depuis des lustres l'étude des dynamiques urbaines a suscité plusieurs recherches, questionnements et analyses.

La géographie urbaine dans sa globalité a pris en charge quasiment l'ensemble des préoccupations relatives aux études urbaines. À cet effet, les précurseurs au Sénégal sont entre autres Assane Seck²⁰, Cheikh BA²¹, Lat Soucabé Mbow²².

Ils sont aujourd'hui renforcés et actualisé par certains auteurs Mamadou Diop, Amadou Diop, Cheikh Samba Wade, Mamadou Mawloud Diakhaté, Mamadou Diongue, Mamadou Timéra,

²⁰ SECK Assane, 1970 : Dakar, métropole africaine, Dakar, IFAN, 516 pages

²¹ Cheikh Bâ : «Un type de conquête pionnière en Haute-Casamance (Sénégal): Madina-Gonasse», Paris, 1964, thèse de

3ème cycle de géographie, 271 p.

²² Lat Soucabé Mbow :

- 1988, Politiques urbaines, gestion et aménagement, CODESRIA, Dakar, 1988, pp. 205-231.

- 2017, quand le Sénégal fabrique sa géographie, presse Universitaires de Dakar (PUD), 803 pages.

Papa Sakho, Mansour Tall, etc. Au plan international, certains auteurs ont attiré notre attention : il s'agit notamment d'Alain Dubresson, Jean Pierre Paulet, Emile le Bris, Jacqueline Beaujeu-Garnier, Becker Charles, Antoine Bailly, Raison Jean-Pierre, Arnaud Jean Luc, Gabriel Wakerman, Bessy-Pietri Pascale, Antoine Yapi Diahou entre autres.

- **La ville et ses dynamiques** (spatiales, démographiques, économiques...) **dans la littérature**

L'analyse des productions géographiques anciennes comme récentes montre que la ville est un thème de réflexion assez intéressant et transversal. S'il fallait faire la liste des travaux de toutes les sciences (économie, sciences juridiques, sciences politiques, économie, lettre et art, sociologie, architecture, urbanisme, géographie...) sur la ville, les dynamiques urbaines, l'étalement spatial, on aboutirait à une litanie qui excéderait de beaucoup le cadre de cette étude. Becker Charles et all., (1994)²³, avait déjà monté les études pionnières sur les villes soudaniennes et des descriptions au tournant du 20^e siècle, au début de la colonisation.

Pour le Sénégal on dispose cependant de travaux anciens mais fragmentaires, sur les comptoirs du commerce européen, en particulier Saint-Louis. Ces études ont été poursuivies, après l'indépendance. Cependant, c'est à partir du milieu du 19^e siècle surtout, que se constitue et se modifie profondément le tissu urbain. De plus, les dynamiques les plus remarquables ont entraîné une extension et un glissement du bassin arachidier vers l'est et le sud, avec une accélération de l'urbanisation, d'où l'apport crucial de l'analyse spatiale pour mieux appréhender le phénomène urbain.

C'est ainsi qu'Arnaud (2008)²⁴ évoque l'importance de l'analyse spatiale pour tous les chercheurs s'intéressant au thème de la ville, qu'ils soient architectes, géographes, anthropologues, sociologues ou historiens.

Jacqueline Beaujeu-Garnier (1997)²⁵ dans son ouvrage analyse les agents moteurs du système de ville en mettant un focus sur l'étroite relation entre le phénomène urbain, le système urbain, les fonctions urbaines, l'extension urbaine, les limites et différenciations de l'espace urbain, entre autres. Il s'y ajoute, le rôle des capitaux, imbrication des phénomènes économiques pesant sur le prix du sol, pouvoir politique, comportement des habitants. Dans cette perspective, Pascale Nédélec (2018)²⁶, revient sur la problématique de l'urbanisation généralisée de la planète. Ses prévisions annoncent près de 70 % de citadins dans le monde, à l'horizon 2050.

²³ Becker Charles, Hamady Bocoum et Mohamed Bodji, 1994 : Réflexions sur les processus d'urbanisation en Afrique de l'ouest à partir d'exemples senegambiens Dakar ORSTOM juin

²⁴ Arnaud. Jean-Luc, 2008, Analyse-spatiale-cartographie-histoire-urbaine, Marseille, Éditions Parenthèses/MMSH, coll. « Parcours méditerranéens », 240 pages.

²⁵ Beaujeu-Garnier Jacqueline 1997, Géographie urbaine, édition Armand Colin, 349 pages.

²⁶ Pascale Nédélec, 2018, géographie urbaine, édition Armand Colin, collection portail, 256 pages.

Il analyse ce processus d'une ampleur inégalée, ses dynamiques et ses conséquences spatiales et sociales, et examine le rôle des villes et de leurs habitants dans les évolutions contemporaines des sociétés. Dans cette vision, Antoine Bailly et al., (2001)²⁷ insiste sur les différents acteurs et leur fonctionnalité. Il s'agit de ceux qui traitent de l'espace, ceux qui se focalisent sur les productions économiques, sociales et culturelles, et les plus spécifiques en géographie, ceux qui abordent le problème des localisations, de la structuration des distributions spatiales et du sens des lieux. D'après ces auteurs, ces trois paradigmes doivent être complétés, pour que la géographie humaine soit vraiment globale, par une mise en perspective de la dynamique qui anime les pratiques humaines. Pour Jean Pierre Paulet (2009)²⁸, l'urbanisation se complexifie sans cesse. De ce fait, il est nécessaire d'expliquer les théories et d'exposer les enjeux récents de l'urbanisation générale. La ville doit être comprise comme un espace vécu dans lequel il faut toujours enrayer la dégradation de l'environnement et réduire les inégalités socio-économiques. D'après Bessy-Pietri Pascale, (2000)²⁹, l'étalement urbain est né au desserrement urbain, processus qui conduit les ménages les moins aisés et les familles à quitter le cœur des villes pour s'installer en périphérie ; ce qui conduit à une saturation progressive des espaces les plus centraux et de l'augmentation des prix du logement.

Il s'y ajoute des modifications de comportements des ménages et des politiques successives d'urbanisation. Les études de cas pratiques de Noukpo Agossou (2011)³⁰, analysent le paradoxe de la très forte croissance spatiale de la ville de Porto-Novo, qui est en rupture avec ses croissances démographique et économique, extrêmement faibles. Les raisons du déclin relatif de cette capitale (et donc de ses croissances démographique et économique molles, cette dernière dominée par les activités informelles) sont présentées : transfert de toutes les institutions politiques, construction des grandes infrastructures économiques (port, aéroport, banques, assurances...) déménagement des maisons de commerce avec leurs sièges sociaux, à Cotonou.

²⁷ Antoine Bailly, Angelo Barampama, Hubert Béguin, Robert Chapuis, Paul Claval, Micheline Cosinschi, André Dauphiné, Bernard Debarbieux, Robert Ferras, Yves Guermond, Charles Hussy, Rodolphe de Koninck, Bertrand Lévy, Daniel Noin, Henri Nonn, Henri Picheral, Giuseppe Pini, Jean-Bernard Racine, Claude Raffestin, Renato Scariatti, Jules Wilmet. (2001), Les concepts de la géographie humaine 5^{ème} édition, ARMAND COLIN PARIS 336 Pages.

²⁸ Jean-Pierre Paulet, 2011, manuel de géographie urbaine, 3^{ème} édition, Armand colin, 350 pages.

²⁹ Bessy-Pietri Pascale. 2000, Les formes récentes de la croissance urbaine. revue Economie et Statistique , pp. 35-52.

³⁰ Noukpo Agossou, 2011, Paradoxes de l'étalement urbain à Porto-Novo: dynamique démographique et économique vs dynamique foncière Dans Les Cahiers d'Outre-Mer 2011/4 (n° 256), pages 467 à 484

Au titre des facteurs de l'étalement urbain, mentionnons le niveau de vie relativement élevé de certaines catégories sociales de la population (commerçants yoruba et hommes d'affaires), la « faim du foncier » considéré comme un placement sûr, ce qui engendre la spéculation foncière, le dépeuplement de l'ancien noyau urbain au profit des nouveaux quartiers.

Dans ce sillage, Anne-lise Humain-lamoure et Antoine Laporte, (2017) ont cherché à partir d'exemples variés et d'études de cas choisies sur différents continents, à présenter de manière claire et synthétique les notions fondamentales pour comprendre le fait urbain et appréhender les villes dans leur complexité et leur diversité. Les notions de ville, d'urbanisation leurs relations et modes d'organisation, les enjeux et impacts ont balisé leurs analyses. Les villes sont ici abordées à toutes les échelles (dynamiques d'urbanisation, relations inter-urbaines) et à travers les dynamiques intra-urbaines (acteurs et gouvernance, formes de territorialisation, facteurs des disparités socio-spatiales voire de ségrégation).

Dans ce sens, Maurice catin, et Christophe van Huhel (2008), la relation entre développement économique et urbanisation a fait l'objet de nombreux travaux théoriques et empiriques dont les résultats sont souvent contrastés. Ils montrent que le taux d'urbanisation et la primatie urbaine tendent à suivre, sous le jeu de certaines forces économiques, des trajectoires particulières au cours des différentes étapes de développement d'un pays.

En contrepoint, ils discutent également de l'impact spécifique de l'ouverture internationale sur la concentration urbaine. Pour Said belguidoum et najet Mouaziz³¹, l'urbain informel semble a priori couvrir une même réalité : des pratiques exercées en marge d'une réglementation et s'opposant à la production « moderne » de la ville.

Souvent les études urbaines portant sur les villes algériennes constatent les distorsions existantes entre les règles et les pratiques, opposant parfois de manière incantatoire la ville voulue et la ville vécue et dénonçant l'impuissance de l'État à contrôler un urbanisme, cause de fléaux sociaux. Dès lors, l'informel urbain est saisi dans son évolution, ses manifestations, ses champs d'action et l'identité de ses acteurs.

Dans l'étude de relation ville/religion, Jeanne-Françoise Vincent, Daniel Dory et Raymond Verdier (1999), se sont fixés pour objet de croiser religion et territoire. En fait, dans leurs démarches c'est l'approche territoriale des faits religieux qui doit permettre de poser les problèmes et les perspectives de l'éventuelle confrontation entre religion et territoire. Dans ce sillage, l'espace s'ordonne autour des lieux chargés de sens qui structurent le territoire et tissent une « géographie de l'invisible », « géographie du spirituel ».

³¹ Said belguidoum et najet Mouaziz, L'urbain informel et les paradoxes de la ville algérienne : politiques urbaines et légitimité sociale, 2013, dans [Espaces et sociétés 2010/3 \(n° 143\)](#), pages 101 à 116)

Dubresson Alain et Raison Jean-Pierre (2003), privilégient une géographie qui étudie les changements, les mutations et les dynamiques spatiales résultant des transformations sociopolitiques et économiques en cours sur le continent noir, la géographie d'une Afrique en crise sans doute mais, dont les habitants plient mais ne rompent pas, malgré les enchevêtrements de crises multiples. Dans cet ordre d'idée, Piga Adriana, (2003)³², traite de l'islam et la ville, deux sujets étroitement liés. Dans les pays considérés où l'expansion urbaine et le renouveau de l'islam ont été spectaculaires (Mauritanie, Mali, Sénégal, Côte-d'Ivoire et Nigeria du Nord). Dans ce recueil, il faut se défier de l'effet d'imposition de catégories trop simples : l'islam ouest-africain, en particulier, ne se présente nullement comme un ensemble monolithique, et c'est, au contraire, la tension entre soufisme et radicalisme qui caractérise la dynamique urbaine.

- **La dynamique urbaine de Touba dans la littérature**

La première démarche de tout chercheur, écrit JOLY. F (2001) « consiste à faire un inventaire complet des connaissances déjà réunies sur le sujet et sur l'espace à étudier pour éviter en effet de refaire un travail déjà accompli par d'autres. Pourtant cet inventaire se doit d'être critique : certains ouvrages sont insuffisants ou dépassés (...).

Il peut même aboutir à un constat de carence ». C'est pourquoi, nous avons fait une synthèse des travaux relatifs à la géographie urbaine de Touba et un inventaire de l'essentiel de ce qui a été fait sur le sujet. Il s'agit de manière synthétique de faire l'état de lieu de la littérature sur Touba avec comme point d'encrage les dynamiques urbaines (étalement spatial, mobilité, gouvernance urbaine, aménagement, ...).

À cet effet, l'économie des travaux de Cheikh Guéye (2000³³, 2002³⁴ 2007³⁵) sur la ville de Touba nous a éclairé sur la complexité de la ville de Touba.

De précieuses données, une véritable mine d'information a été obtenue par l'exploitation de ces recherches garnies de statistique sur Touba, de son mode d'organisation, de sa géographie locale, etc.

³² PIGA Adrianna (Dir), 2003. Islam et villes en Afrique au sud du Sahara : entre soufisme et fondamentalisme. Paris, Karthala, Collection Hommes et sociétés, 417 p.

³³ GUEYE Cheikh, 2000, Onirisme et territorialisation : Touba, enveloppe et produit d'une confrérie en mutation, Novembre, 41 pages.

³⁴ GUEYE Cheikh, 2002, Touba la capitale des mourides, Karthala, 545 pages.

³⁵ GUEYE Cheikh, 2007. « Entre frontières économiques et frontières religieuses : le café Touba recompose le territoire mouride ». In Piermay J-L et Sarr C. (eds.), La ville sénégalaise : une invention aux frontières du monde. Karthala, Paris, pp. 137-151.

À ce titre, il a décrit le processus de Touba, sa genèse, ses caractéristiques, ses mutations, son évolution, son dynamisme économique, la philosophie du mouride, la succession des khalifes, le dynamisme spirituel, spatial, etc. Il a également présenté des supports cartographiques de l'organisation spatiale et de l'évolution de la cité de Touba.

Dans cet ordre d'idée l'exploitation de la thèse d'Ousmane THIAM (2008) intitulé « *Axe Dakar-Touba : analyse spatiale d'un corridor urbain émergent* », et la thèse de Djib FAYE (2014)³⁶, viennent conforter nos appréhensions sur la dynamique croissante de la ville de Touba surtout par rapport aux autres localités du pays, notamment celles de l'axe Dakar -Touba (pour THIAM) et Saint-Louis-Thiès et Touba (pour Faye). Ces deux auteurs posent la question de l'urbanisation en Afrique occidentale (en général) et au Sénégal (en particulier) en accordant une place particulière aux changements récents. Le ralentissement de la croissance démographique dans les grandes villes, l'émergence de pôles secondaires, l'affirmation du processus de transition urbaine démarré à partir des années 1970 et la réorientation géographique des flux migratoires en sont les points majeurs. Ces travaux nous ont beaucoup renseignés sur la mobilité, le transport, l'étalement à travers une méthodologie intéressante et une nette mise en exergue du poids exceptionnel de Touba.

TIMERA et al., (2016), notent, à l'échelle du territoire national (Sénégal), une effervescence religieuse dans les villes à travers notamment l'expansion des confréries, l'apparition et le développement de nouveaux mouvements religieux (*Ibadourahmane, Thiantacoune, Yalla-yalla*) et l'imbrication de plus en plus forte du religieux dans la sphère politique nationale et/ou locale (clientélisme, élites politico-religieux, projet de gouvernance religieuse, etc.). Cette position de recherche ouvre des problématiques qui ambitionnent de mettre en lumière la manière dont le fait religieux transforme la ville en territoires de la religion.

De plus, l'étude du fait religieux dans le contexte de décentralisation pourrait être un élément de redéfinition voire de reformulation de la gouvernance urbaine.

Les recherches sur cette question seraient aussi l'occasion, sinon de rattraper, du moins de réduire le retard du regard géographique sur cette problématique au Sénégal.

Mountaga DIAGNE (2011)³⁷ quant à lui, fait une analyse du politique, basée sur des référents sociaux, symboliques et religieux en montrant la diversité des formes de la gouvernance au Sénégal.

³⁶ FAYE Djib, 2014, Urbanisation et dynamique des transports "informels" et des mobilités dans les villes secondaires sénégalaises : les cas de Touba, Thiès et Saint Louis

³⁷ DIAGNE Mountaga, 2011, pouvoir politique et espaces religieux au Sénégal : la gouvernance locale à Touba, Cambérène et Médina baye, Doctorat en science politique, université du Québec à Montréal, 323 pages

Pour ce faire, il a ciblé trois communautés (les *Mourides*, les *Tidjanes-Niassènes* et les *Layennes*) et trois espaces religieux (*Touba*, *Médina Baye* et *Cambérène*) au Sénégal, en observant les interactions entre divers acteurs (représentants de l'État, élus locaux, chefferies religieuses, responsables communautaires, etc.) qui génèrent du capital social et symbolique pour assurer la gouvernance. Cette situation permet de mieux voir que Touba se construit comme un lieu de pouvoir, où l'organisation territoriale détermine la gouvernance. Il décrit le capital symbolique de Touba, détenu par les chefs religieux, puis le capital social du Khalife et de sa famille, qui se caractérise par les projets locaux de développement. Ce qui permettra d'aborder les processus de socialisation politique, lesquels assurent la gouvernance locale, à travers la sacralisation du rituel. La politique d'occupation de l'espace s'enracine dans la volonté d'universaliser le message de Cheikh Ahmadou BAMBA. Pour Sophie BAVA³⁸ (2001, 2003), si l'économique et le religieux sont intimement liés dans le *mouridisme*, on ne peut dire cependant lequel est au service de l'autre. Aujourd'hui, ces migrants mourides sont mondialement implantés.

Certains d'entre eux ont initié une organisation commerciale transnationale s'appuyant en partie sur leur réseau confrérique qu'ils transportent dans chaque ville de migration, en créant notamment des *Dahiras*. En migration, des pratiques religieuses se construisent, se recomposent en réadaptant les messages originels du fondateur comme cette contribution veut en rendre compte. Ces dix dernières années, le commerçant mouride est devenu une des figures sociologiques du transmigrant capable d'articuler places marchandes et lieux de vie transnationaux. Tout comme le réseau familial et villageois peut guider les choix des migrants, les *taalibés* (disciples vénérant un guide religieux) orientent parfois leur entreprise au gré des routes religieuses en partant en quête de *baraka*³⁹ lors des événements religieux. La recherche de *baraka est* un moteur pour le *taalibé* migrant qui veut réussir dans ses affaires.

En quelques années et en se délocalisant, le *mouridisme* est passé d'un ordre du travail et d'une entreprise religieuse communautaire à une éthique de la réussite économique inscrite dans des parcours religieux et une recherche spirituelle plus individualisée sans coupure avec la matrice qu'est Touba.

³⁸ Sophie BAVA :

- 2003 : De la « baraka aux affaires » : ethos économique-religieux et transnationalité chez les migrants sénégalais mourides.
- 2001 : Bava S et Guèye C, 2001, « Le grand magal de Touba. Exil prophétique, migration et pèlerinage au sein du mouridisme », *Social Compass*,

³⁹ Baraka = gratification dans les deux mondes

- **La contribution de la thèse**

En définitive, l'économie de la bibliographie résume la géographie urbaine dans sa globalité et les villes secondaires, notamment le cas de Touba. L'originalité de notre étude sur les dynamiques spatiales actuelles et le modèle de gouvernance de Touba réside en partie sur la forte utilisation de la géomatique (en tant qu'outil de mesure, suivi et orientation du phénomène de l'étalement). Cette approche dissipe tous les hiatus sur la consommation d'espace à Touba. De plus une quantification réelle du foncier est obtenue ce qui a permis d'identifier les enjeux de l'étalement, de caractériser les conséquences et de dégager des perspectives et recommandations. Cette étude, intitulée : « **La dynamique spatiale de 1930 à 2020 et la gouvernance urbaine de la "ville" de Touba** » a pour autre avantage de traiter du statut administratif de Touba (ville, commune, village, etc.). En effet, la majorité des travaux antérieurs sur Touba le traitaient dans son statut de communauté rurale (de gros village). Cette situation a évolué depuis l'avènement de la communalisation intégrale de l'acte 3 en 2013. Aujourd'hui, le statut de « ville » officielle impose une pluralité de prérequis, une batterie de mesures relatives à la gouvernance urbaine et qui sont quasiment absente et/ou inadaptées au statut religieux de Touba.

Il s'y ajoute l'ambiguïté sur le rôle des acteurs de développement, le jeu et l'enjeu des pouvoirs entre le pouvoir religieux et le pouvoir étatique. Ainsi la question de la durabilité du modèle actuel de gouvernance urbaine en crise est globalement posée. Cette crise appelle à un changement de paradigme dans le modèle de gouvernance qui passera nécessairement par de nouvelles formes d'interventions des différents acteurs impliqués dans la gouvernance de la ville, et une redistribution des rôles et des responsabilités pour assurer un développement urbain efficient.

**PREMIÈRE PARTIE : ANALYSE DE L'URBANISATION ET
CARACTÉRISATION DE LA VILLE DE TOUBA**

Introduction partielle

La localisation demeure un facteur primordial mais son intérêt est relatif et varie en fonction des époques et les techniques. Aujourd'hui une bonne position, sur un axe important, un carrefour, un nœud de communication, demeure essentiel pour le développement d'un établissement humain : c'est pour cette raison que les littoraux sont convoités. « Ils sont des pôles stratégiques, économiques et culturels, et l'urbanisation rapide des rivages devient le caractère dominant de la mondialisation » (Paulet, 2009). Nonobstant ce fait, la ville de Touba se distingue de par sa situation géographique, en tant que principale agglomération de l'intérieur du Sénégal et deuxième ville⁴⁰ du pays. Dans cette perspective, la première partie de notre travail, conformément à notre objectif spécifique premier, sera une présentation de notre domaine d'étude en insistant notamment sur ses principales caractéristiques physiques et anthropiques qui peuvent aider à mieux comprendre la problématique de la dynamique spatiale ainsi que les facteurs de croissance urbaine de cette localité. Pour cela, nous allons d'abord ressortir les principales fonctions de la ville afin de mieux cerner l'importance de la fonction religieuse dans la ville et les mutations qui y sont en cours. Ensuite, nous identifierons les caractéristiques géo-climatiques, du milieu et sociodémographiques des habitants de la ville ainsi que les principaux secteurs d'activités.

⁴⁰ Toutefois en considérant les villes comme étant des communes, Touba devient alors la plus grande commune ville du Sénégal

CHAPITRE 01 : TOUBA, CARACTÉRISATION D'UN ESPACE GÉOGRAPHIQUE « MOURIDE »

I. Site et Situation de la ville de Touba

1.1.Site de la ville de Touba

Située dans les profondeurs du *Baol*, la ville de Touba semble être née pour corriger le déséquilibre dans l'occupation spatiale de notre pays. Essentiellement tournée vers la côte, l'armature urbaine sénégalaise est caractérisée par la macrocéphalie de la capitale qui concentre 25 % de la population nationale sur 0,3 % de la superficie de notre pays. Cette ville secondaire présente la particularité de ne pas naître de la volonté des autorités coloniales. Son envergure est intimement liée à la fonction religieuse prépondérante qui sous-tend sa création. Son aura dépassé les frontières nationales. La commune de Touba Mosquée est située dans l'arrondissement de *Ndame* (département de Mbacké, Région de Diourbel). Elle est géographiquement limitée :

- au Nord par l'arrondissement de *Darou Mousty* ;
- au Sud par l'arrondissement de *Kaël* ;
- à l'Est par l'arrondissement de *Saggatta Djoloff* ;
- à l'Ouest par un ensemble de communautés rurales que sont celles de *Touba Fall* et *Dalla Ngabou*.

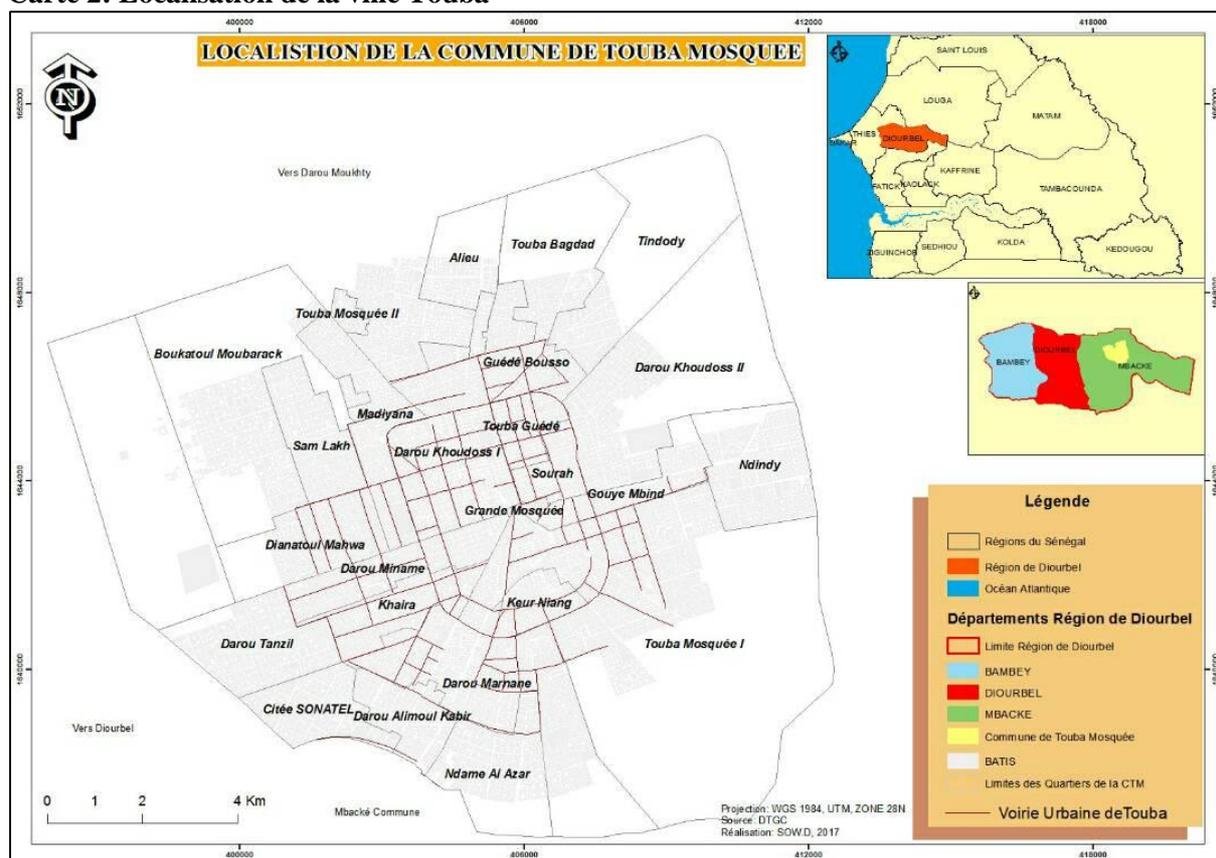
La commune de Touba Mosquée est située à l'est du département de Mbacké et couvre à l'origine une superficie de 553 km². Aujourd'hui les dernières extensions s'étendent sur une superficie de 30 000 ha. Du fait de cette situation géographique assez favorable, la ville de Touba Mosquée est devenue, au fil des années, un important carrefour commercial par lequel transitent beaucoup de marchandises provenant des villages environnants mais aussi des autres centres urbains du pays et même de la sous-région (carte 2).

Cette localité (Touba mosquée) couvre une superficie de 29 995 ha, répartis en 13 principaux quartiers que sont : *Darou Khoudoss*, *Gouye Mbind*, *Darou Miname*, *Touba Guédé*, *Touba Mosquée*, *Keur Niang*, *Khaira*, *Guédé Bousso*, *Samer*, *Darou Marnane*, *Ndame*, *Madiyana*, *Dianatoul Mahwa* et *Touba Bagdad*.

Ces quartiers se différencient en fonction de leur localisation dans l'espace urbain. C'est ainsi qu'on distingue les quartiers centraux situés au sein de la rocade comme *Darou Khoudoss*, *Darou Miname*, *Gouye Mbind* et *Touba Guédé*.

Ensuite, on a des quartiers centraux qui ont franchis la rocade. Ces quartiers ont connu au fil des années une remarquable croissance démographique au point qu'aujourd'hui leurs limites s'inscrivent au-delà de la rocade. Il s'agit de *Touba Mosquée*, *Darou Marnane*, *Keur Niang*, *Khaira*, et *Guédé Bousso*. Enfin on a les quartiers situés au-delà de la rocade mais qui font partis quand même de l'espace urbain de Touba. Il s'agit de *Same*, *Ndame*, *Madiyana* et *Dianatoul Mahwa*.

Carte 2: Localisation de la ville Touba



Source des données: DTGC, Openstreetmap

1.2. Situation de Touba : ville carrefour

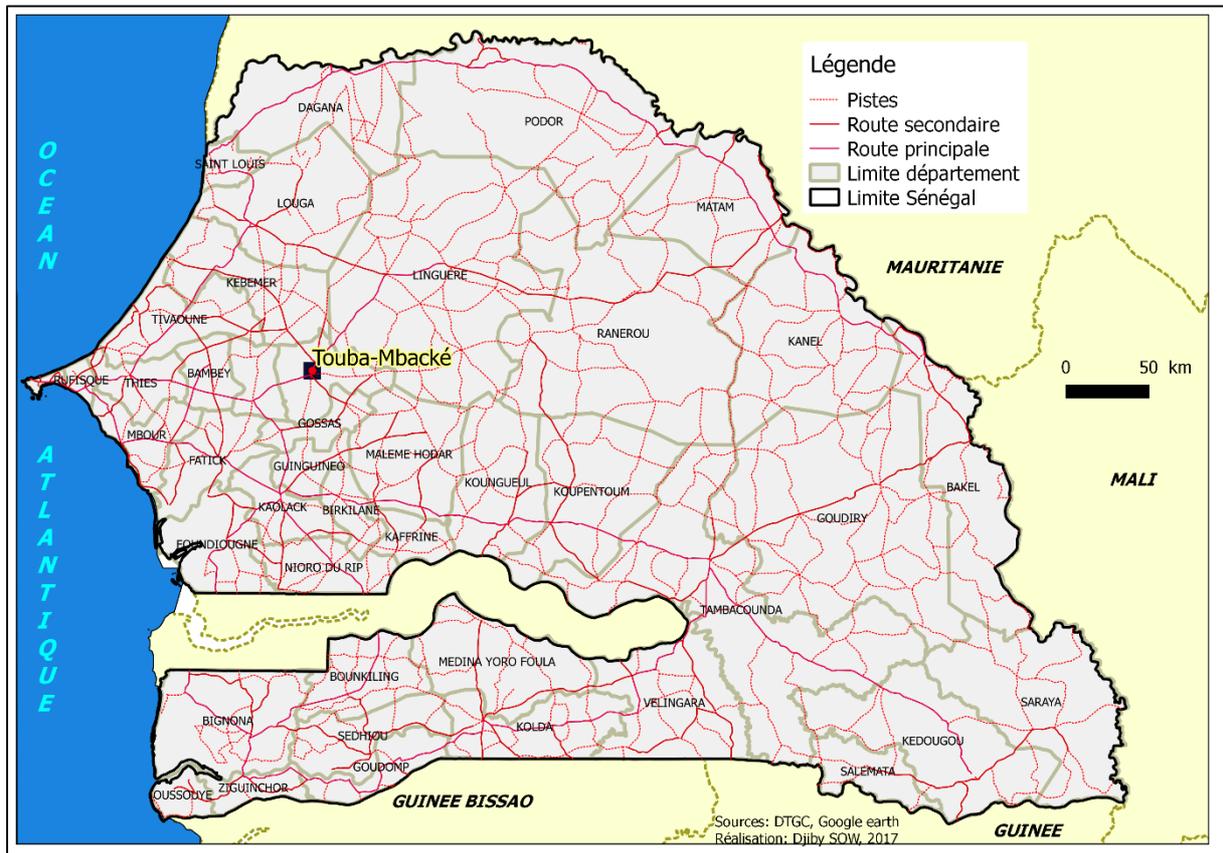
Touba fut fondée en 1888 par Cheikh Ahmadou Bamba Mbacké « *de son nom arabisé Mouhamed Ben Mouhamed Ben Abib Ben Allah* » (Diouf, 2006). Ce dernier était un grand ascète et un fervent sunnite. Dans beaucoup de ses *Khassidas*⁴¹, il exprime sa foi inébranlable à Dieu et en son envoyé Mohamed (PSL). D'ailleurs, c'est cette dévotion, cette soumission, qui lui a valu le titre de *Khadim Rassoul* « Serviteur du prophète ».

⁴¹ Khassidas= poèmes mourides de cheikh Ahmadou Bamba

En 2012, la population urbaine de la région de *Diourbel* est estimée à 222 942 habitants, ce qui correspond à un faible taux d'urbanisation de 15,5 %, soit le tiers du niveau national (45,2 %). Comparée aux autres régions, elle est la troisième la moins urbanisée du pays après *Fatick* (13,1 %) et *Kaffrine* (11,9 %) (ANSD, 2015).

En effet, la ville de Touba exerce une forte polarisation (carte 3) qui va au-delà de son arrière-pays : elle concentre 77 % de la population du département de *Mbacké* et représente actuellement 43 % de la population régionale. Toutefois, la commune de Touba est très faiblement dotée en potentialités naturelles, ce qui représente un facteur limitant pour toute activité économique. Touba s'étend sur un rayon d'environ 20 kilomètres de la Grande mosquée. Un nombre important de parcelles viabilisées pour le Khalife général des *mourides* est distribué gratuitement aux personnes qui en font la demande. L'occupation du sol est organisée en villages à la tête desquels se trouvent des chefs religieux.

Carte 3 : Touba une ville interconnectée



Source des données : DTGC, ANAT, CSE

En, effet, malgré ses 1 060 462 millions d'habitants, la ville de Touba était considérée, d'un point de vue administratif, comme une Communauté rurale⁴², jusqu'en 2013. La commune rurale de Touba comptait officiellement 74 villages parmi lesquels celui de Touba mosquée est le chef-lieu de Commune. Située au centre ouest du pays, la CR de Touba mosquée est limitée au Nord par l'Arrondissement de *Darou Mousty* (Département de *Kébémér*), au Sud par l'Arrondissement de *Kaël* (Département de *Mbacké*), à l'est par l'Arrondissement de *Dahara* (Département de Linguère) et, à l'Ouest, par les CR de *Mssirah*, *Touba Fall* et *Dala Gabou*.

1.3.Touba dans son contexte régional

La région de Diourbel se caractérise par la faiblesse de ses potentialités naturelles avec principalement l'absence de cours d'eaux pérennes, la pauvreté de son sol du fait de l'absence de ressources naturelles connues ou de forêts classées.

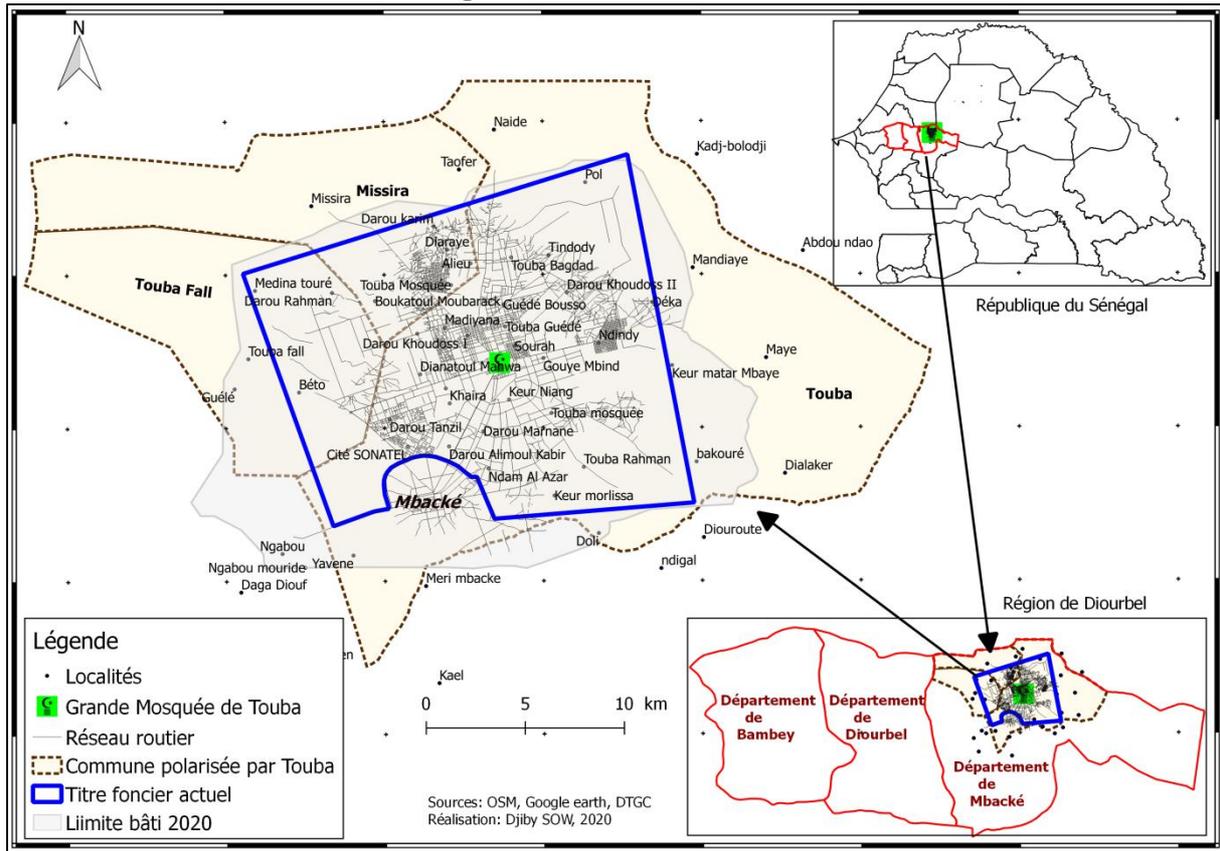
Son environnement est donc marqué par une forte péjoration des conditions physiques, liée à la baisse récurrente de la pluviométrie et aux facteurs environnementaux et anthropiques (déboisement et monoculture arachidière ayant occasionnés la dégradation des sols).

La région de Diourbel est composée de 3 Départements (*Diourbel*, *Bambey* et *Mbacké*). La commune de *Touba Mosquée* est située dans l'arrondissement de *Ndame*, Département de *Mbacké*.

Le plan de développement local de *Diourbel* indique que la région compte au total 37 collectivités locales dont 34 communautés rurales et 3 communes. Cependant, sa très petite taille (4 769 Km²) ne l'empêche pas d'avoir l'une des densités de population les plus fortes du pays (environ 220 hbts/ Km² en 2002), après Dakar (4145 hbts / Km²) (carte 4).

⁴² Un certain nombre de villages appartenant au même terroir, unis par une solidarité résultant notamment du voisinage, possédant des intérêts en commun et ensemble capable de trouver les ressources nécessaires à leur développement

Carte 4: Touba dans son contexte régional



Source des données : OSM, DTGC, Google Earth

II. La singularité du cadre physique de la ville

Située dans le bassin arachidier, la zone de Touba est marquée par un relief pratiquement plat. Ce relief tabulaire devient une forte opportunité pour un étalement horizontal sans précédent de la ville. -Au plan hydrologique, deux nappes aquifères sont principalement exploitées : l'Éocène et le maestrichtien. L'eau est exploitée à des profondeurs de 20 à 60 mètres dans l'Éocène et à environ 300 mètres dans le maestrichtien.

Le climat est soudano-sahélien, chaud et sec, avec la juxtaposition de deux grandes saisons :

- une saison dite pluvieuse qui va de Juillet à Septembre et ;
- une autre dite non pluvieuse (ou sèche) allant d'octobre à Juin.

Ces différents éléments du milieu physique sont étroitement liés avec la dynamique spatiale en termes d'adaptation et de résilience. Il s'agira de voir comment le facteur physique a été adapté ou résilié et par quelles stratégies : pour permettre à la ville de Touba de connaître son expansion spatiale hors du commun.

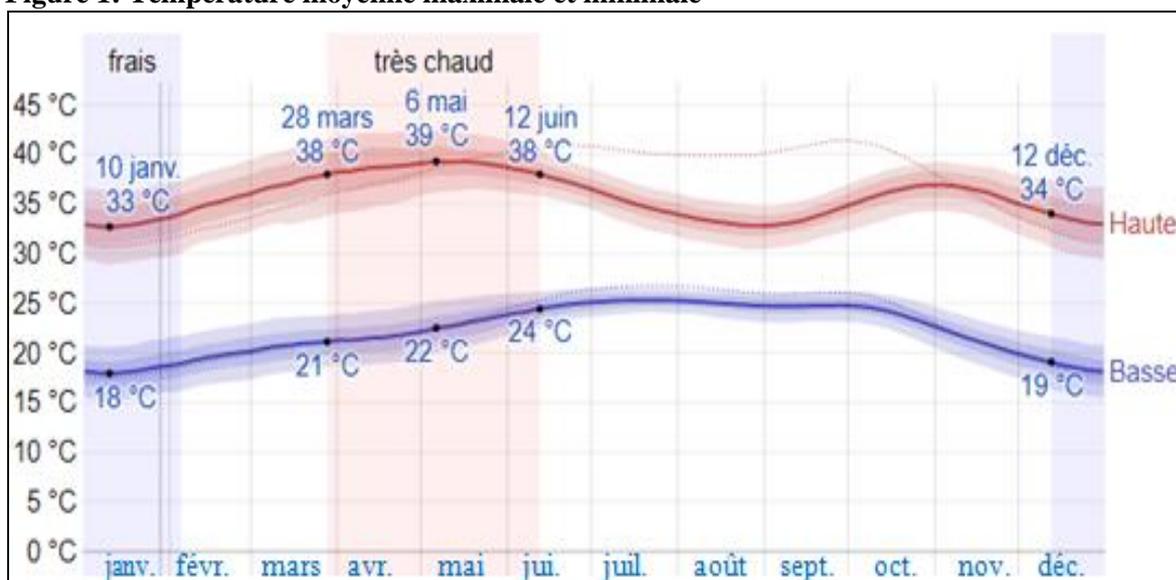
Les bases de données climatiques et météorologiques de la NASA⁴³ et de l'ANACIM⁴⁴ nous ont été d'un apport incommensurable.

2.1. La température d'une ville dynamique

Élément essentiel de la dynamique spatiale, la température à toujours influé sur les choix résidentiels dans presque tous les pays du monde, et depuis toujours. Concernant Touba, sa température est typique dans la zone tropicale. Précisément, la saison très chaude dure 2,5 mois, du 28 mars au 12 juin, avec une température journalière maximale supérieure à 38 °C. Le jour le plus chaud de l'année est le 6 mai, avec une température moyenne maximale de 39 °C et minimale de 22 °C (figure 1).

En outre, la saison fraîche dure 1,8 mois, du 12 décembre au 5 février, avec une température quotidienne moyenne maximale inférieure à 34 °C. Le jour le plus froid de l'année est le 10 janvier, avec une température moyenne minimale de 18 °C et maximale de 33 °C.

Figure 1: Température moyenne maximale et minimale



Source : Données NASA 2019

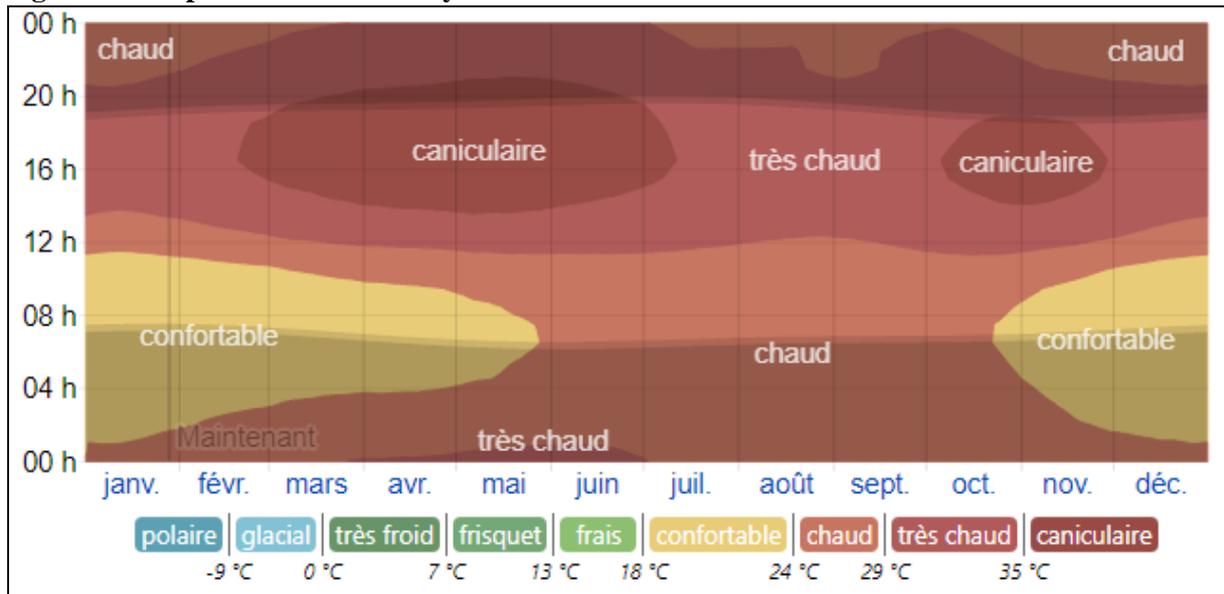
La température moyenne quotidienne maximale (ligne rouge) se distingue de celle minimale (ligne bleue), avec bandes du 25^e au 75^e percentile et du 10^e au 90^e percentile. Les fines lignes pointillées sont les températures moyennes perçues correspondantes.

L'analyse de la figure 2, montre une caractérisation compacte des températures horaires moyennes pour toute l'année. L'axe horizontal représente le jour de l'année, l'axe vertical l'heure du jour, et la couleur représente la température moyenne pour cette heure et ce jour.

⁴³ NASA= National Aeronautics and Space Administration

⁴⁴ ANACIM= Agence NATIONALE de l'aviation CIVILE et de la Météorologie du Sénégal

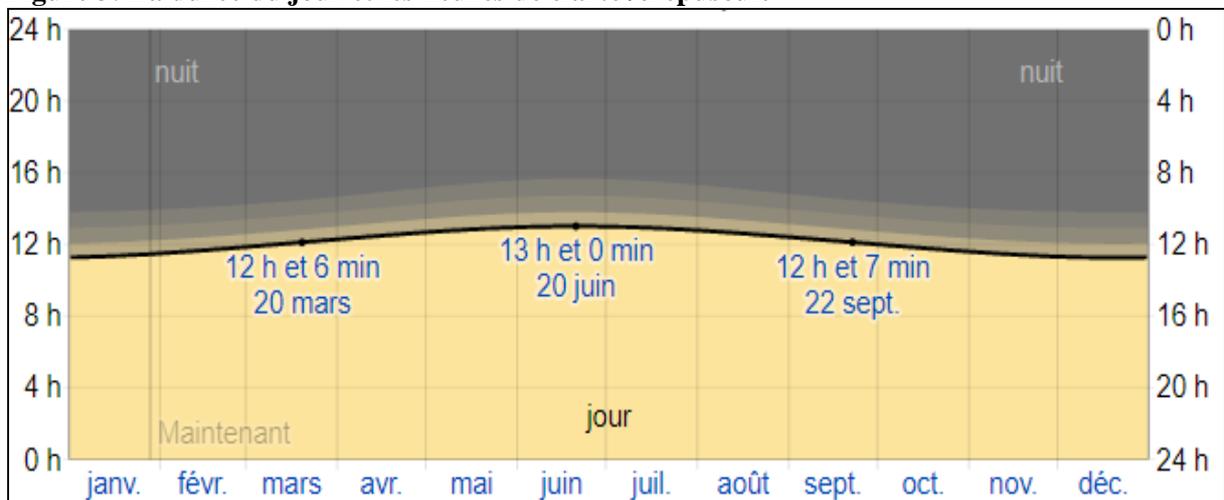
Figure 2: Température horaire moyenne



Source : Données NASA, 2019

La température horaire moyenne, codée par bandes de couleur. Les superpositions ombrées indiquent la nuit et le crépuscule civil. Par ailleurs, la durée du jour à Touba varie au cours de l'année (figure 3). En 2019, le jour le plus court est le 21 décembre, avec 11 heures et 15 minutes de jour ; le jour le plus long est le 20 juin, avec 13 heures et 0 minute de jour.

Figure 3: La durée du jour et les heures de clarté /crépuscule



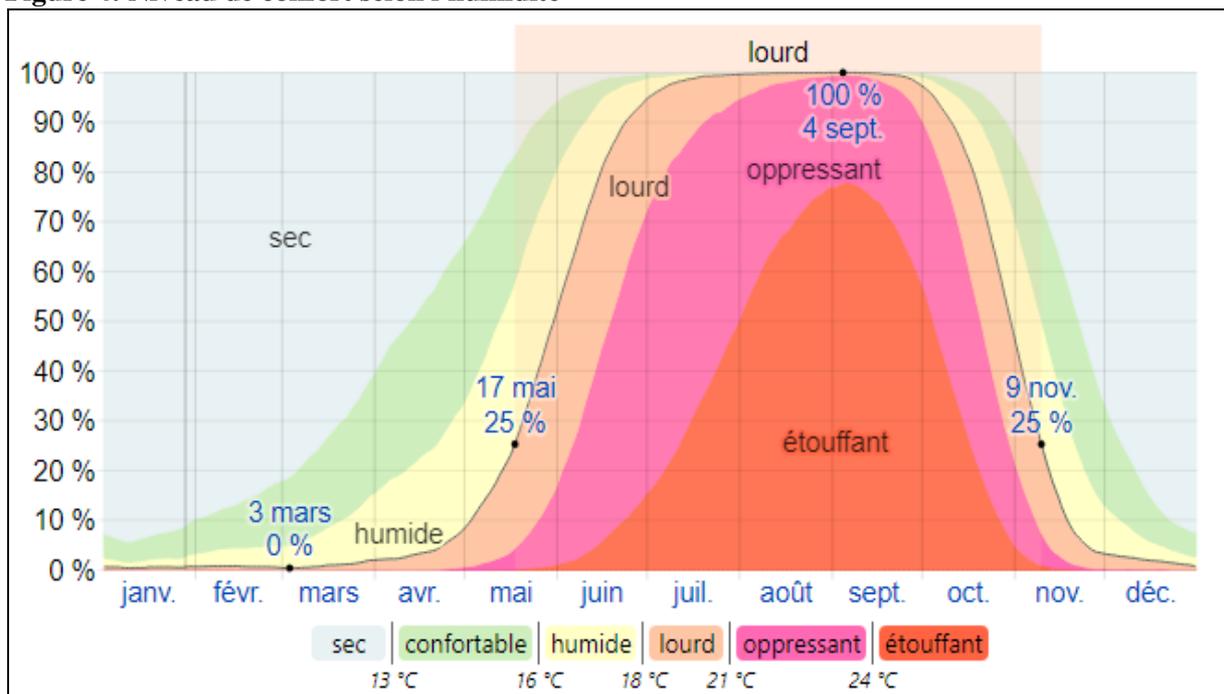
Source : Données NASA 2019

Les lignes noires indiquent le nombre d'heures durant lesquelles le soleil est visible. De bas en haut (jaune à gris), les bandes de couleur indiquent respectivement, le jour total, le crépuscule (civil, nautique et astronomique) et la nuit totale.

2.2. L'humidité relative accentue la dynamique spatiale

Nous estimons le niveau de confort selon l'humidité sur le point de rosée, car il détermine si la transpiration s'évaporerait de la peau, causant ainsi un rafraîchissement de l'organisme. Les points de rosée plus bas sont ressentis comme un environnement plus sec et les points de rosée plus haut comme un environnement plus humide. Contrairement à la température, qui varie généralement considérablement entre le jour et la nuit, les points de rosée varient plus lentement. Ainsi, bien que la température puisse chuter la nuit, une journée lourde est généralement suivie d'une nuit lourde. Touba connaît des variations saisonnières extrêmes en ce qui concerne l'humidité perçue (figure 4). La période la plus lourde de l'année dure 5,8 mois, du 17 mai au 9 novembre, avec une sensation de lourdeur, oppressante ou étouffante au moins 25 % du temps. Le jour le plus lourd de l'année est le 4 septembre, avec un climat lourd 100 % du temps. Le jour le moins lourd de l'année est le 3 mars, avec un climat lourd quasiment inexistant.

Figure 4: Niveau de confort selon l'humidité



Source : Données NASA 2019

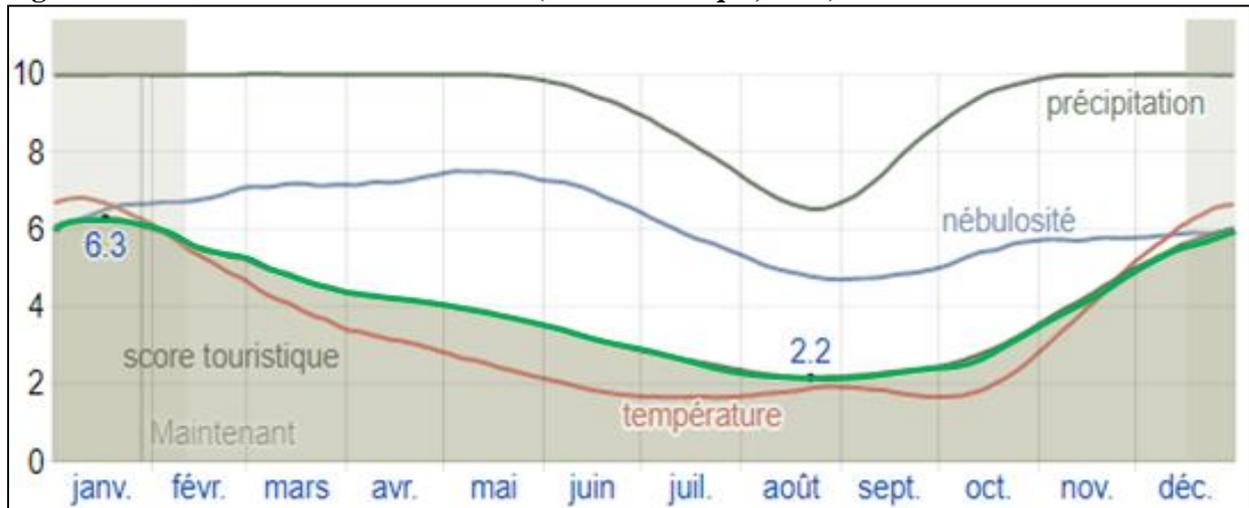
Le pourcentage de temps passé dans divers niveaux de confort selon l'humidité, catégorisés par le point de rosée.

2.3. Le meilleur moment de l'année pour visiter Touba

Pour indiquer dans quelle mesure le climat à Touba est agréable tout au long de l'année, nous nous basons sur les calculs de la NASA de deux scores de voyage.

Le score de tourisme privilégie les journées dégagées et sans pluie, avec des températures perçues situées entre 18 °C et 27 °C. Selon ce score, le meilleur moment de l'année pour visiter Touba pour les activités touristiques générales à l'extérieur est de mi-décembre à mi-février, avec un score maximal pour la troisième semaine en janvier. En fait, Le score touristique (zone remplie) et ses composantes : le score de température (ligne rouge), le score de nébulosité (ligne bleue) et le score de précipitation (ligne verte) (figure 5).

Figure 5: Période idéale de visite à Touba (score touristique, 2019)



Source : Données NASA 2019

Cette information climatique sur le moment le plus opportun pour visiter la ville sainte de Touba est confirmé par la majorité de nos interlocuteurs lors des travaux d'enquêtes et d'entretien. En réalité, la plupart des populations nonobstant le facteur économique, considèrent que la période de décembre-janvier est le meilleur moment de recevoir du monde.

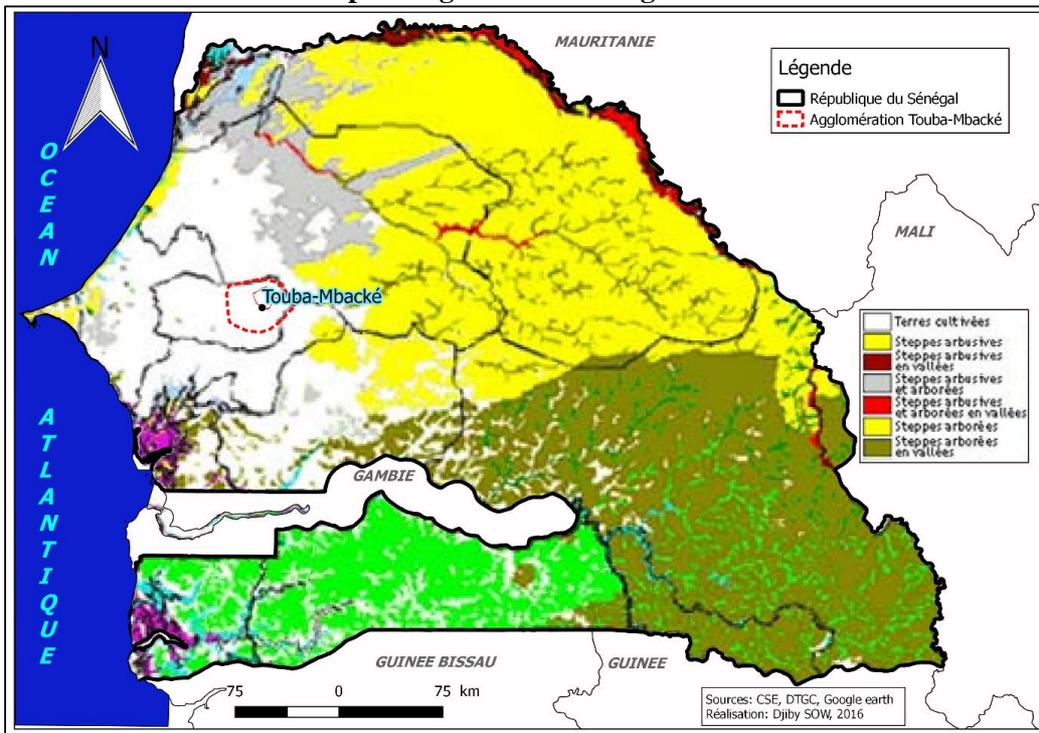
2.4. Typologie et occupation des sols urbains de Touba

La commune s'inscrit dans un territoire quasi plat avec cependant quelques dépressions et vallonnements plus ou moins prononcés que l'on constate le plus souvent au sud et au centre. La région dans un rayon de 3 kilomètres de Touba est couverte par des surfaces artificielles (99 %), dans un rayon de 16 kilomètres par des terres cultivées (65 %) et des pâturages (18 %) et dans un rayon de 80 kilomètres par des terres cultivées (64 %) et des pâturages (23 %). Les sols sont de type ferrugineux tropical et se répartissent en deux principales composantes :

- des sols à 85 % de type *dior*, sableux et profonds, bien drainés, perméables et à faible degré de saturation, à la fois hyper sensibles et exposés aux érosions éoliennes et hydriques mais surtout ayant subi pendant plus d'un siècle, l'hégémonie d'une monoculture à grande échelle de l'arachide ;

- les 15 % restants sont constitués de sols *deck dior* tropicaux rougeâtres et ferrugineux, argileux par endroits (sur environ 10 % du territoire).

Carte 5: Localisation des espaces agricoles au Sénégal

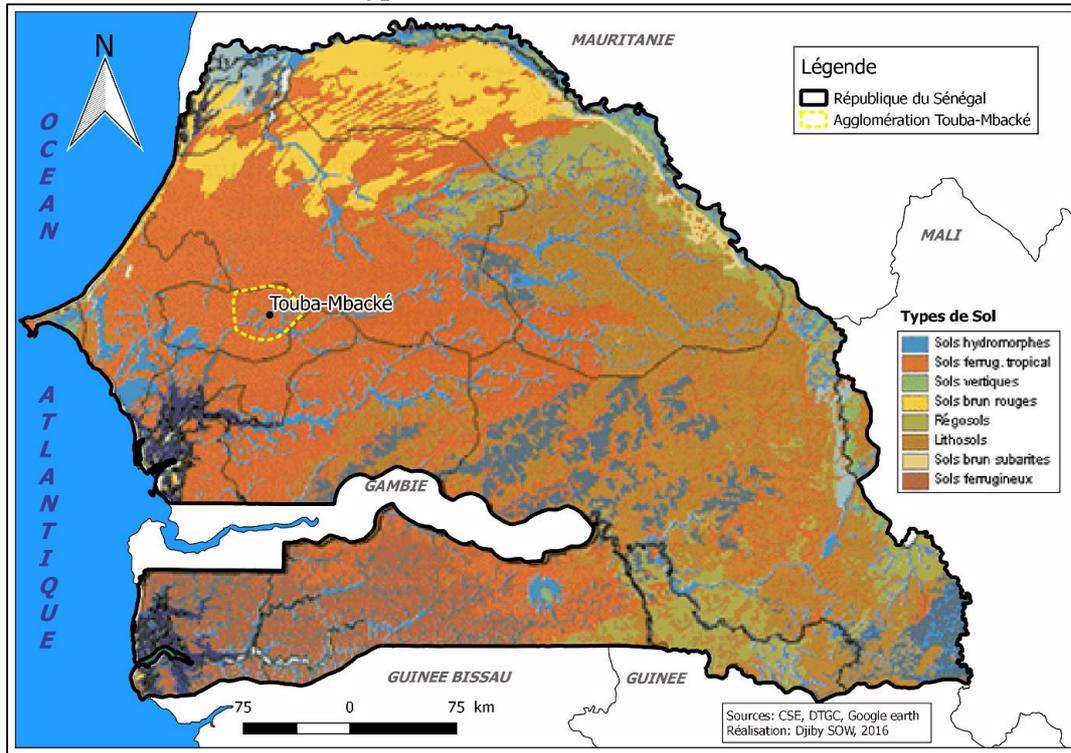


Source : Ministère de l'agriculture

2.5. Une topographie propice à l'étalement

La topographie dans les 3 kilomètres entourant Touba est essentiellement plate, avec une variation de l'altitude de 19 mètres maximum et une altitude moyenne au-dessus du niveau de la mer de 46 mètres. Dans les 16 kilomètres, topographie essentiellement plate (54 mètres). Dans les 80 kilomètres, présente aussi seulement de légères variations de l'altitude (84 mètres). Touba intra -muros renferme aussi des zones dépressionnaires constituées de lits d'anciens marigots où se sont aujourd'hui installées des populations : c'est le cas des quartiers « *Gare bou ndaw* », les environs de la résidence de *Serigne Abdoul Khadre Mbacké*, les abords de la grande Mosquée, du marché « *Occass* » et la zone dépressionnaire sud-est vers la vallée du *Sine*.

Carte 6: La localisation des types de sols



Source: Ministère des mines

2.6. La situation de l'eau à Touba

2.6.1. Les ressources en eau

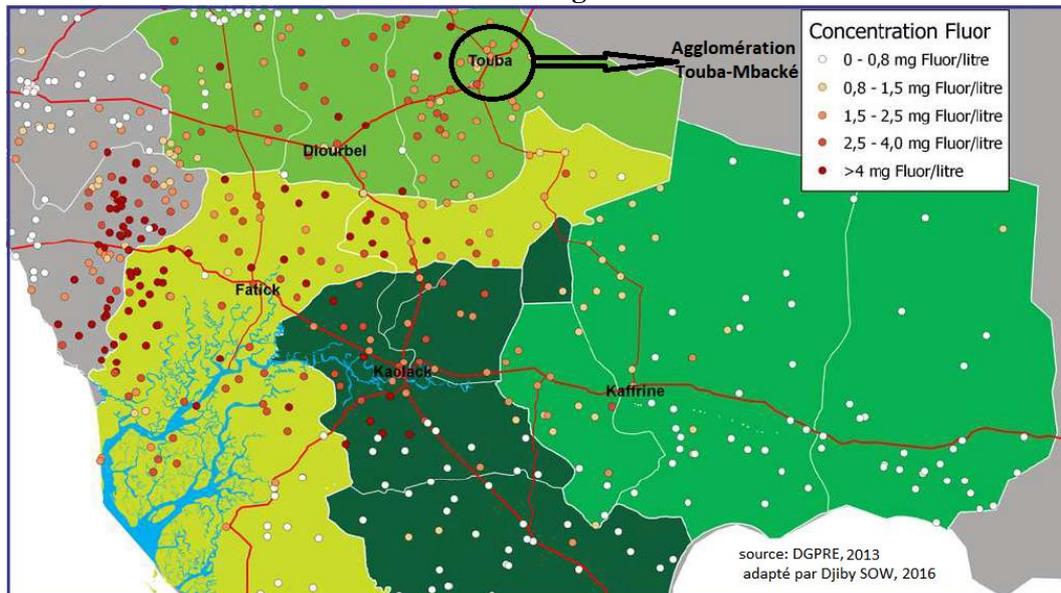
Les ressources en eau occupent une place prépondérante dans la création d'un espace de vie urbain ou rural. À Touba, les ressources en eau sont réparties entre les eaux de surface et les eaux souterraines. **Les eaux de surface** : elles sont quasi inexistantes. Les quelques retenues d'eaux sont constituées par les opportunités qu'offrent quelques dépressions plus ou moins importantes. Elles sont alimentées par les eaux de pluies et disparaissent deux à trois mois après la fin de celle-ci.

Les eaux souterraines : on note la présence d'une nappe phréatique dans les calcaires de l'éocène. Elle donne une eau douce de bonne qualité qui aujourd'hui est exploitée à des profondeurs situées entre 25 et 90 mètres. Aujourd'hui, d'après la DGPRES⁴⁵, le Maastrichtien à l'est de Touba dispose de bonnes potentialités en termes quantitatifs estimées à 100 000 m³/jour. La qualité de l'eau ne devrait pas poser trop de problème car les zones d'alimentation des champs captant testés se trouvent vers la limite est du modèle, et sont donc par conséquent hors des zones à eaux saumâtres du Maastrichtien.

⁴⁵ DGPRES = Direction Générale de la Planification de Ressources en Eau

Cette zone présente une bonne potentialité en eaux douces, à la fois en termes de productivité et en termes de quantité dans la zone d'appel des forages.

Carte 7: Concentration en fluor dans les forages du Bassin Arachidier



Source : DGPRES, 2013

Cette carte nous donne une indication globale de la problématique de la zone, même si certains forages désignés sur la carte ne sont plus en exploitation.

Dans le Bassin Arachidier, il n'y a pas d'eau de surface qui peut être utilisée comme source d'eau potable. Ce sont les nappes du Continental terminal et celle du Maastrichtien qui sont essentiellement sollicitées pour l'approvisionnement en eau potable.

Malheureusement, les forages captant la nappe du Maastrichtien présentent tous des teneurs en fluor qui dépassent la norme admissible fixée par l'Association Sénégalaise de Normalisation (NS 05-033) qui est de 0,8 mg par litre d'eau (DGPRES, 2013). En effet, la majorité des populations consomment alors une eau excessivement fluorée, et sont, par conséquent, exposées à la fluorose dentaire et/ou la fluorose osseuse. La problématique de l'excès de fluor dans l'eau au Sénégal est aggravée par la forte salinité de cette eau, ce qui lui confère un goût particulièrement désagréable.

2.6.2. L'hydrogéologie

Certaines caractéristiques des différents aquifères font que l'exploitation des nappes souterraines pour alimenter la cité pose d'énormes problèmes.

Le **Maastrichtien** est le système qu'exploitent actuellement les forages à partir plus de 200 mètres.

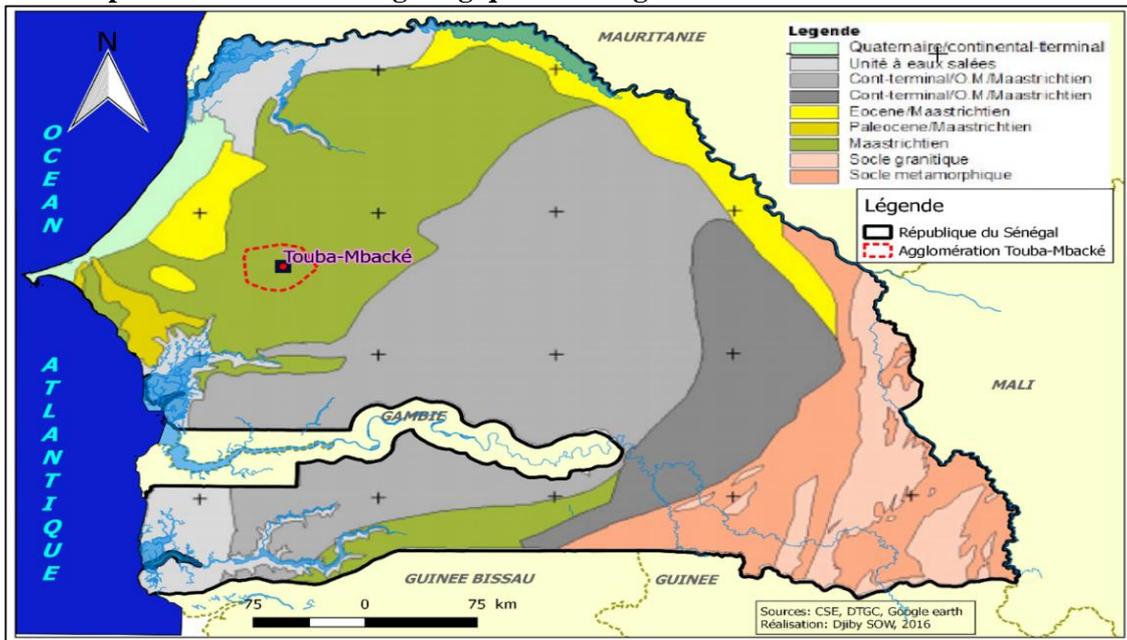
Une étude réalisée par la direction de la gestion des ressources hydrauliques (DGRH) en 1992 indiquait une forte tendance à la baisse de la nappe du fait que les forages en question accusaient une baisse moyenne de 20 cm /an.

Les contraintes liées à cette nappe sont :

- la profondeur et la qualité médiocre des eaux,
- la température élevée de celles-ci (40° C),
- la progression de la salinité des eaux.

D'un autre point de vue, l'**Eocène**, le **Paléocène** et le **Lutétien** présentent les mêmes caractéristiques ci-dessus du point de vue de la grande profondeur et de la faiblesse des débits. La nappe du **Paléocène** est surtout exploitée par « Caritas » dans les environs de la communauté rurale voisine de *Ndol-ndol* (arrondissement de *Ngoye*, Département de *Bambey*) donc assez loin de Touba.

Carte 8: Répartition des éléments géologique du Sénégal



Source : Direction de la géologie

III Quelques aspect de la géographie humaine de Touba

3.1. Historique et genèse de la ville mouride

Touba, une ville religieuse du centre ouest du Sénégal, le sanctuaire du *mouridisme* est situé à 196 km de Dakar la capitale. Cette ville, d'un historique assez spécifique, d'une genèse mystique, appartient au terroir traditionnel du *Baol* actuelle région de *Diourbel*.

3.1.1. Historique d'une ville phénoménale

Touba est une ville religieuse de pèlerinage, sanctuaire du *mouridisme* et de plusieurs millions de personnes. Cette ville qui draine chaque année une affluence de l'envergure de celle de la Mecque n'a pourtant qu'un peu plus d'un siècle d'existence depuis sa fondation en 1888 (an 1306 de l'hégire), par Cheikh Ahmadou Bamba (1853-1927), plus connu sous le nom de « *Khadimou Rassoul* » (Serviteur du Prophète Muhammad).

Cheikh Ahmadou Bamba est un célèbre guide religieux qui, au début de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, a marqué l'histoire du Sénégal par sa piété, son érudition et par la portée de ses actions messianiques.

Cette ferveur spirituelle lui a valu l'affluence sans précédent de fidèles de toutes les contrées du pays, acquis à sa cause et venant le rejoindre dans sa quête de spiritualité. C'est ainsi qu'il multiplia les retraites pour se soustraire du tumulte de ce bas-monde et des hommes afin de mieux se consacrer à Dieu.

Pour échapper à tout ce qui pouvait le limiter dans son aspiration profonde à la spiritualité, il finit par entreprendre la recherche d'une terre de paix dans le dessein d'y adorer exclusivement Dieu. C'est ainsi qu'il quitta *Mbacké Kajoor* en 1883 (1301 H) pour s'installer à *Mbacké Baol*. Une fois dans cette localité, les foules continuèrent d'affluer de plus belle. Il émigra de nouveau et fonda lui-même la localité de *Dâru-s-Salâm* en 1886 (1304 H). Partout où il s'est installé, sa seule quête était la solitude pour de se consacrer à l'adoration du Seigneur.

3.1.2. Genèse d'une mystérieuse ville religieuse

Pour rappel, 1887 fut la date de la création de la cité de Touba par le Cheikh Ahmadou Bamba Mbacké, guide religieux fondateur du *mouridisme* (confrérie mouride).

Dans sa quête perpétuelle de spiritualité, Cheikh Ahmadou Bamba, dans le cadre de ses fréquentes retraites spirituelles, avait fini un moment par s'isoler loin des regards et des pratiques mondaines. Son absence constatée avait suscité des inquiétudes poussant la population à faire des recherches. Ces recherches furent orientées par un berger du nom de Boubou Sy, qui aurait aperçu le Cheikh sous un arbre. D'après ce récit, le berger avait découpé les branches de *Nguer* (*nguera senegalensis*) tout le long du chemin qui menait au cheikh : c'est à cet endroit qu'aurait née la cité de Touba.

L'origine du mot Touba est variée. Si pour certains il désigne l'arbre sacré du Paradis, pour d'autres il serait la cristallisation du repentir, du pardon.

Ainsi venait d'être créée la cité religieuse de Touba, qui n'était composée que de quelques cases et d'un espace où les disciples du Cheikh venaient apprendre le coran et les sciences islamiques.

En résumé, c'est à ce stade de sa quête inlassable de solitude qu'Allah lui indiqua en rêve, un lieu et l'y conduisit. Les propos que le Cheikh tint dès qu'il y arriva sont révélateurs : « *Je rends Grâce à ALLAH de m'avoir conduit vers un lieu (une terre) où il a annihilé mes obstacles* ». C'est ainsi que la « cité bénite de Touba » fut fondée en l'an 1888 (1306 H) ou 1887 dans certaines versions. Touba est donc une ville dont la pleine propriété revient de droit et de fait au Cheikh. Touba est un territoire jamais annexé, n'ayant jamais appartenu à un des royaumes traditionnels du Sénégal. A l'époque c'était une forêt jamais explorée, ni exploitée. C'est *Cheikh Ahmadou Bamba* qui fit défricher le site et lui donna le nom béni de Touba qui signifie félicité, en hommage au géant arbre paradisiaque du même nom. Il proclama ensuite avec assurance : « *Allah l'a préservée* ». A propos de cet arbre le Cheikh rapporte dans un de ses recueils de poème intitulé « L'alliance en perles précieuses » (*Silkul Jawâhiri*) : *Ka'b al Ahbâr* (Que Dieu soit satisfait de lui) a dit : « J'ai interrogé le Prophète à propos des arbres du Paradis, il répondit : leurs branches ne sèchent pas ; leurs feuilles ne tombent pas. Ces arbres restent humides éternellement. Le plus grand d'entre eux est l'arbre qui porte le nom de **Tûbâ** (TOUBA) ; son tronc est fait de perles, ses branches sont de chrysolithe, et ses feuilles sont de soie légère. Dans le Paradis, il n'y a pas une chambre ou une coupole, si ce n'est qu'il y a une branche (de cet arbre) qui lui donne de l'ombre. L'arbre possède des fruits qui font envie à l'âme et font plaisir à regarder. On peut comparer cela au soleil dans le monde : son origine est dans le ciel et sa lumière peut parvenir à tous les lieux de la terre ».

Mais, c'est surtout la prononciation de Touba qui renvoi à d'autres sens, comme le suggère Cheikh Tidiane Sy. Ainsi, le « *Tûb* » « *normal* », se traduit par « *action de revenir à Dieu par la pénitence* » ou « *contrition* ». C'est ce sens qui a été sans doute wolofisé, et est traduit par « *se convertir* ». Une principauté du nom de Toubé a été créée dès le 12^{ème} siècle « *par les premiers wolofs de la région convertis à l'islam* », et aujourd'hui encore plusieurs villages wolof portent le même nom. C'est également ce sens qui a inspiré, d'après Eric Ross, le nom de plusieurs lieux saints de l'islam. Il donne l'exemple de l'une des entrées d'une porte double (pour juifs et musulmans) à Jérusalem, qui porte le nom de « *Entrée du repentir* » (Bab-et-Tûba), en souvenir du repentir de David. En outre, le toponyme est aussi celui de localités ivoiriennes, guinéennes et maliennes, parfois antérieures à Touba, et qui n'ont rien à voir avec le mouridisme excepté l'influence de l'islam. Le « *Tûb* » « *aspirant* » peut être traduit par « *affluence* », « *rassemblement* » et est évoquée par Cheikh Tidiane Sy comme une origine possible du nom de Touba. Mieux, « *Taïba* », autre nom de Médine est de la même racine que « *Touba* ». Ce qui est un argument de plus pour le parallélisme que les analyses font souvent avec Médine, ville religieuse qui abrite le tombeau du prophète Mohamed.

La prononciation « *emphatique* » est par contre celle du Coran qui recoupe celle de l'écriture adoptée par Cheikh Ahmadou Bamba dans ses poèmes. Diversement traduit selon les commentaires, il provient de la Sourate Le Tonnerre, verset 29 qui dit : « *Ceux qui sont fidèles et qui se comportent d'une manière intègre, prospérité à eux et l'excellence d'un lieu de retour* ». « *Touba* » qui signifie dans ce contexte « *prospérité* », ou « *le plus grand bien* » a souvent été traduit également par « *bonheur* » ou « *félicité* ». De ce point de vue, ce n'est pas à l'origine le nom d'un lieu, mais l'expression d'une étape heureuse de la quête mystique, qui avait connu un tournant décisif que Cheikh Ahmadou Bamba a exprimé à travers le fameux appel : « *Quiconque se confie à moi est préservé contre le trouble de ce bas monde et du jour du jugement* » ou encore « *Dieu m'a donné l'ordre de proclamer que je suis un refuge, une protection, un asile afin que ceux qui désirent le bien ici bas et puis dans l'autre monde, cherchent refuge auprès de moi* ». ⁴⁶

Dans ce chapitre, il sera question de rappeler les caractéristiques humaines qui ont une grande influence directe ou indirecte sur la croissance spatiale de la ville de Touba. À cet effet, à travers le milieu humain ou cadre anthropique, l'analyse insistera sur l'histoire du peuplement de Touba, la composition ethnique et linguistique de la société mouride de Touba, la structure par âge et par sexe des habitants, entre autres. Par ailleurs, un focus sera fait la relation entre les éléments démographiques et les activités socioéconomiques.

Ainsi, l'étude de ces éléments précités facilitera la compréhension et la transition entre la société, le milieu physique, et les différentes activités qui déterminent fortement la ville de Touba dans son ensemble.

3.2. Le milieu humain

Le taux d'accroissement moyen annuel régional qui était de 2,2 % entre 1960 et 1976 est passé à 3,2 %, entre 1976 et 1988 et à 3,6 % entre 1988 et 2002, alors que pour la même période la moyenne était de 2,4 %.

Ce phénomène est lié à la forte concentration humaine dans le département de Mbacké et plus précisément dans la commune de Touba qui est la collectivité locale abritant la plus forte concentration humaine, après l'agglomération de Dakar-Pikine-Guédiawaye.

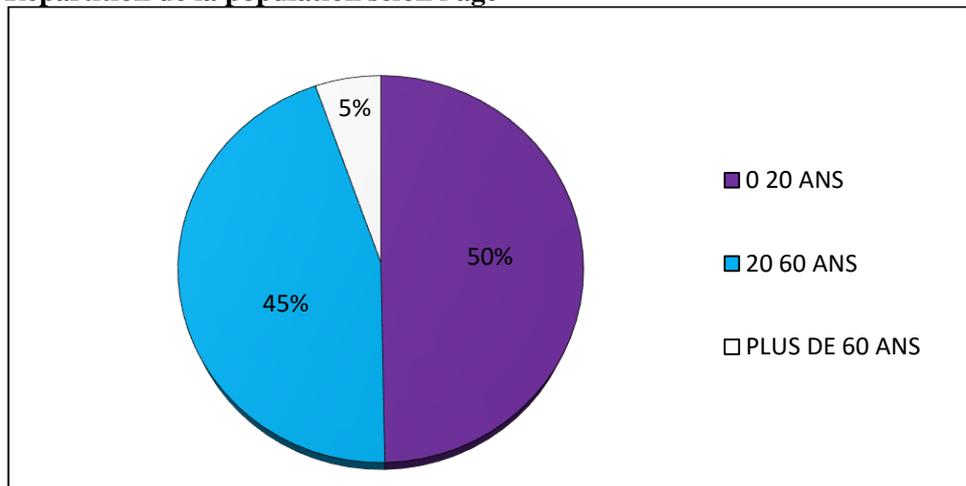
3.2.1. Structure par âge de la population de Touba

La structure de la population reste une entrée intéressante pour comprendre les soubassements des dynamiques sociodémographiques d'une ville telle que Touba.

⁴⁶ Sources : Entretien avec plusieurs disciples et dignitaires mourides

Pour rappel, la structure par âge et par sexe permet d'identifier les classes d'âges existantes et les catégories. À ce titre, nos travaux de terrains ont montré que quasiment la moitié de la population est âgé de 0 à 20 ans. En effet, l'analyse de la structure de la population de Touba laisse apparaître dans son ensemble, la prédominance de la classe d'âge des moins de 20 ans qui représentent 49,64 % de la population en 2017, suivi de celle des adultes (20 - 40 ans) qui contribue à hauteur de 45 %, et enfin, la classe du troisième âge, (les plus de 60 ans) qui ne représentent que 5 % de la population (Figure 6).

Figure 6: Répartition de la population selon l'âge



Sources des données : CAUS, PDU Touba 2020, Données personnelles, 2018

À l'origine, la population était fortement dominée par les adultes. Cela s'explique par les nombreux appels au peuplement, les appels aux bras valides pour servir de main d'œuvre dans la construction de la grande mosquée par exemple.

Ainsi, au fur et à mesure que les familles et disciples s'installaient un rajeunissement profond a été constaté, émanant d'une part, de la natalité soutenue, et d'autre part de plusieurs facteurs parmi lesquels, on peut citer :

- les « *darras*⁴⁷ » (internat ou pas, moderne ou traditionnel);
- la mendicité ;
- la fréquence des cérémonies religieuses (*magal*⁴⁸, *ziarrat*, *thiant*...)
- les activités informelles propres à Touba ;
- le tertiaire et le petit commerce

Ces éléments précités sont étroitement liés au rajeunissement de la population de cette ville à travers l'attraction des jeunes qui y sont observés. C'est un important foyer de jeunes que

⁴⁷ Darra = Ecole d'apprentissage du coran et sciences religieuses

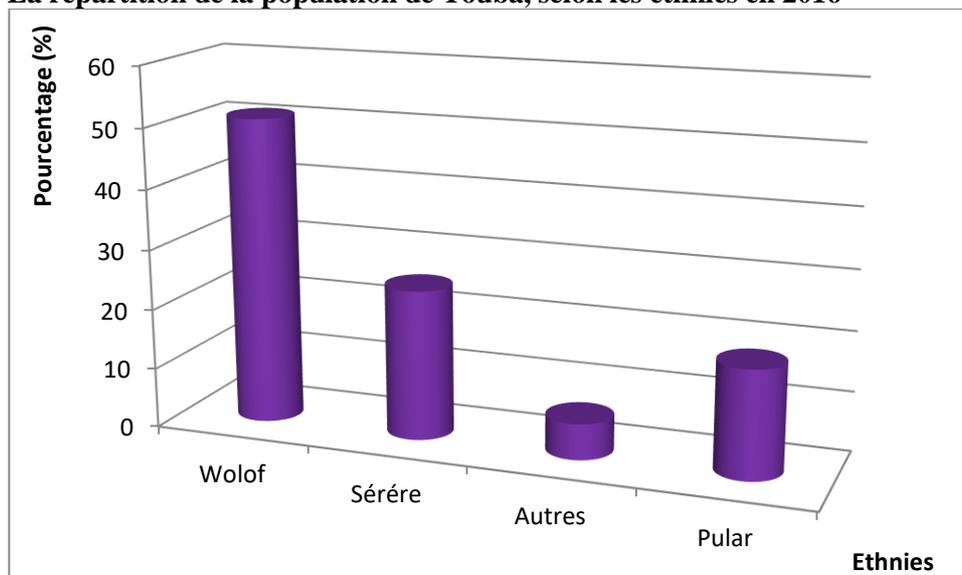
⁴⁸ Magal/ziarrat/thiant = Evenements mouride, cérémonies religieuses de commémoration d'un des membres de la famille religieuse

drainent à fréquence varié ces facteurs. Au total, l'importance de la tranche d'âge des moins de 20 ans montre que la ville est en train de vivre la première phase de sa transition démographique caractérisée par une forte natalité et un faible taux de mortalité d'après le service de santé. En outre, cette situation s'explique également par la présence dans la ville de plusieurs *daaras* de grande renommée qui accueillent des enfants venus de toutes les localités du pays. La tranche d'âge 20-40 ans qui représentaient 44,85% de la population de Touba en 2015, révèle l'une des caractéristiques majeures de cette localité.

3.2.2. Composition ethnique de Touba

L'analyse de la dynamique ethnique laisse apparaître une nette évolution sociolinguistique de la cité religieuse, à l'origine dominée par les peuls et wolofs. Les autres ethnies se sont petites à petites installées à Touba, motivés par leur foi en Cheikh Ahmadou Bamba, répondant ainsi aux multiples campagnes d'appels aux peuplements lancées par les différents Khalifes généraux de la confrérie mouride qui se sont succédé au trône. De ce fait, on retrouve presque tous les ethnies du pays dans la ville de Touba. Toutefois, les wolofs, reste aujourd'hui le groupe ethnique le plus représenté dans la ville avec 51 % de la population (figure 7), suivis des sérères (25 %), les peuls (18 %) et enfin les autres ethnies composées des mandingues, les bambaras, soninkés, etc...). Il est opportun de préciser les langues suivent non seulement une dynamique mais également une répartition spatiale en fonction des villages.

Figure 7: La répartition de la population de Touba, selon les ethnies en 2016



Sources : CAUS, PDU Touba 2020, Données personnelles, 2018

3.2.3. Situation matrimoniale :

L'état matrimonial légal désigne la situation conjugale d'une personne au regard de la loi : célibataire, mariée, veuve, divorcée.

Au Sénégal, le mariage constitue la principale forme d'union d'un couple. En général, diverses formes de mariages légaux existent : le mariage civil, célébré par l'autorité administrative habilitée, le mariage religieux et le mariage coutumier. Ces trois formes peuvent se combiner et survenir à des dates différentes. Leur importance, autrement dit leur valeur culturelle, diffère d'une société à une autre.

En effet, l'essentiel de la population célibataire a moins de 25 ans pour les hommes (76,6 %) et moins de 20 ans (70,2 %) pour les femmes. Cet écart résulte notamment de la différence d'âge à l'entrée en union (Tableau 4). Près de 50 % des hommes mariés ont entre 25 et 45 ans, tandis qu'environ 56 % des femmes ayant le même statut matrimonial ont entre 20 et 40 ans. La polygamie est assez fréquente. Elle concerne 23 % des hommes et 44 % des femmes mariées. Le ménage à deux épouses semble être la forme la plus répandue, avec une moyenne de 2,6 femmes pour un homme polygame.

Tableau 4: Répartition de la population par région, selon le statut matrimonial

Région	Etat matrimonial			
	Mariés	Veuf/veuve	Divorcé(e)	Total déjà mariés
Dakar	89.7	5.5	4.9	1 171 288
Ziguinchor	88.2	8.9	2.9	169 894
Diourbel	93.3	5.0	1.7	573 259
Saint louis	91.7	5.8	2.5	332 185
Tambacounda	94.9	3.7	1.4	253 693
Kaolack	91.7	6.3	2.0	334 194
Thiès	92.1	5.6	2.3	629 620
Louga	93.7	4.7	1.6	342 026
Fatick	92.2	6.3	1.5	240 335
Kolda	94.9	3.8	1.3	246 504
Matam	92.1	5.4	2.5	204 861
Kaffrine	94.4	4.5	1.1	211 593
Kédougou	95.1	3.7	1.1	57 137
Sédhiou	93.8	5.3	0.9	151 151
Total	92.1	5.4	2.6	4 917 739

Source: ANDS (RGPHAE, 2013)

En fait, cette situation matrimoniale reste un facteur important dans l'accroissement de la population urbaine de Touba. Elle justifie le croît naturel constaté, ayant une incidence directe sur la croissance démographique et par ricochet la croissance spatiale de la ville.

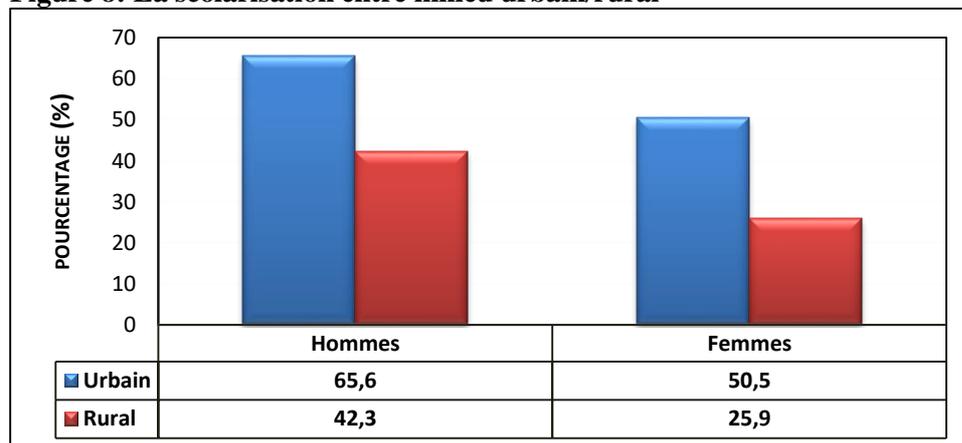
3.3. Niveau de formation- taux de scolarisation et d'alphabétisation

3.3.1. Tendances nationales de la scolarisation

Globalement, au niveau national, 53,7 % des hommes sont alphabétisés contre 37,7 % des femmes. Des disparités importantes du taux d'alphabétisation apparaissent selon le genre. Le taux d'alphabétisation est plus élevé en milieu urbain avec 57,9 % contre 33,8 % en milieu rural. Pour toutes tranches d'âges confondues et quel que soit le milieu de résidence, les hommes sont plus alphabétisés que les femmes (ANSD, 2018) : 65,6% des hommes contre seulement 50,5 % des femmes en milieu urbain et 42,3 % des hommes contre 25,9% des femmes en milieu rural (figure 8).

Cependant, pour la tranche d'âge 10-14 ans, on enregistre un taux d'alphabétisation légèrement plus élevé pour les femmes en milieu urbain : 70,3% pour les femmes contre 69,7% pour les hommes en milieu urbain. La même situation est observée tant en milieux urbain que rural dans chaque région. Ces écarts sont encore plus importants chez les personnes du troisième âge (ainés) selon que l'on soit en milieux urbain ou rural.

Figure 8: La scolarisation entre milieu urbain/rural



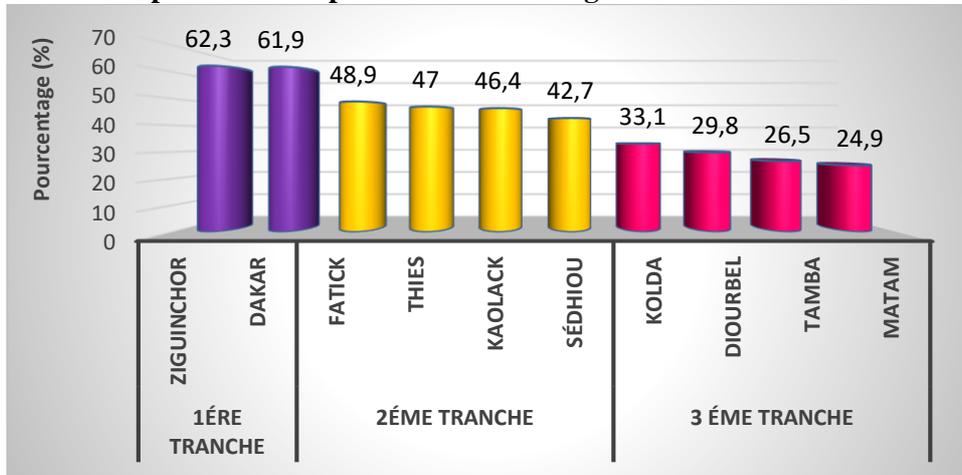
Source : ANSD, 2018

L'analyse régionale du niveau d'alphabétisation par sexe montre une prédominance des régions coloniales, côtières sur les régions de l'intérieur.

En fait, Dakar avec 61,9% et Ziguinchor 62,3 disposent des meilleurs taux d'alphabétisation. Ensuite suivent les régions de Fatick (48,9%), Thiès (47,0%), Kaolack (46,4%) et Sédhiou

(42,7%). En revanche, les régions de Matam (24,9%), Tambacounda (26,5%), Diourbel (29,8%) et Kolda (33,1%) enregistrent les taux d’alphabétisation les plus bas (figure 9).

Figure 9: Niveau d’alphabétisation par tranche de 10 régions

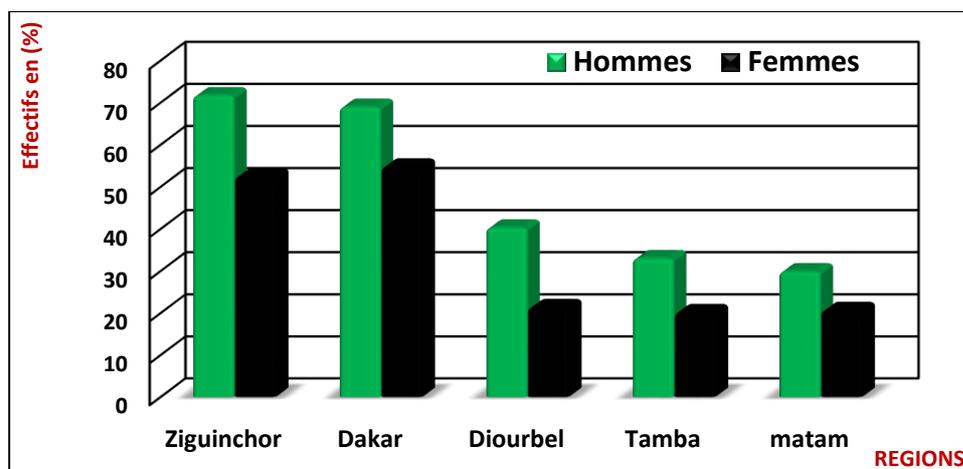


Source : ANSD, 2018

Par ailleurs, l’analyse de la répartition par sexe corrélée au niveau d’instruction révèle un bon contraste. En effet, les hommes se distinguent avec les taux d’alphabétisation les plus élevés dans les régions de Ziguinchor (71,7 %) et Dakar (69,0 %), tandis que les régions de Matam (29,9 %), Tambacounda (33,0 %), Diourbel (40,3 %) et Kolda (40,4 %) affichent les taux les plus bas (figure 10).

Au niveau des femmes, les taux les plus élevés sont observés dans les régions de Dakar (54,8 %) et Ziguinchor (52,5 %), comparés aux régions de Tambacounda (20,2 %), Matam (20,7 %), Diourbel (21,4 %) et Kédougou (23,8 %) qui affichent les taux les plus bas.

Figure 10: Répartition par sexes dans 5 régions du Sénégal



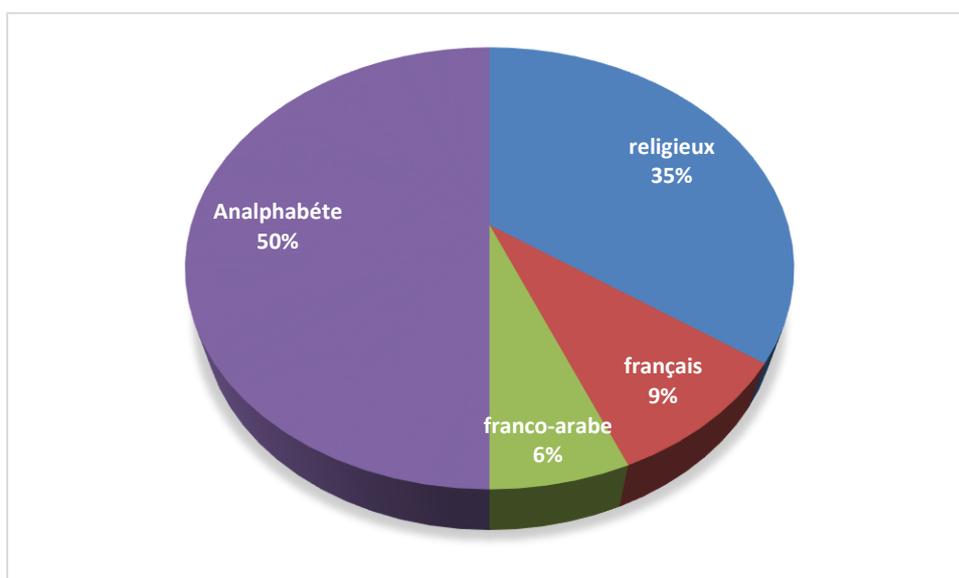
Source: ANSD 2016

3.3.2. Taux de scolarisation et d'alphabétisation à Touba

Considérée comme un facteur de développement humain de par sa contribution à l'acquisition de connaissances utiles, l'aide à l'insertion et sa participation active dans l'espace sociétal, l'éducation est reconnue comme un droit pour tous.

Ceci a conduit la communauté internationale à s'engager, en 2000, pour l'atteinte d'un objectif d'éducation primaire pour tous à l'horizon 2015, mais aussi l'objectif d'élever de 50% la population de 15 ans ou plus, sachant lire et écrire à travers le volet « alphabétisation ». Dans ce sillage, à Touba, l'importance de la fonction religieuse explique, dans une certaine mesure, la prédominance de l'enseignement coranique/arabe. En 2005, la proportion des habitants de Touba qui avaient reçu ce type d'éducation s'élevait à 35% (Figure 11). L'enseignement du français, elle, n'occupait que 9 % de la population alors que le franco-arabe (c'est à dire le français couplé à l'arabe), ne représentait que 6% de la population. La part des analphabètes, représentait 50% de la population.

Figure 11: La répartition des types d'instruction à Touba en 2017



Source : Données personnelles et ANSD

Le faible taux de l'enseignement du français s'explique par le faible intérêt que lui accordent les autorités religieuses de la ville. En guise d'exemple, le Khalife général de l'époque Serigne Saliou Mbacké avait ordonné, en 1996, la fermeture de salle de classes construites par le ministère de l'éducation nationale. Pour la plupart des mourides, l'école française est assimilée à la civilisation occidentale. Ainsi, fréquenter cette école signifie dans une certaine mesure accepté la civilisation du blanc, sa culture.... Or, c'est le blanc qui fut le principal persécuteur

du fondateur du *mouridisme* (*Cheikh Ahmadou Bamba*). Le « rejet » de l'enseignement du français s'inscrit donc dans cette logique.

Toutefois, les effectifs de l'école française et du franco-arabe, bien qu'ils soient faibles, demeurent assez significatifs. En effet, ils traduisent l'importance particulière que les populations accordent à ces deux types d'éducation. Les effectifs pléthoriques des établissements scolaires classiques présents autour de la ville en sont une illustration nette. En 2007, par exemple, l'école de *Ndame* comptait 1701 élèves répartis en 24 groupes pédagogiques, soit 70 élèves par classe⁴⁹). Et ce sont des enfants provenant de la ville de Touba qui fréquentent ces établissements. La situation de *Ndame* est similaire à celle de *Mbacké* qui reçoit une forte proportion d'élèves venant de Touba. D'une manière générale, on peut donc retenir que la ville de Touba se singularise par un fort taux d'analphabétisme.

Mais ceci ne devrait guère occulter la part relativement importante de des habitants de Touba qui ont reçu un enseignement religieux dans les écoles coraniques et/ou arabes.

L'enseignement du français, couplé parfois à celui de l'arabe attire également une certaine frange de la population. Les conséquences de ce faible taux de scolarisation ou d'alphabétisation affectent fortement les comportements et le mode vie des populations. Dit autrement, plusieurs blocages liés à l'incivisme, le non-paiement de taxe, les pratiques d'assainissement, etc., restent étroitement inhérents à ce faible taux de scolarisation ou d'alphabétisation. De plus, d'autres facteurs comme la perception de l'État par ces populations faisant passer l'autorité du Khalifat devant celle de l'État qui semble accepter cette situation, le mode de vie rural des populations dans un cadre qui s'urbanise, la perpétuation des passe-droits confortée pendant longtemps par l'absence de l'État dans plusieurs domaines, etc.

3.4. Les activités économiques

L'agriculture est la principale activité économique de la région mais ses résultats sont handicapés par des conditions climatiques peu favorables et une pluviométrie en baisse constante dans un contexte d'appauvrissement prononcé des sols.

Le secteur de l'élevage, censé être la deuxième activité économique en termes d'importance, est lui aussi handicapé par des difficultés d'accès à l'eau, la faible productivité des races locales, les contraintes environnementales, etc.

Le secteur industriel est quasi inexistant à Touba. Il n'existe en effet qu'une huilerie à Diourbel et une minoterie à Touba, une fabrique de glace alimentaire, une société de carreaux et une

⁴⁹ Entretien avec le Secrétaire général de la mairie de Mbacké

unité de décorticage de graines d'arachides. Toutes ces considérations font qu'aujourd'hui, le secteur informel domine l'économie dans l'espace régional.

Dans cette localité qui possède un poids démographique et économique supérieur à toutes les collectivités en dehors de Dakar la capitale. L'économie y est dominée par l'agriculture (même si les productions baissent drastiquement d'année en année), le commerce informel, l'artisanat et les transports.

3.4.1. Le secteur primaire

Il est dominé par les activités agricoles, notamment l'agriculture et plus précisément par la culture de l'arachide, le mil et le niébé (Haricot). La culture maraîchère y est très peu développée.

On note cependant que malgré une meilleure pluviométrie constatée depuis quelques années, le secteur reste très instable et la courbe de production ne cesse de décroître.

Parmi les causes de cette chute de l'agriculture on peut retenir :

- la pauvreté des sols qui est la conséquence de l'hégémonie (monoculture) de l'arachide pendant plus d'un siècle ;
- les baisses récurrentes et de plus en plus importantes de la pluviométrie ;
- l'abandon progressif par les populations de l'activité agricole, etc.

Cependant, c'est dans cette zone qu'on retrouve une importante partie des plus gros producteurs du pays puisque les activités agricoles constituent les premières activités économiques des marabouts.

L'élevage est pratiqué de façon très timide du fait de l'absence conjuguée de pâturages et de retenues d'eaux dans la commune.

3.4.2. Le secteur secondaire

L'industrie utilise moins d'1% de la population du fait de la faiblesse du tissu industriel.

En effet, sur le territoire de la commune, on ne retrouve que :

- une unité industrielle de décorticage de graines d'arachides ;
- une fabrique de glace alimentaire ;
- une fabrique de carreaux ;
- une unité d'embouteillage de gaz domestique.

La situation se traduit à l'analyse par une trop grande faiblesse de l'industrie du fait du petit nombre d'unités existantes mais aussi de la modestie de leurs tailles.

L'artisanat à l'opposé est plus dynamique puisqu'il occupe la première place au niveau régional avec 42 307 artisans recensés dans le cadre des enquêtes effectuées au moment de la réalisation du plan de développement local (PLD, 2004) de Touba.

3.4.3. Le secteur tertiaire

La première conséquence de la désaffectation des terres agricoles par les populations est le gonflement du nombre d'actifs dans le secteur du commerce.

En effet, près de 48 % de la population active de Touba tirent directement ou indirectement ses revenus des activités de commerce (ibidem).

Cette conversion est pour beaucoup, facilitée par l'existence d'une franchise administrative qui exempte de taxes les marchandises sur le territoire communautaire et la fonction religieuse de la ville qui fait qu'il ne se passe pas un jour de l'année sans une manifestation religieuse.

Du point de vue des équipements marchands, on note que Touba abrite le marché « *Ocass* » un marché de tout-venant, le plus étendu du pays à part celui de Kaolack, et l'un des plus grands de la sous-région du point de vue de la taille et du volume des affaires.

Signalons pour illustrer ce propos que Touba, qui n'était du point de vue administratif qu'une communauté rurale jusqu'en 2013, a selon les chiffres fournis par le secrétaire municipal, produit des recettes budgétaires à hauteur de 157 000 000 de francs (en 1999-2000), avec les seuls recouvrements issus des locations de cantines et d'espaces commerciaux de ses marchés. En conclusion on peut retenir que le secteur informel est le moteur de la dynamique économique locale, avec au premier rang, le commerce, l'artisanat, le transport, etc.

Cependant, il ne faudra pas perdre de vue, que le plus grand pourvoyeur de devises au plan local est l'émigration qui alimente le transfert de plusieurs milliards par an dans la région dont près de 70 % à Touba.

Conclusion partielle

L'observation, la caractérisation des éléments physiques et anthropique d'une société est de plus en plus indispensable, à la fois pour la connaissance d'un territoire et pour son aménagement. L'état des lieux de la zone d'étude est basé sur une étude bibliographique provenant de différentes sources, pour faire une présentation représentative de cette région. À cela sera croisé un travail de terrain dont l'objectif était de valider toutes les connaissances relatives à la caractérisation physique et anthropique de Touba. En effet, la relation hommes/milieus a toujours été hautement problématique en géographie. Touba, une ville presque construite ex-nihilo, s'est forgé une géographie urbaine atypique ; c'est ce qui lui permet d'offrir un cadre idéal d'étude sur ses dynamiques spatiales, sociétales, économiques extraordinaires et leurs transformations et les enjeux de développement urbain. Pour rappel, la géographie empirique reposait sur un déterminisme, notamment climatique. En effet, les modalités d'occupation du sol par les sociétés humaines découleraient de lois naturelles, le milieu physique déterminant des genres de vie. L'environnement physique et biologique d'une société va influencer le développement de celle-ci de manière directe ou indirecte. Ce sens minimal est consensuel, c'est pourquoi dans le champ de la science géographique, le débat s'est déplacé sur la nature et l'importance de cette influence sur les relations entre les sociétés humaines et leur environnement.

De ce fait, il devient opportun de se demander est-ce que le milieu physique accélère ou freine la croissance spatiale de Touba ? Quelles sont les obstacles du milieu physique sur la société de Touba ? En termes de possibilisme quelles sont les stratégies anthropiques d'adaptation mises en place ?

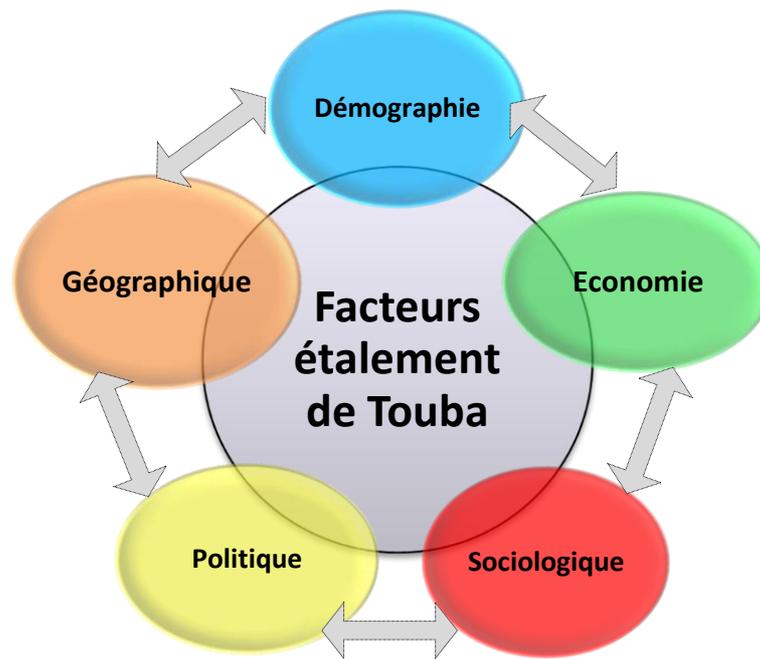
CHAPITRE 02 : FACTEURS D'URBANISATION ET CROISSANCE URBAINE DE TOUBA

Dans cette section, nous mettons en exergue la pluralité de facteurs qui s'imbriquent pour affecter de diverses formes, l'urbanisation de Touba. Aujourd'hui, force est de constater que la croissance urbaine exceptionnelle de Touba est à la fois, le résultat de facteurs d'ordre démographique, sociologique, économique, sociaux et politique. Ces éléments ont occasionné plusieurs bouleversements dans le temps comme dans l'espace urbain de Touba.

I. Facteurs de l'étalement

D'autres termes équivalents à étalement urbain comme l'extension urbaine sont parfois utilisés pour qualifier ou définir ce phénomène de croissance spatiale. Différentes approches tentent de l'évaluer. Plusieurs causes (Figure 12) ont été identifiées pour expliquer ce phénomène à Touba, parmi lesquelles des choix résidentiels des ménages souvent dictés par les lotissements et appels au peuplement, le « *ndigeul* », la sacralité de Touba, les facilités socioéconomiques, les événements, l'attrait de Touba, le manque d'espace adéquat à l'établissement humain dans les autres villes, les facilités relatives d'accès à la propriété foncière foncier frisant parfois la gratuité, les facilités d'accès et de déplacement à Touba, etc. Il s'y ajoute les facteurs géographiques qui offrent quasiment des possibilités d'étalement dans toutes les directions et sans contraintes. De fait, l'étalement urbain se traduit par l'avancée de l'urbain (de la ville) sur les terroirs ruraux, donc par des transformations, avec des conséquences sur l'environnement, sur le paysage et sur l'organisation des territoires. L'étalement urbain se produit sous l'effet d'interactions socio-économiques avec des contraintes spatiales et environnementales locales. Il s'accélère avec l'amélioration des réseaux de transport et de la mobilité. Des facteurs socio-économiques interagissent : les moyens de transport, le marché foncier, les préférences individuelles de localisation résidentielle, les évolutions démographiques, l'attractivité des zones urbaines, et l'application de politiques de planification d'utilisation des sols aux différentes échelles etc.

Figure 12: Les principaux facteurs de l'étalement de Touba



Source : Données personnelles, 2019

1.1. Facteur démographique

Elle est le résultat d'une véritable explosion démographique, induite essentiellement par une forte migration qui a fait affluer à Touba des milliers de disciples venus de toutes les régions du Sénégal mais surtout des zones qui constituaient le territoire mouride. Tous les déterminants de cette immigration sont sous-tendus par le fort sentiment identitaire développé par les mourides à l'égard de leur capitale. Les appels au peuplement, répétés par les Khalifes successifs, conjugués aux facilités d'accès au foncier consenties par les autorités maraboutiques sont les éléments qui ont déclenché le processus. La migration souvent qualifiée « *d'exode religieux* »⁵⁰ se poursuit et s'accélère sous l'effet d'accumulation et de plus en plus pour des raisons sociales et économiques face à la crise agricole, la saturation de Dakar, et peut-être la léthargie des autres villes secondaires.

Petit à petit, Touba est devenu, un refuge moral, économique voire politique pour tous les mourides qui ont connu au Sénégal et à travers le monde une dispersion croissante qui pose pour eux, la nécessité de l'existence d'un espace d'identification fort.

⁵⁰ Les mémoires de Ahmadou Bamba Diop (enea, 1989) et de Modou Mbacké Gueye (ucad, 1987) ont tour à tour employé ce concept qui met l'accent sur la détermination religieuse

1.2. Facteurs sociologiques

1.1.1. Mentalités sociales

Elle s'agit des relations entre le marabout et son disciple. C'est des relations spirituelles fondées sur le *Ndiguel*. En fait, même le Khalife a construit un refuge économique et social pour ses milliers d'adeptes. Il s'ajoute, à la fois d'une protection à la mémoire symbolique de la cité et surtout en mettant en valeur ses signes sacrés.

L'immense considération et le respect qu'incarnent les guides religieux sont extraordinaires dans le milieu du *mouridisme*. Aujourd'hui, les villes religieuses sont synonymes de « terres promises », de lieux de rédemption et considérées comme le couronnement d'une quête spirituelle achevée, voire réussie. Ainsi, les mourides représentent une hiérarchie sociale structurée par des dogmes et un système construit autant à l'époque du fondateur de la confrérie. Dans ce sillage, O'brien (2005) avançait que les membres de la confrérie, disciples ou talibés, croient qu'il n'est pas possible d'atteindre le ciel sans l'assistance d'un intermédiaire, d'un guide spirituel ou cheikh et ils sont prêts, en échange de cette assistance, à se soumettre presque entièrement, à la volonté de ce dernier. Par ailleurs, la relation fondamentale qui lie le marabout mouride à son disciple a ainsi été largement décrite dans la littérature et ses implications sociales, économiques et politiques analysées, sous l'angle de disciplines diverses et durant tout le siècle. Ainsi, ils s'animent d'un fort sentiment d'appartenance, de constructions mentales concernant le sol de Touba, d'un mode de vie particulier, d'une autre vision du monde. Dans l'espace urbain du quartier et du sous-quartier, les relations avec les marabouts s'affranchissent de la soumission et deviennent de plus en plus des relations de voisinage simple, tandis que l'attachement à la ville globale est de plus en plus fort.

Ainsi, la relation marabout-disciple qui fonde le *mouridisme* semble plus complexe avec l'évolution de la cité, les changements de génération, de l'urbanisation et l'éclatement de la confrérie en plusieurs foyers disséminés dans le monde, tout en entretenant avec Touba, des relations à distance, très fortes. Dans ce sillage, le *mouridisme*, se singularise par son ancrage social et semble plus apte à répondre aux besoins de sens des sénégalais, devant la crise identitaire et celle de l'État. L'urbanisation de Touba et le rush des mourides vers la ville, depuis une vingtaine d'année, trouvent là, un de leurs déterminants. Le *Ndiguel* a toujours été exagérée par les analystes politiques. En revanche, c'est à l'intérieur des confréries qu'il faut rechercher les limites de ce concept souvent galvaudé. En fait, ce *ndigeul* a d'abord perdu de sa force et de sa portée dans la relation marabout-disciple. La clientèle maraboutique elle-même semble également s'être fragmentée au vu des alliances observées.

En réalité, c'est moins la confrérie elle-même qui est remodelée et qui se fragmente que la relation état-confrérie elle-même. En effet, ceux que Momar Coumba Diop et Mamadou Diouf (1976) appellent « *marabouts mondains* » et que j'appelle les « petits-fils » existent depuis longtemps et ont toujours joué un rôle important dans les jeux politiques internes ou externes à la confrérie.

1.2.1 Perceptions par la population sur la cité de Touba

L'urbanisation, tel un rouleau compresseur, écrase tout sur son passage et de façon irréversible, transforme les paysages et les esprits. Touba est souvent assimilé par certains mourides assez fanatiques, au centre de l'univers, ou encore, au lieu où se tiendra le jugement dernier. La perception de la ville par les mourides est teintée d'émotion : ces derniers exagèrent systématiquement sa taille, l'importance de sa population, ses équipements, etc. On s'efforce également de présenter Touba comme « *une ville sans bidonville* », une « *ville modèle* » ou encore « *un miracle* » en matière d'urbanisme et de gestion urbaine. Nos observations montrent que toutes les activités y prospèrent. Également, Touba est perçu comme un sol béni par le Cheikh qui a promis que toute personne qui y sera enterrée, ira au paradis. Cette croyance explique en grande partie, le choix privilégié des mourides et même de certains sénégalais d'être enterrés à Touba, à leur mort. Le cimetière de Touba accueille par mois près 523 dépouilles⁵¹ (photo1).

Photo 1: Image satellite du cimetière Baqia 1 près de la Grande Mosquée



Source : Google Earth

⁵¹ Entretien avec le secrétaire général de la mairie de Touba

Photo 2: Image satellite du cimetière actuel (Baqia 2)



Source : Google earth, 2020

Les renommés mystique de sol, du cimetière de Touba, étant considéré comme salvateur, attire chaque jour des milliers de morts (tableau 5). Plusieurs autres disciples ont déclaré avoir entendu Cheikh Ahmadou Bamba dire : « *Si on enterrait tous les morts à Touba, l'enfer n'aurait pas d'habitants, parce qu'au lieu d'être jugé sur ses actes, le mort enterré à Touba est jugé sur mes actes* », ou encore « *je m'occuperai personnellement de la vie des habitants de Touba* » et « *Touba se développera en temps difficile* »⁵²

Tableau 5: Nombre de morts accueillis dans le nouveau cimetière en août 2016.

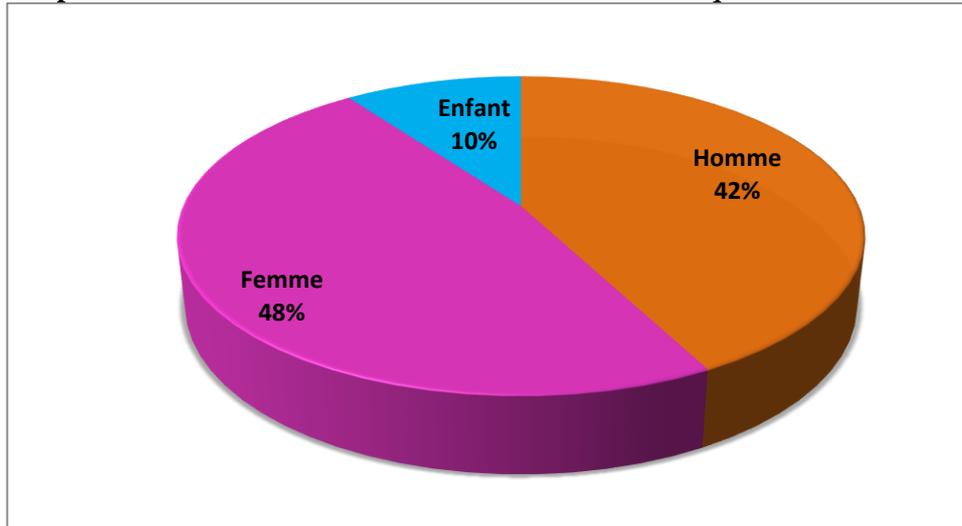
Femme	Homme	Enfant	Total
5515	4899	1156	11570

Source : Entretien Secrétaire général de la Mairie de Touba

Le diagnostic des statistiques mortuaires de Touba, laisse apparaitre que les femmes y sont les plus enterrées (48 %) contre 42 % pour les hommes. Cette information, difficilement explicable par des éléments scientifiques aléatoires, peut être relativement liée en partie à la prédominance du nombre des femmes sur les hommes. Les enfants n'occupent que 10 % des morts enterrés à Touba (figure 13).

⁵² Entretien avec un dignitaire mouride

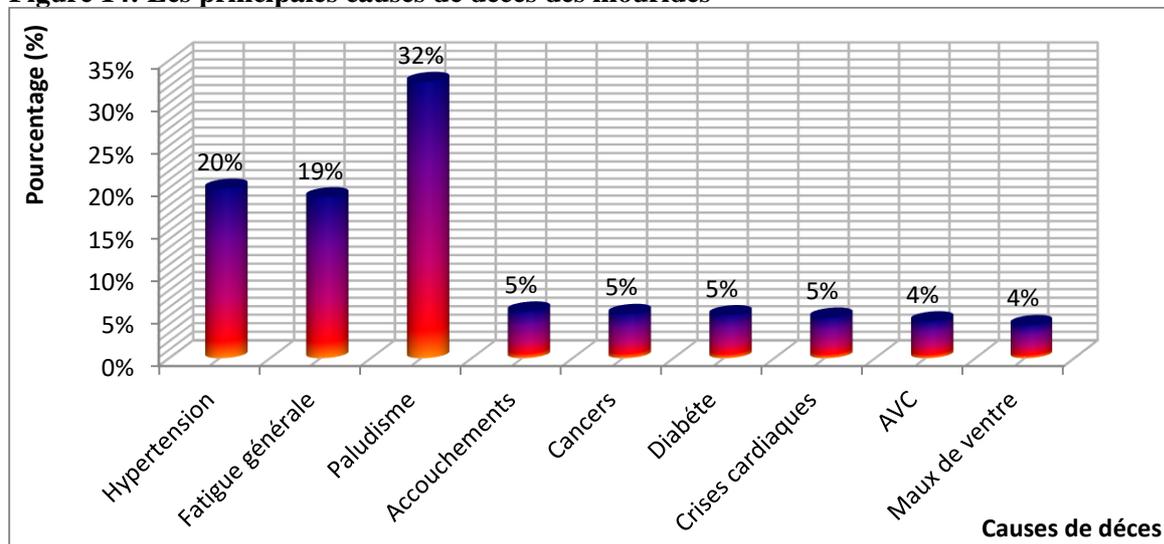
Figure 13: Répartition du nombre de mort accueillis en 2016 à Baqia 2



Source: Dahira Moukhaddamatoul khidma⁵³

La mort est certes, un phénomène naturel, seulement, en nous intéressant de près aux causes de décès à Touba, le constat de 19 % des décès pour cause de fatigue générale nous a interpellé, sans que l'on ne puisse fournir des éléments pour l'expliquer. Est-ce à cause du nombre important de cérémonies (*thiantes, magals, ziarrats...*) ? Le paludisme occupe 32 % des causes de décès ; ce qui est relativement partagé dans la plupart des pays tropicaux. Les autres facteurs de décès sont l'hypertension, le diabète, les AVC, etc. (Figure 14).

Figure 14: Les principales causes de décès des mourides



Source : Dahira Moukhaddamatoul khidma

Le système monde mouride se mesure en partie à la préférence de bon nombre de fidèle, quelques soit leurs pays de séjour d'être enterré, à Touba. Les statistiques partielles qu'on a pu obtenir révèle la diversité des pays et continents de provenance des défunts mourides (tableau 6).

⁵³ C'est le dahira responsable de la gestion, l'entretien et de l'organisation du Cimetière

Tableau 6: Lieu de provenance non exhaustive des corps enterrés à Touba

Pays de provenance		Effectif	Pays de provenance		Effectif
SENGAL	Touba	3924	DIASPORA	Cap-vert	14
	Thies	1256		Italie et France	14
	Dakar	1078		Gambie	12
	Diourbel	1039		Gabon	3
	Louga	742		Maroc	3
	Fatick	159		Mauritanie	2
	Kaffrine	155		Mali	2
	-	-		Cote d'Ivoire	2
	-	-		USA, Brésil, Afrique du Sud	1

Source : Dahira Moukhaddamatoul khidma,2016.

En effet, cette présentation de Touba comme la ville idéale, fonde le retour des mourides vers un espace de sécurité, un refuge dans lequel ils se libèrent des contingences extérieures en retournant dans une communauté d'appartenance. En définitive, l'urbanisation de Touba se heurte, voire s'expose à une société urbaine complexe, dans laquelle jouent des acteurs aux intérêts divergents.

1.3. Facteurs économiques

Le niveau de développement économique fait de la cité religieuse un pôle d'investissement qui ne cesse de présenter des opportunités d'affaires attirant ainsi les sociétés, les hommes d'affaires et investisseurs étrangers qui interviennent dans divers domaines. Nous avons les sociétés d'assurances, les banques, la grande distribution, les stations-service, les industries, etc. C'est comme si, la cité idéale se nourrit de l'idéalisation de la cité. Aujourd'hui, Touba semble attirer plus que Dakar et la ville religieuse devient une grande agglomération, un nouveau pôle économique et d'échange qui s'affirme. Dans cet enjeu socioéconomique, les légitimités religieuses, le pouvoir politique et la réussite économique se nourrissent mutuellement. Certains l'appellent déjà la « capitale de l'informel ». Il constitue, pour les dizaines de milliers de migrants internationaux mourides, un lieu de retour privilégié (une sorte de « Jérusalem »), un espace d'investissement symbolique, ostentatoire mais de plus en plus économiquement viable.

En fait, presque toutes les banques implantées à Dakar ont leur siège au niveau de Touba dont l'importance financière ne peut être comparée à celle d'aucune autre ville de l'intérieur.

Dans la logique du système mouride et du système politique sénégalais, le contrôle par un marabout d'un grand nombre de fidèles, présente un double avantage. D'une part, il permet de

bénéficiaire, chaque année, de ressources monétaires dont l'importance varie en fonction du nombre d'adeptes. D'autre part, l'importance numérique des adeptes contrôlés permet de négocier avec l'État : c'est elle qui ouvre l'accès au crédit (rarement remboursé et toujours renouvelé)" (M. C. Diop, 1976). Dans l'environnement hostile du *Baol*, actuelle région de Diourbel, cet essor économique fulgurant se traduit, de nos jours, par des signes extérieurs de richesse comme les grandes maisons luxueuses, à la devanture desquelles sont garées de grosses cylindrées, souvent de marques allemande ou japonaise.

À tous les coins de rue, des centres commerciaux qui imposent par leur stature, ont surgi de terre donnant à la ville sainte, un air de modernité. Le décor de Touba, ce sont, également, les succursales de certaines banques qui ont pignon sur rue, partout.

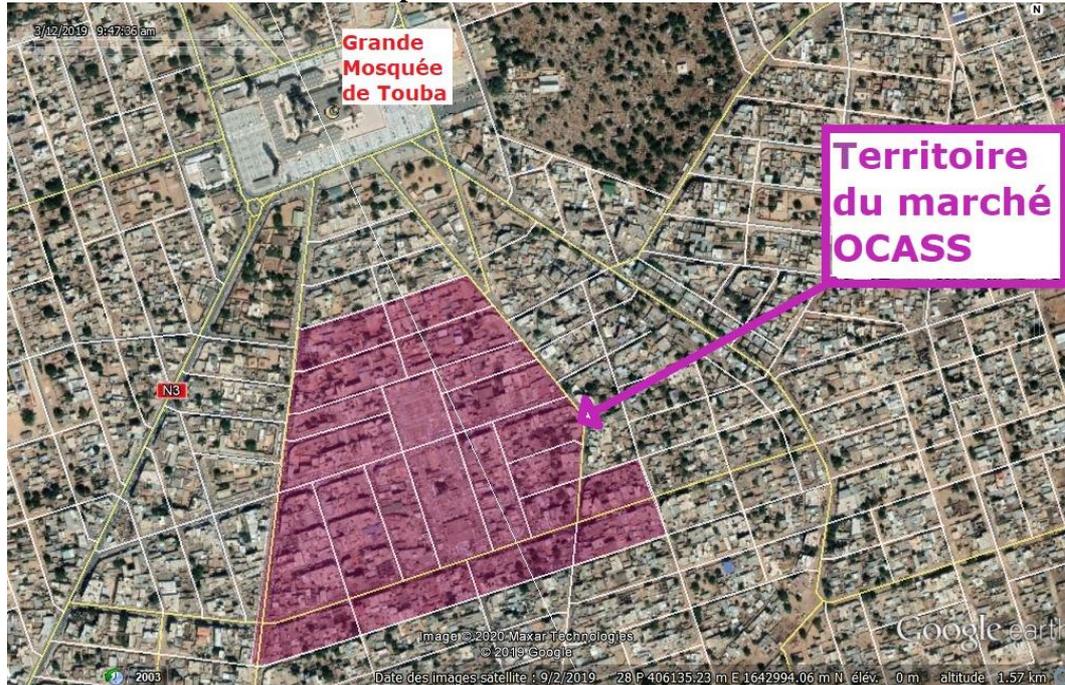
De manière générale, la logique de mobilisation financière semble avoir changé : le Khalife Serigne Saliou avait commencé à rompre avec le caractère spectaculaire des appels au financement des travaux qui étaient érigés en politique.

Les grosses quantités d'arachides qu'il faisait cultiver dans les champs de sa trentaine de *daara*, l'argent reçu lors des visites des mourides, les dons pieux de toutes origines et l'argent déposé dans le mausolée de Cheikh Ahmadou Bamba par les visiteurs, lui permettaient d'envisager des projets ambitieux tout en faisant preuve d'une certaine indépendance vis-à-vis de l'État et de certains groupes mourides, comme celui des commerçants.

De plus, la dévaluation du franc CFA qui les a encore plus enrichis, a eu également pour conséquence, de surévaluer leur rôle dans la société urbaine. Avec cette situation l'économie mouride a connu un grand bond en avant. En fait, deux constantes sont observées et permettent de parler de nouveaux *dahira* : il s'agit d'une part de la trans-nationalité de leur implantation qui leur permet de mobiliser la manne financière provenant de la diaspora mouride établie à l'étranger, et d'autre part de leur stratégie commune faisant de la ville de Touba leur lieu de positionnement par des actions novatrices comme « *Touba ça kanam* ».

Le levier de ces progrès n'est pas la taxe rurale ni une meilleure gestion. En revanche, c'est la diversification des sources de recettes, notamment la perception de la patente dans les marchés, d'amendes forfaitaires, de taxes sur le stationnement des véhicules dans les gares routières nouvellement reconstruites, de redevances des stations d'essence et de la CBAO (compagnie bancaire de l'Afrique de l'ouest) installée dans le marché *Ocass* (photo 3).

Photo 3: Géolocalisation de l'espace du marché OCASS



Source : Google earth

1.4.Facteurs sociaux

La croissance des inégalités et de la pauvreté urbaine, dont l'explosion des bidonvilles est l'expression la plus forte, résulte d'un modèle *“d'urbanisation sans développement”* (Delcourt, 2007). Si le modèle économique frappe les esprits, il reste qu'il est en train d'émettre des signes avant-coureurs d'essoufflement. Ceci, à cause de la concentration des investissements dans deux branches : l'immobilier et le commerce. De plus, l'exode rural de villages entiers vers Touba dans les régions de Louga, Fatick et Diourbel n'est pas pour arranger les choses. Auparavant, à Touba, on n'a jamais connu le phénomène des bidonvilles.

Aujourd'hui, du fait de l'exode rural de villages entiers aujourd'hui rayés de la carte, Touba voit dans de sa périphérie des quartiers flottants, constate Nazirou Bankolé (chargé de communication du mouvement *“Beg Touba”*)⁵⁴. L'étude de la production de l'espace urbain de la périphérie de Touba, permet de mettre au jour l'appropriation foncière par les populations récemment installées. Les activités informelles dans la ville mouride participent pour une large part à la production des espaces urbains irréguliers. En fait, les quartiers informels sont une réponse sociale, un revers urbain des politiques (Étatique, ou religieuses) foncières et d'urbanismes. De plus, les autorités, n'ayant pratiquement aucune conscience de l'ampleur du débordement urbain et de ses conséquences, ne peuvent alors se référer à une telle dichotomie normative, largement intériorisée.

⁵⁴ Experts en développement

Surtout de par son statut, de titre foncier de la ville sert de motif aux extensions des habitats spontanés tout azimut. De ce fait, l'origine des quartiers irréguliers de Touba réside dans son dynamisme foncier, ville en constante construction et des espaces deviennent plus ou moins irréguliers au gré de son évolution et l'arrivée de population généralement à faible niveau de niveau animée par une forte ferveur du mouridisme. Aujourd'hui, dans la ceinture de Ndindy (à l'Est), de Same-la (au Nord-ouest), Alieu (au Nord), Darou rahmane (au Sud) existe des habitats spontanés, formant des quartiers irréguliers.

2.6.1. Impact de l'exode rural sur l'étalement de Touba

L'exode rural est le mouvement migratoire le plus important au monde. Il est en partie responsable de l'explosion urbaine du Tiers Monde, avec comme corollaires : le chômage, la misère, l'insécurité, les problèmes de logement, etc. L'exode rural entraîne le dépeuplement des campagnes et le recul des activités économiques dans les villages. Il découle de plusieurs facteurs : la pression démographique, les mirages de la ville, la dégradation de l'environnement rural, le développement des communications terrestres. Pour juguler l'exode rural, il est nécessaire de promouvoir l'amélioration des conditions de vie des ruraux.

En fait, de plus en plus face aux multiples crises économiques internationales et à la détérioration des termes de l'échanges, les pays développés mènent des politiques migratoires qui sont des mesures prises pour limiter, supprimer ou orienter les flux migratoires. Les pays riches ont tendance à planifier le nombre d'entrée selon leurs besoins en travailleurs. Malgré ces restrictions, les migrations clandestines sont très actives.

Les migrations sont de natures diverses et ont pris des proportions différentes selon les époques et les causes. Elles ont des incidences sociales, économiques et politiques aussi bien dans les pays de départ que dans les pays d'accueil. En fait, la décision d'émigrer est motivée au premier chef, généralement, par des considérations d'ordre économique. Les gens émigrent dans l'espoir d'une vie meilleure, lorsque les possibilités que leur offre leur environnement immédiat ne répond pas à leurs aspirations.

En effet, sachant que les migrations intérieures sont généralement provoquées par des disparités dans le degré de développement, les possibilités d'emploi, les conditions de vie et le niveau de revenus entre différentes régions dans un même pays ; elles s'orientent essentiellement vers les zones où se créent des emplois.

Ainsi, dans toute la région naturelle de l'ancien royaume du *Baol*, la ville de Touba est de fait, le cadre idéal pour s'épanouir sur le plan social, économique, religieux. Les différentes campagnes d'appels au peuplement lancés par les différents *Khalife* ont fortement accentué des

déplacements important de population vers Touba. Cette situation a contribué à l'augmentation de la population à Touba, générant une pression sans précédente sur le foncier, l'économie, la société, etc. Aussi, lorsque les investissements publics ou privés sont concentrés dans un espace, ce qui est généralement le cas à Touba, c'est vers elle qu'afflue la majorité des migrants, et ceci conjugués aux multiples facilités (statut, gratuité de l'eau et presque des parcelles, faible contrôle policier, etc...) dont bénéficient la ville sainte.

2.6.2. Impact de la proximité du bassin arachidier sur l'étalement de Touba

L'histoire urbaine du Sénégal est intimement liée à celle de l'arachide. Dans le Bassin arachidier plus particulièrement, l'introduction de la culture arachidière a joué un rôle décisif dans le démarrage urbain. L'histoire de notre pays nous apprend que la ville sénégalaise est le fruit d'un concours de circonstances par la conjonction de quatre facteurs :

- la colonisation ;
- l'introduction de la culture arachidière et du chemin de fer;
- et l'Islam confrérique.

L'arrivée de l'arachide marque le passage d'un droit foncier coutumier, à un droit foncier « moderne » dans lequel la terre devient la propriété de l'« État colonial ». En se substituant au pouvoir coutumier local, l'administration coloniale a cherché à s'arroger le maximum de garanties juridiques lui permettant de confisquer et de redistribuer les terres agricoles.

En effet, il naquit de cette nouvelle donne ce qu'on pourrait appeler « un contrat d'échanges de bons procédés » (Thiam, 2011) entre colons et marabouts qui, jusqu'à aujourd'hui, constitue l'arrière-plan du système de rapports entre pouvoir temporel et pouvoir spirituel. C'est dans cette ambiance de rapports et d'échanges soigneusement calculés que la classe maraboutique est arrivée, quelques décennies plus tard, à contrôler une bonne partie des terres cultivables du pays et du bassin arachidier surtout. L'astuce pour le contrôle des terres nouvellement occupées consistait en l'implantation de nouveaux villages ou « *Daaras* », dirigés chacun par un « *Diewrin*⁵⁵ » ou chef de village. Les plus connus de ces *Daara* sont *Gott*, *Ndiouroul*, *Ndiappendale*, *Khabane*, *Laghâne*, *Niarou*, *Nguédiane*, sans compter ceux de *Khelcom* qui couvrent 45 000 ha. Dans chacun d'entre eux, il y a environ 500 *Taalibé* (disciples), enfants ou adultes dont le Khalife prend en charge la nourriture, l'habillement, le suivi médical, l'éducation coranique et la formation à l'agriculture et à plusieurs autres métiers. En effet, avec l'entrée en vigueur en 1964 de la loi sur le domaine national, l'aristocratie maraboutique voit ses prérogatives foncières se renforcer. En proclamant cependant que « les personnes occupant et exploitant

⁵⁵ Diewring = homme de confiance du guide religieux, qui s'affaire sur plusieurs tâches.

personnellement des terres dépendant du domaine national à la date d'entrée en vigueur de la présente loi continueront à les occuper et à les exploiter » (article, 15).

Par ailleurs, les mourides ont su, grâce à leur force paysanne, organiser autour de Touba et de Diourbel un véritable « État » centralisé, fondé sur la production arachidière dont ils garantirent la survie par un loyalisme à toute épreuve qui leur assurait la protection de l'administration coloniale. Celle-ci passa dorénavant par l'autorité quasi-féodale des marabouts pour transmettre ses directives. Quelques décennies plus tard, ce pouvoir sans cesse croissant se concrétise, autour des capitales religieuses notamment, avec la réalisation d'immenses aménagements immobiliers à la mesure de l'engouement suscité par celles-ci chez les disciples qui, désormais, n'ont qu'un seul rêve : aller s'installer auprès de leur marabout. Après les mosquées et les demeures maraboutiques, la priorité était ainsi donnée à l'aménagement de nouveaux quartiers pour accueillir les nouveaux arrivants, essentiellement constitués de disciples. En facilitant à leurs prétendants l'accès à la propriété foncière, les villes maraboutiques ont ravivé la migration non pas des campagnes vers les villes, mais entre les villes.

La migration des populations de certaines villes du centre du pays et de celles de la ville de Diourbel plus particulièrement, vers Touba en est l'exemple le plus patent.

1.5.Facteur liés aux informalités

« Touba, la capitale de l'informel au Sénégal »

L'informel, en prenant de nouvelles formes n'occupe plus les espaces reculés et marginalisés de la ville, il se dévoile au grand jour, se mélange à son antonyme, au point de ne plus pouvoir s'en distinguer. La métamorphose de ce phénomène est à comprendre dans le jeu croisé et complexe que mènent le pouvoir public et le pouvoir religieux (Said belguidum et Najet Mouaziz, 2010). Par définition, la distinction « formel-informel » est un instrument conceptuel à multiples facettes servant à nommer, gérer, gouverner, produire et même analyser de manière critique les villes contemporaines.

Face à la densité, à la complexité, à la diversité des villes, ainsi qu'à leur caractère changeant, la relation « informel-formel » est à la fois un qualificatif en apparence modeste et une puissante distinction qui a un effet direct sur l'imaginaire urbain et les pratiques urbaines.

En cela, elle joue même un rôle fondamental dans la constitution de l'urbain, surtout dans le « Sud global ». Si la théorie urbaine est en partie une réponse à ce qu'on ne connaît pas de l'urbanisme, elle problématise également ce qui paraît être connu, ce qui est tenu pour acquis.

Le secteur informel présente une gamme variée d'activités ce qui fait qu'il est difficile de bien en définir les contours. Néanmoins, on peut distinguer :

- l'informel de production (agriculture périurbaine, menuiserie bois et métal, BTP, etc.) ;
- l'informel d'art (bijouterie, sculpture, tissage, couture, broderie, maroquinerie, cordonnerie, peinture, etc.) ;
- l'informel de services (restauration populaire, transports urbains, coiffure, couture, réparation mécanique ou électrique, etc.) ;
- l'informel d'échanges (distribution, commerce, change, etc.).

Le secteur informel essentiellement tenu par les mourides est par contre en extension. Il réaliserait près de 60 % du PIB (produit intérieur brut) et emploierait environ 640 000 personnes dont 45 % à Dakar. Même si les emplois offerts sont précaires, l'informel constitue une soupape de sécurité en termes de garantie d'emplois, de revenus, et donc joue un rôle important de régulation sociale. Les différents exemples présentés attestent du dynamisme du secteur informel, de sa capacité d'adaptation et de son importance dans le processus de développement. Il est certainement appelé à rester encore longtemps un moteur de l'économie régionale.

Cela suppose qu'un certain nombre de défis soient relevés et que l'économie informelle participe mieux au processus de développement. À Touba, la crise de l'institution du Khalifat s'accroît. De ce fait, les « *ndigël* » sont de plus en plus faiblement suivis, ignorés, voire contournés.

Le rejet des injonctions du Khalife témoigne de la crise de l'autorité, du charisme dans la ville sainte. C'est également le cas pour plusieurs interdictions et recommandations concernant les itinéraires des voitures hippomobiles, l'installation d'activités profanes dans certains lieux de culte, ou encore le comportement des mendiants et autres « *laveurs de morts* » autour de la mosquée et du cimetière.

L'informalité occupe un espace contradictoire en ce qu'elle est souvent considérée comme un produit de la modernité urbaine et de la libéralisation économique, considérées comme appartenant au domaine du « formel » sans en avoir toutefois les caractéristiques.

La formalité et l'informalité sont souvent conçues comme des formations territoriales (par ex., le « bidonville » informel), des catégories de travail spécifiques (par ex., le travail ou l'emploi informel), ou des formes d'organisation (par ex., organisation structurée/non-structurée ; basée sur des règles/sans règles ; prévisible/imprévisible).

À cet effet, « la spéculation urbaine, la composition et le bricolage montrent que la relation entre l'informel et le formel peut évoluer à travers le temps, de manière complexe, multiple et contingente. Mais cela ne signifie pas qu'il faille remplacer une perspective binaire de l'informalité par une conceptualisation de leur relation sous forme d'un continuum.

Le formel et l'informel devraient plutôt être considérés comme des pratiques inextricablement reliées, mais distinctes » (Mcfarlane, 2016).

1.6. Facteurs politiques

Au Sénégal, à toutes les élections, les hommes politiques sénégalais font le voyage de Touba. Aussi prudent que rusé, le Khalife général les accueille avec les mêmes égards et n'apporte son soutien officiel à personne, prônant la paix sociale, l'unité et la démocratie.

Ainsi, plus que par le passé, les légitimités religieuses, le pouvoir politique et la réussite économique se nourrissent mutuellement. L'État, en agissant sur les deux dernières, a créé ou consolidé le premier. Cette stratégie étatique n'est pas nouvelle mais elle s'est généralisée avant les élections présidentielles de 1993. Les faveurs étaient constituées de facilités de voyage avec des passeports diplomatiques ou visas, d'exonérations douanières ou encore d'équipements pour le quartier lignager, le village-satellite, la résidence secondaire du marabout partenaire, en plus de faveurs traditionnelles touchant le foncier, l'agriculture, les crédits bancaires etc.

En fait, « ce que l'on peut nommer pouvoir maraboutique remonte à une assez longue tradition de lettrés ayant influencé la vie des populations. En effet, il était de tradition dans le Sénégal précolonial pour chaque famille musulmane, de s'affilier à un marabout qui était une sorte de directeur de conscience » (Ndiaye, 2004).

Le politique dans les pays de l'Afrique et plus particulièrement au Sénégal, s'inscrit dans un prolongement, fortement instrumentalisée par l'ensemble des catégories d'acteurs qui y interviennent, des dispositifs endogènes et exogènes. La cité a servi de « tribunal de conciliation » à bon nombre d'acteurs politiques. Les cas le plus récents sont la conciliation entre les deux clans du PS, la levée du mot d'ordre de grève des syndicats d'enseignants. Touba a été la première circonscription électorale à ne pas respecter la parité dans les listes des candidats à la députation lors des élections législatives de 2012.

Cette exception ou dérogation accordée à cette cité est aussi justifiée par le « défilé presque obligé » de tous les responsables de parti politique vers ce lieu à la veille de chaque échéance électorale. Si pour certains c'est un signe de dévotion envers le guide religieux, pour d'autres ce n'est qu'une scène de théâtre monotone souvent intercalée de promesses illusoires. En fait, la puissance économique de la cité religieuse fait que les leaders politiques sont enclins à réserver un traitement de choix à cette communauté. Le président Abdoulaye Wade, membre de la communauté mouride, a donné encore davantage de poids, à cette communauté. Le président Wade recherchait un appui politique auprès des chefs religieux de Touba, qui représentent un apport non négligeable de voix pour les élections.

Sous ce rapport, les médias d'État ont joué également un rôle capital. Ils ont participé « à la construction et à la reproduction d'une identité de « dignitaire » pour les petits marabouts » par la couverture télévisuelle et/ou radiophonique des *Magal* lignagers.

Ces commémorations ont été l'occasion de valoriser le charisme lignager ou individuel des marabouts, mais surtout d'exalter leur attachement et les soutiens politiques de l'état. Ils ont constitué les moments des *ndigël* politiques en faveur de la relation clientéliste. Les marabouts ne sont pas que des « braconniers » « sur les terres des entrepreneurs politiques », comme le disait M.C.Diop (1979). Ils utilisent leurs ressources religieuses pour consolider leurs positions politiques et économiques et à l'inverse, les ressources politiques servent le charisme et la sainteté. La neutralité du Khalifat et la capture des lignages périphériques ont favorisé en fin de compte la fragmentation du corps social mouride par rapport aux relations avec l'État et la classe dirigeante. L'importance démographique de Touba en fait un enjeu électoral, une puissante candidature prisée de tous.

Le seul fait d'être reçu par le Khalife ou d'aller à Touba semble important et significatif pour quasiment tous les acteurs socio-politiques, professionnels. Syndicats et partis politiques y vont régulièrement pour expliquer leur position, justifier leurs grèves ou leurs décisions politiques comme s'ils avaient besoin d'être compris ou approuvés à défaut d'être soutenus. En fait, il semble que, plus que la recherche de soutiens politiques, c'est l'appropriation du symbole qui est l'objectif non déclaré. En l'absence de *ndigël*, on y va pour témoigner aux mourides son intérêt pour la ville et influencer ainsi sur leur comportement électoral. D'autres s'arrogent des facilités des dignitaires de Touba pour en faire une industrie économique très lucrative. L'affaire a éclaté lorsque l'ambassadeur de la France au Sénégal, Christophe Bigot, a signalé à Serigne Basse Abdou Khadre que les bénéficiaires de visa court séjour pour la France, grâce à une lettre de recommandation portant sa signature, ne sont pas rentrés au Sénégal à la date retenue. Le marabout, « visiblement choqué », selon libération, (presse locale) a porté plainte à la DIC⁵⁶.

⁵⁶ DIC = Division des Intervention Criminelle

Photo 4 : L'ambassadeur de France au Sénégal, Christophe Bigot, le porte parole des mourides



Source : le monde.fr

II. Analyse de la croissance urbaine de Touba

En effet, la ville de Touba, reste constituée de symboles, d'ambiance, d'effervescence et de dynamisme. C'est une société, des idées, des pouvoirs qui s'affirment, s'allient, se combattent. Ce tableau résume la particularité des dynamiques urbaines à Touba.

2.1. Les statistiques démographiques

2.1.1. Problématique des statistiques

Les données sont les textes, articles, livres ou documents, les nombres économiques ou statistiques, les conversations, entretiens, questionnaires, les images, les choses vues ou observées. Nous les abordons avec notre culture, nos connaissances pour comprendre le monde ou pour agir. Elles s'exposent de ce fait aux aléas et sensibilités socio-culturelles. Elles se heurtent même parfois à des conflits d'intérêt politique, économique et stratégiques.

Les statistiques ont pour origine le besoin des états pour gérer rationnellement leurs ressources. Pour cela, il était opportun après collecte d'information (nécessité de techniques de quantification ; production de données nombreuses, organisées) de disposer de méthodes permettant de définir les variations, les évolutions, les ressemblances ou les différences entre régions, entre années, entre catégories.

En effet, la statistique vise à décrire, à résumer et à interpréter dans ses détails des phénomènes dont le caractère essentiel peut être la variabilité socio démographique, sociopolitique, socioéconomique. Elle fournit de la manière, la plus rigoureuse possible, des éléments d'appréciation utiles à l'explication ou à la prévision de ces phénomènes.

La méthode statistique fournit de ce fait à tous, les personnels confrontés à l'interprétation de résultats d'observation ou d'expérimentation, un outil d'interprétation adapté. C'est pourquoi toute interprétation statistique doit préciser clairement quelles données (population, échantillon, méthodes, années...), et quelles hypothèses ont été utilisées pour aboutir à un certain type de conclusion.

Dans les pays du sud, les travaux statistiques souffrent d'énormes manquements liés essentiellement aux coûts des recensements, aux pressions et évolutions démographiques, aux recompositions territoriales, aux faiblesses de la volonté politique. C'est ce qui explique le long intervalle irrégulier des travaux d'enquêtes (tableau 7), les écarts des chiffres (résultats) entre agence étatique et structures municipales, cabinet et bureau d'études.

Tableau 7: Évolution censitaire de la population du Sénégal, de 1976 à 2013

Année	Homme	Femme	Urbaine	Rurale	Total
1976	2 472 622	2 525 263	1 713 295	3 284 590	4 997 885
1988	3 353 599	3 543 209	2 653 943	4 242 865	6 896 808
2002	4 852 764	5 005 718	4 008 965	5 849 517	9 858 482
2013	6 735 421	6 773 294	6 102 800	7 405 915	13 508 715

Source : ANSD, 2015

Aujourd'hui, au Sénégal, surtout le cas de Touba, où les données sont très nombreuses ou particulièrement difficiles à obtenir, il devient compliqué de mettre en œuvre des méthodes rationnelle et appropriées de collecte de données. Il existe un réel souci dans les données statistiques. Et le cas de Touba, reste un exemple parfait. Cet état de fait, corrobore les écrits de Dubresson, (2011, p-145) : « (...) les divers recensements, quand ils existent, sont réalisés dans des conditions matérielles difficiles et leurs résultats, souvent discutables, sont rarement comparables dans le temps comme dans l'espace, en raison de changement multiples, intervenants entre les périodes censitaires (définition de la ville, modification des limites administratives) ».

Dans ce même contexte, Salem (1981), avance que : « le bruyant prosélytisme des populations conduit souvent l'observateur à de dangereuse surestimations de leur nombre ».

Notre lecture de la situation sociodémographique de Touba nous permet d'avancer que même si la cité religieuse connaît et vit une réelle dynamique démographique, toutefois sa masse fluctue en fonction des périodes de l'année (tableau 8). En effet, sur la base des données de l'ANSD de 2013 à 2025, la population féminine domine les hommes.

En outre, si l'on suit ces projections jusqu'en 2025, l'appréciation globale montre que la ville de Touba n'atteindrait réellement ou officiellement la barre du million d'habitants qu'en 2023. Ceci, met en exergue la lancinante discussion sur la problématique des statistiques en Afrique, notamment à Touba.

Tableau 8 : Évolution de la population de Touba de 2013 à 2025

Années	Hommes	Femmes	Ensemble	Années	Hommes	Femmes	Ensemble
2013	351 076	402 237	753313	2019	422 474	484 039	906 514
2014	361 905	414 645	776 550	2020	435 957	499 488	935 446
2015	373 146	427 524	800 670	2021	449 927	515 494	965 422
2016	384 812	440 889	825 701	2022	464 400	532 076	996 476
2017	396 913	454 754	851 668	2023	479 393	549 253	1 028 647
2018	409 463	469 133	878 596	2024	494 923	567 047	1 061 971
2019	422 474	484 039	906 514	2025	511 002	585 469	1 096 471

Source : ANSD, 2013 & projection de 2020 à 2025

Pour bien mesurer la taille de cette différence, nous constatons qu'elle est en effet, plus importante que la population actuelle de plusieurs communes du pays : cas de Ziguinchor, Saint-Louis, Louga, Kolda, entre autres.

Dans cette perspective, la figure 15 ci-dessous, présente la situation démographique, relative au recensement général de la population de l'habitat et de l'agriculture de 2013. En effet, depuis deux décennies les sources statistiques du Khalife (CAUS, PLD, Bureau d'étude...) annonçaient déjà que Touba était une ville millionnaire.

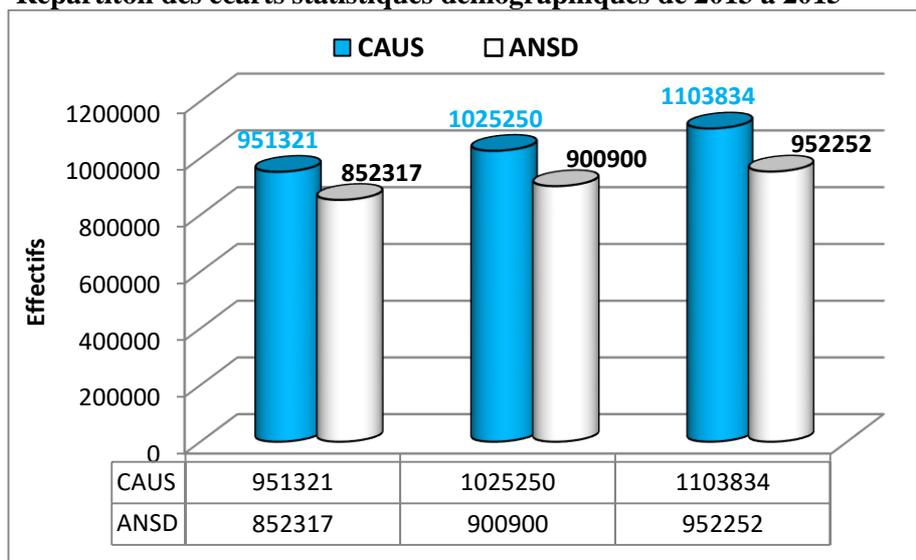
2.1.2. Les incohérences des démographies sur Touba, entre sources et années

La manipulation des statistiques reste un élément prépondérant pour le développement d'une localité. La maîtrise de sa démographie facilite le calibrage des projets de sociétés pour une bonne répartition des ressources et équipements. Aujourd'hui, Touba demeure la ville qui pâtit le plus au Sénégal, des exagérations ou des sous-estimations de sa population urbaine. Ceci a conduit à un déséquilibre énorme entre infrastructures sociales de bases et besoins ou capacités réels des populations.

En réalité, les 3 mois de Magal (ici, il s'agit de considérer le mois qui précède, le mois du magal et le mois qui succède) propulse sa population à son paroxysme.

De ce fait, les travaux exécutés pendant cette période peuvent "surestimer" la taille de la population, d'où l'écart assez important (plus de 259 000 personnes) entre les sources étatiques (principalement ANSD 2015) et les cabinets d'étude (notamment le CAUS 2004) (figure 15).

Figure 15 : Répartition des écarts statistiques démographiques de 2013 à 2015



Sources : PLD 2004, ANSD, 2015

Les statistiques changent en fonction de la source. De ce fait, le constat est que pour une même année nous avons des écarts assez importants de 99 004 en 2013, 124 350 en 2014, 151 582 en 2015 (figure 19). Ce qui est inquiétant, c'est que les écarts augmentent en fonction des années. Cette non maîtrise de la démographie peut expliquer les grands déséquilibres dans l'aménagement, la mobilité, la gouvernance urbaine, etc.

Les statistiques sur la population réelle de la ville de Touba montrent des données disparates selon les sources.

D'après la projection de l'ANSD en 2002, Touba comptait 463 404 habitants. Mais ce chiffre fut contesté par les autorités de la ville. Le recensement officiel de 2013 a dénombré 200 000 habitants supplémentaires à Touba entre 2002 et 2013. L'argument brandi par les autorités religieuses semble toutefois assez fondé et légitime. En effet ce recensement a coïncidé avec l'appel du Khalife général pour l'exécution des travaux de récolte de son champ de *Khelcom*.

C'est ainsi qu'une bonne partie de la population qui avait répondu à cet appel n'a pu être recensée, parce qu'étant absent du territoire lors de ce décompte. Pour rappel, en 2005, le cabinet d'architecture et d'urbanisme du Sénégal (CAUS), lors de la réalisation du Plan Directeur d'Urbanisme (PDU) de Touba, avait estimé la population de cette ville à 1 060 462 habitants (Tableau 9). En fait, les données du RGPH de 2002 comportent des lacunes et que le recensement commandité par le Khalife n'avait pas encore abouti... au moment où les données de 2015 estimaient la population de Touba à 952 252 (tableau 9).

Cette incohérence suscite quelques interrogations à savoir comment deux structures différentes (ANDS, CAUS, ETUDE GES-CONSEILS/ ERECO SA...) peuvent trouver des résultats aussi asymétriques pendant les mêmes années.

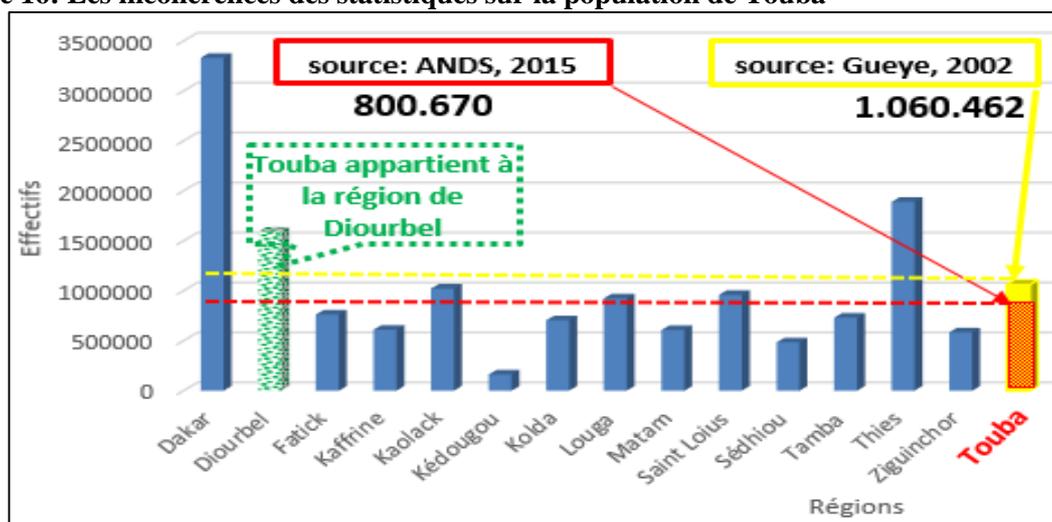
Tableau 9 : Population de Touba en 1976, 1988, 2005 et 2013

Années	1976	1988	2005	2013
hommes	13 928	55 280	497 874	351 076
femmes	15 706	68 272	562 588	402 237
Totaux	29 634	123 552	1 060 462	753 313

Source : Plan de Développement Local (PDL) de Touba/ CAUS (2005) ; RGPH (1976-1988-2013)

La population de Touba était estimée officiellement, en 2003 à 449 076 habitants (ANSD, 2003). Nous retrouvons, une estimation à 800 000 habitants en 2015 avec un taux d'accroissement de 12 % (figure 16), si on prend en compte la migration rurale où des villages entiers quittent les régions de Louga et de Kaolack pour venir s'installer définitivement dans les quartiers périphériques de la ville. D'ailleurs l'actuelle équipe municipale, sur la recommandation du Khalife générale, a commandité un nouveau recensement de la population afin de mieux stabiliser la situation démographique de cette ville.

Figure 16: Les incohérences des statistiques sur la population de Touba



Sources : (ANSD, 2015) / (Guéye, 2002).

En définitive, nonobstant ces biais d'information, il s'y ajoute des disparités et incohérences entre les données d'une même source. À titre d'exemple, l'ANSD avait déjà estimé, en 2005, la population de Touba à 1 060 462 habitants, pour ensuite afficher, dans ses projections pour 2015, la valeur de 952 252 habitants, soit une différence de 108 210 habitants. Ces différences inquiétantes sur les données démographiques, à l'ère des villes intelligentes, organisées sur la base de précisions démographique et spatiale, suscitent quelques questionnements :

- en fait, face à cette ambiguïté, à quelle source se fier ?

- avec la particularité de Touba, quelle est la meilleure période pour mener des enquêtes et recensements ?
- vue la dynamique socio-spatiale de Touba, quelles stratégies faut-il adopter pour dénombrer les « vrais habitants » de Touba, dans les bonnes limites géographiques de la ville ?

2.2. Le dynamique sociétal levier de croissance urbaine

Les sociétés africaines notamment mourides, connaissent d'importantes dynamiques qui sont liées à une pluralité de facteurs, de trajectoires, fréquences, destinations, origines, durées, types d'intensité et de quantité. Ces dynamiques influent de manière directe ou indirecte sur les espaces qu'ils fréquentent.

2.2.1. Les dynamiques sociétales

L'étude de ce phénomène reste un préalable à déterminer dans le cadre général d'étude sur les dynamiques des villes. De ce fait, il est question dans cette section de revisiter les statistiques sociétales relative à la société de Touba.

Pour ce faire, la méthode adoptée est articulée autour d'une importante exploration bibliographique, suivie d'une observation empirique avant de passer aux enquêtes ménage, renforcées/complétées par des entretiens ciblés. Dans ce sillage, les enquêtes-ménages sont principalement orientées vers le profil de l'occupant (nom et prénom du chef de ménage (ou responsable de famille ou toute autre personne résidant dans la concession et ayant une maturité suffisante et une responsabilité pour comprendre et répondre aux questions), sexe, ethnies, situation matrimoniale, niveau d'instruction et d'alphabétisation, profession, etc.) et sur les caractéristiques sociodémographiques de la société mouride (démographie, structure de la population, activités et services de la cité religieuse, etc.).

Ces enquêtes-ménages sont complétées par des entretiens menés auprès des notables, dignitaires mourides de Touba, des autorités municipales et des services étatiques (ANSD, Impôt et Domaine, Mairie de Mbacké et de Touba, etc.). Les résultats issus de cet exercice nous ont permis de constater le hiatus qui existe sur la taille réelle de la population, de relever certaines spécificités sociodémographiques de la ville pour ainsi faciliter notre diagnostic, et actualiser nos informations sur les données démographiques. L'étude Sénis/Eco Sénégal (Décembre, 2002) évoquée plus haut, avait, en réalisant le référentiel de Touba pour la gestion de ses déchets, estimé pour 2010, une population de 947 267 habitants au moment les travaux du bureau Etude Ges-Conseils/ Eresco Sa en 2008, projetée la population) 721731 habitants pour 2010 (tableau 10).

Tableau 10: Projection de la population de Touba de 2009 à 2015

Années	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Effectifs	682810	721731	762870	806354	852317	900900	952252

(Source : Etude Ges-Conseils/ Eresco Sa, 2008)

L'enquête (CAUS) évoquée plus haut et réalisée en 2004 puis reprise dans le plan de développement local de Touba (2004) prévoyait déjà en 2005, une population de 1 060 462 habitants. L'importance de l'écart entre les données sur la population qui ne portent d'ailleurs pas sur la même année (967 247 en 2010 (ANSD) contre 1 060 462 déjà en 2005 (PDL)) donne raison à ceux qui pensent que, de toutes les données scientifiques concernant Touba, celles relatives à la démographie étaient les plus difficiles à appréhender. S'y ajoute qu'à l'époque, les résultats du recensement général de la population et de l'habitat n'étaient pas encore officiellement publiés. Ce sont donc ces seuls résultats (RGPH) aujourd'hui disponibles que nous utiliserons pour les besoins de l'étude.

2.2.2. La répartition spatiale de la population de Touba

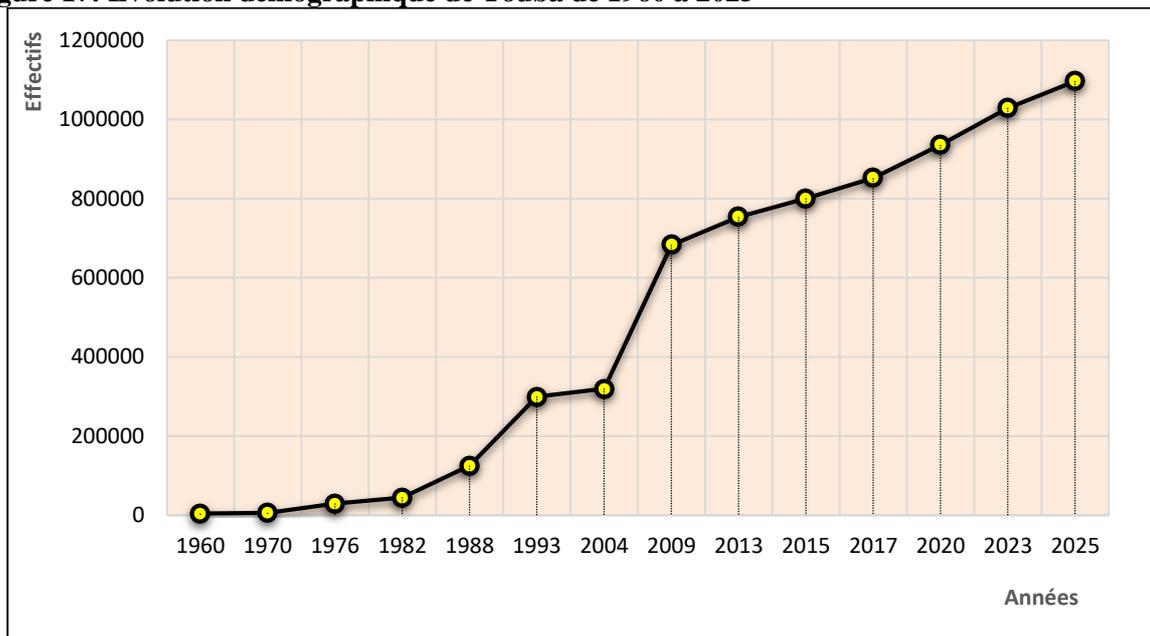
Au plan démographique la commune de Touba Mosquée se distingue des autres collectivités locales par sa croissance démographique fulgurante (environ 29 % en 2000, selon le PDL). Cette situation démographique, comparée aux autres villes du pays lui donne du point de vue urbanistique et géographique un aspect « hors du commun » qui échappe à pratiquement toute rationalité et prévision. Par ailleurs, la répartition de la population de Touba par quartier est liée à plusieurs facteurs aussi déterminants les uns que les autres. Mais d'une manière générale, on peut retenir qu'elle est essentiellement influencée par la fonction ancienne ou actuelle du quartier, la date de son insertion dans le tissu urbain, sa localisation, la volonté des populations de cohabiter avec leur guide religieux ou encore sa morphologie.

La logique de répartition de la population par quartier relève de plusieurs facteurs dont l'âge du quartier, la fonction (passée ou actuelle), la taille, la position par rapport à la mosquée, la trame et la volonté des populations de se rapprocher de leurs guides religieux.

Sous ce rapport, il n'est point surprenant d'apercevoir des inégalités dans la répartition spatiale de la population. En effet l'examen de la carte n° 9 montre que l'essentiel de la population de Touba est concentré dans les quartiers centraux, qu'ils soient intra ou extra rocade.

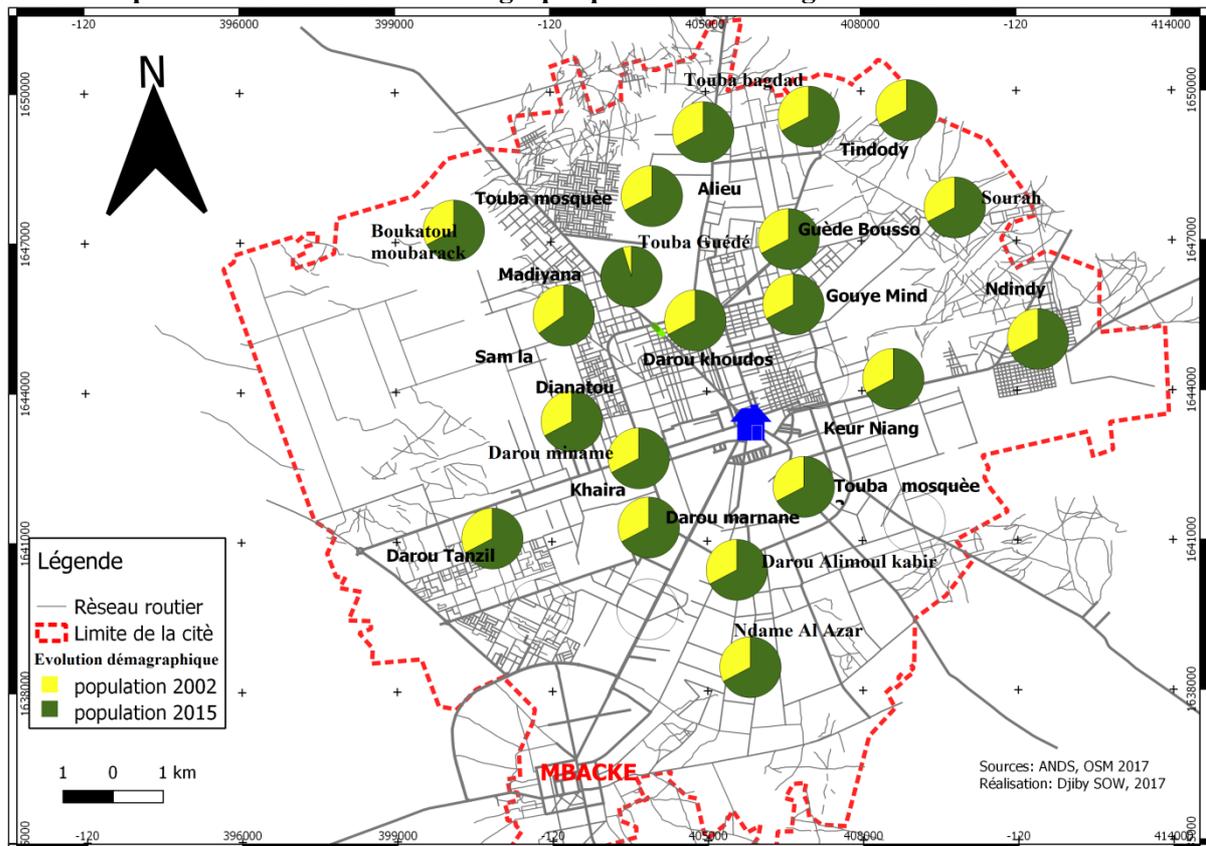
Ces quartiers centraux constituent le noyau originel de la ville et aussi la nécropole de la communauté mouride en ce sens qu'on y retrouve « la plupart des hiérophanies et manifestations, dans des objets ou des lieux de la sacralité et de la sainteté, insufflés par le fondateur ou ses successeurs à travers leurs actions, leurs gestes et leurs paroles » (Gueye, 2000). C'est ce qui leur confère une attractivité qui explique ainsi leur peuplement massif (Figure 17).

Figure 17: Évolution démographique de Touba de 1960 à 2025



Source : ANSD recensement 2013 et Projection

Carte 9: Répartition de l'évolution démographique selon les villages 2002 et 2015



Sources : OSM, Données personnelles, ANSD 2013

2.2.3. Organisation socioreligieuses et communautaires

L'écrasante majorité de la population de Touba est de confession musulmane et adepte du *mouridisme*. Dans chaque quartier, il y a un chef religieux qui représente le Khalife et qui s'appuie sur les chefs de villages/délégués de quartier. Ces derniers font passer les appels au peuplement. Les mouvements de population vers Touba sont d'une telle ampleur qu'à côté du noyau urbain centré sur la grande mosquée, s'est développée une zone semi-rurale constituée de nouvelles habitations qui se créent sous l'impulsion du Khalife ou de ses représentants sur les marges de la ville. C'est dans ces localités que les problèmes sont les plus aigus (eau, électricité, infrastructures sanitaires) à cause de l'aménagement déficient. Les organisations communautaires de base (OCB) ont presque toutes, un fondement religieux. On peut citer principalement le « *Mathla boul fawzainy*⁵⁷ », la « *Wilaya* », les comités de salubrité, le « *Hizbul tarkya* », le « *Safinatoul amame* », etc.

Il existe à Touba toute une organisation sociale et/ou communautaire autour des *Dahira* ou autres qui jouent un rôle important sur tous les plans : religieux, social, économique, culturel, éducatif, avec des chaînes de solidarité fonctionnelles et bien structurées.

2.3. Croissance économique moteur de la croissance urbaine de Touba

2.3.1. Spécificité économique de Touba

Faire le diagnostic de l'économie d'une ville est primordial, puisque cela permet d'avoir les données nécessaires pour comprendre et justifier l'attraction, les spécificités et la place économique de Touba dans l'espace économique national. L'élaboration d'un diagnostic économique repose sur différentes méthodes d'analyse qui varient en fonction des informations qui sont présentes. Le contexte joue aussi un grand rôle dans la mise en œuvre des méthodes d'analyse utilisées dans le diagnostic économique. A Touba, la situation économique est fortement engluée dans l'économie informelle. Cette économie informelle désigne, en effet, l'ensemble des activités productrices de biens et services qui échappent au regard ou à la régulation de l'État. De plus, selon une autre acception, elle peut être définie comme étant l'activité économique réalisée par le « secteur informel » (ou « secteur non structuré ») tel qu'entendu par le BIT.

⁵⁷ Mathla boul fawzainy = La félicité dans les deux mondes

Toutefois, le caractère « informel » d'une activité ne doit pas être assimilé automatiquement au fait qu'elle s'exerce de façon « non marchande » (le travail au noir⁵⁸ est rémunéré) ou de manière « illégale » (le travail domestique est bien légal). Dans le langage courant, on parle aussi d'économie grise.

2.3.2. Les manifestations de l'économie informelle de Touba

L'économie informelle prend des formes diverses. Les statistiques sur l'économie informelle sont de par leur objet même, à interpréter avec précaution, mais fournissent des indications sur ses dimensions. Selon une étude de Charmes (2016)⁵⁹, l'emploi informel représente 58,7 % de l'emploi non agricole dans la région Moyen-Orient-Afrique du Nord, 64,6 % en Amérique latine, 79,4 % en Asie et 80,4 % en Afrique subsaharienne.

Dans ce sillage, la particularité de la ville de Touba favorise un développement sans précédent d'activité informelle. Il s'agit notamment de l'absence de la douane (les soldats de l'économie), le faible recouvrement des taxes, voire même le non-paiement des taxes, la tolérance judiciaire, entres-autre facteurs qui accentuent l'informalité de Touba. Cette informalité se manifeste en grande partie sous plusieurs aspects. En fait d'abord elles échappent aux règles économiques et sociales et à l'intervention de l'État. Ensuite, elles ne donnent lieu à aucun prélèvement obligatoire (fiscal ou social). En fin, elles faussent généralement, le jeu de la libre concurrence par rapport aux activités légales, soit du fait de leur propre activité (travail au noir), soit du fait de l'intégration de sommes provenant d'activités délictueuses ou criminelles, cherchant à se réinvestir (blanchiment d'argent).

2.3.3. Dynamisme économique de Touba

La dynamique des activités économiques à Touba est assez surprenante, en dépit du faible niveau de formation, du manque d'apprentissage théorique de la population, en général, dont la majorité est issue du monde rural. Les types d'activité ont connu une dynamique intéressante favorisée par plusieurs facteurs dont les multiples appels aux peuplements par les Khalife, les facilités d'accès à la propriété foncière, l'absence d'une réelle fiscalité locale, notamment la douane. De plus, l'insuffisance des forces de sécurité, le quasi absence de contraintes judiciaires, conjuguées à l'absence ou le rôle subsidiaire de l'état dans beaucoup de secteurs, constituent une niche favorable au foisonnement d'activités économiques de toutes sortes, avec une forte empreinte d'informalités multiformes.

⁵⁸ Travail au noir : ou plus familièrement encore « travail au black », est un terme employé pour définir le fait de ne pas déclarer tout ou partie de son travail ou de son activité. Ce type d'activité s'intègre plus largement à l'économie souterraine ou à l'économie informelle.

⁵⁹ Charmes, Jacques. "[The informal economy: Definitions, Size, Contribution, Characteristics and Trends](#)" [archive], RNSF, Rome, 2016.

La vocation de Touba comme ville religieuse reste une constante sans cesse mise en avant par les différents Khalifes, conformément aux vœux ardents du fondateur de la ville Cheikh Ahmadou Bamba. Cette fonction religieuse prépondérante est justifiée par l'édification de nombreuses mosquées à travers la ville mais aussi par de nombreuses écoles coraniques, de bibliothèques, d'université et d'instituts islamiques, qui forment de grands érudits de l'islam, et de lieux de pèlerinage. On peut en citer : la grande et imposante mosquée de Touba, la grande bibliothèque *Cheikhoul khadim*, le puits *Aïnou rahmati* (puits de la miséricorde), l'université islamique de Touba, l'institut islamique *Al azhar* de *Ndame*, etc.

Toutefois, Il faut rappeler que les mosquées jouent un rôle important dans le maillage et la polarisation de l'espace mais surtout dans le processus d'étalement spatial de la ville de Touba.

2.3.4. Les activités phares de la croissance urbaine de Touba

La particularité de Touba, se manifeste en grande partie, par la forte imbrication de ses activités, en plus de son aura religieuse. Elles sont principalement marquées par le religieux (culturel), le commerce, le social, le culturel (infrastructures religieuses et culturelles). La ville de Touba dispose de bon nombre d'infrastructures et d'équipements qui couvrent presque tous les domaines. Ces infrastructures se développent au rythme de la croissance démographique et spatiale de la ville, et confèrent à celle-ci un cachet particulier qui en fait un cas unique au Sénégal.

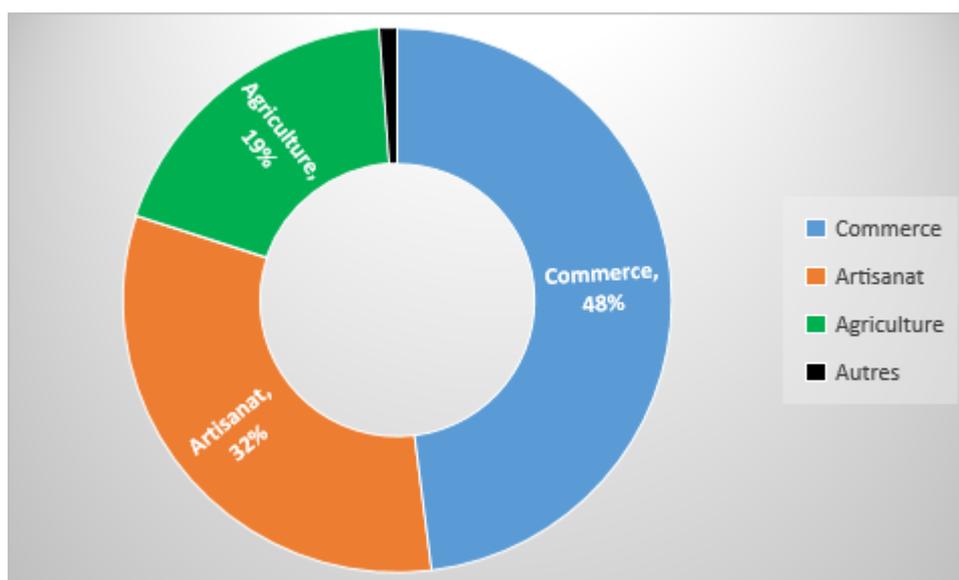
Toutefois, face à la croissance constante des besoins du fait de la pression démographique et de l'étalement spatial de la ville, la capacité de charge de ces infrastructures est vite dépassée ; ce qui pose beaucoup de problèmes dans beaucoup de secteurs. À ce titre, nous avons l'activité de commerce qui domine la vie économique de la ville. En réalité, les vendeurs, marchands à Touba ne payaient pas les taxes. En fait, c'est seulement récemment que le paiement a démarré avec beaucoup de réticences de la part de bon nombre de commerçants, surtout les petit vendeurs d'étals ou à la sauvette.

Pour rappel à Touba, l'activité de commerce est surtout dominée par les produits importés, dont la quincaillerie, l'alimentation générale, la cosmétique, l'électroménager. Ici, la proportion important de la classe des chauffeurs nous a permis de mettre en exergue cette importante entité. En fait, les chauffeurs sont les différents conducteurs de bus tata, de clando, de Mbacké-Touba, de calèche (hippomobile).

Il s'y ajoute, l'artisanat qui est assez développé à Touba. Nous avons rencontré beaucoup de cordonnier de chaussure, de bijoutier, de chaussure, des tailleurs etc. Dans la rubrique autre nous avons les ouvriers (mécanique, vulgarisateur, soudeur, les maçons, carreleurs...)

Au demeurant, il devient opportun de signaler que l'ampleur de la dynamique socioéconomique de cette ville a donné naissance à plusieurs activités peu connues ou non fichées dans la nomenclature des activités licites et formelles du pays. En réalité, à Touba le système socioéconomique en marge du secteur formel national (informel) facilite des changements de métiers tout azimut, aux grés des opportunités, en tout temps. Ainsi, selon, les données du CAUS de 2005, la population active de Touba s'élevait à 233 341 personnes (dont homme 76 % et femme 24 %, soit 22 % de la population totale). Cette population s'activait dans trois principaux secteurs d'activité que sont le commerce qui mobilise 112 004 acteurs (soit 48 % des actifs), l'artisanat avec 74 649 acteurs (32%) et l'agriculture, 44 335 acteurs (19 % des actifs). Les autres secteurs d'activité occupent en tout, 2 333 actifs, soit 1 % population active (Figure 18).

Figure 18: La répartition des activités économiques

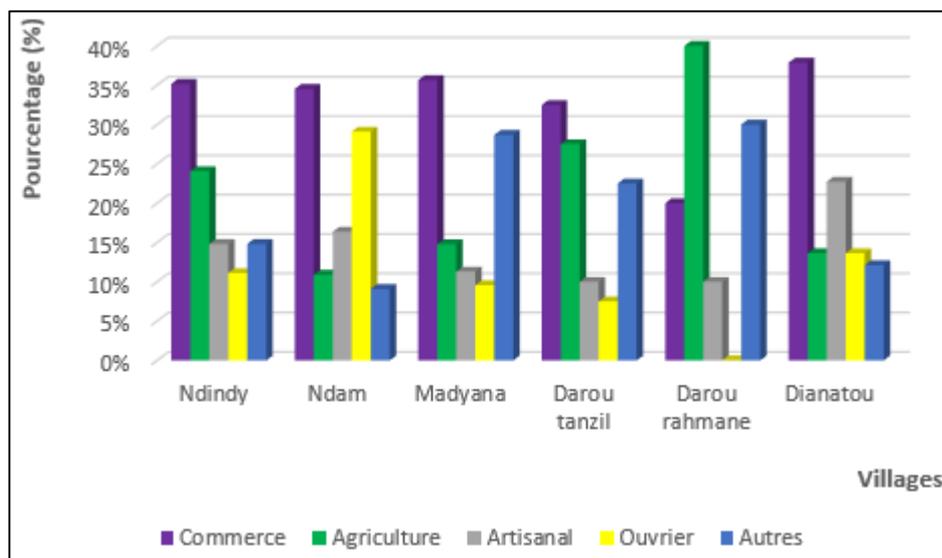


Sources : adapté des données CAUS, PDU Touba horizon, 2020

La prédominance du secteur du commerce traduit bien l'urbanisation en cours à Touba. Le commerce matérialise Touba dans quasiment tous les villages enquêtés (figure 19). Nous avons ainsi constaté que le commerce occupe 33% des activités dans les villages enquêtés. De manière précis, nous avons pour Ndindy 35 %, Ndam 35%, Dianatou 38%, Darou Rahman 20%, Madyana 36%, Darou Tanzil 33%. Les activités de commerce renferment toutes pratiques de ventes (vente en gros/détails, marchands fixes et/ou ambulants, étales, boutiques, kiosques...). A côté des activités de commerce, nous avons l'artisanat qui occupe une bonne part auprès des chefs de ménage.

De ce fait, les enquêtes révèlent que l'artisanat occupe respectivement à Ndingy 20%, Ndam 16%, Dianatou 23%, Darou Rahman 30%, Madyana 16%, Darou Tanzil 20%, soit une moyenne globale de 15%. La classe ouvrière représente en moyenne 12%, les artisans 21%, les autres professions notamment les maîtres coraniques, les enseignants, les fonctionnaires font 20% des chefs de ménage enquêtés.

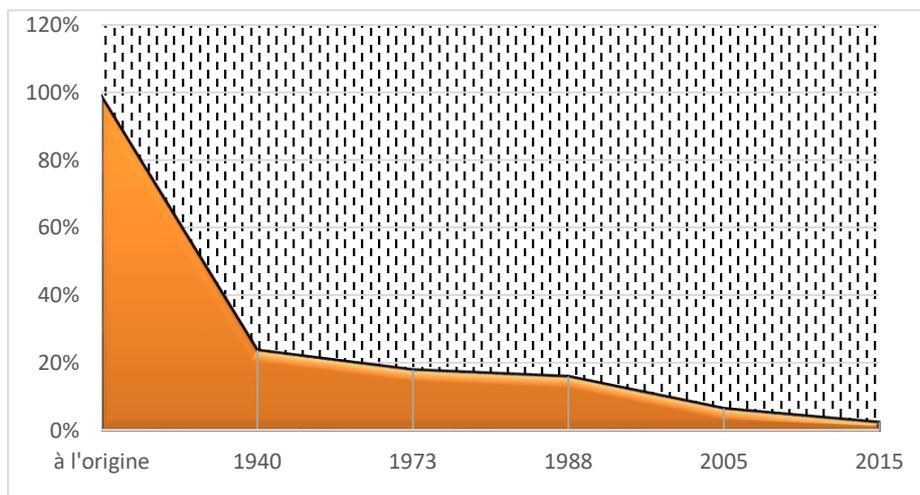
Figure 19: La répartition socioprofessionnelle dans les villages cibles



Source : Données Enquêtes personnelles 2017

A ses débuts, Touba n'était qu'un village où l'agriculture était la principale activité. En 1973, cette activité occupait 53 % de la population active. Mais, à partir des années 1980, l'activité agricole commença à décliner progressivement voyant sa part baisser à 47 % en 1988 et à seulement 19 % en 2005 (figure 20).

Figure 20: La baisse progressive de l'activité agricole



Source : Données Enquêtes personnelles, 2017, 2018

Cette baisse progressive (figure ci-dessus) de l'activité agricole, s'explique aussi par une baisse de la pluviométrie.

Ainsi avec l'urbanisation, les activités exercées se sont diversifiées et aujourd'hui, c'est le secteur tertiaire dominé essentiellement par le commerce qui occupe la plus grande partie de la population active de Touba. L'essor de l'activité commerciale dans cette localité s'explique dans une large mesure par la fonction religieuse prépondérante de la cité, sa situation géographique mais aussi et surtout par son statut d'exterritorialité (avec ses facilités). L'absence d'une brigade de gendarmerie dans l'espace cerné par la rocade favorise l'écoulement des produits prohibés, dangereux et/ou frauduleux. En outre, dans cette zone beaucoup de marchandises ne sont pas taxées. Cette franchise concerne des produits comme les tissus pour l'habillement, les produits pharmaceutiques, les produits cosmétiques, les articles ménagers, etc. Cette situation ne fait que renforcer le dynamisme du secteur commercial. De nombreux acheteurs venant non seulement des localités environnantes mais aussi des autres centres urbains du pays et même de la sous-région affluent ainsi vers la ville pour profiter de ces facilités. Le marché *Ocass* et les autres marchés de quartiers, la rue marchande ou avenue 28 (longue de 3 km), les centres commerciaux, etc., sont autant de zones de chalandise que compte la ville de Touba. Le secteur de l'artisanat est également assez dynamique dans la ville. Elle était la deuxième activité exercée dans cette ville selon l'étude de CAUS de 2005. Ce secteur pourrait largement contribuer à la relance du secteur primaire grâce notamment à la fabrication et à la maintenance des outils agricoles. Par ailleurs comme dans les autres centres urbains du pays, Touba abrite aussi un secteur privé moderne qui est en pleine émergence.

Il est essentiellement constitué par les professions suivantes : le BTP, les services, le transport et la communication et les professions libérales. Le développement de ce secteur illustre l'urbanisation de cette localité. Toutefois, il faut signaler le caractère informel des principales activités exercées à Touba. En 2005, le nombre d'actifs du secteur informel s'élevait à 98 800 personnes, soit 42,34 % de la population active (Diouf, 2009).

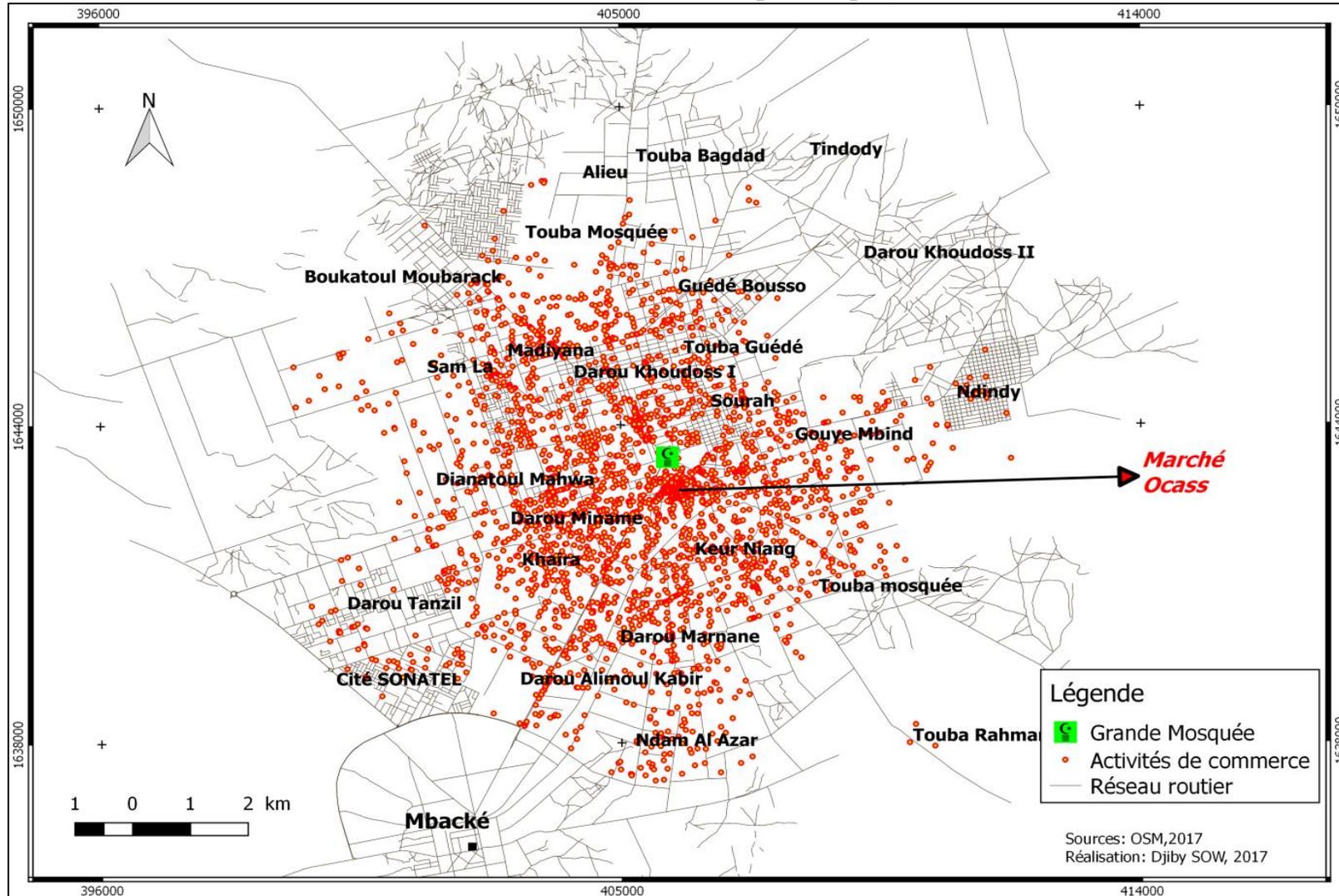
a. Les infrastructures de commerce

À Touba, le commerce est une activité très florissante, vu le faible développement du secteur agricole et industriel lié aux conditions de naissance de la ville mais surtout aux conditions volontaristes de peuplement de l'espace. Le commerce constitue de loin la principale activité génératrice de revenus pour les habitants de Touba comme en attestent les nombreux marchés et structures commerciales. La plus ancienne et la plus importante de ces structures est le marché *Ocass* qui se trouve en plein centre-ville.

Avec le développement rapide de la ville, de nombreux autres marchés ont essaimé dans les différents quartiers, notamment les quartiers périphériques.

Le statut de ville religieuse de Touba et la vénération que les adeptes du *mouridisme* vouent à leurs guides ont provoqué un rush des populations vers la cité suite aux appels au peuplement perpétré par les différents Khalifes. Les vagues de mouvements migratoires ainsi occasionnées ont impliqué d'importantes masses de populations venues des campagnes pour la plupart. Une fois installée, ces populations se sont reconverties massivement dans le commerce et les services, le seul secteur qui ne demande pas de qualifications particulières et qui pouvait leur procurer des revenus immédiats leur permettant de subvenir à leurs besoins primaires. Du coup, Touba est devenu au fil des années, un pôle économique impressionnant. Aujourd'hui, la ville est devenue une centrale d'achat qui reçoit quotidiennement, d'importantes quantités de marchandises et des produits divers pour le ravitaillement des habitants, et l'approvisionnement des localités et régions voisines. Un nombre de 3016 boutiques ou établissements commerciaux a été dénombré dans la ville de Touba (carte 10).

Carte 10: Géolocalisation des établissements de commerce à Touba (cantines/boutiques /kioques)



Sources : Données personnelles, OpenStreetMap

Actuellement un grand centre commercial est en cours de construction sur une superficie de près de 2 ha, pour un coût de 3 milliards de francs CFA dans le quartier de *Dianatul ma'wa*. Ce centre sera sans doute l'un des plus grands marchés de la sous-région ouest africaine.

Le niveau de développement fulgurant du commerce fait de la ville un pôle d'investissement qui présente des opportunités d'affaire attirant de plus en plus des sociétés de la place, des hommes d'affaire et investisseurs étrangers interviennent dans divers domaines tels que les assurances, les finances, les grandes surfaces (supermarchés), la distribution de carburant (stations à essences), des PME et PMI, etc.

Les marchés de la commune (tableau 11) participent activement à l'effervescence économique et sociale de Touba.

Tableau 11: La répartition des marchés de Touba

Marché	Localisation
Marché Occas	Touba-Mosquée
Nguiranène	Nguiranène
Mame Binta	Mame Binta
Guédé Bousso	Guédé Bousso
Darou Khoudoss	Darou Khoudoss
Mame Diarra	Madyana
Gare Bou Ndaw	Ancienne gare
Dianatou	Dianatoul Mahwa

Source : Etude Ges-conseils/ ERÉCO SA, 2008

Presque tous les marchés de Touba ont sur leurs flancs des mini foirails pour l'écoulement des petits ruminants. Rappelons que le marché *Ocass* est le deuxième plus grand marché de tout-venant du pays ; le marché de *Nguiranène* est lui plus ou moins spécialisé dans le poisson alors que celui de *Mame Diarra* a près de 78 % de ses occupants composés d'artisans cordonniers. Notons que la plupart de ces marchés connaissent des problèmes de sécurité et de salubrité du fait de l'occupation informelle de l'espace, l'aménagement spontané des *souks*⁶⁰, les raccordements clandestins d'électricité, etc., en l'absence de structures de contrôle formelles et efficaces.

⁶⁰ Souks = quartiers commerçant d'une ville arabe, chaque rue étant spécialisée dans un types de produits, marché indigène/local

b. Les infrastructures de transport

Touba est relié au reste du pays par voie routière, ferroviaire et aérienne. Par la route on peut y accéder de tous les côtés par les axes suivants :

- Diourbel-Touba;
- Louga -Touba ;
- Dahra -Touba ;
- Touba Fall -Touba.

Le déplacement dans la ville est facilité par l'existence d'un réseau bitumé et d'un important parc automobile qui dessert dans toutes les directions.

Toutes les routes convergent vers la grande mosquée qui constitue la place centrale de la ville. Toutefois, la plupart des routes sont relativement carrossables même si elles ne sont pas bitumées. D'importants travaux de réhabilitation de la voirie interne ont été réalisés (photo 5).

Il s'agit :

- de la réfection de certaines routes
- de l'élargissement de certaines voies routières;
- de la construction de nouvelles routes ;
- du renforcement des dispositifs sécuritaires (panneaux de signalisation, éclairage public, etc.)

Photo 5: Travaux d'extension de la route Touba-Mbacké (2017)



Source : Données enquêtes personnelles, 2017 2018

Aujourd'hui, l'analyse de la voirie de Touba laisse apparaître un contraste en faveur des routes non bitumées sur les routes bitumées (tableau 12). Il s'agit notamment des ruelles, des sentiers, des routes secondaires dans certains quartiers. En effet, les bitumes restent concentrés autour de la grande mosquée, noyau central, nombril de la ville de Touba.

À cela s'ajoute les axes principaux pour relier Touba à ses villages satellites (*Ndindy, Madyana, Mbacké...*) (carte 11).

Tableau 12: État des lieux de la voirie

Réseau routier	
linéaire bitumée	non bitumée
194 ⁶¹ km	865 km

Sources : Données personnelles & Openstreetmap

La construction de l'autoroute Thiès-Diourbel-Touba s'inscrit dans ce cadre. Ce projet, d'un coût total de 418 milliards est financé par la République Populaire de Chine à hauteur de 365, 4 milliards et l'État du Sénégal pour un montant de 52,6 milliards. Les travaux de construction sont lancés, le samedi 10 janvier 2015. L'autoroute « *Ilaa-Touba*⁶² » devient l'artère principale qui relie l'ouest à l'est du pays en passant par le centre par voie rapide.

Elle va relier des villes importantes comme *Thiès, Khombole, Bambey, Diourbel* et *Touba* par voie autoroutière, mais également favoriser les échanges avec l'intérieur et l'extérieur du Sénégal, à travers les voies de connexion aux différents corridors routiers (carte 11).

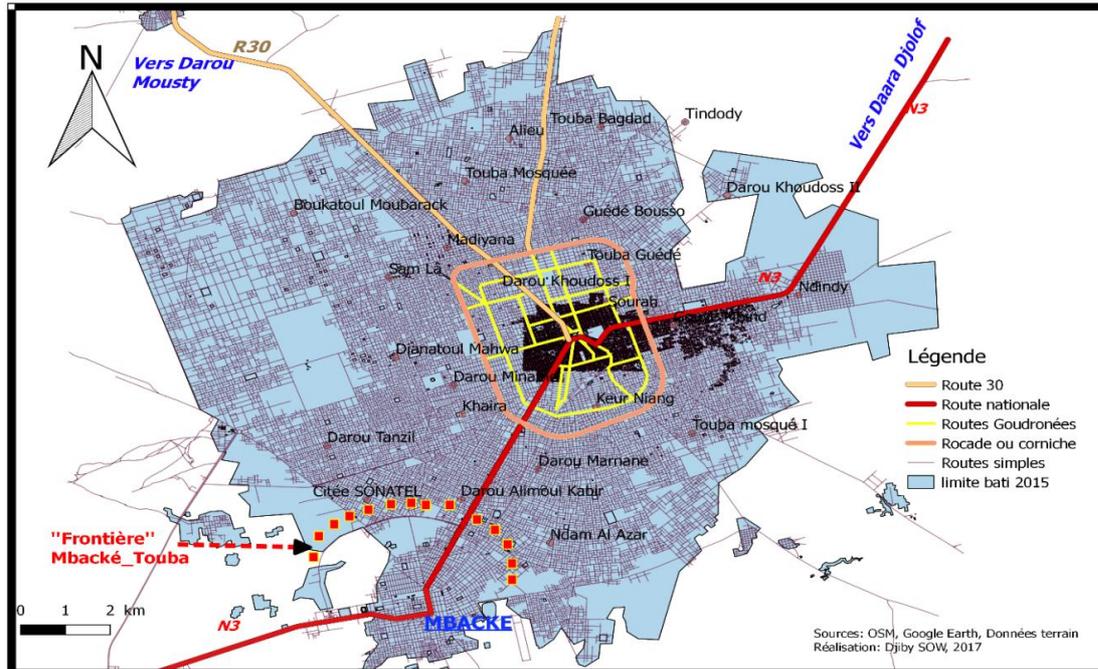
La ville de Touba est aussi desservie par une ligne de voie ferrée. La ligne Diourbel-Touba a été construite entre 1929 et 1932, par le premier Khalife général des mourides de l'époque (Serigne Mouhamadou Moustapha Mbacké) pour faciliter l'acheminement des matériaux destinés à la construction de la grande mosquée de Touba. Aujourd'hui, cette ligne n'est utilisée que pour le transport des pèlerins, lors du Grand Magal de Touba.

Touba dispose également d'un hélicoptère situé à l'entrée sud de la ville, il joue un rôle très important dans la connexion entre Touba et le reste du pays. Il permet aussi le transport rapide des autorités étatiques ou religieuses, en cas d'urgences.

⁶¹ Cette mesure ne concerne pas l'autoroute *Ilaa Touba*

⁶² *Ilaa Touba* = en direction, à destination de Touba

Carte 11: Localisation des routes dans l'agglomération de Touba-Mbacké



Sources : OSM, Google Earth, Données terrain

Le développement du commerce dans la ville ne pouvait évidemment pas aller sans celui du transport interne et surtout externe.

Si Touba est devenu une place commerciale polarisant dans une certaine mesure autant les milieux ruraux du bassin arachidier que ses villes, il constitue par la même opportunité un pôle d'échange approvisionné de partout. Touba est un véritable carrefour.

Les axes qui convergent tous vers la mosquée sont également des dessertes, partis des différentes zones d'approvisionnement et des instruments forts de polarisation.

La route de Darou Mousty vers le nord fait le lien avec la région rurale organisée autour de cet autre important centre mouride qui est également un relais vers Touba, et de Touba vers la région de Louga. En effet, cette route qui a des embranchements vers l'ouest assure également la jonction avec une autre région fortement appropriée par la confrérie, celle du département de Tivaouane avec Thilmakha et Pékèsse. La route de Darou Mousty et son embranchement vers l'ouest encadrent avec celle de Diourbel l'un des premiers fronts pionniers de la confrérie qui correspond au cœur de l'ancien royaume du Baol, entre Lambaye, Baba Garage et Ndindy. La route de Diourbel, parallèle au chemin de fer, relie Touba à cette région et à ses principales villes que sont Mbacké, Diourbel et Bambey. Devenue la Route Nationale n°2, elle constitue de loin le premier axe d'échange de biens et de personnes de l'extérieur à la ville et de la ville à l'extérieur. Le développement commercial et économique de Touba s'est fait au détriment de sa « mère » et concurrente, Mbacké, qui lui a cédé l'essentiel de son dynamisme.

Les échanges entre les deux villes sont encore très intenses, même si Touba a acquis la plupart des fonctions que ses populations allaient chercher à Mbacké.

Désormais, Mbacké fonctionne presque comme un quartier de Touba que ses populations quittent pour aller travailler ou pour aller s'approvisionner dans la ville économiquement plus attirante. Le poisson venant de Mbour, les fruits locaux de Ziguinchor, Kaolack, de la région du fleuve et de Thiès (mangues), le bois de chauffe, les légumes frais, le lait, les céréales, etc., sont désormais concentrés à Touba qui constitue ainsi un centre de redistribution pour tout le pays mouride. Ce pôle échange également beaucoup avec Dakar à travers la Nationale n°2.

Les produits de première nécessité comme le riz, l'huile raffinée, le savon mais également le ciment et les autres matériaux de construction, pour lesquels Touba constitue une vraie pompe, proviennent directement ou indirectement de Dakar. La route de Dahra vers l'est est le lien direct avec le Djolof, région historiquement importante pour la confrérie (Mbacké Djolof est la première création de l'arrière-grand-père de Cheikh Ahmadou Bamba en pays wolof) et qui, de surcroît, a connu des fronts pionniers dynamiques après les années trente. La « marche vers l'est » a atteint le Djolof et les forêts de Déali et Doldou Débokol classées par la suite « réserves sylvo-pastorales », et cette route traduit les liens forts avec la ville. Elle constitue également le prolongement de la Nationale n°2. Touba est ainsi une jonction de routes, mais certaines d'entre elles traduisent sa fonction de relais, traversant la ville de part en part vers d'autres régions du pays. Une autre route qui se sépare de l'axe Touba-Diourbel à la sortie de Mbacké est la route du sud qui dessert les importantes localités de *Colobane* (à l'entrée de la forêt de *Mbégué*), *Mbar*, *Ndienné Lagane*, *Gossas* et *Guinguinéo* qui étaient au cœur du système mouride de culture et de traite de l'arachide. Le fait qu'elles soient toutes liées par cette route est assez éclairant dans ce sens. Cette route a connu une véritable renaissance avec le déclassement d'une partie de la forêt de *Mbégué* au profit du Khalife de la confrérie. Les flux de biens et de personnes sont redevenus intenses entre la ville et cette région.

Mais entre cette route et celle de Dahra, c'est une piste latéritique qui relie Touba à d'autres localités importantes de la « marche vers l'est », *Baila*, *Sadio* et surtout *Taïf*. Ce dernier est devenu une véritable petite ville autour d'une mosquée et d'un palais construits par Serigne Mbacké Sokhna Lô, fils de Serigne Cheikh et l'un des petits-fils les plus influents. Cette piste aboutit dans la réserve de *Doli*.

Elle est empruntée autant par les voitures que par les charrettes transportant les personnes mais surtout l'arachide et le mil dont Touba constitue le point d'aboutissement.

Il s'y ajoute, d'autres pistes innombrables convergeant vers Touba et ayant permis depuis des dizaines d'années les échanges entre la ville et son arrière-pays rural.

Des pistes transversales entre les villages et entre celles-ci et les autres localités importantes entourant Touba sont également très nombreuses et laissent penser que le pays mouride est un véritable réseau de villages échangeant entre eux et tous polarisés par la ville religieuse devenue un important pôle économique au Sénégal. L'hypothèse est quand même à vérifier par une étude plus approfondie. Certains villages sont assez autonomes et ont des relations diversifiées, tandis que d'autres sont plus tournés vers l'étranger du fait de la migration de leurs actifs. La ville de Touba est ainsi bien approvisionnée à partir de Dakar, des villes et localités importantes qui l'entourent mais également des centaines de villages du pays mouride dont les productions d'arachide et de mil sont de plus en plus achetées en totalité par la bourgeoisie commerçante de Touba et stockées dans ses différents marchés. Il est rare de voir de longues pénuries pour la plupart des produits.

c. La fourniture d'électricité

Aujourd'hui, Touba est la seconde ville consommatrice d'énergie électrique du pays, ceci après Dakar la capitale du Sénégal.

La forte demande en électricité a nécessité d'importants projets financés concomitamment par l'État et le Khalife général. C'est ainsi que la SENELEC a mis en place progressivement au fil des ans, trois grandes lignes de 30 000 volts chacune pour desservir la ville. Elles sont ainsi réparties :

- Thiès-Touba ;
- Kaolack-Touba ;
- Saint-Louis-Touba.

Cependant, la croissance continue du nombre d'abonnés et des demandes surtout à l'occasion du *Grand Magal* de Touba, obligent toujours les autorités à rechercher des solutions appropriées pour répondre durablement à cette forte demande.

d. La situation sanitaire de Touba

L'importance de la santé n'est plus à démontrer. En effet, le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS 2009-2018) repose sur une vision d'un Sénégal où tous les individus, tous les ménages et toutes les collectivités bénéficient d'un accès universel à des services de santé promotionnels, préventifs et curatifs de qualité, sans aucune forme d'exclusion.

Le district sanitaire de Touba compte :

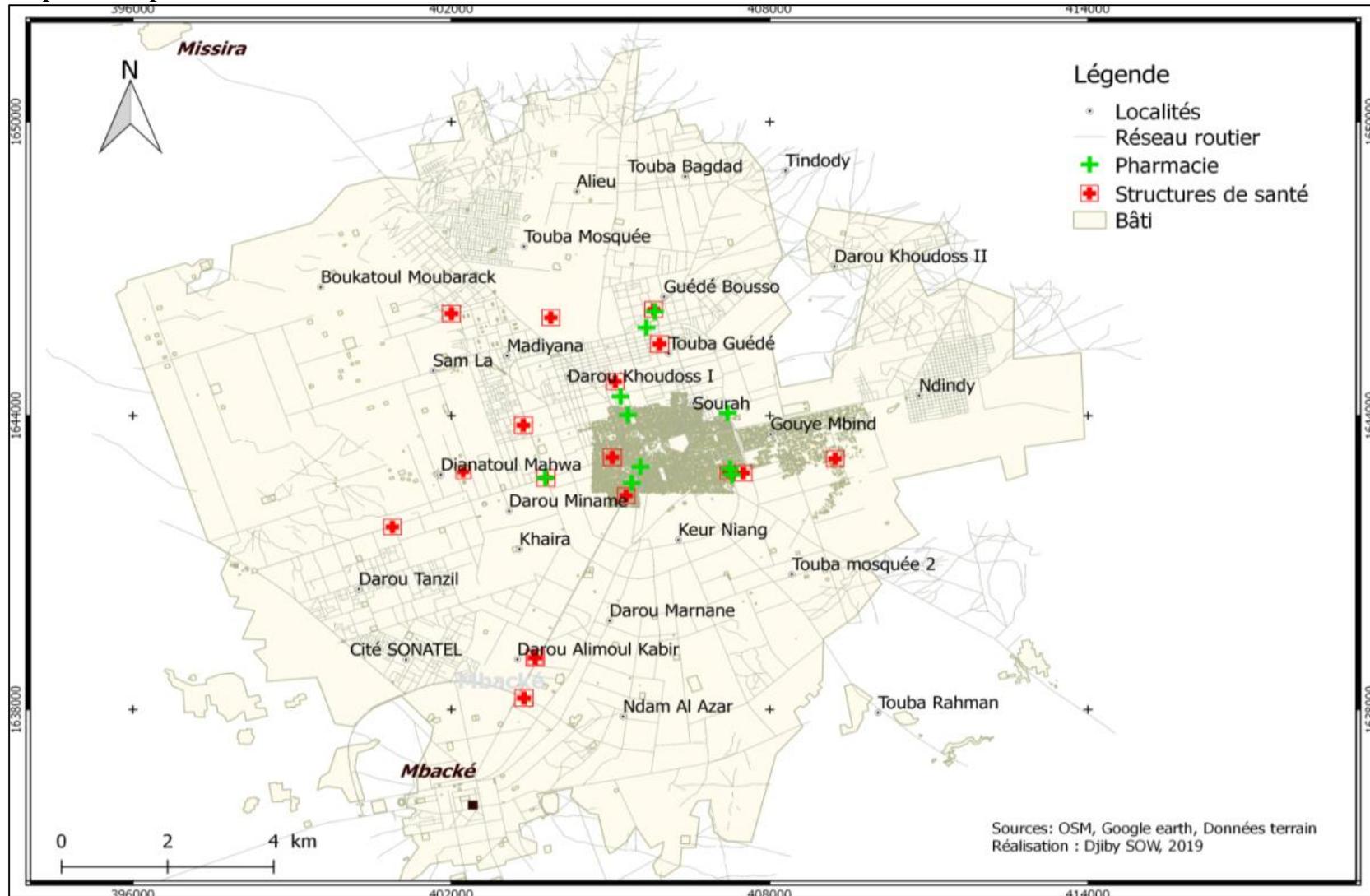
- 01 (un) hôpital (Dianatoul Mahwa) ;
- (02) deux centres de santé (*Ndamatou* et *Khelcom*) ;

- 16 (seize) postes de santé;
- 16 (seize) maternités;
- 10 (dix) cases de santé dont 06 (six) fonctionnelles ;
- 01 (une) brigade spéciale d'hygiène ;
- plus de 230 (deux cent trente) Comités d'Hygiène et de Salubrité (CHS) ;

Toutes ces structures ont pour missions de promouvoir, restaurer ou entretenir la santé des populations par des interventions de proximité. Seulement, on est encore loin des normes de l'OMS selon lesquelles, il faut 01 hôpital pour 150000 habitants, 01 centre de santé pour 50000 habitants et 01 poste de santé pour 10000 habitants.

Sur le plan géographique, la répartition des structures sanitaires publiques et privées officielles (carte 12) traduit un réel manque d'organisation de ce secteur à Touba.

Carte 12: Répartition spatiale des structures sanitaires de Touba



Sources : OSM, Google Earth, Données terrain

Par ordre d'importance le Plan Local de Développement (2004) a retenu cinq (5) grandes maladies comme étant les plus récurrentes à Touba ; il s'agit : du paludisme, du choléra, des maladies diarrhéiques, de la grippe et des affections ophtalmologiques. Par ailleurs, la répartition du personnel médico-sanitaire (tableau 13) révèle que le district sanitaire de Touba qui concentre à lui seul 24,5 % des travailleurs dans les secteurs publics/privés.

Tableau 13: Répartition du personnel de santé en 2016 à Touba

Personnel	Publique	Privée	Total
Médecin généraliste	3	3	6
Médecin spécialiste	1	2	3
Pharmacien-biologiste	1	1	2
Chirurgien	0	0	0
Chirurgien-dentiste	1	5	6
gynécologue	0	2	2
Sage-femme	54	11	65
Infirmier et assistant	66	27	93
Matrone	84	10	94

Source : Données entretien auprès du chef de service de la région médical de Diourbel

Aujourd'hui si l'on utilise les données démographiques de l'ANSD, pour 2016 avec 825 701 habitants et 9 médecins on aura un ratio d'un (1) médecin pour 91 745 personnes. Les normes de l'OMS décrètent 1 médecin pour 10 000 hbts. Concernant les sages-femmes, pour 440889 femmes la ville n'a que 65 soit un ratio de 6 783 femmes pour 1 sage-femme, tandis que l'OMS préconise 1 sage-femme pour 6000 femmes. Pour les infirmiers, les normes de l'OMS avancent 1 infirmier pour 3000 hbts au moment où la ville de Touba, table sur 1 infirmier pour 8 879 hab. Les résultats de la ville en matière de couverture en personnel sanitaire (tableau ci-dessus) indiquent des ratios très en deçà des normes OMS, malgré les efforts fournis par l'État et les autorités religieuses ces dernières années.

En outre, à Touba il y'a pas moins de 300 dépôts illicites de médicaments, contre 41 pharmacies. Les dépôts illicites deviennent des réponses populaires face au carence du plateau médical. De plus, dans ces dépôts, les médicaments coûtent relativement moins cher, et la vente au détail (par unité de comprimés est effectuée) pour certains produits notamment Efferalgan, Panadol (effervescence), CaC1000... avec un prix variant entre 125f à 175f/unité. Il aussi signaler que dans ces dépôts clandestins et illégaux, les normes requises en matière de conditionnement et de conservation des médicaments ne sont point respectées.

À côté, de ces agissements, il subsiste la problématique des faux médicaments. En effet, si l'opinion reste partagée quant au danger lié à la consommation de ces faux médicaments, l'adhésion récente du Sénégal à Convention Médicrime devrait permettre d'éradiquer le phénomène notamment dans la cité religieuse. S'il est difficile de dire aujourd'hui avec exactitude le nombre de dépôts illégaux qui existent dans la cité religieuse, Dr Alidiouma Diouf de la pharmacie *Massalikoul Djinane* à *Darou Khoudoss* reconnaît que « Touba est la plaque tournante de ce trafic de faux médicaments. Tous les médicaments contrefaits en provenance de l'étranger entrent par Touba et tous ces médicaments qui sont dans les autres régions viennent de Touba »⁶³.

2.3.5. Touba : une urbanisation sans développement ?

Certains auteurs estimaient difficile d'imaginer qu'il puisse y avoir un véritable développement en l'absence de villes, (Keyfitz, 1996). D'autres pensent que les progrès de civilisation et l'essor des villes allaient nécessairement de pair (Bairoch, 1985).

Historiquement, dans le monde, la révolution agricole a permis l'urbanisation, en libérant une partie de la main-d'œuvre agricole du fait des progrès de productivité. L'industrialisation a ensuite pris le relais, entretenant avec l'urbanisation une relation de dépendance mutuelle.

Bairoch (1996) a précisé ce qu'il estime être les raisons de ce cercle vertueux de l'urbanisation : « la ville favorise la monétarisation de l'économie, facilite la mobilité sociale et l'adéquation entre l'offre et la demande de main-d'œuvre qualifiée, élargit les débouchés de la production industrielle et agricole ». Mais entre urbanisation et développement, le cercle reste-t-il aujourd'hui vertueux dans les pays du sud, alors que la croissance urbaine est intense ? Bairoch parlait, pour ces pays, d'une « urbanisation sans développement ».

Dans ce sillage, la ville de Touba reste un cas atypique. Avec la gestion urbaine assurée par le Khalife général, plusieurs défis et obstacles freinent l'équilibre des programmes socioéconomique et sociétal.

La précarité de la situation économique, sociale, environnementale dans les villes du sud notamment Touba, peut être difficile pour une partie de la population urbaine, même si, en moyenne, les indicateurs de bien-être sont plus favorables en milieu urbain. Ainsi, Robert B. Potter et Sally Lloyd-Evans (1998) parlent des problèmes urbains « invisibles », rencontrés par les plus pauvres et concernant, par exemple, leur santé ou leur alimentation.

⁶³ Source : Journal le soleil du 30 janvier 2020

Conclusion partielle

Le diagnostic établi sur la caractérisation de l'espace géographique de Touba dans ses aspects physique et humain, annonce un territoire à dynamiques atypiques. En résumé si certains éléments du cadre physique (forte température, mauvaise qualité de l'eau, un type de sol peu fertile...) de la ville restent relativement hostile à toute implantation harmonieuse de l'Homme, en revanche la topographie tabulaire offre une opportunité d'étalement sans limite. À côté de ces éléments précités, le cadre humain vient enrichir et booster la croissance urbaine de Touba.

**DEUXIÈME PARTIE : LA DYNAMIQUE SPATIALE DE LA VILLE DE
TOUBA DE 1930 à 2020 ET SES IMPACTS**

Introduction

« C'est dans la petite ville que se crée la ville par le bas, sans base citadine préalable. On doit donc pouvoir y observer l'émergence de l'urbain et y éclairer certains ressorts du phénomène extraordinaire qu'est l'urbanisation », (Giraut, 1994).

Touba est un cas d'école en matière d'étude urbaine au Sénégal. Il constitue également, un champ d'investigation aussi intéressant pour les spécialistes des sciences sociales à l'image des géographes, des sociologues ou socio-anthropologues, des sciences économiques, etc.

Touba est un établissement humain dont les conditions de naissance, le choix du site initial par le fondateur et le processus d'évolution dans le temps et dans l'espace ont connu une trajectoire particulière, voire atypique, comparée aux autres villes du Sénégal. En d'autres termes aucune ville de l'intérieur du Sénégal ne peut soutenir la comparaison. En effet, Il est très difficile de dater le point de départ du processus d'urbanisation de Touba. Ce processus partirait du moment où la configuration de l'habitat, la densité des services publics, le mode de production économique et le mode vie des populations commencent à connaître des mutations offrant les caractéristiques d'une ville.

CHAPITRE 03 : DYNAMIQUE SPATIALE ET TENDANCES DIRECTIONNELLES DE LA CROISSANCE

I. Dynamique de l'assiette foncière de Touba :

L'ancienne communauté rurale de Touba-mosquée est née de la réforme administrative de juillet 1976. Déjà, elle couvrait une superficie de 564 km², (en 1976), soit 11,8 % de la superficie de la région de Diourbel. Elle occupe, à elle seule, 53 % de la superficie de l'arrondissement de Touba Mosquée qui comptait 4 autres communautés rurales dont *Missirah, Touba Fall, Nghay et Dalla Ngabou*.

L'agglomération urbaine de Touba est bâtie sur le titre foncier dont un exemplaire se trouve à la direction des impôts et domaines de Diourbel. En effet, l'assiette foncière de ce titre est passée de 400 ha en 1928 à précisément 29 999 hectares, 47 ares et 18 centiares en 2003. À la lecture de ces données, on se rend, nettement, compte que dans cette collectivité locale, plus de la moitié des terres sont soustraites de l'autorité du conseil municipal. Cette situation va crescendo, car l'espace privé ne cesse de grignoter sur les terres du domaine national. Ces dernières s'amenuisent au profit de la ville qui s'étale au gré des lotissements. Le tableau 14 reproduit « la répartition de la situation foncière dans la cité religieuse ».

D'après les services des domaines, la superficie totale lotie officiellement de la cité religieuse est de 17 400 hectares 00 ares 00 centiares, répartie comme suit :

1. les superficies immatriculées⁶⁴ :

- État du Sénégal : 409 hectares 16 ares 14 centiares ;
- particuliers: 9 hectares, 77 ares, 30 centiares;
- baux: 49 hectares, 12 ares, 67 centiares.

2. les terrains non immatriculés : 17 382 hectares 87 ares 01 centiare, une superficie pouvant faire l'objet de concession au nom du Khalife général des mourides, après immatriculation des dépendances du domaine national.

Tableau 14: Situation domaniale à Touba

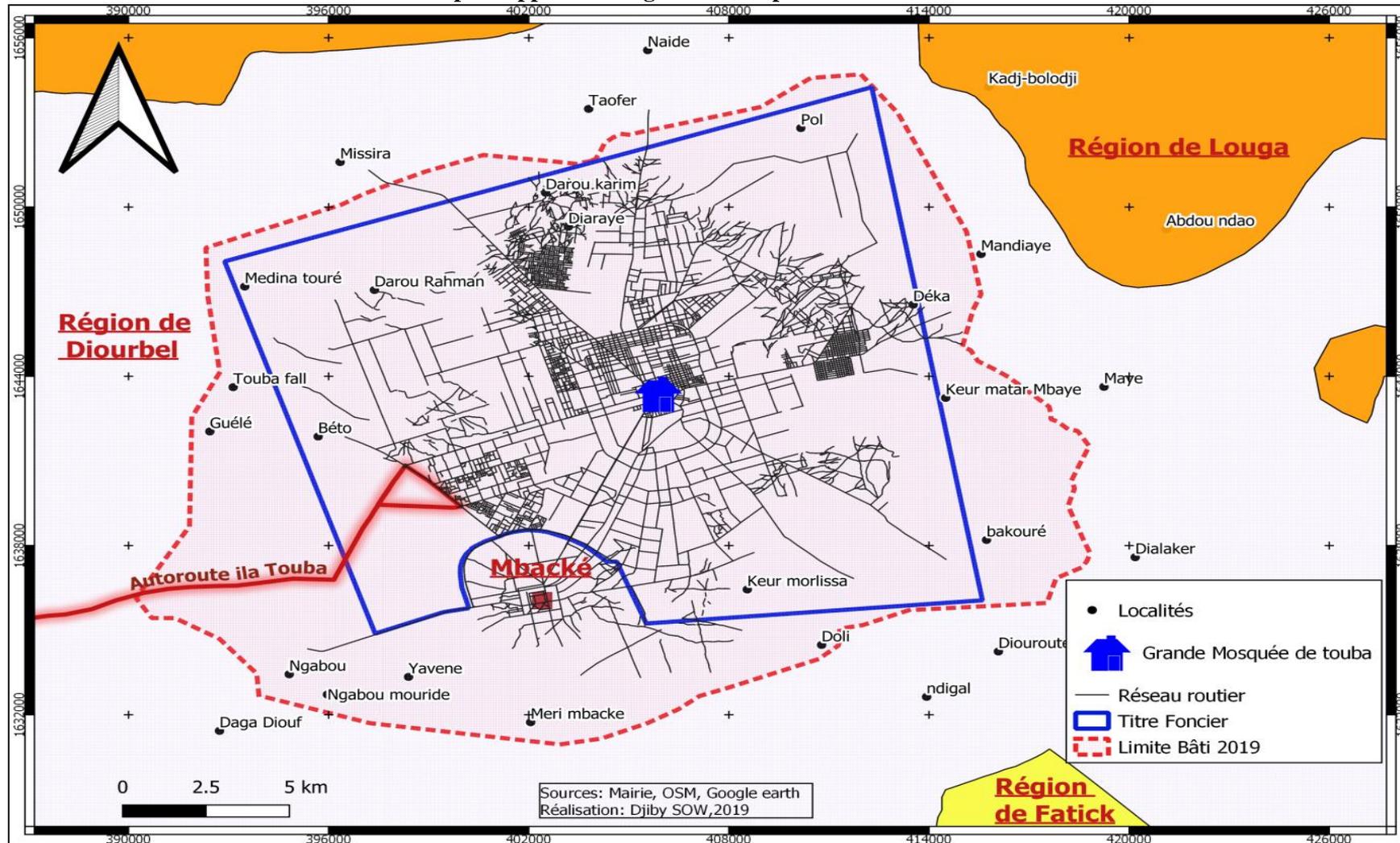
CONCESSION	Superficie immatriculée
Etat du Sénégal	409 hectares 16 ares 14 centiares
Particuliers	9 hectares 77 ares 30 centiares
Baux	49 hectares 12 ares 67 centiares
Domaine nationale	17 382 hectares 87 ares 01 centiare

Source : Mairie 2017

⁶⁴ Entretien avec les secrétaires municipaux de la mairie de Touba et de Mbacké

Ainsi, il est évident que les chiffres avancés ne concordent pas. Si d'après le Plan Local de Développement de Touba et le Plan Directeur d'Urbanisme, horizon 2020, la cité religieuse occupe 564 km², par contre le document intitulé « situation foncière dans la cité religieuse » obtenu à la direction des impôts et domaines de Diourbel fait état de 17 400 hectares. D'après les Services des Impôts et Domaines de Diourbel, il n'y a pas de contradictions mais cette situation problématique est due au fait que « les gens interviennent le plus souvent, sur des questions qu'ils ne maîtrisent pas ». Dans la même lancée, ils laissent entendre que « les limites de la cité coïncident avec celles du titre foncier ». Les chiffres fournis par le service des domaines reflètent un écart important. En fait, le titre foncier déborde, à lui seul, les 17 400 hectares avec ses 29 999 hectares 47 ares 18 centiares qu'on lui prête. Cette différence au niveau des chiffres dans la détermination de l'assise territoriale de Touba renseigne sur la complexité de la question foncière dans la ville de Touba (carte 13). En fait, le titre foncier dont il s'agit ici, comprend 18 villages officiels et 4 autres non officiels réunis pour former un centre urbain monstre rivalisant avec Dakar, aussi bien au niveau de la surface bâtie que de la population.

Carte 13 : Situation foncière de Touba 2020 par rapport aux régions limitrophes



Source : OSM, Google Earth, Données terrain, 2017.

Un titre foncier, il faut le rappeler, donne droit à la pleine propriété sur le fond qu'il concerne. Il génère un certain nombre de conséquences du point de vue du droit. Le régime de la propriété foncière découle du décret du 26 juillet 1932 portant organisation foncière en AOF (Afrique Occidentale Française). Selon ce texte, les titulaires du droit de propriété doivent bénéficier d'une inscription à travers l'apposition de « la mention au titre foncier du nom du nouveau titulaire du droit », après l'immatriculation au livre foncier. Cette procédure participe du souci de garantir, au titulaire du droit, une stabilité et une sécurité en ce qu'il détient un titre foncier définitif, irréversible et inattaquable, opposable aux tiers et donnant droit aux trois prérogatives suivantes :

- l'«usus» (droit d'usage du sol) ;
- le « fructus » (droit de disposer du sol parce qu'on en est le propriétaire ou l'usufruitier) ;
- l'«abusus» (droit de disposer du sol jusqu'à l'aliénation dudit bien).

Ce dernier dispositif du droit réel est très significatif. Le droit de propriété est protégé et garanti par la constitution et les textes internationaux qui font partie du bloc de légalité.

Il ne peut y être porté atteinte que dans le cas d'une nécessité publique légalement constatée, sous réserve d'une juste et préalable indemnité tel que le rappellent l'article 15 de la constitution du Sénégal, du 22 janvier 2001⁶⁵ et l'article 17 de la déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen⁶⁶.

1. La particularité du titre foncier et de sa gestion

1.1.Touba : un titre foncier particulier

L'histoire du titre foncier de Touba a connu une trajectoire mouvementée. Alors qu'il venait juste de succéder à son père (*Cheikh Ahmadou Bamba* rappelé à Dieu en 1927), *Mouhamadou Moustapha Mbacké* demandait la reconnaissance d'un droit réel sur le terrain devant abriter la mosquée, symbole mouride et le mausolée du défunt Cheikh. Un bail de 50 ans lui a été octroyé le 17 septembre 1928 par le gouverneur général de l'AOF, de l'époque. Le bail couvrait une superficie de 400 hectares autour de la mosquée. Le 11 août 1930, il est muté en titre foncier établi au nom du premier Khalife sous le TF Numéro 528.

Ce titre a fait l'objet d'un morcellement en huit autres titres au profit de dignitaires influents auprès de l'autorité du Khalife. Le tableau 15, présente le détail du morcellement.

⁶⁵ Article 15 : Le droit de propriété est garanti par la présente Constitution. Il ne peut y être porté atteinte que dans le cas de nécessité publique légalement constatée, sous réserve d'une juste et préalable indemnité. L'homme et la femme ont également le droit d'accéder à la possession et à la propriété de la terre dans les conditions déterminées par la loi.

⁶⁶ Article 17 1 : Toute personne, aussi bien seule qu'en collectivité, a droit à la propriété. 2. Nul ne peut être arbitrairement privé de sa propriété

Tableau 15: Les propriétés privées particulières issues du morcellement du Tf 528

N° TF	Nom du propriétaire	N° lot	Superficie	Année
1295	<i>Serigne Cheikh MBACKE</i>	70/nord	9 802 m ²	1975
1296	<i>Serigne Mbacké Madina MBACKE</i>	70/sud	7 880 m ²	
1362	<i>Sokhna Khady MBACKE</i>	68	2 807 m ²	1978
1505	<i>Serigne Ibrahima MBACKE</i>	77/sud	2 470 m ²	1981
1513	<i>Moustapha DIOP</i>	456/bis	608 m ²	
1592	<i>Serigne Amadou MBACKE</i>	78/sud	2 804 m ²	1983
1650	<i>Serigne Mouhamadane MBACKE</i>	68/nord	2 450 m ²	1984
1709	<i>Serigne Mouhamadane MBACKE</i>	56	4 880 m ²	1985

Source : Mairie de Touba (entretien avec le Secrétaire général), 2017.

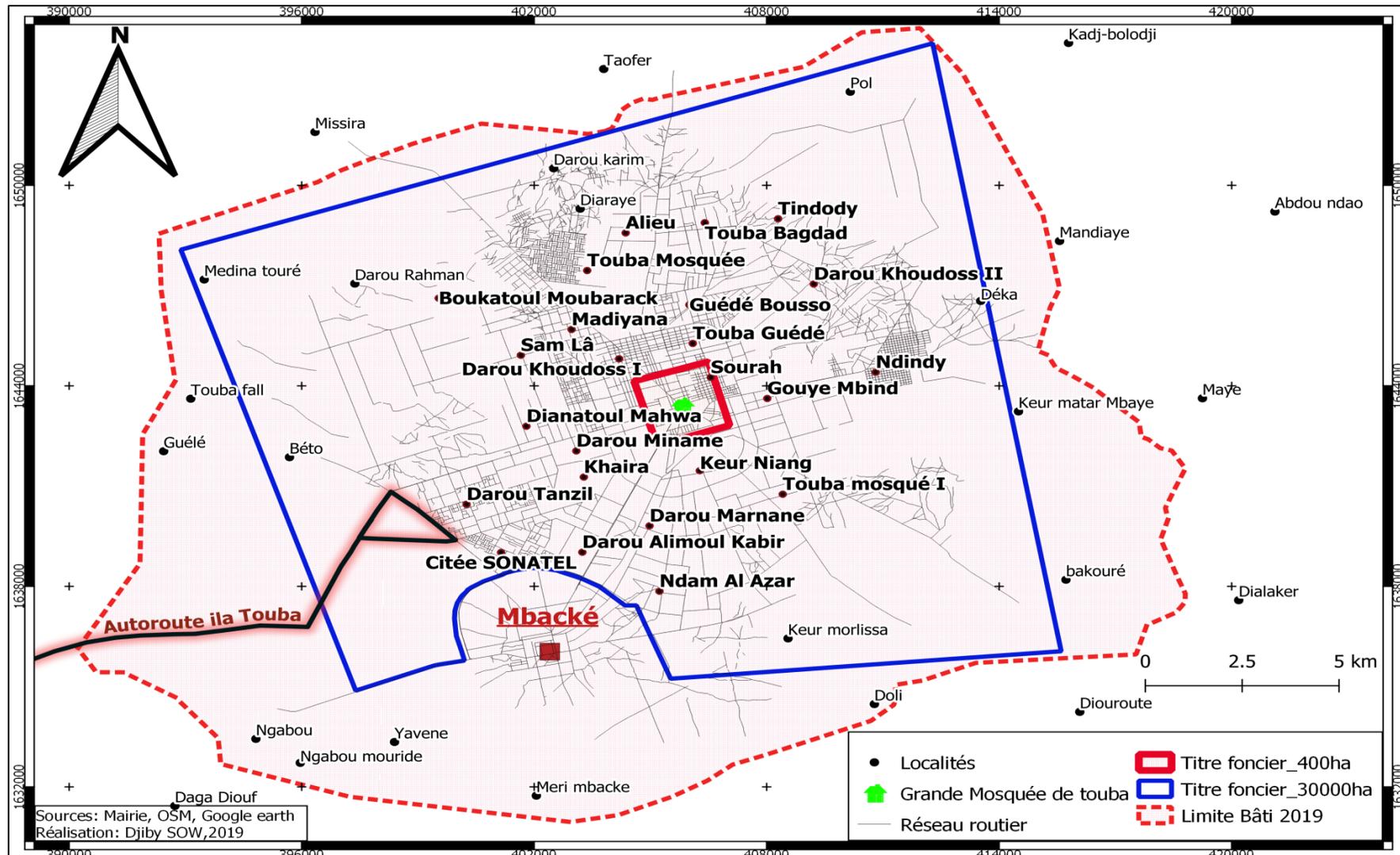
En effet, tous ces titres sont réels et existent dans l'agglomération de Touba. L'existence de ceux-ci relativise l'uniformité de l'autorité du Khalife sur l'aire géographique de Touba. Ils emportent tous les attributs du droit de propriété tel que nous l'avons indiqué plus haut. Le règne de *Serigne Saliou Mbacké*, 5^{ème} Khalife, a été déterminant dans la vie du projet de la confrérie. Il a œuvré pour assoir une unité géographique de la communauté dont il préside à la destinée. La ville est assise sur trois grands titres fonciers immatriculés au livre foncier du Baol. Ce sont :

- le TF 528, d'une superficie de 400 hectares, immatriculé en 1930 et qui a servi d'assiette au lotissement de Touba-mosquée ;
- le TF 795, d'une superficie de 15 ha 90 a 6 ca, immatriculé en 1940 ;
- le TF 1445, couvrant 48 ha 51a, immatriculé en 1980, constitue l'assiette des lotissements *Ndiouga Kébé*.

Depuis les extensions du titre foncier sous le régime du Président Abdoulaye WADE, la superficie officielle de l'assiette est passée à 30 000 ha en janvier 2002. Pour rappel, l'accession, le 19 mars 2000, du Président Abdoulaye WADE, membre de la communauté *mouride*, à la magistrature suprême de notre pays allait changer, profondément, la configuration des choses. La demande de fusion et d'extension des titres fonciers originels de Touba introduite le 15 novembre 2000 auprès du Directeur de l'Enregistrement des Domaines et du Timbre, a été agréée par acte administratif pris le 16 novembre 2001. Cela est approuvé le 4 janvier 2002 par le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances chargé du budget, agissant au nom et pour le compte de l'État sénégalais, au profit du Khalife, agissant au nom et pour le compte de la communauté mouride.

Les immeubles objets des titres n°528, 795, 876, 1145 et 2 063/*Baol* sont fondus pour constituer une parcelle de terrain d'une contenance de 29 989 ha 47 a 18 ca (environ 30 000 hectares) formant ainsi, l'assiette foncière de Touba, sous le numéro 528/*Baol*/nouveau (carte 14).

Carte 14: Évolution des deux titres fonciers de Touba



Source : OSM, Google Earth, Données terrain, 2017, 2018, 2020

En conséquence, de cette décision, les titres fonciers préexistants ont été annulés et la fusion a été mentionnée à la section titrée « Augmentation » tant du nouveau TF n° 528 que de la copie dudit titre remis au Khalife, le 17 janvier 2002, le lendemain du bornage effectué par le service du cadastre de Diourbel.

Somme toute, l'assiette territoriale de la ville comprend :

- le TF n°528, noyau englobant l'épicentre de la ville, 396 ha 62 are 90 ca ;
- le TF n°795, lotissement autochtone, 15 ha 90 are 16 ca;
- le TF n°876, terrain du forage de *Ndame*, 4 ha;
- le TF n°1445, lotissement *Ndouga Kébé*, 48 ha 51 are 00 ca ;
- le TF n°2063, lotissement extension et;
- 5 ha 91 a 75 ca, à distraire du TF n°1768.

In fine, Touba occupe une superficie totale de 29 995 hectares 38 ares 93 centiares, déduction faites des 8 titres privés (voir tableau15) issus du morcellement du TF n°528 (ancien) et les 10 TF au nom de la société nationale HLM que sont les TF n° 1295, 1296, 1362, 1505, 1513 1592, 1608, 1650, 1709 et 1768.

1.2. La gestion foncière et les stratégies de croissance urbaine

Le contrôle des réserves foncières devient un des principaux enjeux sociaux et politiques dans les villes et, de plus en plus, dans les campagnes, par le jeu conjoint d'un engouement des élites urbaines pour les propriétés rurales et des opportunités économiques offertes par la terre. Il était donc important dans le cadre de cette étude, d'établir une liaison entre la stratégie de gestion foncière et les stratégies de croissance urbaine. Ici, en 1964, lors du vote de la Loi 64-46 sur le Domaine National (LDN), il s'agissait ainsi pour l'État sénégalais de lever les obstacles à la croissance économique du pays en créant un domaine national et en se transférant par la même occasion la maîtrise de l'espace foncier rural (la superficie du domaine national a été évaluée à environ 95 % du territoire national) et le monopole du droit de requérir l'immatriculation.

Plus tard, l'attribution de la gestion des zones de terroir aux conseils ruraux correspondait à un souci de démocratiser l'accès à la terre et en même temps favoriser sa mise en valeur.

Mais aujourd'hui, l'on peut constater que les prévisions sont loin d'être concrétisées. L'accès à la terre est tout sauf démocratique (les femmes et les immigrés en sont largement exclus). Ce sont les plus nantis qui s'accaparent des terres les plus fertiles et les mieux placées, car la mise en valeur est devenue un facteur discriminant pour les pauvres.

Enfin, les nombreuses stratégies de contournement de la LDN⁶⁷ développées sur le terrain par les acteurs, montrent bien que la Loi en l'état actuel n'est pas applicable. En effet, n'étant ni juste, ni efficace (seul une petite partie du territoire national est réellement mis en valeur), encore moins durable (l'accaparement des meilleures terres par une certaine élite est source de conflits menaçant la paix sociale). La tendance à la primauté de l'habitat urbain sur les terres agricoles mine l'équilibre à rechercher entre ces deux modes de mise en valeur (c'est le cas à Touba). Ici, le statut particulier du titre foncier renforce la sensibilité du foncier urbain face à l'étalement spatial continu. En effet, la loi sur le domaine nationale est fondée sur des principes jugés inacceptables pour beaucoup (l'exclusion d'une frange de la population notamment). Il a été souligné notamment le caractère non constitutionnel de la Loi (en effet, la Constitution accorde à tous, sans discrimination, le droit à la propriété). La gestion du foncier dans une société révèle aussi comment le pouvoir y est partagé et vu sous cet angle, la loi sur le domaine national n'accorde pas un traitement égal à tous les citoyens, et les paysans sont particulièrement défavorisés. Dans les terroirs, l'affectation des terres peut être décidée en faveur soit d'un membre de la communauté rurale, soit de plusieurs membres groupés en association ou coopérative.

Ainsi, les étrangers à savoir ceux qui sont extérieurs à la collectivité n'ont pas droit aux terres réservées à celle-ci. L'affectation des terres du domaine national est l'exigence d'une mise en valeur de celles-ci. Généralement, la terre est concédée à ceux qui la travaillent personnellement et matériellement. On le voit, la question de la mise en valeur met directement en avant celles des ressources financières et matérielles dont disposent les populations rurales. Or celles-ci doivent faire face à de nombreux obstacles : pauvreté grandissante, absence de politique adaptée en matière de crédit... Ces problèmes évoquent la nécessité d'une réforme foncière pour relever les défis du développement urbain durable.

1.3. Touba et son modèle d'expansion

La confrérie mouride a souvent été décrite comme un mouvement théocratique agrarien (grand propriétaire foncier) du Sénégal. Cette définition l'enfermait en quelque sorte dans sa ruralité, en lui refusant, ou en mettant en doute, sa capacité à s'adapter à la « modernité urbaine », en particulier sur le plan économique. Toutefois, on constate que depuis quelques années, l'émigration sénégalaise en Europe et en Asie principalement, n'est plus seulement le fait de travailleurs manuels. De nombreux commerçants proposent, un peu partout, des objets de toutes sortes.

⁶⁷ LDN= Loi sur le Domaine Nationale

Ce trafic est, pour l'essentiel, animé par des groupes dont la cohérence et l'efficacité reposent sur l'appartenance commune à la confrérie.

L'analyse montre que celle-ci, a su investir le secteur urbain sénégalais en y constituant les réseaux qui ont ensuite servi de bases à l'organisation commerciale implantée en France et dans les pays voisins (Salem, 1981). Touba est une ville programmée en pointillés avec des possibilités élastiques d'ajustements, souvent liées aux jeux de pouvoir et aux besoins d'une gestion par le partage de l'espace (Guéye, 2002). Les parcelles sont tracées et bornées mais aucun autre réseau n'est envisagé à l'exception d'une emprise viaire. Pas d'adduction d'eau, pas d'assainissement, pas d'électricité, pas d'exigences ou de normes urbanistiques légalement codifiées et liées à la construction. Les lotissements sont faits pour encourager les implantations et c'est après seulement que la construction d'infrastructures est envisagée, et les moyens recherchés. Par ailleurs, le réseau d'assainissement est inconnu à Touba jusqu'en 1994, année pendant laquelle un système d'évacuation des eaux pluviales stagnantes a été réalisé sur financement conjoint du Khalife (92 %) et de l'AGETIP (8 %).

Mais cet ouvrage est d'une envergure trop limitée pour qu'on puisse parler d'un véritable réseau d'assainissement. Il ne concerne que 9 îlots, situés principalement sur le radial ouest qui connaissent de graves phénomènes de stagnation des eaux pluviales en période d'hivernage et sur la route *Mbacké -Touba*.

2. Quantification de l'étalement spatial : consommation d'espace (ha/années)

2.1. Mesure de la consommation d'espace

Face aux dynamiques foncières tous azimuts à Touba, conjuguées aux multiples conséquences sur le développement de la cité, la quantification de l'étalement spatial s'impose. Autrement dit, la lutte contre l'étalement urbain, la mobilisation d'une profession autour de la préservation des terres agricoles et l'évidence des besoins de protection des espaces naturels ont fait de la maîtrise de la consommation d'espace une priorité actuelle incontestable, sous nos latitudes.

En réalité, l'espace est caractérisé par son usage physique qu'il soit « naturel, agricole, forestier » ou « artificialisé ». C'est du côté des modes d'occupation des sols que l'on trouve les outils de mesure de l'espace. Les informations qu'ils proposent prennent la forme de périmètres à l'intérieur desquels il est constaté un usage particulier et homogène.

Combien d'hectares d'espaces, de sol nu et zone de culture sont consommés annuellement ?

La question de la mesure du phénomène reste encore d'actualité.

En effet, elle nécessite une analyse de la consommation d'espaces urbains naturels, agricoles et ruraux, et ce avec une échelle temporelle variable. Dans ce cadre, il existe de nombreuses sources de données nationales et locales permettant de répondre à la question. Mais comment réaliser l'analyse à une échelle fine, compatible avec les documents de planification ? L'utilisation de la géomatique à travers des plateformes géospatiales (opentreetmap, Google earth, image satellites...) permet de répondre à cette interrogation.

La première véritable étude de l'occupation du sol à Touba, a été réalisée en 1974, par le BCEOM (Bureau Central d'Études Outre-Mer). Elle se base sur une photographie aérienne datant de 1968 qui présente une petite ville toute tournée vers sa mosquée, ses lieux saints et ses maisons maraboutiques, mais qui commence à connaître quelques mutations. Seuls trois quartiers composaient l'espace urbain considéré : Touba-Mosquée, *Darou Miname* et *Darou Khoudoss* qui totalisaient 3 621 parcelles, dont 1 479 pour le premier, 640 pour le deuxième et 1 420 pour le troisième.

Dans le monde actuel, on assiste généralement à un étalement des villes qui phagocytent les espaces ruraux et Touba en est une parfaite illustration. A Touba, en effet, le modèle dominant, est constitué de villages éloignés de quelques dizaines de kilomètres. Ces villages sont rattrapés par l'agglomération de Touba dans sa dynamique spatiale, ou grossissent eux-mêmes jusqu'à se rattacher au vaste tissu urbain.

Le Plan de Développement Local de Touba (2004), signale par ailleurs que la localité a bénéficié en 1978, du rattachement de l'ex communauté rurale de *Kere Mbaye*. Les villages de *Touba Belel* et *Guédé*, fondés respectivement par *Serigne Fallou Mbacké* et *Serigne Abdou Lahat*, jadis situés dans la région de Louga sont officiellement intégrés à la commune de Touba-mosquée dans la décennie des années 1940, et ce, malgré leur extra-territorialité physique assez prononcée. Les lotissements d'extension se font exclusivement depuis une vingtaine d'années sur les terres du domaine national. La croissance spatiale de Touba déplace avec elle la limite du statut d'extraterritorialité⁶⁸, tout en atténuant son contenu. « Les règles étatiques de gestion foncière sont réinterprétées dans le sens du projet et des intérêts de la confrérie » (Ka, 2011). L'espace urbain de Touba a connu une croissance exceptionnelle dans les vingt dernières années. Sa superficie a été multipliée par 18 entre 1974 et 1997, passant de 575 hectares à 10 748 hectares, respectivement.

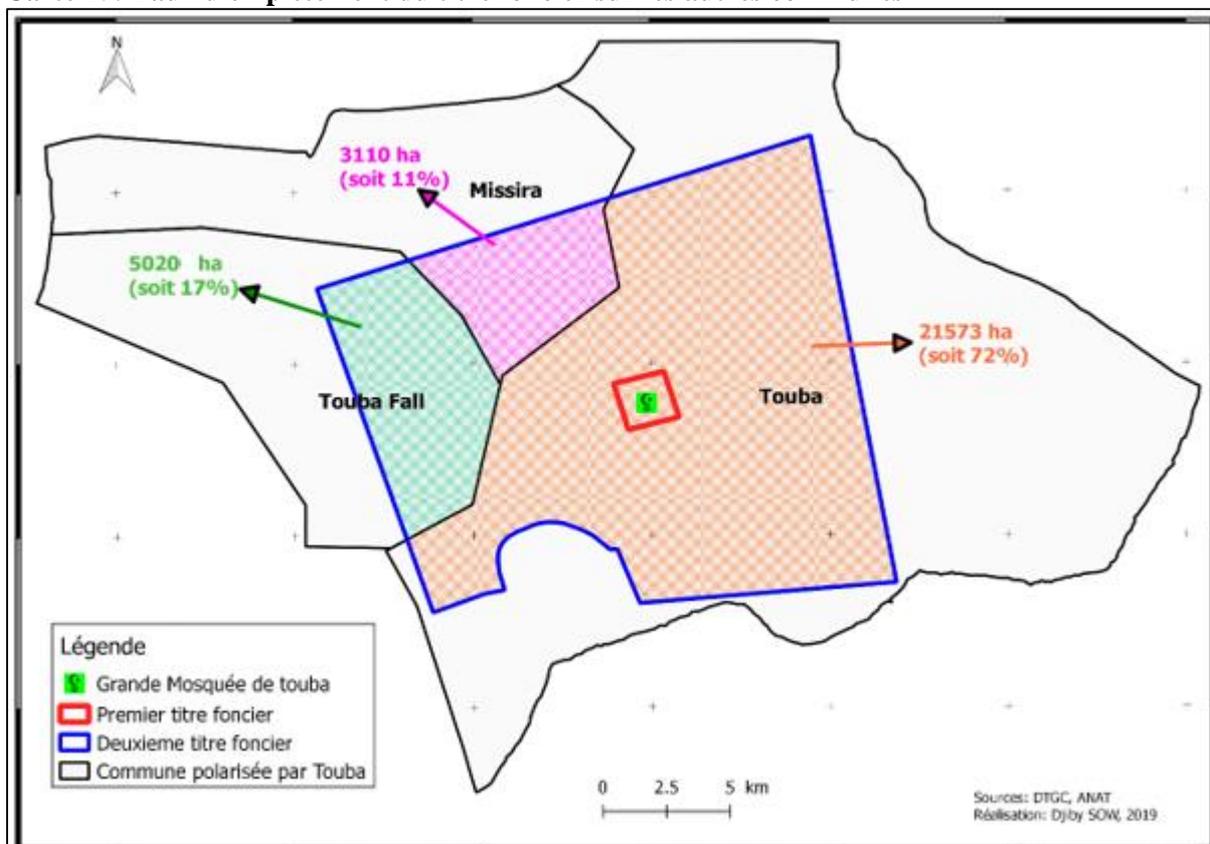
⁶⁸ L'extraterritorialité est un principe de droit international public qui revient pour un pays à laisser s'exercer l'autorité d'un État étranger ou d'une organisation internationale sur une partie de son territoire propre.

Cette superficie sera de 30 000 ha en 2003, puis de 48 748 ha en 2020, ce qui reflète une consommation sans précédente dans la dernière décennie. Les détails du suivi du rythme de cette consommation sont élaborés dans les sous sections ci-après.

2.2. Frontières spatiales amphigourique

Les limites officielles de la ville de Touba associées au titre foncier et au découpage administratif laissent apparaître une situation spatiale très embrouillée (amphigourique). Touba est en définitive une agglomération de villages, de hameaux, de concessions, intégrés et soudés progressivement, par une superposition de lotissements qui relèvent globalement d'une cohérence d'ensemble. En effet, si on se limite au titre foncier actuel, la commune de Touba empiète à plus de 28 % sur les communes limitrophes (*Missira* et *Touba Fall*) (carte 15).

Carte 15: Taux d'empiétement du titre foncier sur les autres communes



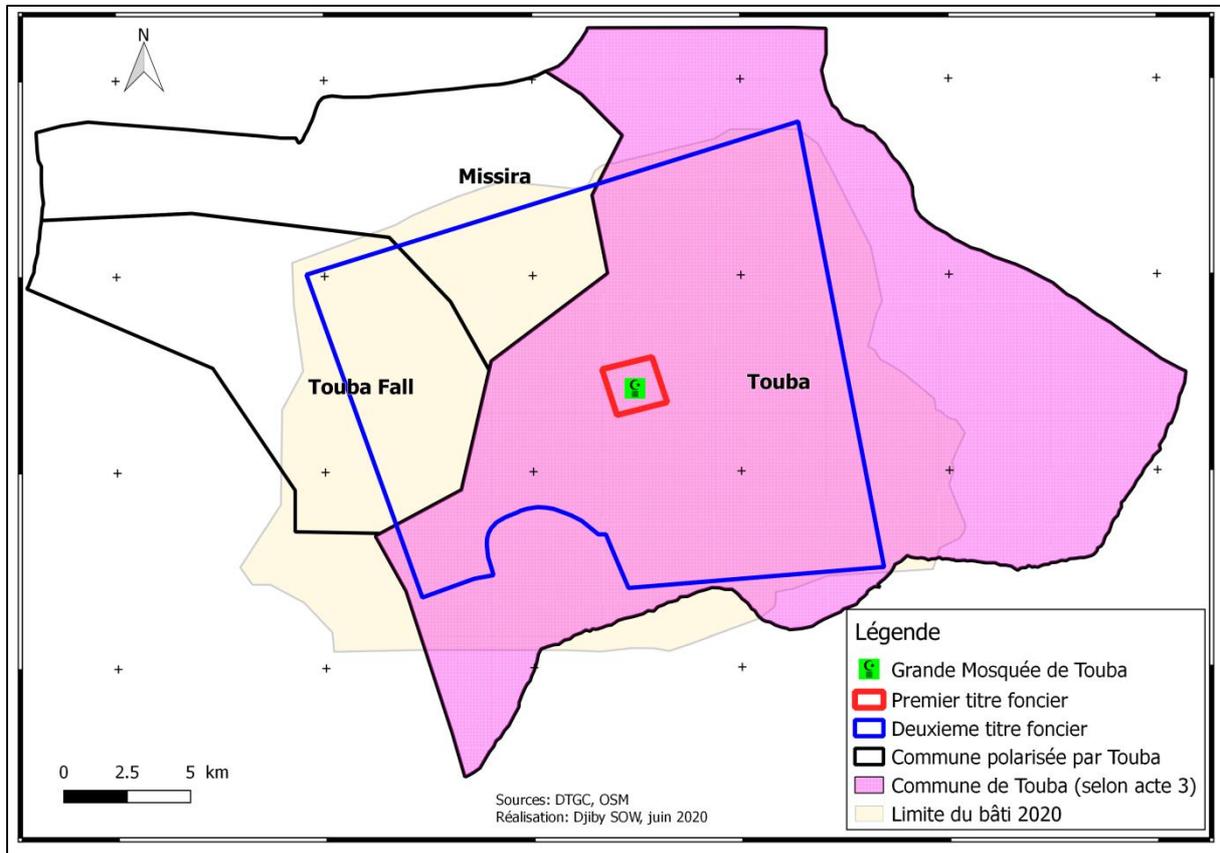
Sources des données, DTGC, conception et réalisation Djiby SOW, 2019

La situation spatiale de Touba dans sa globalité renferme des embrouilles sur les limites, source d'une part de potentiels clivages entre autorité, et d'autre part, d'un réel défi pour les urbanistes à charge de corriger ces erreurs cumulées de découpages officiel et/ou officieux. Aujourd'hui, des confusions territoriales demeurent et risquent de s'amplifier.

Cela résulte de l'acte 3 de la décentralisation, concrétisée par la communalisation intégrale. Ainsi, nous constatons de terribles chevauchements entre les différentes limites spatiales.

L'ancien village de Touba mosquée devenant commune avec ses mêmes limites administratives n'épouse ni le rythme de la consommation d'espace, ni les différents titres fonciers (Carte 16). Cette situation qui devrait être très tôt résolue, risque de produire des biais d'information démographique, économique, politique.

Carte 16: Embrouille des limites territoriales de Touba



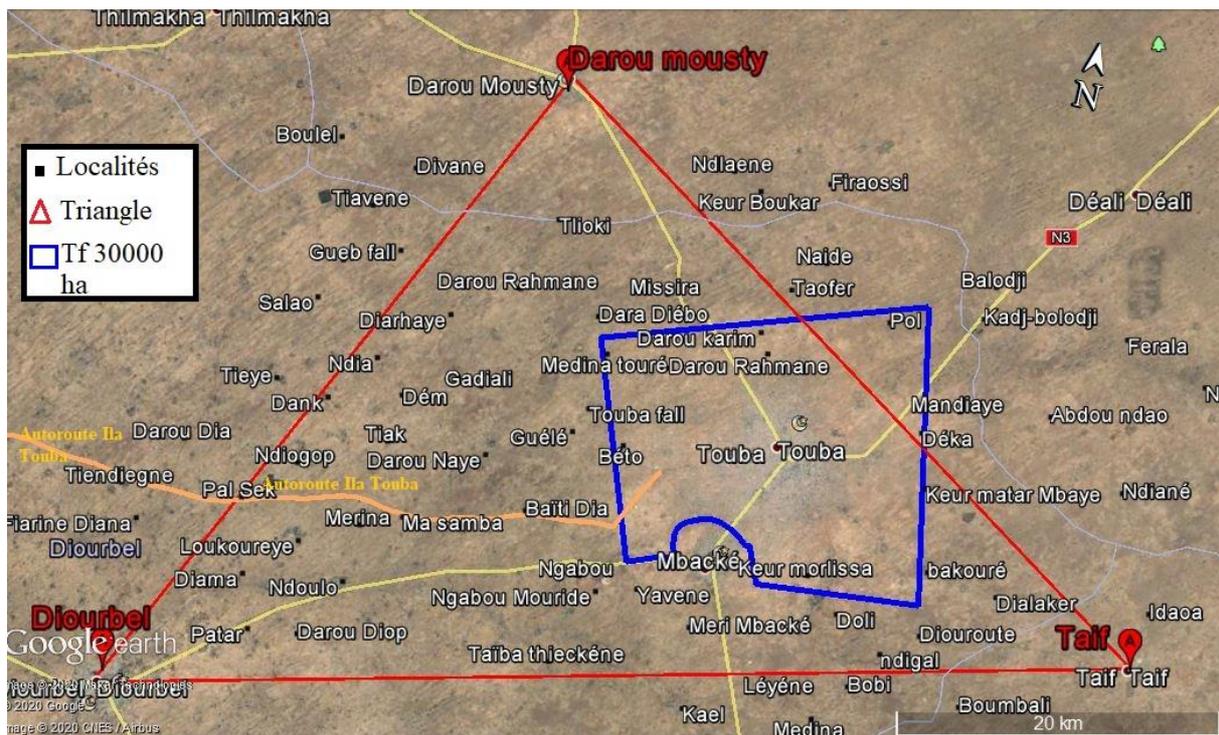
Sources : DTGC, Google Earth, Données personnelles, 2020

2.3. Le triangle *Darou Mousty, Diourbel et Taif* : une « conurbation » mouride

En fait, l'ambition des mourides est d'arriver un jour à connecter les trois grands pôles de Darou Mousty, Ngabou et Touba qui forment un « triangle ». On aura à cet effet une conurbation, avec une forte population (tableau 16) et plus d'aires potentielles d'extension.

Il sera composé de plusieurs villes (vingtaine) (photo 09) avec une population supérieure à 2 000 habitants chacune. Cette situation permettra de reconfigurer la géographie urbaine actuelle du Sénégal.

Photo 6: Image Google Earth du triangle urbain mouride



Sources : Google earth, données personnelles

Touba et ses villes satellites seront à cet effet, sur le plan démographique et social la première puissance urbaine du Sénégal. En réalité, ces transformations, ces bouleversements socioéconomiques sont étroitement liés à la politique expansionniste de la confrérie *mouride*. Ceci conforte les prédictions de Dubresson sur la réussite de la géographie de l'islam : « un islam de masse s'étend sur l'ensemble de la zone soudano-sahélienne...l'islam largement antérieur à la conquête coloniale, aurait progressé par un mouvement spontané, imbibant en quelques sortes les sociétés africaines gagnant les masses, malgré les méfiances des administrations coloniales » (Dubresson et al, 2011). De plus, plusieurs savants et érudits géographes renforcent cette théorie d'adaptation et d'occupation accélérée des terres par les acteurs de l'islam, notamment la confrérie mouride (Tableau 16).

Dans cette perspective, Pélissier (1966) dira : « par pragmatisme, parfois par admiration pour l'islam, les admirateurs coloniaux ont composé avec lui, quitte à surveiller ses relations avec le monde arabe et le Maghreb, à servir contre certains leaders dont le message semblait séditionnel. Par exemple, Cheikh Ahmadou Bamba, exilé au Gabon de 1895 à 1912, avant que la confrérie mouride qu'il avait fondée n'apparaisse comme un élément irréductible de la société sénégalaise, voire comme un facteur de "modernisation" en tant qu'agent essentiel de la progression du « front des arachides » (Pélissier, 1966 ; Copans, 1980).

Tableau 16: Répartition des communes du triangle mouride

Localités	Régions	population
<i>Touba</i>	<i>Diourbel</i>	906 514* ou <u>1 006 245</u> ⁶⁹
<i>Taïf</i>	<i>Diourbel</i>	38 937*
<i>Mbacké</i>	<i>Diourbel</i>	92 967*
<i>Diourbel</i>	<i>Diourbel</i>	160 898*
<i>Ngabou</i>	<i>Diourbel</i>	10 349*
<i>Darou mousty</i>	<i>Louga</i>	45 104*
Total		1 254 769 ou <u>1 354 500</u>

Sources: Guéye 2002, ANSD, 2017

Cette forte concentration urbaine risque de jeter les bases de la future puissance économique du pays. Établis sur un espace de plus 100 000 hectare et d'une démographie (marché de consommation, pouvoir d'achat, activités diverses...) incommensurable, ce haut lieu spirituel se substitue petit à petit en haut lieu économique.

II. Suivi et analyse de la consommation d'espace

1. Les années 1930 à 1960

L'étalement spatial à Touba s'est effectué en s'appuyant en grande partie sur l'installation des *daaras*. En effet, des dizaines de *daara* ont été fondés par des disciples consacrés par le marabout. La consécration était généralement accompagnée d'un ordre de fondation et de « dons des disciples » qui, pour servir leur nouveau marabout, peuplaient son *daara*, s'adonnant au travail de la terre et à l'instruction. La plupart des fondations proches de Touba sont bel et bien liées au projet de ville. Cette satellisation mouride a largement privilégié l'est, le nord-est et le sud-est, ce qui n'est pas un choix délibéré de *Cheikh Ahmadou Bamba*. L'ouest était essentiellement un terroir pour les habitants de *Mbacké* et de *Ngabou*.

Le statut de Touba devient spécial, à la suite de la signature du titre foncier de 400 ha accordé en 1928 par les autorités coloniales sous forme d'un bail de 50 ans et qui est la première base juridique officielle de sa légitimité.

* Source : Projection ANSD 2019

⁶⁹ Il s'agit ici de données de CAUS de Touba

Le titre foncier de Touba constitue l'instrument juridique de sécurisation de la propriété issue du « *droit de hache* » que détient collectivement la famille de *Cheikh Ahmadou Bamba* depuis 1887. Le paysage du nouveau village évolue alors très vite. La première phase de lotissement a duré quatre années successives et a posé les jalons de la grande agglomération de Touba. En fait, dans les périodes 1959-1963 nous assistons à la restructuration-lotissement qui unifie la ville. Ce qu'on appelle communément « lotissement de *Serigne Cheikh* » n'est à l'origine qu'une restructuration (les populations de Touba parlent "d'alignement") de *Darou Khoudoss* qui révèle, dans le contexte de l'époque, un nouveau besoin de rationaliser l'occupation de l'espace. En effet, d'un village habité et contrôlé par le matrilignage du premier Khalife de la confrérie, *Darou Khoudoss* est devenu progressivement le village de peuplement, malgré les progrès rapides de Touba-Mosquée.

Par ailleurs, l'occupation spatiale anarchique, exposant *Darou Khoudoss* à l'insalubrité et aux incendies, ainsi que les problèmes de circulation pendant le pèlerinage - qui attirait plusieurs dizaines de milliers de disciples, aurait poussé *Serigne Cheikh* à agir avec pragmatisme. Il a commencé par la case de sa propre mère, pour donner l'exemple, et a ainsi déguerpé de gré ou de force plusieurs concessions pour élargir les rues de *Darou Khoudoss* et mieux isoler les grandes maisons maraboutiques les unes des autres (photo 10). Des espaces furent également aménagés en face des principales concessions et de larges rues de 20 et 25 mètres furent tracées avec l'aide de son cousin *Abbal Niane*. Cette restructuration a servi à étendre les terres disponibles et à rationaliser leur occupation. Des lots de 50 ou 70 parcelles furent attribués par *Serigne Cheikh* aux personnalités importantes du matrilignage, notamment à ses frères qui devaient installer leurs propres *talibés*. Les grandes familles reçurent également des concessions très étendues en prévision d'une prochaine demande d'installation provenant de leurs fils aînés.

Photo 7: Morphologie urbaine de Touba des années 1960



Source : image Corona 1968

Pour rappel, les années 1930 sont marquées par des crises mondiales. Cela a coïncidé à Touba avec un évènement historique qui va cristalliser toute la gouvernance du pays mais surtout de Touba. Il s'agit, de la signature du premier bail du statut de titre foncier de Touba. Cet évènement marque le début de l'émancipation de la ville de Touba qui se voit désormais octroyée, un territoire régit par un titre de propriété exclusif et particulier.

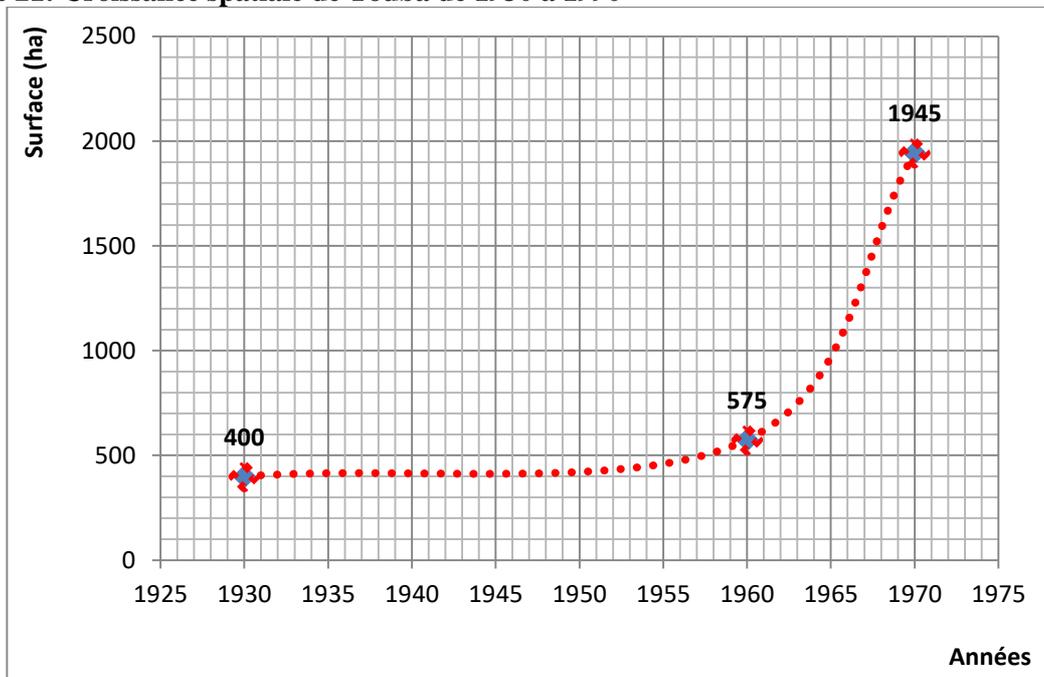
À cette époque, la superficie des parcelles de l'espace était déterminée par rapport au « droit de hache », ce qui fait que les rares estimations tournaient entre 150 et 200 m². Chemin faisant, l'aura de Touba dépassait les limites du *Baol* et même du Sénégal, ainsi les fidèles venaient de partout. Cette ruée vers Touba, le refuge idéal, a marqué le début d'une pression démographique précoloniale. De ce fait, de 400 ha dans les années 1930, sur le plan spatial, la trame urbaine a connu une timide progression 30 ans plus tard (1960) de 575 ha.

En fait, l'assiette foncière subit une augmentation de 175 ha, soit 3.2 % par rapport au titre foncier qui voit déjà ses limites dépassées, tandis que la démographie, à ce même intervalle, a quadruplé. Ceci annonce des débuts de forte pression démographique. En fait, la population passe de 740 habitants en 1930 à 4 353 en 1960 ; ce qui donne 3 613 habitants de plus, soit un taux de croissance de 4.8 % (figure 21).

En réalité, le statut d'exterritorialité sert le titre foncier et les ambitions foncières démesurées du projet urbain *mouride*, et lui confère une certaine élasticité.

Ainsi, la ville n'a cessé de gagner des espaces appartenant au domaine national, même si à un moment donné, les autorités mourides ont donné une limite au territoire particulier, correspondant symboliquement à la rocade bitumée qui ceinture Touba, soit un rayon de 2 km à partir de la grande mosquée. Le titre foncier de Touba a été réinterprété et est devenu, dans la représentation mouride, le fondement d'un statut d'exterritorialité.

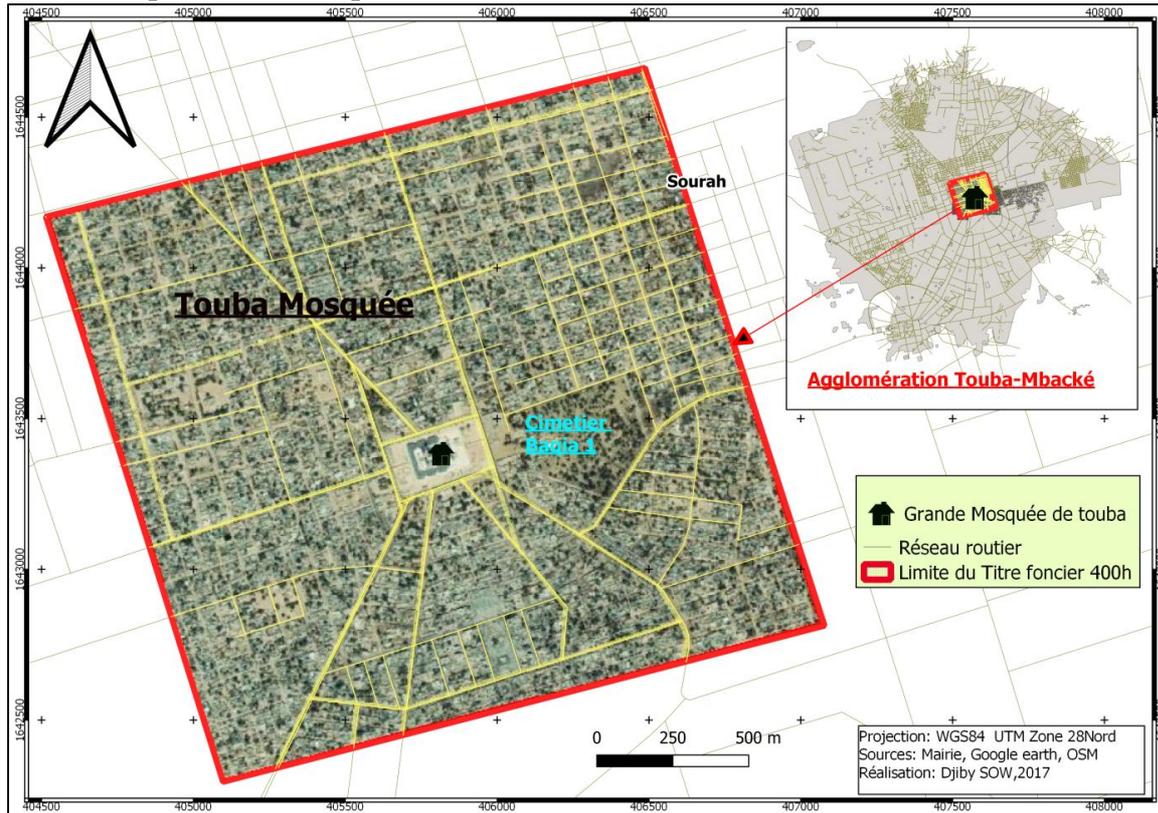
Figure 21: Croissance spatiale de Touba de 1930 à 1990



Source : Données personnelles

Cette situation provoque une forte pression démographique qui, par voies de conséquences, impose les premières phases de l'étalement spatial (carte 17). « La confrérie pense piéger l'état, mais elle aussi est piégée ». Ces propos de Dr Cheikh Gueye (2000) résument en grande partie la complexité des relations entre l'État et les responsables mourides.

Carte 17: Spatialisation du premier titre foncier



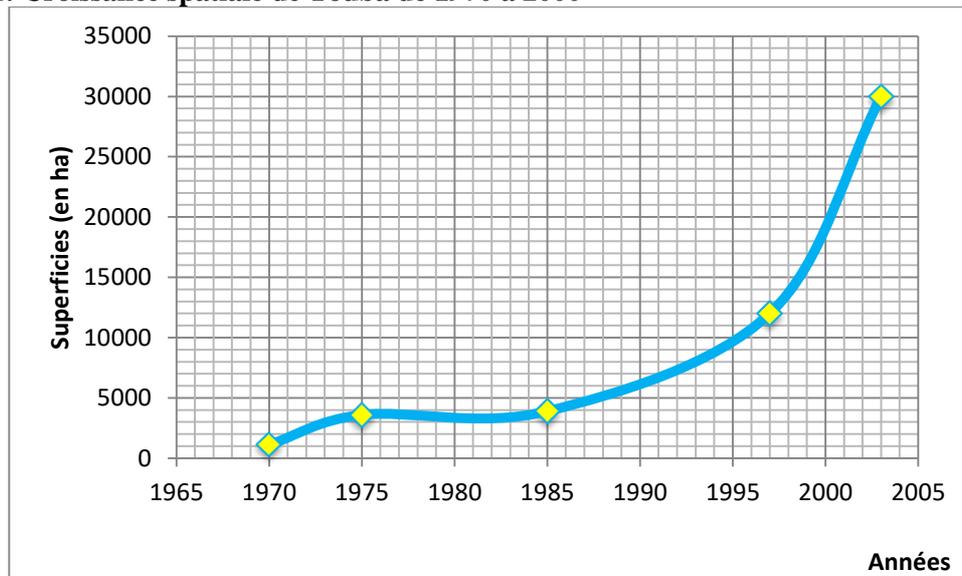
Sources : OSM, Données personnelles

2. Les années 1960-1990

La trentenaire 1960 à 1990 reste un intervalle extrêmement riche en bouleversements, transformations pour le pays, mais aussi pour la ville de Touba, avec d'énormes conséquences irréversibles, des enjeux multiformes et transversaux sur la croissance démographique comme spatiale. Par la suite, les années 1970 marquent le début de la pression démographique urbaine au Sénégal, notamment à Touba. C'était la période de sécheresse, de déprise agricole dans le monde rural. Dans ce sillage, nos mesures révèlent que les dynamiques spatiales et démographiques s'intensifient dans la deuxième trentenaire. La trame urbaine passe de 575 ha à 7005 ha ce qui donne une augmentation de 6 430 ha soit 11,2 % de taux de croissance spatiale. La population suit toujours cette croissance passant de 435 3 hbts en 1960 à 300 500 hbts en 1990, ce qui induit une augmentation de 295 647 habitants soit un taux de croissance de 68 % (Figure 22). C'est la période où l'étalement atteint son paroxysme, il en résulte d'énormes difficultés sur tous les secteurs : foncier, mobilité, accès aux services sociaux de base, assainissement, insécurité entre autres. En fait, dans cette période, l'économie sénégalaise a connu de très grandes difficultés. La crise touche autant les couches rurales, ballottées par la baisse des cours mondiaux de l'arachide et les graves sécheresses successives, que les citoyens deviennent de plus en plus paupérisés.

L'urbanisation sans industrialisation rend Dakar et les grandes villes de plus en plus répulsives tandis que le bassin arachidier vieillit rapidement et voit ses forces vives émigrer de plus en plus vers Dakar et vers l'extérieur. Il s'y ajoute que la crise du monde rural et des villes n'a ainsi cessé de s'accroître, mais paradoxalement, c'est dans cette période que l'urbanisation de Touba s'est accélérée et emballée avec des lotissements et des infrastructures tous azimuts, ainsi qu'un peuplement massif.

Figure 22: Croissance spatiale de Touba de 1970 à 2000



Sources : Guéye 2000, Mairie, Données personnelles, 2005

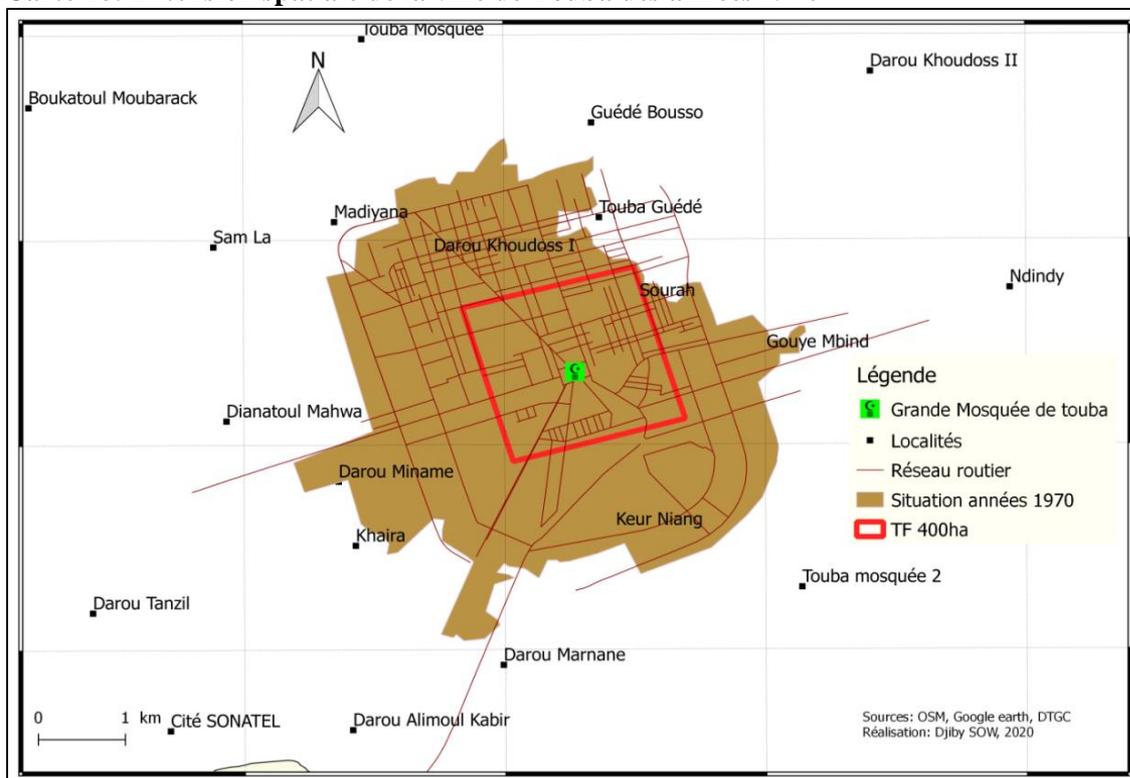
En effet, le cycle de sécheresse qui a commencé en 1968 a, comme pour Dakar, favorisé un exode rural relativement intense vers la ville religieuse qui offrait depuis quelques années des opportunités d'emplois de plus en plus nombreuses. En effet, du fait de la croissance démographique, Touba devient une place commerciale pour les produits de consommation courante, polarisant son arrière-pays rural dont il constitue le grenier. Il s'en est suivi par voies de conséquences, des déplacements de villages entiers vers le « nouvel eldorado », la cité bénite : la ville sainte de Touba. Ainsi, ce dilatement continu de l'espace mouride s'accroît en récupérant sans limite, des terres du domaine national. De ce fait, cette pratique s'était effectuée délibérément par des campagnes de lotissement suivies par des appels au peuplement. Ainsi, la cité phagocytait, campagne après campagne, des centaines d'hectares destinées à des lotissements à usage d'habitations, principalement. Parallèlement à cette colonisation, on notait le reclassement spatial de certains villages, dans le nouvel espace urbain. Pour ces derniers, intégrer l'espace de la cité offrait de multiples avantages :

- gratifié de l'eau;
- accès au lotissement;
- protection par la confrérie;

- autres atouts (aide financière/subventions, soutiens politiques, équipement agricoles, etc...).

De ce fait, en seulement 30 ans (1960 à 1990), Touba a connu une forte extension spatiale de 6 430 ha, en passant de 575 ha en 1960 à 7 005 ha en 1990. En 30 ans, la superficie de la ville a été multipliée par 12. Cette croissance correspond en valeur relative, à une augmentation moyenne de l'ordre de 37 % par an, sur la même période. De plus en plus, le processus le plus marquant de cette urbanisation est la périurbanisation, conjonction entre l'étalement urbain, l'extension des espaces bâtis de faible densité, et l'accroissement des mobilités des populations qui vont habiter dans les périphéries urbaines de Touba et villages voisins où domine un style de vie rural. En outre, l'étalement urbain de Touba peut être appréhendé à la fois au travers de la morphologie urbaine (carte 18) mais aussi en tant que processus spatio-temporel.

Carte 18: Extension spatiale de la ville de Touba des années 1970



Sources : OSM, Google Earth, Données terrain

L'urbanisation diffuse et anarchique de Touba, est identifiée depuis les années soixante-dix. Pourtant, l'accentuation de ce phénomène et l'augmentation de la gravité de ses conséquences provoquent depuis ces dernières années, de la part des géographes, urbanistes et aménageurs, un intérêt redoublé. Pour rappel, lors de la proclamation de l'indépendance et au moment où Touba amorce sa véritable urbanisation avec l'achèvement de la mosquée et le premier lotissement, le Sénégal est un petit pays aux ressources naturelles relativement faibles et avec un système économique essentiellement extraverti.

La seconde phase de lotissements a débuté en 1976, date à laquelle un plan d'urbanisme a commencé à être appliqué. Elle se donnait pour limite une rocade située à 2 kilomètres de rayon et à partir de laquelle on avait défini une zone agricole, un terroir pour la ville. Si le lotissement satisfait en général une demande donnée, à Touba, il correspond à une forte volonté du Khalife de susciter le peuplement de la ville. Avec une superficie d'extension de 7 020 ha, le nombre de lotissement effectué tout autour des 80 000 (quatre-vingt mille) par le Khalife général de l'époque, en l'occurrence *Serigne Abdou Lahat*. Avec lui, d'une bourgade rurale, Touba a été en quelques décennies une agglomération. Touba est devenu un vaste chantier en perpétuel devenir. Pour les besoins de la fluidité de la circulation, surtout en période de *Magal*, l'axe qui relie Touba à *Mbacké* est transformé en une superbe autoroute, puissamment éclairée la nuit par une batterie de lampadaires très performants.

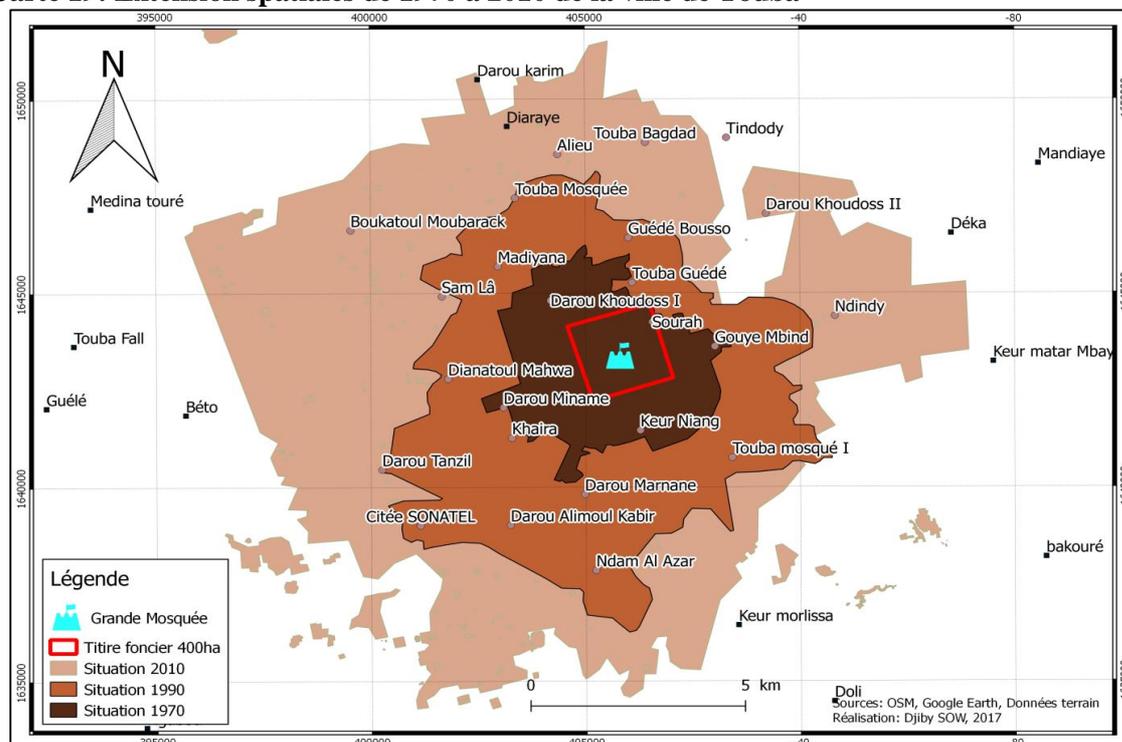
Dans le même ordre d'idées, la ville est ceinturée par une rocade afin d'assurer un rapide dégagement des véhicules qui, autrement engorgeraient l'agglomération. Les rues sont tracées de façon rectiligne dans le cadre d'un lotissement techniquement bien mené. Certains de ces axes sont bitumés au grand bonheur des usagers. Le lotissement a permis la viabilisation de près de 120 000 parcelles à usage d'habitation et qui ont été attribuées de façon absolument gratuite et sans discrimination aux demandeurs qui se sont manifestés. La seule conditionnalité exigée est de mettre en valeur le terrain reçu et de s'y installer effectivement.

Pour l'approvisionnement en eau, de nombreux forages sont réalisés et équipés, parallèlement à un important réseau d'adduction. Ainsi, la pression de la demande pendant les *Magals* et autres célébrations, est considérablement allégée. La Grande Mosquée est l'objet d'importants travaux d'extension. Pour un milliard et demi, la capacité d'accueil de l'édifice passe pratiquement du simple au double grâce à l'aménagement d'espaces bien aérés, confortables et propices au recueillement. Parallèlement, la sonorisation est améliorée de façon à permettre aux fidèles de suivre de très loin, la liturgie. Les aires d'ablution sont multipliées et rendues plus fonctionnelles. De nouveaux cimetières dotés de toutes les infrastructures nécessaires à leur fonctionnalité sont installés à l'est de la cité, sur les bords de la route de *Ndindy*. « *Ainou Rahmati* », (puits de la Miséricorde) est modernisé. Une puissante pompe d'un débit de 30 m³/heure est installée pour alimenter un château d'eau d'une capacité de 50 000 m³.

Pour abriter les écrits du Cheikh et les trésors inestimables que constituent les nombreux exemplaires du Coran dont la ville dispose et dont la richesse est faite de la diversité de leur origine comme la grande variété de leurs styles de calligraphie, *Serigne Abdoul Ahad* a érigé, à l'est de la Grande Mosquée une superbe Bibliothèque équipée de moyens sophistiqués de reprographie et d'une imprimerie ultra moderne.

Un conservateur gère ce précieux patrimoine qui compte des ouvrages venus de tous les coins du monde musulman sans parler des écrits des grands *Cheikh* du *mouridisme*. C'est en hommage à son amour avéré pour les livres et le Coran en particulier, que ce haut lieu a été choisi pour abriter son mausolée. L'imposante Résidence *Cheikhoul Khadim*, à l'ouest de la Mosquée est en principe « la résidence de fonction » du Khalife. En tout cas il abrite les cérémonies officielles lors des grandes célébrations. La Grande Université Islamique est construite au croisement de la Rocade dénommée « 70 » et la route de *Daaru Khafoor*, face au quartier *Touba Madiyana*. L'esplanade de la Grande Mosquée qui abrite les prières des jours de *Korité* et de *Tabaski* a été rénovée et dotée des équipements nécessaires à la fonction qui lui est dévolue. Le marché central est modernisé et doté des installations adéquates. Ce marché dénommé *Ocass* a acquis un grand renom dans la sous-région. Au total, les lotissements de *Serigne Abdoul Ahad* ont confirmé les choix urbanistiques de ceux de *Serigne Cheikh Mbacké* : restructuration de l'existant, élargissement des rues, grandes concessions de 500 mètres carrés, nombreuses réserves foncières. Une quarantaine de lotissements ont été réalisés durant son règne (1968-1989). Un nombre de 60 000 parcelles a été produit durant son Khalifat pour toute la ville dont 40 000 environ entre 1982 et 1989 (carte 19). La plupart des parcelles habitées en 1997 sont issues des deux premiers lotissements, ceux de *Serigne Cheikh Mbacké* et de *Serigne Abdoul Ahad*.

Carte 19: Extension spatiales de 1970 à 2010 de la ville de Touba



Sources : OSM, Google Earth, Données terrain

L'on ne saurait clore ce chapitre, loin d'être exhaustif, des réalisations de *Sérigne Abdou Lahat* sans évoquer au passage, la densification du réseau téléphonique et de l'électrification de la ville. C'est avec lui qu'a commencé le processus qui allait valoir à l'agglomération de Touba l'honneur d'être déclaré cité modèle et surtout d'être reconnue comme la seule ville sans bidonville du monde. Incontestablement, *Sérigne Abdou Lahat* a laissé une empreinte indélébile dans la ville de Touba, tout comme dans le cœur des mourides.

3. Les années 1990 à 2020

C'est la phase la plus récente de notre analyse. Elle interpelle toutes les dernières agitations et évolutions sociale, économique, spatiale de Touba. Cette dernière trentenaire marque de profondes mutations surtout dans la modernisation de la cité. En effet, elle est dominée par quatre grandes figures religieuses. Autrement dit, on y retrouve les 4 derniers Khalifes. Il s'agit de *Sérigne Saliou*, *Sérigne Bara*, *Cheikh Sidy Moctar*, et l'actuel Khalife *Sérigne Mountakha*. Enfin, la dernière trentenaire (1990-2020) entretient toujours ces dynamiques spatiales, démographiques lourdes de conséquences. L'assiette foncière a été multipliée par 7, passant de 7 005 ha en 1990 à 48 487 ha en 2020, soit une extension de 41 482 ha. Pendant ce temps, le rythme de croissance démographique connaît un ralentissement avec un taux moyen de 3 % par an, soit un doublement en 30 ans. Pour rappel, dans les années 1990, le facteur économique a fortement impacté le peuplement de Touba. En fait, la dévaluation du franc CFA en 1994 s'est traduite pour les populations urbaines par une augmentation sensible des prix des matériaux de construction en plus de la contraction de leur pouvoir d'achat, qui a été d'autant plus sensible que les prix des denrées alimentaires, qui représentent plus de 50 % des dépenses des ménages, ont connu les hausses les plus fortes. En outre, le chômage s'accroît. L'emploi permanent dans le secteur formel, privé et public qui avait fortement baissé depuis 1986 à la suite des compressions de personnel dans la fonction publique et des fermetures d'entreprises, a accusé une nouvelle baisse depuis 1994.

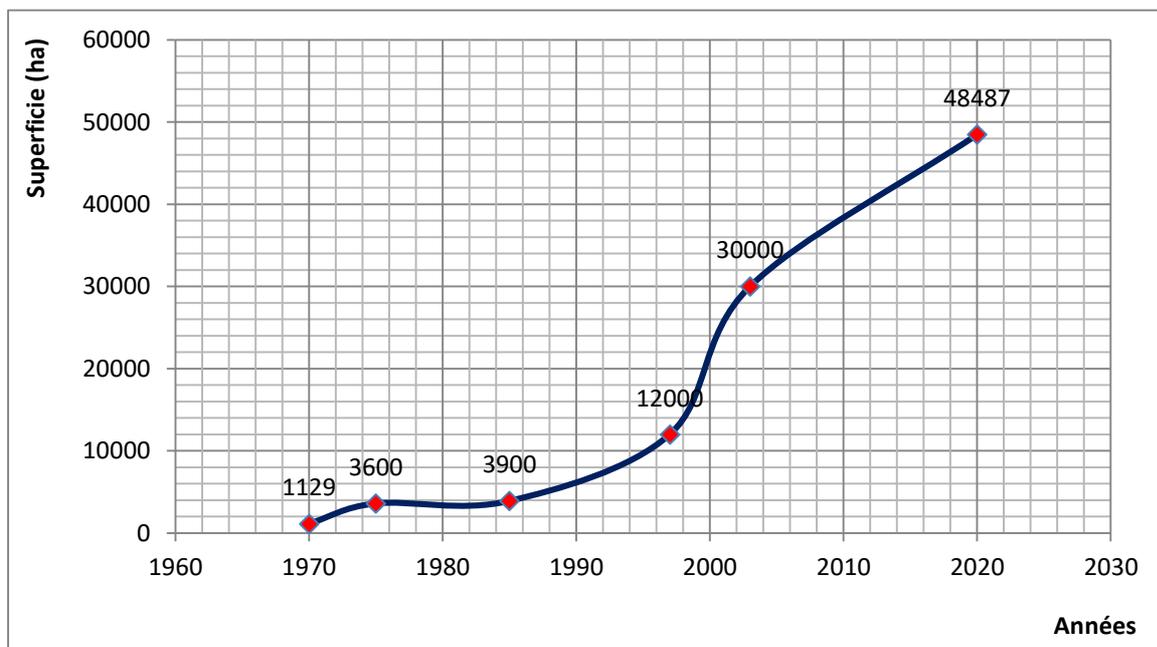
Par ailleurs, Touba, capitale exemplaire d'un processus d'urbanisation du Sénégal, donne lieu par sa croissance spatiale rapide et peu contrôlée à un mode original de production de l'espace s'accompagnant du développement de vastes campagnes de lotissement.

Ces campagnes de lotissements permettraient de satisfaire les différents disciples venus répondre aux appels de peuplement du Khalife général. Ces campagnes de peuplement servaient de main d'œuvre aux gigantesques projets de construction de la grande mosquée de Touba et autres infrastructures hors mesure de la cité de Touba.

De ce fait, plusieurs villages se sont vidés de leurs substances humaines au détriment de Touba. Ainsi, à l'époque de *Sérigne Saliou* (5^{ème} Khalife et dernier descendant direct de *Serigne Touba*) une forte migration fut effectuée susciter par les campagnes continues aux peuplements. Mais également la bénédiction et avantages supposés de la ville sainte. Grand producteur, il (*Sérigne Saliou*) a réalisé un énorme projet agricole (*Khelcom*) sur une surface de 45 000 ha. Il reprit de nombreux travaux de rénovations aussi bien internes qu'externes de la mosquée et la construction de l'université islamique qu'avait entamée son frère aîné *Abdoul Ahad Mbacké*. Il met en œuvre un plan de viabilisation de terrains d'environ 100 000 parcelles et un réseau d'électrification de la ville. De même, des canalisations ont été construites pour une meilleure évacuation des eaux de pluie. Il a mené à terme plusieurs grands chantiers, parmi lesquels on peut noter : l'achèvement de l'Université de Touba avec une capacité d'accueil de 5 000 étudiants, la rénovation de la mosquée de Touba et l'installation d'une sonorisation d'une portée de 12 km.

Il s'y ajoute, le lotissement de parcelles dont les deux tiers sont achevés (parcelles cédées gratuitement à quiconque souhaite s'installer dans la cité religieuse, un réseau d'assainissement de Touba sur un linéaire de 18 km. En 2020, la superficie de la ville de Touba est de 48 487 ha contre 30 000 ha en 2003 (figure, 23). En fait, de 2003 à 2020 la trame urbaine de Touba a connu une augmentation de 18 487 ha (carte 20) soit une augmentation de 2,6 % en seulement 17 ans.

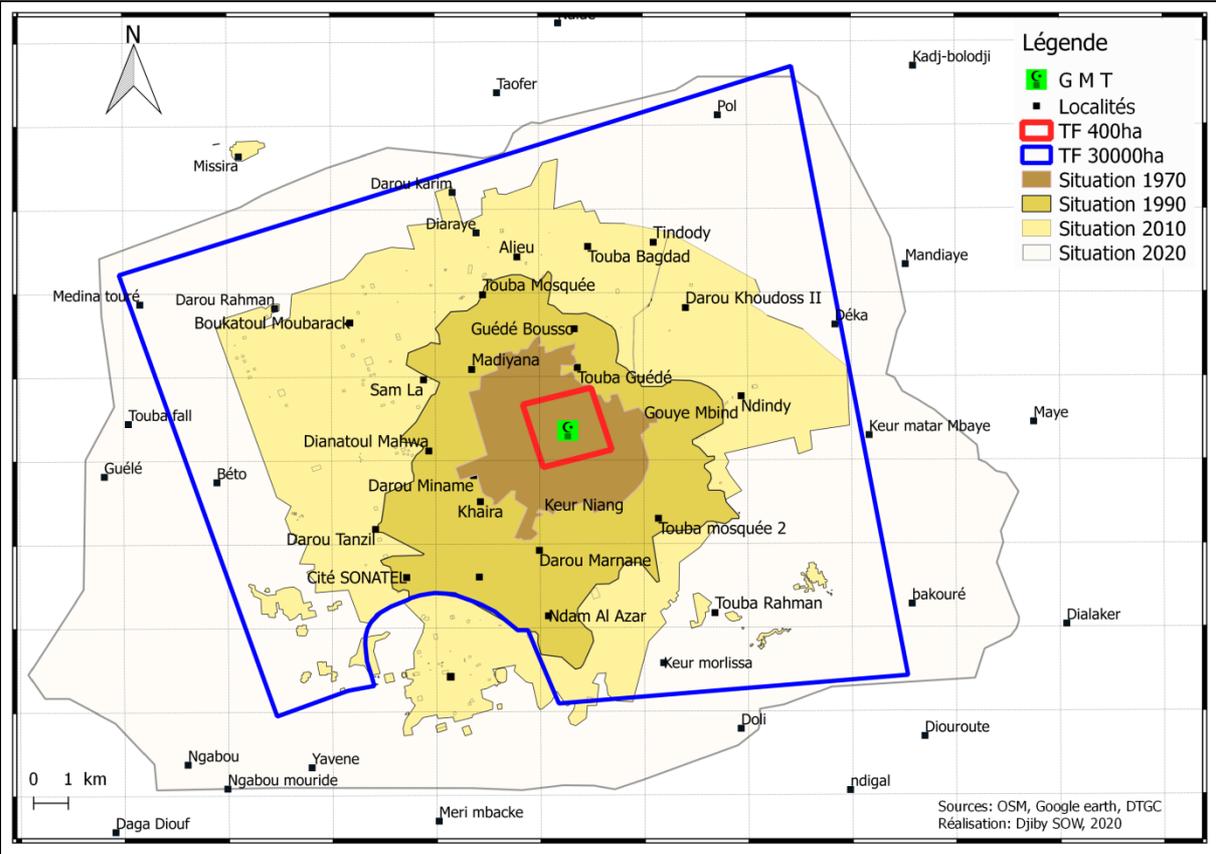
Figure 23: Évolution spatiale de 1970 à 2020



Source : Données personnelles, 2020

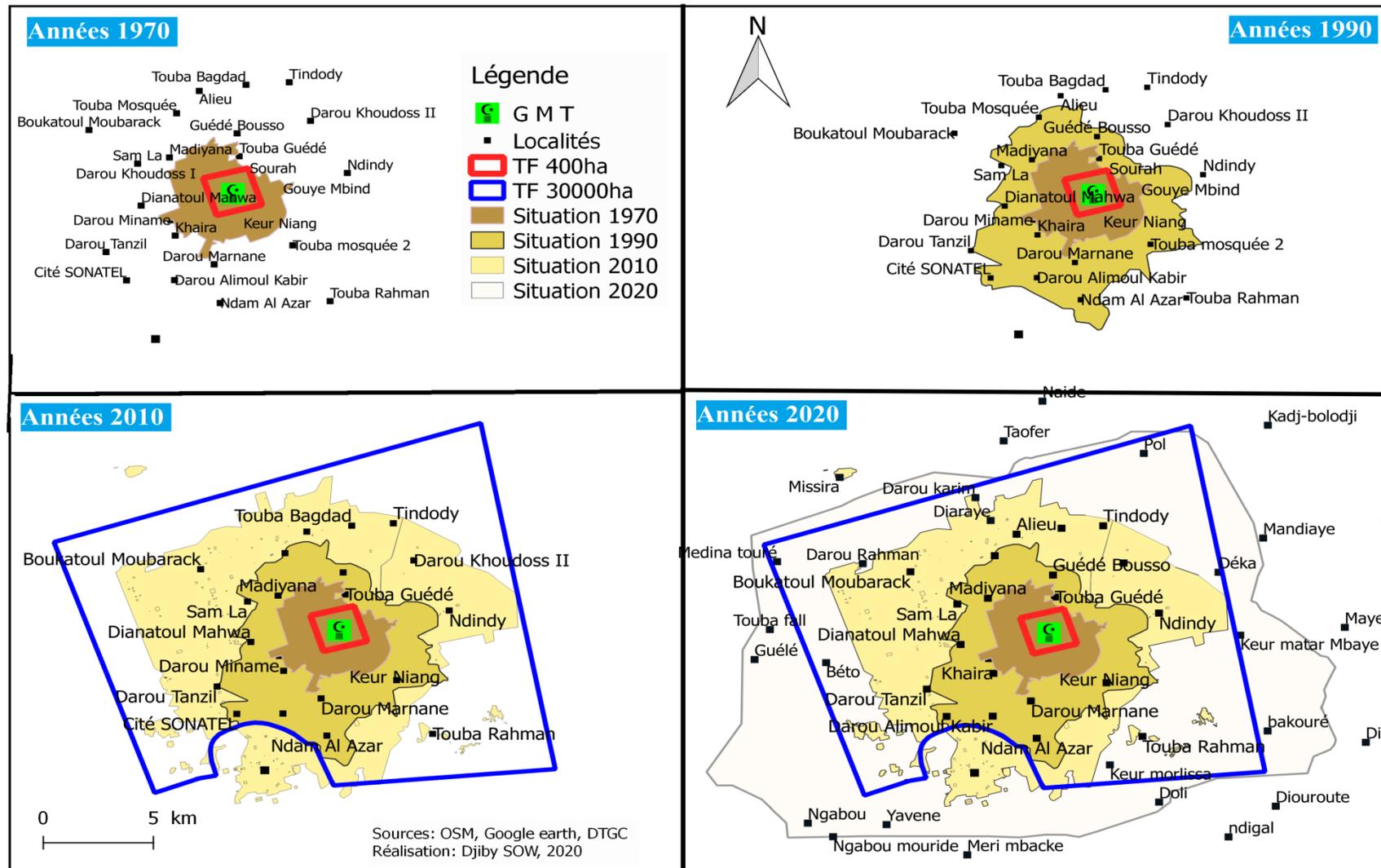
Depuis l'extension du titre foncier en 2003 à 30 000 ha, Touba essaie tant bien que mal, de grignoter sur les terres du domaine national. La pression démographique constatée avec des intervalles d'intensités variables de 1930 à 2020 suscite des transformations territoriales et recompositions foncière dans l'espace mouride. Ainsi, certaines localités sont en phase d'être intégrées à la ville : il s'agit notamment de *Missirah, Darou Karim, Béto, Diaraye...* À partir des images satellites fournies par *Google Earth pro*, il est possible de prédire et suivre les directions des prochaines phases d'extensions (carte 21).

Carte 20: Étalement spatial de Touba, situation de 2020



Sources: OSM, Google Earth, Données terrain, 2020

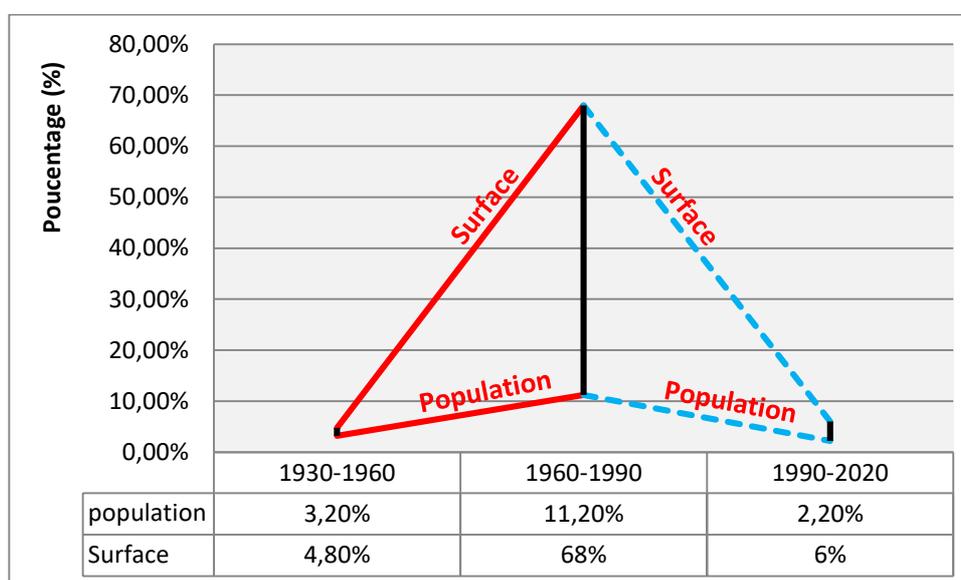
Carte 21: Synoptique de l'étalement spatialement de Touba, du premier titre foncier (1930) à 2020



Sources : OSM, Google Earth, Données terrain.

En définitive, l'analyse de la consommation d'espace relative à la démographie, nous a permis de constater que la période 1960-1990 est chargée de mutations. En fait, c'est dans cette intervalle que l'étalement a atteint son paroxysme (figure, 24). C'est le début de tous les problèmes de Touba : de l'étalement mal contrôlé, de la pression démographique, du déficit d'équipement, des problèmes d'assainissement, de la mobilité, etc. De 1930 aux années d'indépendances, nous sommes à la phase de croissance : le foncier ainsi que la démographie augmentent considérablement. Au lendemain des années 1960 jusqu'à nos jours les deux leviers de l'étalement semblent subir une relative baisse.

Figure 24: Évolution comparée entre la croissance démographique et l'étalement spatial de 1930 à 2020



Source : Données personnelles, Guéye, 2002

4. Simulation de la croissance spatiale de Touba horizon 2035, 2050

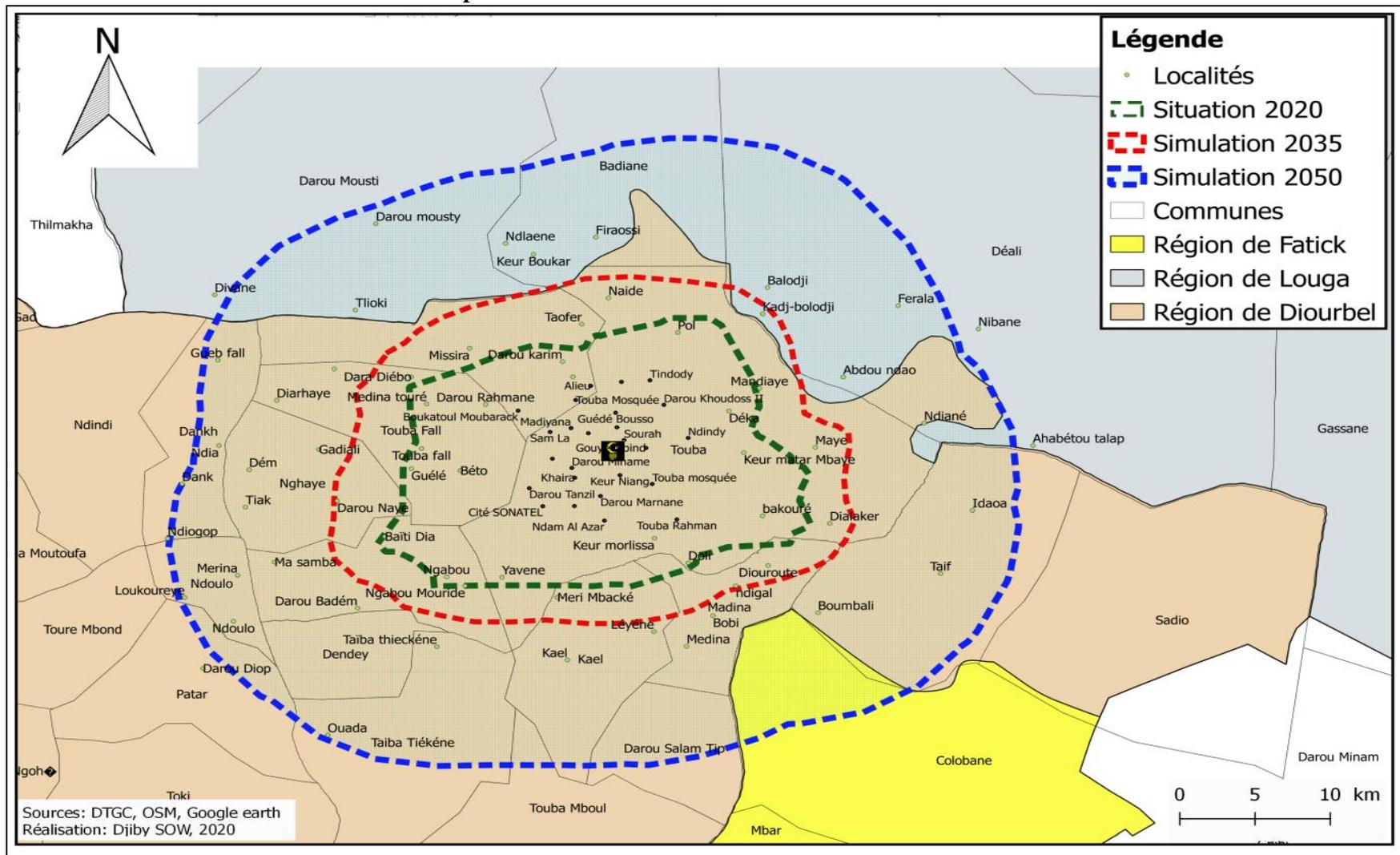
Suite au processus continu d'avancée du front urbain, et de la rurbanisation, la ville de Touba s'étend sur ses communes voisines et périphériques au détriment des autres collectivités territoriales du pays. En effet, la consommation d'espace par le bâti qui en résulte est de plus en plus importante, ce qui pose des problèmes nombreux aux autorités religieuses, étatiques et aux aménageurs. Avec un rythme de consommation annuel moyen de 924 ha depuis les années 2000, l'étalement de Touba avance de manière phénoménale.

De ce fait, pour anticiper sur les éventuels soucis de gouvernance spatiale, nous avons effectué une simulation de la croissance de la trame urbaine de Touba en 2035 (pour s'arrimer aux objectifs temporels du PSE), et 2050 (prochaine trentenaire suivant le découpage temporel de notre étude de l'étalement de Touba).

De prime abord, si les tendances en termes de pression spatiale, d'attraction socio-économique et démographique sont maintenues, en l'absence de dispositifs adéquats, efficaces et efficients pour contrôler l'étalement, Touba risquerait d'empiéter non seulement sur les communes et départements voisins, mais également Touba sera à cheval entre trois régions (Louga, Fatick et Diourbel).

À partir de cette simulation conditionnelle nous avons conçu une carte de projection spatiale (carte 22), pour mesurer, dans l'hypothèse du maintien du rythme de croissance actuel ou de son accélération, l'ampleur du phénomène d'étalement de la ville de Touba et les dommages collatéraux. Cette démonstration conforte l'importance de la géomatique comme outil d'aide à la décision.

Carte 22: Simulation de l'évolution de l'étalement spatial de Touba en 2035 et 2050



Source: DTGC, OSM, Google Earth 2020

III. Tendances et taux de l'étalement spatial

La croissance spatiale de Touba déplace avec elle la limite du statut d'exterritorialité, tout en atténuant son contenu. Les règles étatiques de gestion foncière sont réinterprétées dans le sens du projet et des intérêts de la confrérie. L'obligation faite au conseil rural auparavant de délibérer pour statuer sur les terres à attribuer est réinterprétée pour la ville. Le Khalife général ou les Khalifes de lignage attribuent volontairement et en toute « illégalité » les terres du domaine national qui constituent dans le même temps les terroirs des villages satellites de Touba. Par ailleurs, cette forte dynamique de la croissance spatiale de Touba a connu des évolutions socioéconomiques dans le temps comme dans l'espace. Ainsi, en fonction des crises, des situations conjoncturelles et structurelles du pays, la ville subissait l'influence directe de ces aléas. Dans cette perspective il devient utile d'étayer la phase de forte croissance ainsi que les phases de régressions et leurs caractéristiques.

1. La phase de forte croissance (appel des marabouts et lotissement)

La conjugaison des appels insistants au peuplement et de la crise des milieux ruraux et de certaines villes a poussé les mourides à émigrer fortement sur un temps très court vers la ville de Touba dont l'espace a connu, de ce fait, des mutations et reconversions importantes.

La ville de Touba a connu, depuis 1958, de forts taux de croissance qui rompent avec ceux exprimant la faible dynamique qui a longtemps marqué les villes secondaires sénégalaises. La population de Touba est passée de 2 127 habitants en 1958 à 125 127 habitants en 1988, soit un taux de croissance de 14,5 % par an, en trente ans (ANDS, 2015). Les dernières estimations de 1993, avancement le chiffre de 300 000 habitants et confirment cette tendance qui progresse et s'accroît. Cet accroissement fulgurant a surpris les chercheurs et les décideurs : les spécialistes tablaient en 1974, sur une population de 39 000 habitants en 1990 pour Touba. Même les prévisions, pourtant récentes, du Plan National d'Aménagement du Territoire (PNAT, 1992) ne plaçaient Touba au second rang des villes sénégalaises, qu'en 2021. Cette croissance est liée à trois facteurs concomitants :

- le premier est sans doute la construction de la grande mosquée qui a été achevée dans cette période des années 1963, au lendemain l'indépendance, avec l'appui de centaines d'ouvriers et de manœuvres mourides, travaillant plus ou moins, bénévolement. Cette participation à la construction revêtait une signification symbolique certaine, et explique l'installation à Touba de certains d'entre eux (ouvriers). De même, l'ambiance générale d'euphorie dans laquelle la confrérie a baigné, et le succès populaire du *Magal*, qui attirait de plus en plus de pèlerins et de curieux, doit être prise en compte.

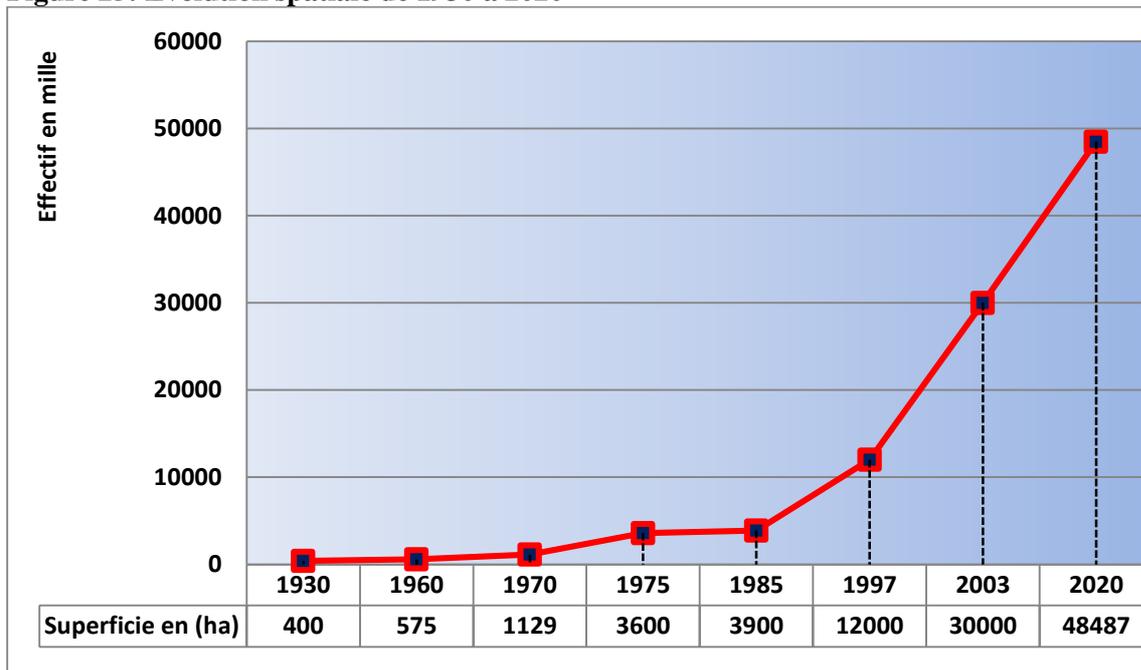
- le deuxième facteur est le premier lotissement de Touba, qui est un élément important du doublement de la population entre 1958 et 1960 ;
- le troisième facteur est la création en 1956 du marché *ocass* et son développement à partir de 1958. Il devint ainsi un important marché rural, attirant très vite des flux de mourides du *vieux bassin* arachidier, venus écouler leurs produits ou en quête de diversification de leurs activités. Entre 1970 et 1976, la population est passée de 6 427 à 29 738 habitants, soit un taux de 29 % par an (PLD, 2004). L'accession au Khalifat de *Serigne Abdoul Ahad* constitue un autre tournant décisif qui voit l'explosion urbaine de Touba, suite aux appels insistants au peuplement. Dans cet ordre d'idée, la mise en place d'infrastructures a également joué un rôle important. Leur construction, ont rendu la ville « vivable », et attiré de manière permanente ou saisonnière, les populations. *Serigne Abdoul Ahad* est sous ce rapport, l'initiateur du peuplement massif de la ville, dans sa configuration actuelle. Entre les deux recensements généraux de 1976 et de 1988, la population de Touba s'est accrue de 12,7 % par an, passant de 29 738 à 125 127 habitants. Cette période correspond à l'une des phases majeures de l'explosion urbaine malgré la baisse relative du taux d'accroissement par rapport à l'ensemble de la période 1958-1988. Elle a vu la ville acquérir ses principales infrastructures, s'étaler par des lotissements massifs, intégrant plusieurs villages satellites (*Same, Dianatou, Tindody...*). L'accroissement naturel, l'immigration et l'apport des villages intégrés en sont les principaux déterminants.

1. La phase de régression

C'est dans la période 1960-1970 que le taux de croissance de la population de Touba a été le plus bas, tombant à 4 % par an. Cette faible augmentation de la population, qui est passée de 4 353 à 6 427 habitants semble surtout liée à l'affaiblissement puis à la fin du règne de *Sérigne Fallou* (1945). Mais c'est surtout la fin de la construction de la grande mosquée de Touba qui a beaucoup ralenti les afflux de population (Figure 25). Cette période apparaît comme une parenthèse dans le processus d'urbanisation. Juste après l'inauguration de la grande mosquée, symbole identitaire et emblématique de la ville, la démographie a régressé.

En effet, de multiples contraintes ont freiné, dans cette période, le peuplement massif de la cité qui s'était pourtant amorcé entre 1960 et 1964 : la ville ne connaissait qu'un début d'électrification, aux environs immédiats de la mosquée, et l'eau constituait une denrée encore rare malgré l'adduction installée à partir du forage de *Darou Marnane*. Seules quelques concessions maraboutiques étaient bien desservies. D'après Guéye (2000), même l'appel de *Sérigne Fallou* (deuxième Khalife) à tous les mourides en faveur du peuplement de la ville n'eut pas les effets escomptés.

Figure 25: Évolution spatiale de 1930 à 2020



Source : Données personnelles

2. Analyse des campagnes de lotissements

Le lotissement peut être défini comme une opération d'aménagement par laquelle le lotisseur acquiert une parcelle non viabilisée pour une viabilisation achevée ou partielle. Il réalise les travaux de voirie et de réseaux divers (VRD) nécessaires pour desservir les terrains et étend les réseaux publics pour les raccorder en eau, en électricité. Il assure éventuellement les équipements collectifs d'assainissement, les réseaux de télécommunication et câblés, ainsi que les équipements de défense contre l'incendie.

Divers plans sont communément utilisés, tels que le plan hippodamien ou ceux en chandelier. De tels aménagements se reconnaissent aisément, et permettent de qualifier de lotissement les quartiers créés par ces opérations immobilières.

L'opération d'aménagement, consistant à transformer des terrains non viabilisés en terrains constructibles, est habituellement réalisée en périphérie des zones urbanisées, c'est-à-dire en banlieue ou en zone périurbaine. Elle est donc critiquée car elle contribue à l'étalement urbain. En effet, à Touba des campagnes de lotissement ont été effectuées par presque tous les Khalifes. Dans nos recherches, nous avons trouvé que certains Khalifes avaient plus orientés leurs politiques de lotissement que d'autres.

Dans ce sillage, sur les 213 899 parcelles lotis, les 37 % ont été sous le règne *Sérigne Abdoul Ahad*. Le surnom de « bâtisseur » souvent donné au troisième *Khalife Serigne Abdoul Ahad Mbacké* n'est pas fortuit. Il émane du grand intérêt que le Khalife accordait aux campagnes de lotissements accompagnées d'appels aux peuplements. En effet, il a été marqué par une multiplication et une diversification sans précédent, des fonctions urbaines classiques et des infrastructures (forages, bibliothèque, bureaux de poste, infrastructure et équipements sanitaires). L'objectif de cette politique de diversification et d'intensification des équipements urbains était de mettre en valeur le patrimoine sacré de la ville, de faciliter le pèlerinage (réseau routier, les interdits, la gendarmerie spéciale, aménagement du marché *Ocass*, l'aménagement et l'équipement d'aïnou *rahmati* (puit de miséricorde), etc.). Les mourides prêtent à l'eau provenant de ce puits beaucoup de vertus, dont celle d'effacer les péchés et de soigner certaines maladies.

En revanche les 47 % des lotissements sont le résultat du dernier fils de *Cheikh Ahmadou Bamba, Sérigne Saliou Mbacké*. Depuis 1992, est conçu à Diourbel et exécuté à Touba le plus important programme de lotissements que le Sénégal ait jamais connus : 105 000 parcelles, soit l'équivalent du double de tous les lotissements qui ont été réalisés à Touba antérieurement. D'après le document « Étude et approbation des plans d'extension de Touba » produit par la Commission régionale de l'urbanisme de Diourbel, du 16 novembre 1993, ces lotissements commandés et financés par le Khalife général ont concerné des poches vides de la ville (*Keur Niang*), mais pour leur écrasante majorité sont localisés à la périphérie. Ils forment pour l'essentiel, à partir de la mosquée, une ceinture de 8 kilomètres environ de rayon dont « le principe d'aménagement retenu est la trame du village traditionnel avec à chaque plan une concession du marabout de 2 hectares (200 x 100 m) et une place de 1 hectare (100 x 100 m) pour polariser les futurs talibés tributaires qui vont graviter autour ».

Enfin, les 16 % restant sont l'œuvre de *Sérigne Fallou* avec 9 %, *Sérigne Bara Fadilou* 5 % et de *Sérigne Cheikh Sidy Moctar Mbacké* avec 2 %.

Au total, ces multiples campagnes de lotissement ont été réalisées dans les premiers villages et quartiers de Touba.

Tous les Khalifes ont activement participé à la croissance spatiale de Touba en anticipant des lotissements, proportionnellement aux appels au peuplement. De ce fait, plus d'un demi-siècle (52 ans précisément) ont permis de lotir les 213 899 parcelles. Plus précisément de 1958 à 2010 (tableau 17).

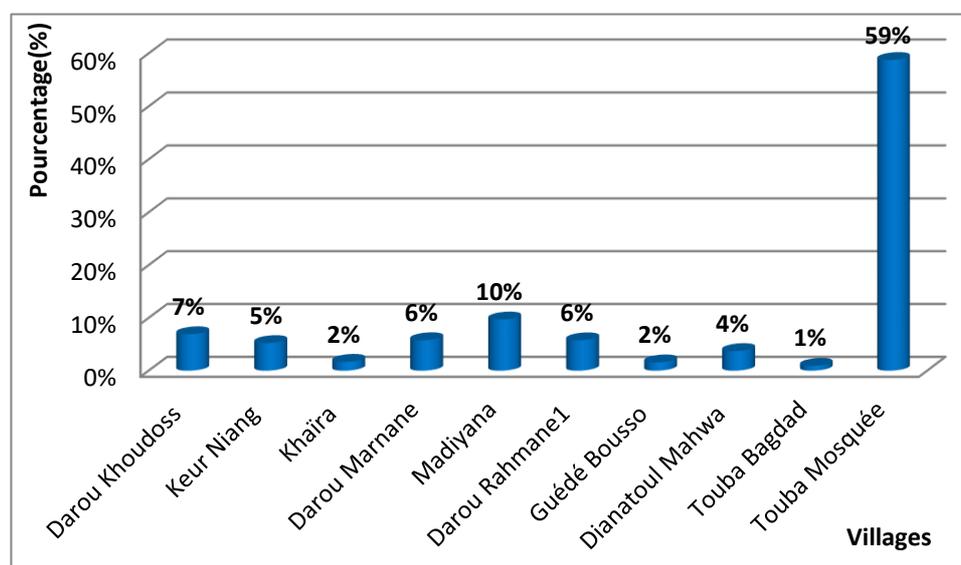
Tableau 17: Les initiateurs des différentes opérations de lotissements de Touba de 1958 à 2010 (années et surfaces loties)

Initiateur du lotissement	Intervalle d'années	Parcelles
<i>Serigne Fallou Mbacké</i>	1958 à 1968	20 000
<i>Serigne Abdou Lahat Mbacké</i>	1968 à 1989	80 000
<i>Serigne Saliou Mbacké</i>	1990 à 2007	101 000
<i>Serigne Mouhammadou Lamine Bara Mbacké</i>	2009	11 655
<i>Cheikh Sidy al Moukhtar Mbacké</i>	2010	1 244
Total	52	213 899

Sources : Direction impôt et domaine de Diourbel, Mairie

Toutefois, il est opportun de signaler que les lotissements ont naturellement obéis à la hiérarchie de taille des villages. En fait, plus le village est grand et proche de la grande mosquée, plus le nombre de parcelle augmente. Ainsi Touba mosquée, le plus gros et ancien village, a obtenu plus de parcelles avec 18 841 parcelles soit 59 % des parcelles loties (figure 26).

Figure 26: Répartition des parcelles entre les villages de Touba



Sources : Données terrain & Service du domaine de Diourbel

Par ailleurs, il faut noter que le nombre de parcelles loties, attribués ou non, reste relatif en fonction des villages, quartiers, des années, mais également du Khalife lotisseur.

De ce fait, nous avons une répartition non arithmétique des parcelles. *Darou Khoudoss* en 1982 a bénéficié de près de 2 214 parcelles au moment où *Keur Niang* recevait 1 679 parcelles en 1986. Cette différence se note entre toutes les localités en fonction des années (tableau 18).

Tableau 18: Campagnes de lotissement à Touba

Villages	Nombre de parcelles	Années
<i>Darou Khoudoss</i>	2 214	1982
<i>Keur Niang</i>	1 679	1983
<i>Khäira</i>	538	1986
<i>Darou Marnane</i>	1 852	1986
<i>Madiyana</i>	3 111	1985-1989
<i>Darou Rahmane I</i>	1 846	1987
<i>Guédé Bousso</i>	503	1987
<i>Dianatoul Mahwa</i>	1 193	1989
<i>Touba Bagdad</i>	294	1989
<i>Touba Mosquée</i>	18 841	1990, 2007, 2010

Source : Entretien à la Direction impôt et domaine de Diourbel

En définitive, l'étude des différentes campagnes de lotissement ont fortement jeté les bases d'une croissance spatiale incommensurable dans Touba. A l'origine même si l'intention très noble serait de rassembler les gens autour d'un havre de paix, de spiritualité, du mouridisme pour mieux se connecter à leurs seigneurs, aujourd'hui, cette situation foncière insuffisamment maîtrisée a entraîné une pluralité d'enjeux et d'impacts.

CHAPITRE 4 : LES IMPACTS DE L'ÉTALEMENT SPATIAL DE TOUBA

I. Un étalement urbain continu et ingérable

S'il y'a un thème qui, aujourd'hui, provoque une avalanche de généralités et d'appropriations verbales, c'est bien celui de l'étalement urbain. En fait, les insuffisances en matière d'infrastructures et de fourniture de services, la pauvreté, la pollution, le surpeuplement, l'encombrement des voies de circulation et la pénurie de logements abordables concourent à saper l'influence civilisatrice de l'urbanisation. Une autre dimension, c'est la dilatation géographique qui a imposé la croissance urbaine à travers l'expansion territoriale des villes comme Touba, au-delà de leurs limites officielles. Dans cette perspective, le rêve urbain se traduit ainsi en ville-chantier vivace où l'effort immobilier constant change perpétuellement les paysages car, le processus de développement des villes en nombre d'habitants, en extension territoriale peut être considéré comme urbanisation ou dynamique urbaine.

Généralement, les transformations des villes dépendent à la fois des facteurs exogènes dont les courants migratoires traduisent bien l'importance et d'une dynamique interne qui s'exprime notamment, par la mobilité résidentielle et par les changements progressifs dans l'occupation sociale de l'espace intra-urbain (Félix Watang Zieba, 2014).

Concernant la cité de Touba, les problèmes fonciers dus, entre autres à l'absence de cadastre, influent sur les rapports entre communes rurales limitrophes. La cité ne cesse de toiser les territoires qui partagent avec elle une frontière. Il en est ainsi de la communauté rurale de *Kaël* avec qui elle se dispute le village de *Ndock*. Ce village, faut-il le rappeler, a un passé historique avec la ville de Touba et lui est intimement lié. Les carrières qui ont servi à la construction de la grande mosquée se situent dans ce village.

Administrativement, le village relève de la commune de *Kaël* mais ses habitants se reconnaissent dans la confrérie et soutiennent leur appartenance à la cité religieuse où ils s'acquittent de leurs impôts. Il devient donc opportun de mettre en place une information spatiale précise (exemple un système d'Information géographique) afin de juguler ces tensions sur l'espace. L'absence de cartographie par la voie du cadastre dans les communautés rurales est une anomalie qu'il sied de corriger si on veut se dégager des méthodes traditionnelles de délimitation des espaces intercommunautaires (Ka, 2011). Les sources de tensions tiennent aussi à l'étalement de la ville de vers la forte disponibilité des espaces.

1.1.Impact de l'étalement sur les habitats informels

L'urbanisation galopante conjuguée à un taux de croissance démographique élevé et à une insuffisance de l'offre en matière de logement, s'est traduite dans les villes par le développement de l'habitat informel (en constructions précaires ou irrégulières). Celui-ci représente 25 % des zones urbaines et occupe à Dakar plus de 30 % des superficies habitées (ONU- Habitat, Sénégal, 2012).

Aujourd'hui, dans la ceinture périphérique de Touba, l'habitat spontané commence à se développer. Certes les autorités religieuses ont toujours anticipé sur des campagnes de lotissement, seulement depuis près de 10 ans ces opérations d'urbanisme se raréfient. Ce qui permet à certains ménages de s'installer dans la périphérie, en attendant les potentiels restructurations urbaines futures.

Généralement, les zones d'habitat spontané informel présentent les caractéristiques communes suivantes :

- l'irrégularité foncière;
- l'absence d'aménagements préalable de l'assiette des zones d'habitation (photo 8) qui se reflète dans l'irrégularité de la trame foncière (manque d'alignement des maisons, l'étroitesse et discontinuité des rues;
- l'inexistence ou l'insuffisance d'équipements et d'infrastructures de base (écoles, dispensaires, eau, électricité, assainissement etc. (photo 9) ;
- l'irrégularité et la faiblesse des revenus de certains habitants.

Photo 8: Habitat précaire à la périphérie Est de Touba



Source : Données personnelles, septembre 2017

Photo 9: Habitat précaire en paille dans la périphérie sud-est à Touba



Source : Données personnelles, septembre 2017

1.2. La spéculation liée à la pression foncière

La spéculation foncière est un phénomène que notre pays connaît depuis quelques années. Elle concerne les centres urbains caractérisés d'une part par une démographie croissante et une demande croissante en logement, et d'autre part, une offre publique ou privée très insuffisante. Cette situation contribue à renchérir le prix d'acquisition des parcelles, notamment, dans les zones urbaines prisées. Dans la ville de Touba la spéculation a atteint des proportions inquiétantes. A priori, le système de « distribution gratuite » des parcelles dans la ville sainte est supposé exclure toute spéculation.

En revanche, la possibilité de vente dans le cadre d'un héritage ouvre la voie à la naissance d'un marché foncier très juteux. La valeur des terrains dépend fortement de leur localisation par rapport à la grande mosquée (épicerie symbolique de la ville), de leur accessibilité, et leur desserte par les réseaux de distribution d'eau et d'électricité. D'autres paramètres sont pris en compte, notamment, la logique clientéliste qui fait que le talibé ne lésine pas sur les moyens pour s'offrir une parcelle dans le quartier de son guide spirituel, ou encore le souci de rapprochement familial dans les limites d'un même quartier, l'insuffisance des quotas de parcelles affectées aux quartiers par rapport à la demande.

Deux approches permettent de saisir les déterminants de la spéculation dans la ville sainte de Touba : une approche temporelle et une approche spatiale.

À travers l'approche temporelle, on se rend compte que, de tout temps, la possession d'une maison à Touba permet au talibé d'affirmer son appartenance à la confrérie, de contribuer au projet urbain de Touba, mais surtout de bénéficier des bienfaits prédits par son fondateur.

Actuellement, la spéculation est menée principalement, par les migrants internationaux qui corsent la mise en s'arrogeant les parcelles à des dizaines ou de centaine de millions de f CFA. Il s'y ajoute que, le marché est organisé par des agents qui cherchent à faire fortune en jouant sur le facteur temps pour une maîtrise élevée des prix des parcelles car « une parcelle à Touba c'est comme du bétail qu'on peut engraisser et vendre plus cher. Mais pour la parcelle, c'est le temps (durée) qui remplace l'aliment » (Gueye, 2002).

À travers l'approche spatiale, la spéculation touche différemment les zones centres et celles situées dans la périphérie. Généralement, les maisons sises aux alentours des symboles mourides sont rarement concernées par le renchérissement de leur valeur marchande. Elles sont chargées d'une histoire à perpétuer à jamais ou encore qu'elles doivent servir de lieu d'accueil des masses lors des grands rassemblements comme le « *Magal* ». La périphérie, est fortement concernée par le dictat des prix alléchants de promoteurs immobiliers ou de gens animés d'un grand fanatisme. En fait, le miracle de Touba, dit-il, c'est le foncier qui a acquis une forte valeur marchande et qui peut permettre à quelqu'un, rien qu'en vendant ou en mettant en bail sa maison, d'avoir de l'argent pour démarrer une activité économique lucrative.

a. L'accès au foncier à Touba

Au Sénégal, notamment à Touba, l'accès au foncier obéit à une certaine spécificité qui mérite une profonde réflexion assorti d'une analyse sans complexe de la problématique foncière. En effet, dans tous ces espaces, le foncier est un enjeu crucial. Sa gestion doit être située dans une perspective globale, car de son utilisation rationnelle dépendent les perspectives de développement des terroirs. Dans un contexte de pénurie de terres, il est important de s'assurer que l'utilisation de ces terres ne dépende que du bon vouloir des pouvoirs locaux. La pression foncière ira en s'accroissant s'il n'existe pas une réelle volonté politique de juguler ce problème. Toute une panoplie de règles est mise en place pour encadrer l'attribution des parcelles par les autorités. Ces règles sont simples et s'inscrivent toutes, dans une démarche de faciliter l'occupation de l'espace. La gratuité et l'inaliénabilité sont les maîtres-mots de toute attribution de parcelle à Touba. À ce titre, tout disciple peut se voir affecté, gratuitement, une parcelle, à charge pour lui de la mettre en valeur dans un délai fixé par l'affectant et de se conformer aux principes de base édictés pour régenter la ville.

Toutefois, ce mode d'acquisition particulier d'une parcelle à usage d'habitation à Touba ne permet pas à l'attributaire de la muter en titre de propriété privée. Les conditions à remplir pour prétendre à une parcelle sont variées et multiples. On pourrait soutenir que seuls ceux qui se reconnaissent dans l'idéologie locale sont admis à introduire une demande d'affectation.

Dans la localité, et il est vrai, on rencontre rarement des sensibilités religieuses ou confrériques différentes. L'affectation se fait au profit exclusivement des hommes. Les femmes qui veulent être attributaire de parcelle, doivent passer par un homme pour les représenter. Cela remet en surface l'épineuse question du rapport genre/foncier.

À Touba, officiellement, il est interdit de vendre un terrain. Dans les cas où un affectataire de parcelle à Touba ne se conforme pas aux interdits édictés dans la ville, il peut être « dépossédé », sans qu'aucune forme d'indemnité ne lui soit versée. Il devra, en l'occurrence, se plier à la décision qui a été prise à son encontre car, à Touba, seul le « *Ndiguél* » prévaut sur toute autre volonté. Or, selon la Banque mondiale (2016), la bonne gouvernance repose sur les six éléments qui en constituent le fondement et qui sont : l'obligation de rendre compte ; la transparence ; l'efficacité et l'efficience ; la réceptivité ; la prospective et la primauté du droit. Appliqué au cas de Touba, le constat laisse apparaître quelques insuffisances.

L'objectif zéro litige foncier au Sénégal, surtout à Touba ne peut être atteint que par le respect scrupuleux de ces principes de base de la bonne gouvernance édictés par ceux qui ont la charge d'appliquer et de faire appliquer les lois et règlements. Ces règles sont édictées pour la gestion et l'administration des terres, dans le cadre d'un équilibre harmonieux entre la légitimité et la légalité. Pour ce faire, introduire les moyens des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC, la géomatique) permettra de garantir une gestion transparente du régime foncier de notre pays (Kane et Tall, 2009). Il apparaît indispensable de trouver un processus pour situer le développement urbain et l'aménagement du territoire, dans un champ consensuel global. Le corollaire serait la mise en harmonie des processus de gestion du foncier de Touba, conformément au Code de l'Urbanisme. Pour rappel, l'urbanisme a pour objet l'aménagement progressif et prévisionnel des agglomérations dans le cadre d'une politique de développement économique, social et d'aménagement du territoire et de protection de l'environnement. Cette position stratégique est aujourd'hui un impératif pour la cohérence des politiques d'aménagement du territoire.

b. Conditions d'accès au foncier

Les principales conditions d'accès au foncier à Touba sont ainsi définies :

- le permis d'habiter est personnel et ne peut par suite, sous peine de retrait, être cédé sans l'autorisation préalable formelle du Khalife général des mourides ou de son représentant dûment désigné ;
- le bénéficiaire du permis d'habiter sera tenu de verser, sous peine de retrait, une redevance, à un taux fixé par le Khalife général des mourides ;

- le bénéficiaire du permis d'habiter est tenu, sous peine de retrait dudit permis, de mettre en valeur son lot dans un délai déterminé ;
- aucune construction en dur ne peut être entreprise, sous peine de retrait, sans autorisation de construire délivrée en conformité de la réglementation en matière d'urbanisme ;
- aucune activité commerciale, artisanale ou industrielle ne peut être exercée sur le lot sans autorisation préalable du Khalife général des mourides ;
- le Khalife général des mourides, pour des raisons d'utilité publique, se réserve le droit de reprendre le terrain de tout bénéficiaire.

4.1.2. Les litiges fonciers

L'analyse des conflits dans la cité religieuse n'est pas facile, tant les conflits présentent une typologie variée, tant ils reçoivent des modes de règlement assez adaptés à la philosophie qui encadre le système confrérique. Au Sénégal, en dehors des questions éminemment politiques, les prétentions foncières sont celles qui occupent, le plus, l'actualité et donnent lieu à des débats houleux et généreux. Les collectivités locales vivent « le mal foncier » jusque dans l'intimité de leur salle de délibération. La cité religieuse offre, plus que toutes les autres, l'image d'une poudrière dans le pays. Les conflits fonciers se présentent avec autant de fréquence et de complexité qu'ils posent une équation, d'une grande acuité, aussi bien aux autorités locales qu'aux pouvoirs publics nationaux. Cette dynamique d'expansion spatiale expose la commune de Mbacké à un phénomène de « phagocytose spatiale » et n'est pas sans susciter des litiges avec les collectivités environnantes. Certaines personnes de mauvaise intention mettent tout en œuvre pour acheter et revendre des parcelles de terrain à usage d'habitation.

Il arrive très souvent que les acquéreurs de bonne foi, victimes des manœuvres frauduleuses de ces hommes d'affaires et courtiers véreux, sollicitent l'intervention du tribunal régional de Diourbel, afin que ces litiges fonciers soient tranchés. Le chef du service régional des domaines de Diourbel explique : « ces litiges nous viennent de Touba où on a constaté qu'il n'y a pas de sécurité juridique des terrains, qui ne sont pas du tout immatriculés ».

Ceux qui achètent et revendent ne possèdent aucun titre de vente légal. Ces derniers ne viennent jamais aux services des domaines pour enregistrer les actes de vente. Des contentieux de ce type sont fréquents à Touba où on note très souvent, que deux ou trois personnes brandissent un certificat de vente établi par des vendeurs indéliçats.... Au niveau des services des domaines, il est difficile de vérifier l'authenticité de ces actes de vente, dans la mesure où, il n'y aurait pas de fichiers ou de registres où sont répertoriées des parcelles immatriculées de Touba.

Ainsi, du point de vue domanial, on ne peut pas trouver les solutions adéquates à ces problèmes fonciers.

a. Mbacké : une commune complètement asphyxiée par Touba

À l'origine, distantes de 7 kilomètres, Touba et Mbacké se touchent aujourd'hui. Dans dix ou quinze ans, il est probable que Touba aura englobé Mbacké. Les mourides ne cachent pas leur ambition gigantesque de rivaliser, un jour, avec la capitale Dakar. Les villes sont des entités interdépendantes, qui entretiennent des échanges, se concurrencent, s'imitent. Ces liens sont matérialisés dans l'espace par les routes et voies de chemin de fer, et s'identifient également par des relations immatérielles : les flux téléphoniques ou financiers, mais aussi les échanges d'information. Ce sont les interactions entre les villes qui orientent leur évolution et celle du système qu'elles forment.

La poussée soutenue de l'agglomération de Touba sur le territoire communal a fini par étouffer ce dernier sur tous les côtés. Ce processus de jonction spatiale entre les deux localités est irréversible. Touba a presque fini d'encercler la commune de Mbacké, chef-lieu de Département. Cette dynamique s'intensifie. Elle est facilitée par le fait que la distribution de terrains est gratuite à Touba. Par conséquent, si Mbacké cesse d'évoluer sur le plan spatial dans la même direction, la ville de Touba continuera à s'étendre vers Mbacké.

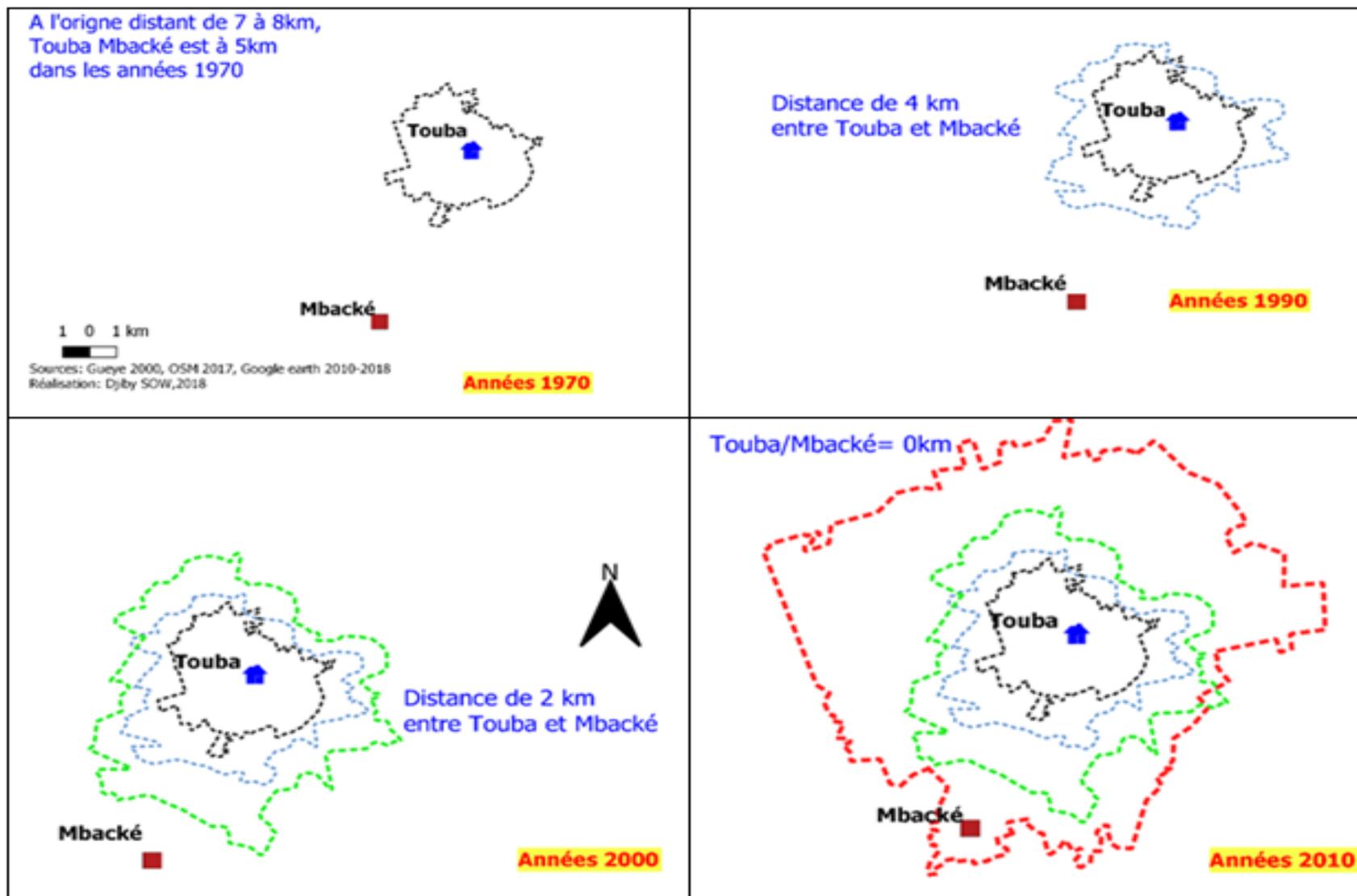
Par ailleurs, le long compagnonnage historique, la position géographique contigüe et convergente et le partage des mêmes facteurs catalyseurs sont, entre autres raisons, les fondements de ce rapprochement. Mais Mbacké, la ville sœur, la ville concurrente, cette banlieue de Touba subit les assauts répétés des populations de Touba sur son disque géographique et sur ses services sociaux de base. Cette situation est d'autant plus problématique que les autorités municipales s'en offusquent ouvertement. L'extension envahissante de la ville de Touba bloque l'ouverture de la commune de Mbacké. Sur les quatre côtés, la commune ne trouve aucune possibilité d'extension. Elle est ceinturée, totalement, par la cité religieuse.

L'asphyxie de la commune a contraint les autorités locales à sursoir à un projet italien consistant en la réalisation de 10 000 logements sociaux qui aurait dû servir à la résorption de la demande en logement qui va crescendo. L'uniformisation dans l'occupation de l'espace pose un problème énorme à la commune de Mbacké, surtout dans les prévisions budgétaires des services sociaux de base. Dans l'évaluation des opérations budgétaires, les services techniques communaux ne prennent en considération que la population qui se trouve dans un lien de dépendance statutaire à la commune, à l'exclusion des populations se trouvant dans les quartiers environnants et relevant administrativement de la cité religieuse.

La proximité jouant, ces dernières se rendent dans les services communaux pour la satisfaction de leurs besoins divers (santé, éducation, transport, marché etc.).

Du coup, l'utilisation des services sociaux de base de la commune de Mbacké par les populations de Touba fausse les calculs prévisionnels. Ces agissements ne rencontrent pas l'assentiment des autorités municipales. Elles regrettent davantage le comportement surtout si les mêmes populations, parce qu'elles mettent en avant la sensibilité confrérique, qu'elles sont moins reconnaissantes, paient leurs impôts à la cité religieuse. En somme, il ressort que la compétition entre les deux localités aux statuts irréductibles avantage Touba sur Mbacké qui aura perdu jusqu'à son identité. Hormis l'exposition de la commune de Mbacké à une dynamique de phagocytose irréversible, l'étalement du « monstre urbain » touche les autres localités (cartes 23).

Carte 23: Extension des limites de Touba sur Mbacké de 1970 à 2010



Sources : OSM, Données personnelles

Les cas des écoles de Mbacké remplies par les populations de Touba, des équipes de football de Touba qui participent au ‘Navétane’ de Mbacké traduisent entre autre ce sentiment de changement de paradigme.

b. Pression de l'étalement de Touba sur les localités limitrophes

Les facilités foncières offertes dans le cadre de la politique de promotion de l'espace, les nombreuses opportunités économiques sont, entre autres mobiles, les référents de l'immigration soutenue dans la ville sainte. La densification de la population restructure la trame urbaine qui s'enfle et s'enfle encore d'une manière hétérogène. Les problèmes saillants que pose l'étalement spatial de la ville sont, de ce fait, diversifiés.

Touba est une réalité débordante, tout ce qui la touche, perd de sa spécificité. Autrement dit, tous les villages que la ville est arrivée à absorber perdent de leur existence et survivent à travers l'appellation, Touba. Le rythme de la croissance de la ville menace les villages environnants comme *Ndindy Abdou*, *Darou Rahmane*, *Ndock (...)*. Le front des lotissements englobe *Missirah*, *Tawfekh*, *Kad Ndiaye*, *Mbélogne* et *Kéré Mbaye*. Le risque de conflits éventuels est insignifiant pour alarmer plus d'un dans le court terme. Quasiment, l'identité mouride va prévaloir sur toute autre rationalité. Aussi, il faut noter que les villages ont tout à gagner dans leur incorporation dans le tissu urbain car des parcelles au prorata de leurs membres leur sont rétrocédées. L'extension de la ville dans les profondeurs des terres agricoles amenuise les terres de cultures. « Les extensions urbaines sortent de l'assise foncière et menacent les espaces agricoles des communautés rurales de *Touba Fall* et de *Ngabou* »⁷⁰. Ce qui est sûr, c'est que la dynamique d'extension va s'accommoder de l'existence de ces collectivités libres ou les condamner à disparaître. La reconversion des agriculteurs dans les secteurs d'activités, plus respectueux de la vie urbaine, résulte de cet état de fait.

Du point de vue juridique, une question se pose inévitablement. Ainsi, est-ce que l'extension de la ville qui se réalise sur les terres du domaine national est respectueuse du droit ? Cette préoccupation majeure reste sans réponse. Il ressort que les limites du titre foncier, donc de l'assise territoriale de la ville, se déplacent avec le front des lotissements sans qu'il ait besoins de régulariser l'occupation du domaine national, les parcelles n'étant pas transcrites au livre foncier du *Baol*.

⁷⁰ Entretien avec le secrétaire général de Mbacké

De ce fait, l'analyse des conflits dans la cité religieuse n'est pas facile, tant les conflits présentent une typologie variée, tant ils reçoivent des modes de règlement assez adaptés à la philosophie qui encadre le système confrérique.

II. Impact de la gouvernance urbaine sur la croissance spatiale de Touba

La gouvernance de la ville de Touba revêt une particularité exceptionnelle. Les caractéristiques que nous venons d'exposer impriment toute la complicité de la gouvernance. L'accès au foncier obéit à une logique de peuplement toujours voulu par les différents Khalifes pour faire de la cité mouride une puissance démographique incontestable au Sénégal. Ceci abouti à d'énormes transformations et de problèmes qui inhibent la gouvernance et laisse apparaître une fabrique urbaine originale au Sénégal.

2.1.Impacts de la gouvernance sur la recomposition foncière

Il y a incontestablement, une disharmonie à la fois démographique, infrastructurelle, sociale et économique dans la gouvernance de la ville de Touba. Au lieu que l'espace soit maîtrisé et contrôlé, c'est l'inverse qui s'est produit : à force de l'occuper de façon spontanée et anarchique, il est devenu un fardeau, une pesanteur qui plombe tous les efforts de développement en terme d'assainissement, de mobilités, de VRD.

Les centaines de millions d'argent récoltés chaque année à travers les événements (*Grand Magal de Touba, Ziarrats, Thiantes...*), les transferts de la diaspora, les dons et cotisations (*adiya*) ne profitent toujours pas suffisamment à la grande majorité de la population de Touba. À titre d'exemple, malgré les efforts consentis, le manque d'eau reste fâcheusement toujours un fléau, le taux de chômage, le banditisme, les homicides (volontaires et/ou involontaires), les trafics de faux médicaments, de faux billets etc. Bref l'insécurité urbaine notée ces dernières années, diluent l'image de ville sacrée de Touba. Aujourd'hui en se basant sur les objectifs de gouvernance urbaine, la ville de Touba se heurte à une pluralité de défis (Figure 27). Ces obstacles voire contraints à la durabilité se résument entre autre sur le volet économique à travers l'obligation aux entreprises, patronats, investisseurs à respecter l'intérêt général, avec une rentabilité réelle économique, un retour d'investissement pour la population.

Par ailleurs, le volet géographico-environnemental qui nécessite une attention particulière des échelles territoriales, des contraintes planétaires aux contraintes locales, devrait permettre de mieux gérer l'environnement et de maîtriser l'artificialisation des sols et 'bétonnage'.

En effet, le volet politique semble assez problématique dans le cadre de la ville de Touba.

Il sera très difficile d'appliquer la démocratie, la bonne gouvernance classique dans un espace tel que Touba qui fonde ses orientations politiques plus sur le mouridisme, ou la décision du khalife général. Cette ambiguïté géopolitique, d'avant indépendance caractérise l'originalité et la sensibilité de la gouvernance quasi réussie de Touba. Cette subtile réussite se manifeste en partie avec le volet sociologique et social où les mourides ont su s'inventer une identité et s'imposer au niveau national et international. Il s'agira en effet, de développer le bien-être et la qualité de vie des populations et surtout faire disparaître les ségrégations sociétales et la pauvreté. Néanmoins, cette gouvernance originale renferme des opportunités intéressantes qui méritent une réflexion sur sa pérennisation. Les tendances actuelles qui se dégagent dans les pays en voie de développement renvoient, essentiellement, au respect des droits humains, à l'effort de satisfaction des besoins des populations et à la bonne gestion de l'économie, en vue d'une croissance accélérée et d'une richesse équitablement partagée dans le temps comme dans l'espace.

Figure 27: Schéma des contraintes de la durabilité



Sources : Djiby Sow 2019, adapté de Françoise Lieberherr-Gardiol, 2007

2.2. Les conséquences des recompositions spatiales sur le foncier de Touba

Suite, aux appels au peuplement des Khalifes, les fidèles ont lancé des programmes publics de logement de type « parcelle pour tous ». Mais les logements sociaux, produits en nombre insuffisant ou trop chers, ont surtout profité aux classes à revenus moyens et élevés.

Ce qui amène les gens à construire eux-mêmes leur habitat précaire, faisant éclore un secteur informel de la petite production immobilière. Les premiers lotissements et infrastructures urbaines datent de cette époque. Le Chef de village reste le pilier de la gestion foncière urbaine naissante. Les nombreuses parcelles produites lors du lotissement de *Sérigne Cheikh Fallou Mbacké* à partir de 1959 et les appétits qu'elles suscitent, propulsent le chef de village de Touba Mosquée au-devant de la scène, et en font l'un des dépositaires du pouvoir du Khalife.

Toutefois, la gestion urbaine mouride en invention confirme également la primauté du lien matrilinéaire dans le choix des hommes. C'est souvent un cousin maternel du Khalife qui est fait chef de village. Le choix de la famille maternelle pour le contrôle spatial est une donnée commune au deuxième et au troisième Khalife.

Il est lié au fait que le Khalife est le chef d'un matrilignage qui contrôle un quartier de la ville, avant même d'être l'autorité suprême de la confrérie. En cela, il est le détenteur d'une double vision territoriale, à la fois globalisante et restreinte au quartier. On peut imaginer qu'un Khalife n'ait jamais eu à contrôler un quartier de la ville avant son règne. Il épouserait tout de même cette double vision territoriale en exerçant comme tout Khalife une autorité spécifique sur Touba-Mosquée. Mais le Khalife sera toujours le chef d'un matrilignage, l'âge étant le seul critère donnant droit au pouvoir autant au sein du lignage que dans la confrérie. À moins qu'un arbitrage différent soit un jour imaginé et appliqué, ce qui me semble en l'état actuel improbable. Au total, avec le Khalifat de *Sérigne Falilou Mbacké* (années 1945), l'institution se transforme progressivement intégrant d'une part les besoins de la construction et de l'encadrement de la ville de Touba.

En définitive, toutes ces initiatives sont prises, à des degrés divers, en marge de la législation officielle et des règlements d'urbanisme, et donnent lieu à des logements en deçà des normes habituelles de sécurité et de confort. Les habitants des quartiers/villages périphériques précaires sont confrontés à une exclusion qui ne les incite pas à investir dans l'amélioration de leur habitat, puisqu'ils n'ont aucune garantie de rester sur place. L'absence d'infrastructures et d'équipements de base y induit des conditions de vie difficiles, renforce la pauvreté et le recours à l'économie informelle.

Toute solution durable à l'intégration urbaine des « pauvres » passe par une approche intégrée reposant sur une participation active des communautés et des acteurs locaux. Les autorités (Khalife et/ou État) doivent également veiller à l'implantation d'infrastructures efficaces adaptées (chaussées, électricité, assainissement, transports, gestion des déchets) et à faciliter la régularisation foncière des occupations, entre autres.

III. Les conséquences socio-économiques de l'étalement à Touba

Touba manque de tout parce que Touba investit mal. En effet, la région de *Diourbel* reste quasiment l'une des régions les plus pauvres du Sénégal. Dans cette perspective, au lieu d'injecter constamment des milliards sur la mosquée, on pourrait orienter les investissements vers des projets de développement, qui amélioreront les conditions de vie des milliers de « *Borom sarettes*⁷¹ », de débrouillards de Touba qui luttent quotidiennement pour leur survie. Pour juguler la prégnance de la pauvreté, l'idéal serait de mettre en place des activités à haute intensité de main d'œuvre, un tissu industriel pourvoyeur d'emplois et levier essentiel du développement, construire des centres de santé digne de ce nom, des centres de formations professionnels et techniques, des centres de recherche.

Et même Développer la ville, ce n'est pas simplement construire des mosquées et des écoles coraniques, mais aussi construire des équipements et développer des activités économiques pour une amélioration durable des conditions de vie de la population. Et dans ce sens, pour l'instant, Touba, semblent être en retard. Dans ce sillage, l'exemple de feu *Sérigne Béthio Thioune*⁷² avec ses milliers de bœufs, de troupeaux de vaches sacrifiés à chaque *Magal* est là, alors qu'au même moment, l'hôpital de Touba manque cruellement de moyens cruciaux.

Touba manque de tout sauf d'argent. Des milliardaires, il en existe beaucoup. Mais les habitants de Touba préfèrent pour la plupart investir dans des secteurs non-porteurs de développement et dans les célébrations (esthétiques, voitures, belles villas, habillement, festivités, etc.).

3.1. Les contrastes événementiels de la ville de Touba

La ville de Touba regorge d'activités religieuses diverses et variées. Par activité, il faut comprendre toutes manifestations socio-religieuses de petite, moyenne ou grande ampleur. À titre d'exemple nous avons : les *Thiants*, *Ziaarats*, *Magals*⁷³, le *Grand Magal* de Touba. Ces activités ont connu une augmentation fulgurante ces dernières années.

Passant de 700 à 3 000 par ans. Autrement dit, ils existent en moyenne, 8 cérémonies par jour, 57 par semaines, 231 par mois (Penda Mbow, 2016⁷⁴). C'est ce qui maintient en effervescence la vie socioéconomique de la ville. Les cérémonies sont le poumon économique de Touba : le système religieux nourrit la ville. Elles permettent de rassembler pour une noble cause des mannes financières extraordinaires.

⁷¹ Chef de ménage à très faible revenus journaliers, précarité financière mais débrouillards

⁷² Cheikh Béthio Thioune est un dignitaire mouride, guide spirituel des thiantacounes (ses disciples)

⁷³ Cérémonies et événements religieux à fréquence aléatoire

⁷⁴ Journal le pop du 13 au 15 août 2016

D'après le porte-parole du Khalife général des mourides, la célébration du *Magal de Touba* permet d'injecter des centaines de milliards dans l'économie nationale. Il dit : « Nous avons pris le coût des dépenses des familles les plus démunies et nous l'avons calculé avec le nombre de familles. Ensuite, nous avons essayé de savoir l'impact économique généré par les taxes. D'après toutes ces estimations (Tableau 19), le Magal participe à hauteur de 240 milliards de francs au Trésor public », a expliqué Abdou Khadre Mbacké, s'appuyant ainsi sur une étude réalisée en 2012 par le cabinet Emergence consulting de Moubarack lo.

Tableau 19: Apports financiers du GMT⁷⁵

Années	Apport financier
Magal 2017	240 milliards
Magal 2016	210 milliards
Magal 2015	200 milliards

Source : enquêtes personnelles, 2017

3.2.Ségrégation socio-spatiale

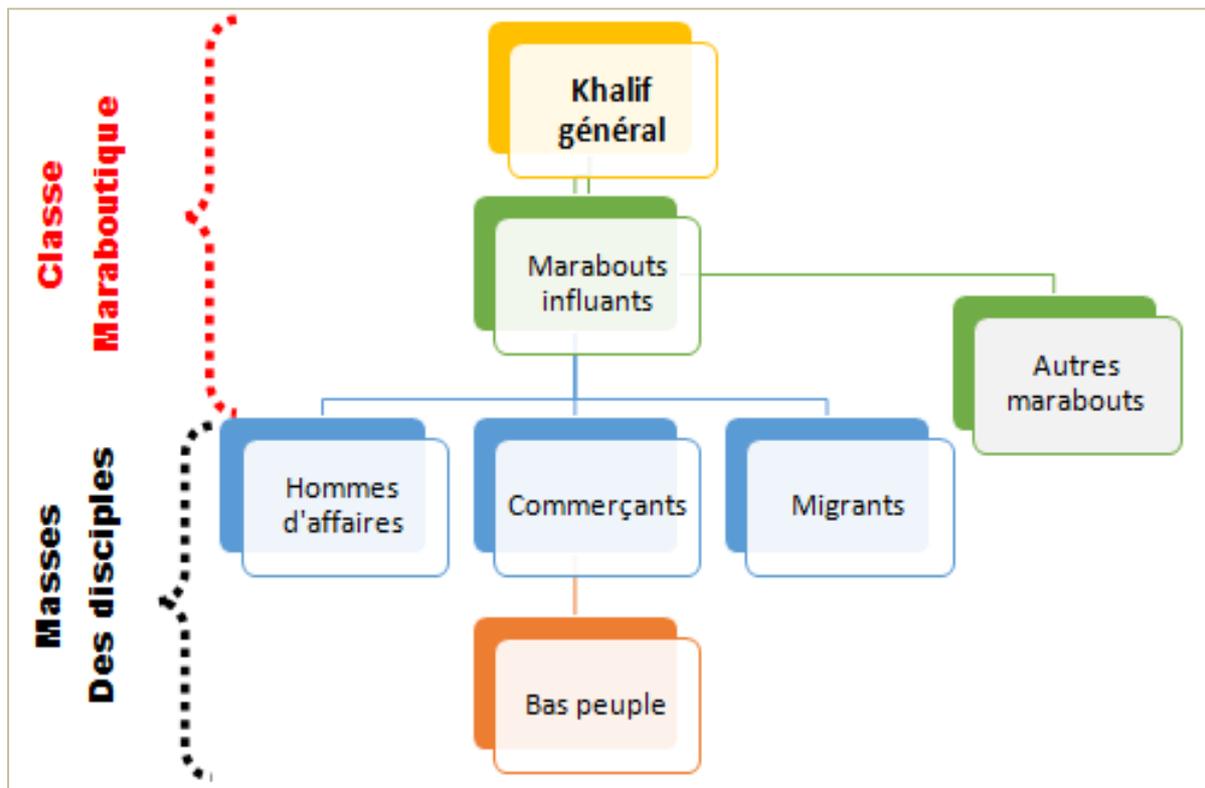
À Touba, de plus en plus, une classe de pauvreté dominante s'observe à côté d'une classe de nantis minoritaires. En effet, le mot ségrégation appartient à une pluralité de disciplines comme, la politique, la sociologie, l'histoire, la géographie. Pour cette dernière, une indication s'impose. En fait, la ségrégation est une mise à l'écart organisée ou non d'une population, en fonction de sa différence économique, ethnique, culturelle ou religieuse, etc., au sein même de l'espace géographique où elle vit. Comme on l'a déjà indiqué, l'évolution du marché foncier et du marché immobilier contribue à renforcer la ségrégation spatiale en excluant certaines catégories de populations. À Touba, le marché du foncier connaît une inflation sans précédent. Les prix sont hors normes et échappent à tout système réglementaire.

À une échelle plus large, l'étalement urbain génère ainsi une plus grande ségrégation des développements résidentiels en fonction des revenus et exacerbe les divisions sociales et économiques : ce qui se traduit par une polarisation sociale de l'offre induisant le développement de l'habitat précaire et de l'auto-construction en périphérie. La détente spatiale est également due à des évolutions sociétales telles que la décohabitation, l'accroissement de la taille des logements et les aspirations à l'accession à la maison individuelle, dont les motifs varient, s'expriment différemment, selon les contextes (Nassori, 2017).

⁷⁵ GMT= Grand Magal de Touba

Dans ce sillage, la hiérarchisation socio-religieuse (classe maraboutique et masse des disciples pour schématiser) est doublée d'une hiérarchisation économique qui met face à face une bourgeoisie de marabouts très influents (*Sérigne Basse Abdou Khadre, Sérigne Abdou karim, Sérigne Gana Mésseéré, Sérigne Modou Kara...*), de commerçants et de migrants internationaux qui ne cesse de s'agrandir et d'étaler ses richesses, et un groupe de réfugiés économiques, frappés par une pauvreté extrême (Figure 28).

Figure 28: Hiérarchisation socioreligieuse et économique de Touba



Source : Données enquêtes personnelles

IV. Impact de l'étalement sur l'environnement urbain de Touba

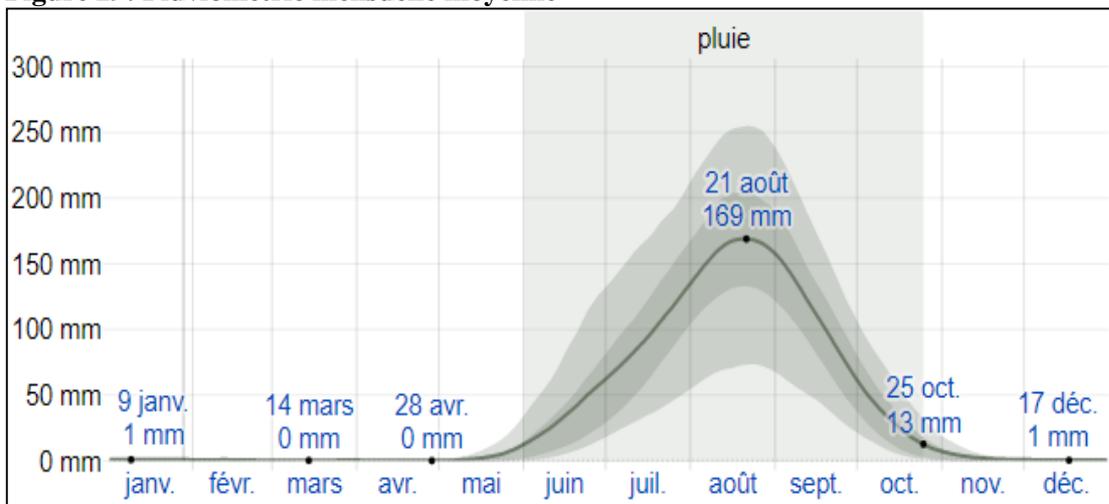
Notre analyse de l'environnement urbain de Touba s'appesantira sur la problématique de l'eau, les défis de l'assainissement et par ricochet la problématique des inondations.

4.1. La psychose des inondations

Les phénomènes et épisodes d'inondations urbaines, à fréquence relative dans le temps comme dans l'espace, constituent un frein majeur pour le développement, et mettent en danger les populations, notamment les résidents des villes en rapide expansion des pays en développement, à l'exemple de Touba.

Pour montrer la variation mensuelle de la pluviométrie et pas seulement les totaux mensuels (figure 29), nous montrons l'accumulation de pluie au cours d'une période glissante de 31 jours, centrée sur chaque jour de l'année. Touba connaît des variations saisonnières extrêmes en ce qui concerne les pluies mensuelles. La période pluvieuse de l'année dure 4,7 mois, du 1 juin au 25 octobre, avec une chute de pluie d'au moins 13 millimètres sur une période glissante de 31 jours. La plus grande accumulation de pluie a lieu au cours des 31 jours centrés aux alentours du 21 août 2017, avec une accumulation totale moyenne de 169 millimètres est la plus faible accumulation

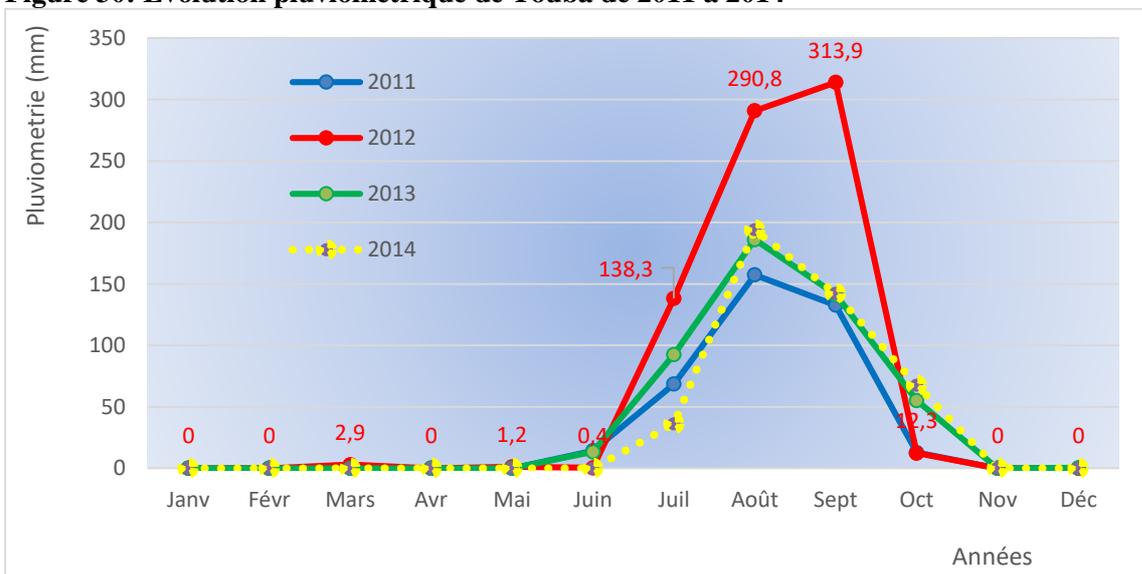
Figure 29: Pluviométrie mensuelle moyenne



Source : Données NASA, 2019

Par ailleurs en faisant une petite comparaison des données obtenues à l'ANACIM, nous constatons que dans cette dernière décennale, l'année 2012 reste la plus pluvieuse en attendant les situations de 2020 (figure 30)

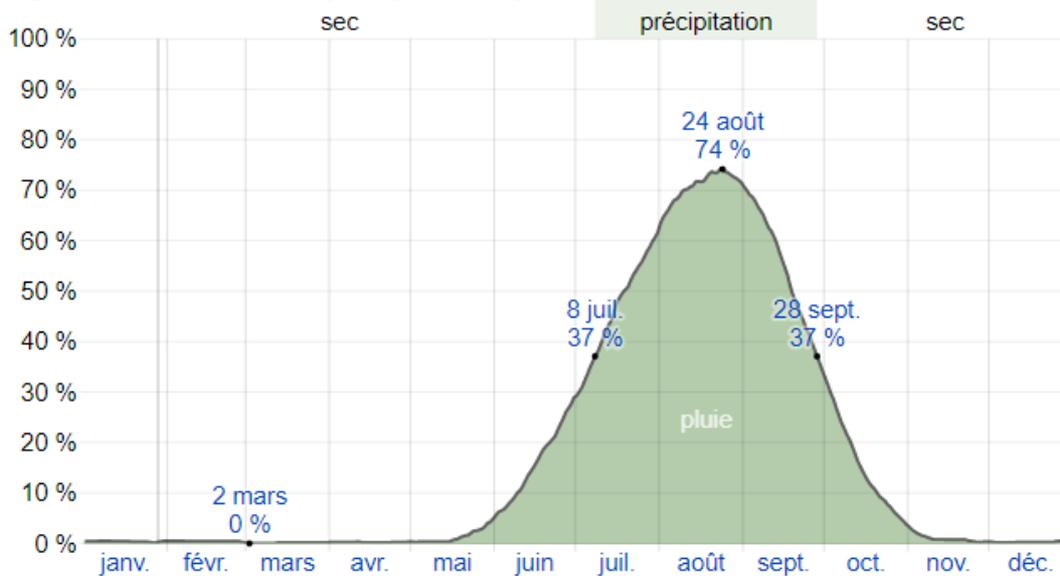
Figure 30: Évolution pluviométrique de Touba de 2011 à 2014



Source : ANACIM, 2020

Les effets des inondations restent imprévisibles et causent dans le monde des ravages, des dégâts économiques (circulation bloquée, routes inaccessibles et parfois même des pertes de vies humaines, etc.). Ce fléau transcende la plupart des villes, surtout celles dont la planification n'est pas suffisamment maîtrisée (photo 10). En fonction des jours, la forme de précipitation la plus courante au cours de l'année est la pluie, avec une probabilité culminant à 74 %, le 24 août 2019 (figure 31).

Figure 31: Probabilité de précipitations quotidiennes



Source : Données NASA

Photo 10: Inondation au cœur de la ville de Touba, (à moins de 100 m de la Grande Mosquée de Touba)



Source : Données terrain, 22 août 2017

Les inondations à Touba ont pris des proportions inquiétantes allant jusqu'à menacer la vie des populations.

À *Keur Niang*, les dernières pluies ont délogé 73 familles de leurs domiciles et détruit l'essentiel de leurs matériels électroniques et électroménagers. Plusieurs maisons ont vu leur mur de clôture céder sous l'impact des eaux pluviales. D'autres menacent de tomber.

Ce calvaire, vécu dès le début de l'hivernage, a fini d'exaspérer les habitants des quartiers de *Ndamatou, Darou Marnane et de Keur Niang... Keur Niang* qui a sombré sous le poids de l'eau à cause de l'incapacité de son bassin à résister malgré la décision récemment, de l'ONAS de doubler la conduite. En fait, c'est un gros paquet d'ouvrages d'un coût de 13 442 322 425 FCFA pour accompagner le développement socioéconomique de la cité religieuse de Touba. Les autorités ont aussi posé des actes forts sur le terrain de la gestion des eaux usées. L'État du Sénégal, sur fonds propres, a construit une station de traitement des boues de vidange de 300 m³/J à *Kadd Balodji*, 4 édicules publics soit 48 blocs, 80 sièges pour les ablutions à *Darou Khoudoss, Darou Minam, Pencc Serigne Saouahibou et Gouye Mbind*.

L'État du Sénégal est accompagné dans l'exécution du volet eaux usées du Plan Directeur d'Assainissement de Touba par la BOAD qui a dégagé une enveloppe de 12 147 322 425 F CFA, pour réaliser la phase prioritaire inscrite dans le Programme d'Assainissement des 10 Villes (ministre de l'assainissement). Autant dire que les belles perspectives s'annoncent pour les bénéficiaires. L'accès aux services d'assainissement sera une réalité pour des milliers d'habitants de la cité religieuse.

A cet effet, les séances d'IEC⁷⁶ contribueront à l'appropriation des bonnes pratiques d'hygiène. Ces ouvrages vont prévenir la pollution des nappes puisque le dépotage ne se fera plus comme auparavant. Les eaux usées non traitées ne seront pas déversées aux abords des habitations. L'État va engager les travaux d'un réseau d'assainissement par la pose de tuyaux PVC DN 160 de 52.097 ml et 37.128700 ml pour les branchements, la réalisation de 657 regards de visite en béton armé, de 5.148 branchements sociaux à l'égout et de 03 stations de pompage des eaux usées, la construction d'une station d'épuration de type lagunage et de 50 édicules scolaires.⁷⁷

En somme, pour l'assainissement des eaux usées de Touba, 13.442.322.425 F CFA⁷⁸ seront injectés pour la réalisation des ouvrages qui auront des impacts sur le quotidien des populations de *Touba Mosquée, Daroul Rahmane, Darou Salam, Marché KharYalla, Boukhatoul Moubaraca, Al Azar, Daroul Tanzil, DianatoulMahwa, Halimoul, Dianatoul Nahim, Darou Khoudoss Sud, Khaïra, Ndindy Abdou, Darou Khoudoss Nord, Daroul Miname, Darou Marnane* et l'Université (photo 11 & 12).

⁷⁶ IEC = Information Education Communication

⁷⁷ BIG (bureau d'information gouvernementale du Sénégal)

⁷⁸ Source : Ministère de l'assainissement

L'objectif du Projet à Touba, est d'améliorer le cadre de vie et la santé des populations, en réglant les problèmes d'assainissement. Il s'agit de faire passer le taux d'accès à l'égout dans la zone du Projet à 60 % en 2019 mais également en réduisant de 30 % le nombre de personnes affectées par les inondations. C'est aussi pour favoriser l'accès durable aux services publics d'assainissement.

Photo 11: Inondation à Touba mosquée



Source : Données terrain, 22 août 2017

Ainsi, selon les projections de l'ANACIM (2017), 75 agglomérations de plus de cinq millions d'habitants au Sénégal, pourraient être touchées en 2030.

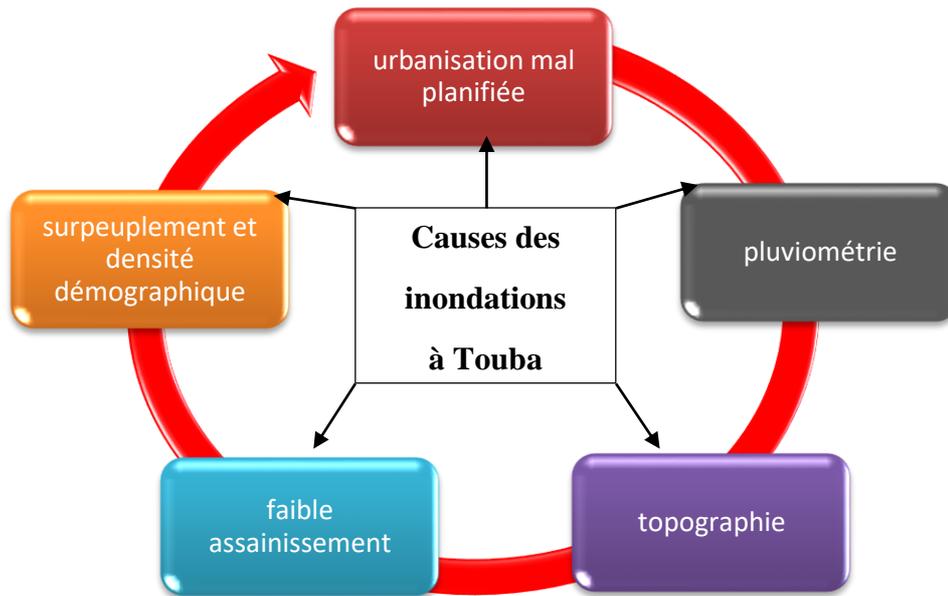
Photo 12: cours d'une maison inondée, où exactement *Keur Niang*



Source : Données terrain, 22 août 2017

Les causes de ce phénomène varient en fonction des années, des villes, des politiques étatiques, des systèmes de gouvernance urbaine. Toutefois, généralement plusieurs causes sont relativement partagées (figure 32).

Figure 32: synoptiques des causes d'inondations à Touba

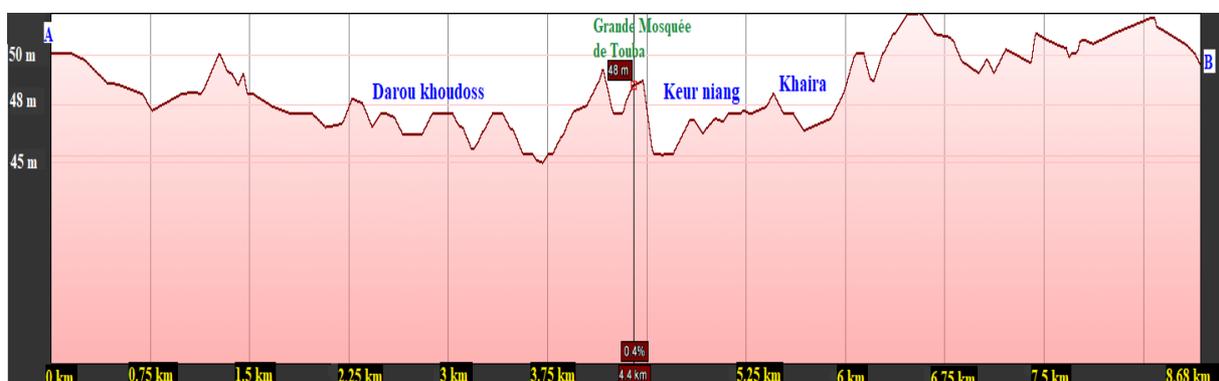


Source : Données personnelles, 2020

Une urbanisation mal planifiée ou maîtrisée peut en outre aggraver les risques d'inondation en raison de changements inadaptés d'affectation des terres.

En outre, la pauvreté, le surpeuplement et la densité démographique croissants sont également des causes d'inondations à Touba. De plus, les infrastructures et la mesure des risques sont un élément prépondérant aux phénomènes d'inondations. Il est établi aussi que l'insuffisance des réseaux de drainage, d'assainissement et d'évacuation des déchets solides et l'absence de mesures de maîtrise du risque impactent sur la récurrence des phénomènes d'inondations. En fait, si l'assainissement était effectué, la topographie ne devrait pas accentuer l'inondation. Les coupes topographiques (figures 33 et 34) ci-après renseignent avec précisions et plus de détails sur les dénivellations à Touba.

Figure 33: profil topographique suivant l'axe Est ouest



Source : Google Earth, données personnelles

Figure 34: profil topographique suivant l'axe Nord sud



Source : Google Earth, données personnelles.

Et encore, pour cette cause, le bon management par la prévision et la gestion des risques, permettrait d'amoinrir les dégâts matériels et humains.

4.2. Problématique de l'approvisionnement en eau potable à Touba

La ville sainte de Touba connaît presque depuis toujours un réel problème d'eau en termes de qualité et de quantité. En fait, malgré les gros efforts financiers pour construire des forages, la ville a toujours soif, surtout en période de *Grand Magal*. Pour rappel, Touba est l'une des rares villes (pour ne pas dire la seule) du pays où l'eau est gratuite aux populations.

Cette mesure incitatrice qui a attiré des milliers de personnes pendant des années, reste aujourd'hui l'épine dorsale des autorités de Touba. Toutefois, rappelons que cette gratuité est relative, dans la mesure où c'est l'État en grande partie, qui supporte les frais de fonctionnement, de maintenance, et de réparation des forages et équipements hydrauliques de Touba⁷⁹. Ainsi, avec sa démographie galopante et son extension spatiale continue, il devient quasiment insupportable pour l'État d'investir d'énormes sommes sans possibilité d'amortissement. À titre d'exemple, le diagnostic des dépenses de l'État pour assurer un approvisionnement correct en eau de la ville sainte révéla :

- 1 milliard 200 millions pour l'électricité qui fait fonctionner les forages ;
- 100 millions mensuels pour supporter la gratuité de l'eau, et en période de Magal ;
- 800 millions pour garantir une fourniture correcte du liquide précieux.

Ainsi, d'après le comité d'organisation du Grand Magal de Touba, rien que pour le Magal 2017, l'État a dépensé 500 millions de francs CFA pour l'eau. Cette situation certes sensible, montre une certaine iniquité sociale sur la distribution des deniers publics sur une localité par rapport aux autres villes. Ceci, a en parti intensifié le débat avec certains responsables politiques pour dire qu'on doit voir la possibilité de faire payer l'eau aux habitants de Touba.

⁷⁹ Source : ministère de l'hydraulique

C'est l'exemple de l'ancien ministre de l'hydraulique Mansour Faye qui a suggéré la fin de la gratuité de l'eau à Touba mais pour le porte-parole du Khalife des mourides, Serigne Basse Abdou Khadre, ce sujet n'est pas à l'ordre du jour. Au Sénégal, la quantité consommée par personne et par jour est passée de 7 litres en 1981 à 28 litres en 2018, le déficit en eau de consommation est estimé à 54 % (OMS,2019⁸⁰). Touba dispose d'un grand dispositif hydraulique avec plusieurs forages fonctionnels. Celui-ci est le plus important de la région de Diourbel. Avec une population estimée à plus de 1 000 000 habitants (PLD, 2004) le besoin de la ville en eau potable constitue l'une des plus grandes priorités pour les autorités religieuses. Pour rappel, dans les années 2000, Touba disposait d'une capacité de production journalière qui est passée de 40 320 m³ à 72 000 m³ soit une production additionnelle de 31 680 m³ ou 78 %. Depuis 2014, la capacité installée est passée de 37 000 m³ par jour à 64 000 m³ par jour soit une augmentation de 270 000 m³ ou 73 %. La capacité de stockage est passée de 4 350 m³ à 10 400 m³ soit un stockage additionnel de 6 050 m³ ou 139 %. Lors de nos travaux de terrain, nous avons eu l'information que le linéaire global de canalisation est passé de 150 km à 222 km soit un linéaire additionnel de canalisation de 72 km ou 48 %. Actuellement, les 26 forages qui ont une production de 90 000 m³/jour, sont encore insuffisants. C'est pourquoi, cinq (5) nouveaux forages : trois (3) forages par l'OFOR, un (1) par le PUDC et un (1) par 'Maou Rahmati' ont été construits. Malgré tout ce déploiement et ces importants efforts pour subvenir aux besoins des populations notamment lors du *Magal*, l'approvisionnement de la ville en eau potable reste toujours pour les autorités, l'une des plus grands sacerdoces (photo 13), face à la rapide croissance de la population, si bien que celle-ci est toujours à la recherche de solutions plus viables à long terme.

⁸⁰ STRATÉGIE DE L'OMS SUR L'EAU, L'ASSAINISSEMENT ET L'HYGIÈNE 2018-2025

Photo 13: Les défis d'accès à l'eau potable à Touba



Sources : Données Enquêtes terrains 2017, 2018

À Touba, près de 83 % des ménages disposent de robinet à domicile, 6,75 % s'alimentent à partir de bornes fontaines, 0,5 % à partir de puits modernes, 1,25 % directement à partir d'un forage et 8,5 % à partir d'une autre source (bassin de stockage, réservoirs des maisons) (photos 14 et 15). 57,8 % des concessions enquêtées sont confrontées à des pénuries d'eau, dont 50 % durent 1 à 3 jours

Photo 14: Bassin de stockage de l'eau (stratégie pour amortir les manques d'eau à Touba)



Source : Données personnelles, 2017

Photo 15: Fût de stockage de l'eau (stratégie pour amortir les manques d'eau à Touba)



Source : Données personnelles

Par ailleurs, la gratuité de l'eau décrétée par les Khalifes pour attirer les populations vers Touba ne permet pas d'amortir les investissements consentis pour construire les forages et le réseau de distribution. En plus, cette gratuité encourage quasiment le gaspillage de l'eau par des populations qui ne comprennent pas forcément les enjeux liés à la disponibilité et au coût à supporter par les autorités religieuses. De plus en plus ces autorités semblent dépassées par la situation et l'État est obligé d'intervenir. Cette situation pose la problématique de la durabilité du modèle de gouvernance de l'eau à Touba.

Conclusion partielle

L'analyse de la dynamique spatiale de la ville de Touba sous l'angle du diagnostic territorial, économique et spatial a été un préalable pour comprendre le soubassement de l'étalement de cette cité. En effet la mesure de la consommation d'espace corrélée à la quantification démographique a rendu possible l'identification de l'intervalle, du trentenaire 1960-1990 comme période des extrêmes en croissance spatiale et démographique. Autrement dit, en adoptant une répartition temporelle de trente ans, c'est-à-dire de 1930-1960, de 1960-1990 et de 1990-2020 nous avons relevé une disparité des rythmes de consommations de l'espace et d'évolution démographique. Cette situation résulte généralement des appels au peuplement, des chantiers de la ville (construction, inauguration de la grande mosquée et travaux divers), des multiples avantages socioéconomiques. Ainsi, ces bouleversements ont eu des impacts et conséquences d'une part sur la gouvernance urbaine. Seulement, d'autres parts la gouvernance a eu également des effets sur les dynamiques sociales, spatiales et économiques de la ville de Touba.

TROISIEME PARTIE :
TOUBA, UN MODÈLE DE GOUVERNANCE TERRITORIALE

Introduction partielle

La ville est un objet d'étude dans de nombreuses disciplines scientifiques allant de manière non exhaustive, de la sociologie, de l'écologie urbaine, de la démographie, de la géographie, de l'urbanisme, de l'architecture, de l'économie, de l'histoire, des sciences politiques, de l'épidémiologie, de l'anthropologie, du droit, aux sciences de l'ingénieur. Toutes ces disciplines ont étudié la ville de Touba en privilégiant un angle d'analyse apportant leur expertise et leur méthodologie pour l'analyse de certains processus remarquables.

Traiter d'une problématique aussi complexe que le processus d'urbanisation de Touba, autorise un focus mis sur les spécificités du modèle urbain dans les pays du tiers-monde notamment, en termes de politique de planification, d'aménagement foncier, de pratiques urbaines et de gouvernance urbaine. En outre, une radioscopie de la ville de Touba nous permettra de glisser vers l'analyse des acteurs de la gouvernance, des logiques et mécanismes. Ici, il sera surtout question de mettre en relief le modèle de gouvernance de la ville, d'étudier la durabilité du modèle de gouvernance mouride fortement empreinte d'informalité et combinée au rôle subsidiaire de l'État dans ce modèle de gouvernance urbaine.

CHAPITRE 5 : ACTEURS, LOGIQUES ET MÉCANISMES DE LA GOUVERNANCE URBAINE À TOUBA

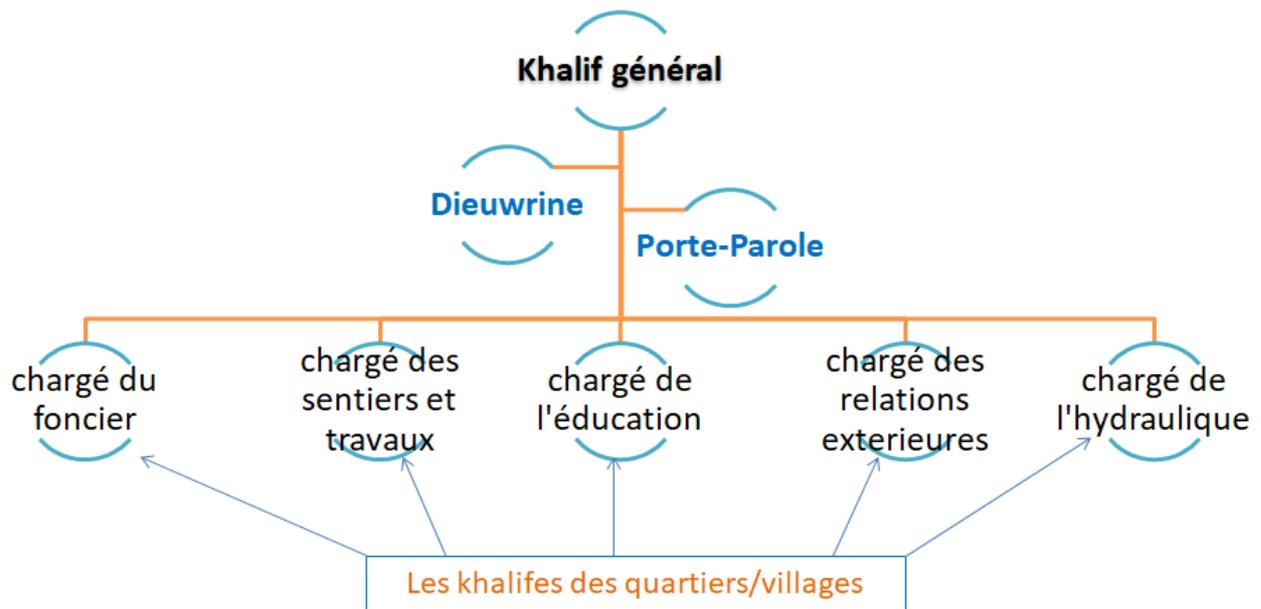
La ville de Touba dispose d'un modèle de gouvernance spécifique à la tête duquel nous avons le guide religieux suprême, le Khalife général des mourides. Ce dernier dans sa gestion de la cité s'appuie sur différents acteurs (État, hommes d'affaire, population locale) et commissions (foncière, hydraulique, relations extérieures...). Dans cet exercice, des logiques et mécanismes propres à Touba se distinguent. Pour rappel, Touba n'a pas hérité de l'expérience coloniale (occidentale, européenne) en termes de planification, d'urbanisme et de gouvernance urbaine, ni d'un quelconque apprentissage oriental. Cet état de fait dessine un tableau original de la gouvernance mouride, une pure fabrique sénégalaise.

I. Les principaux acteurs et logiques de la gouvernance urbaine de Touba

1.1. Le Khalife général : clef de voûte de la gouvernance urbaine de Touba

Après la disparition du regretté Khalife *Serigne Sidy Moctar Mbacké* (qu'Allah lui accorde toute sa miséricorde), *Serigne Mountakha Bachir Mbacké*, est installé nouveau Khalife Général des mourides. De par son nom '*Al Mountakha*' (le sélectionné) l'éternel '*Diawrigne*', (bras droit et homme de confiance) de plusieurs khalifes de Serigne Touba devenu Guide suprême de la *mouridiyya* accepta le pacte d'allégeance de toute la communauté mouride. Il s'appuie sur une équipe hiérarchisée (figure 35) dans l'accomplissement de la gouvernance de la cité. Autrement dit, le khalife installe son gouvernement composé entre autres, du '*Diawrigne*', le chargé de la communication, les responsables du foncier, de l'hydraulique, de l'éducation, etc.... Cette hiérarchie transcende la vie sociale de la ville, du khalife (acteur principal) au chef de villages et délégués de quartiers. En résumé, le khalife est un symbole, une institution mouride, gardien des mœurs et acteur principal des politiques de gouvernance urbaine de Touba.

Figure 35: Structure du pouvoir religieux de Touba



Source : Données enquêtes

1.2. Gouvernance atypique laborieux du khalife

Touba demeure un véritable pôle d'attraction originale du pays, ce qui autorise une gouvernance atypique afin de faciliter l'harmonie sociétale, logistique et économique. La composition de l'entourage du Khalife et les missions spécifiques assignées à chaque membre auprès du saint homme, sont généralement acceptées sauf dans quelques rares cas. Cette réalité dont aucun Khalife ne peut échapper peut s'expliquer par la multiplicité et la complexité de ses missions à la fois spirituelles, temporelles et éminemment sociales. Toutes les instances mises en place par ses aînés (les précédents khalifes) et trouvées sur place ont été maintenues et leurs dirigeants reconduits jusqu'au poste de Maire de la Commune de Touba, poste autrefois instable à l'avènement de tout nouveau Khalife. La charge de la gestion de l'ensemble du patrimoine de la famille de *Darou Minane* est confiée à *Serigne Fallou Bachir Mbacké* et *Serigne Issakha Bachir Mbacké*. Également le nouveau Khalife se déchargeait, par la même occasion, de tous les événements religieux jadis organisés et pilotés par la famille de *Serigne Bassirou Mbacké*: le FULK⁸¹ de Diourbel durant le mois de ramadan et le Maouloud à Diourbel.

⁸¹ C'est des moments de lecture du Coran durant tout le mois béni du Ramadan dite « Fulk » à Diourbel présidés par l'actuel khalife.

Le *Magal de Porokhane* était prévu de figurer dans cette liste d'événements à supprimer de son agenda particulier n'eût été l'insistance pressante de certains dignitaires mourides qui le persuadèrent de garder au moins dans ses prérogatives régaliennes cette haute responsabilité qui intéresse et interpelle toute la communauté mouride entière. La configuration des membres immédiatement proches du Khalife et qui détiennent les principales responsabilités d'où repose le socle du pouvoir de décision de Touba, montre qu'aucun fils ou membre de la famille immédiate du khalife n'y figure. La mission de porte-parole du Khalife est confiée à *Serigne Bass Abdou Khadre, fils de Serigne Abdou Khadre Mbacké*. Toutes les autres structures qui s'activent dans la ville sainte de Touba ont vu leurs compétences et leurs prérogatives renforcées par l'actuel khalife *Serigne Mountakha* : à titre d'exemple le *Dahira Safinatoul Amane* dont le cheval de bataille est la lutte contre les mauvaises mœurs et la délinquance dirigé par son cousin *Serigne Modou Lo Ngabou* qui a été galvanisé par le Khalife en ces termes : « Je suis totalement réceptif et favorable à toute initiative ou suggestion émanant de votre structure ». Le *dahira Rawdou Rayahine* à sa tête l'infatigable *Serigne Ahmadou Badawou Mbacké Falilou* entouré d'hommes de science mourides joue le rôle de levier sur lequel *Serigne Mountakha* s'appuie pour réaliser son gigantesque projet à savoir la construction de l'Université de Touba dévolue à la quête de la science et de l'apprentissage de toutes les connaissances. Son vœu le plus cher est de parachever le dernier vœu de *Cheikhoul Khadim*. Les membres du *Dahira Hizbou Tarkhiya* quant à eux sont porteurs d'un autre projet d'envergure du Khalife à savoir la construction d'une grande bibliothèque « *Keurouk Khassaïdes* ».

Le Comité de pilotage en charge de la préparation et de l'organisation du Grand Magal de Touba, autre grande instance, est toujours supervisé par le Porte-parole *Serigne Bass Abdou Khadre* sans une présence influente de *Darou Minane*. S'agissant des comptes de *Serigne Touba, Serigne Mountakha Bachir* les a tous personnellement verrouillés et sécurisés. En fait, durant le khalifat de *Serigne Mountakha*, aucun membre de la famille de *Darou Minane* n'est impliqué de près ou de loin dans la gestion des affaires. Les quelques membres de la famille de *Serigne Bassirou* qui gravitent autour du Khalife sont strictement circonscrits dans la gestion de sa demeure pour la plupart des « *beuks neks*⁸² ». La gestion de l'organisation des *ziars* et des *dahiras* est confiée à son neveu *Serigne Cheikh Abdou Latif Mbacké*. Ce groupe de personnes les seules issues de sa famille est placé sous la supervision de *Serigne Moussa Nawel Mbacké*.

⁸² Beuk nek = intermédiaire et proche collaborateur du marabout,

1.3. Les Khalifes de quartier/villages

Les Khalifes de quartier sont les chefs de lignages et matrilignages contrôlant un quartier de la ville. La gestion de cette subdivision spatiale à laquelle s'identifient la descendance d'un marabout fondateur ainsi que ses disciples, lui incombe. Les stratégies d'autopromotion s'appuient sur une mise en valeur permanente de son souvenir à travers l'organisation de *Magal* (pèlerinage) ou d'autres manifestations, l'aménagement des « *pentch*⁸³ » (*place*), la conservation, la gestion et la consolidation du patrimoine immobilier et foncier placé sous la responsabilité du Khalife du quartier.

Dans le contexte de l'urbanisation, le Khalife de quartier devient également une institution de gestion foncière. Les transactions foncières (les ventes, achats, et emprunts de parcelles) sont toutes relatives à l'appréciation du chef de quartier/village. Ces deux (02) derniers sont parfois confondus. Il faut rappeler qu'à Touba, certains villages ont été érigés en quartier et même les villages originels suivent cette même subtilité. Ceci crée de réelles confusions sur le statut officiel de quartier/village.

A l'heure actuelle, à Touba, la bonne gestion signifie avant tout, la maîtrise correcte des attributions de parcelles, le principe de base étant que la parcelle ne peut être vendue. La relation entre le Khalife général et le disciple mouride est indirecte et le Khalife de lignage est un des maillons intermédiaires et charismatiques de la chaîne qui les lie. Depuis les années 70, les Khalifes de quartier ont pour autre fonction d'attribuer aux disciples, les parcelles produites par le Khalife général à Touba. En plus de ses propres disciples qu'il veut installer dans son quartier, le Khalife de quartier est submergé par les nombreuses demandes provenant de disciples d'autres Khalifes. Ainsi, les terres redistribuées sont de plus en plus éloignées des « *pentch* », cœurs des communautés auxquelles on s'identifie ; ce qui pose le problème des limites de plus en plus repoussées. Les quartiers auront des frontières imprécises et montreront de plus en plus de discontinuités spatiales mais resteront administrativement rattachées à l'autorité du Khalife de quartier.

Les jeunes marabouts ainsi que certains notables importants s'installeront de plus en plus en périphérie où leurs sont attribués des lots de parcelles, leur permettant d'utiliser la ressource foncière comme instrument de prosélytisme et d'appel au peuplement.

⁸³ Les *pentch* à Touba sont les espaces urbains auxquels les lignages s'identifient le plus. À l'image du centre principal de la ville, ils constituent dans une certaine mesure des rectangles sacralisés par l'acte ou le mythe de la fondation, le charisme du fondateur, et ensuite seulement par son enterrement sur le lieu et la construction d'une mosquée-mausolée.

Le prosélytisme par l'espace touche ainsi tous les quartiers de Touba, aux périphéries desquelles naissent des sous-quartiers parrainés par des marabouts appartenant ou non aux lignages qui les contrôlent. Cette nouvelle donne favorisée par la reprise en main des ressources foncières par le Khalife général et exprimant les nouveaux enjeux que porte le sol urbain de Touba pour les marabouts, définit de nouveaux rapports au sol et à l'encadrement maraboutique.

Ainsi, les habitants de Touba voient se mettre en place un encadrement à plusieurs têtes. Il s'appuie en concomitance sur les relations traditionnelles entre le disciple et son maître, mais également sur le lien créé par l'attribution d'une parcelle, ou encore celui de patronage, ou de voisinage (La proximité avec un marabout implique pour le disciple un certain comportement à son égard, même s'il ne s'agit pas de son propre marabout. Il lui doit du respect et de la considération pour ce qu'il représente dans la confrérie).

Cela amène à repenser les fondements des modèles de développement ainsi que les politiques d'aménagement des villes. La forte pression démographique sur les milieux urbains s'accompagne de tensions multiformes sur ces espaces que les acteurs locaux n'ont pas les moyens de relever. Il s'agit de l'insalubrité, de l'insécurité grandissante, de la prolifération des bidonvilles, de l'accroissement du chômage, de la paupérisation croissante, du manque d'équipements et de services urbains, de l'insuffisance de logements, de la prépondérance du secteur informel et de l'inadaptation des outils de planification et des pratiques foncières.

C'est durant le règne du Khalife *Serigne Falilou Mbacké* (1945-1968) que l'institution se dote de « rôles » et d'instances de gestion véritables. La dénomination de ces instances relève de références organisationnelles modernes adaptées, de sphères et de réalités extérieures à la confrérie. C'est le cas notamment d'un « secrétaire général », d'un « secrétaire chargé des affaires religieuses » et d'un « secrétaire financier ».

1.3. Les logiques de gouvernance de Touba

Le rôle subsidiaire de l'État montre certes une particularité de la gouvernance mouride mais reste un élément de blocage dans la pratique convenable de cette gouvernance à travers la planification des services sociaux de base (santé, assainissement, mobilité, voirie...).

À Touba le *Khalife* administre la ville à sa manière : dans la cité sainte, on ne paie ni impôts, ni taxes, ni factures d'eau, il n'y a pas de frais de patente pour les taxis. De plus, dans le domaine de l'éducation, il n'existe pas non plus « d'école française » (mais uniquement des madrasas, des écoles coraniques, des franco-arabes).

Ainsi, le défi de l'école française pose quelques difficultés à la ville. En effet, dans ce domaine, l'impérieuse nécessité d'intégrer les enseignements de *Cheikh Ahmadou Bamba* a été soulignée. Des dignitaires de Touba avaient posé à l'État le problème de l'introduction de l'école française à Touba, seulement, il fallait un modèle éducatif qui prend en compte les valeurs mourides. Cette situation freine pour l'instant la collaboration féconde de l'école "franco-mouride" à Touba. En outre, selon certaines statistiques, la ville sainte occupe plus de 10 % de la population sénégalaise, et puis leurs enfants ont droit à une éducation donc, il faut que les autorités pensent à régler cette question.

En outre, à Touba, l'État se limite à recevoir les injonctions, doléances, requêtes et propositions de l'autorité religieuse. L'État encadre et participe en second lieu, le Khalife ordonne en premier lieu. Autrement dit, le Khalife agit personnellement et s'appuie sur une chaîne, plus ou moins longue mais sous son autorité, de personnalités charismatiques pour un déploiement efficace de son pouvoir. Le Khalife assure la gestion de tout cet espace fortement identitaire. Son action s'inscrit dans une perspective de promotion du territoire et de la confrérie qu'il dirige.

En effet, son rôle l'amène à définir des politiques de territorialisation et à fixer les principes directeurs qui doivent être les piliers sur lesquels repose la charpente.

Parmi les actions entreprises, on a, en premier plan, celles allant dans le sens de l'anticipation sur les établissements humains notamment les lotissements et les parcellisations anticipatifs. À titre d'exemple, sur la planification et la gestion de la ville de Touba, *Sérigne Saliou Mbacké* avait initié un projet ambitieux d'un système d'information et de gestion du patrimoine foncier dénommé « *Siggil* ».

En effet, ce système « *Siggil* » est supposé mettre un terme à la « confusion, aux spéculations féroces, l'absence de logique cohérente, aux problèmes d'assainissement mais aussi aux difficultés que rencontrent les sociétés comme la SONATEL, la SENELEC et autres services intervenants à Touba ». Ce système permettrait une meilleure gestion du patrimoine foncier, une maîtrise de la croissance urbaine, une gestion optimisée des infrastructures en plus de constituer une mémoire de la ville pour les générations futures.

Au total, Tous les Khalifes qui se sont succédés à la tête de la confrérie ont initié des opérations de lotissements. Hormis les politiques ayant pour objet la promotion du territoire, le Khalife a mis en place un ensemble de règles pour discipliner ses habitants. Cette fonction du Khalife vise la préservation de l'ambition religieuse de la ville à travers la moralisation des pratiques et des comportements qui s'y retrouvent. Le « *ndiguel* » qui est donné dans ce sens à force de loi et doit être appliqué dans toute sa plénitude.

Actuellement, une sorte de milice armée constituée en association, le « *safinatoul amane* » veille au respect des directives du Khalife et inflige une sanction à quiconque ose adopter un comportement impie dans les limites de la ville sainte de Touba.

1.5. Un modèle de gouvernance atypique où l'État joue un rôle subsidiaire

Il est de l'ordre normal des choses que l'État exerce sa juridiction sur toute l'étendue de son territoire. Aucun espace ne doit constituer un îlot soustrait à son encadrement.

La ville de Touba, nonobstant qu'elle soit bâtie sur un espace privé, n'en est pas moins, surveillée par l'État à travers un dosage savant de son interventionnisme. L'État, par le biais de ses services administratifs, est présent dans les mécanismes de production de parcelles devant accueillir les établissements humains. La volonté de l'État d'encadrer le pouvoir concurrent a été sentie dès le début quand la zone d'influence de ce pouvoir a été écartelée entre deux régions administratives lors de la réforme de 1976. Tandis que *Darou Mousty*, la ville sœur, était rattachée à la région de Louga, Touba restait dans la région de Diourbel.

La création de la CRTM⁸⁴ avec comme chef-lieu communautaire, le village de Touba-Mosquée, a été la seconde étape. Le maintien du chef-lieu d'arrondissement à *Ndame*, situé tout près de la rocade, est l'ultime recours de l'État pour assoir son contrôle. Ce sont là quelques éléments, parmi tant d'autres, de correction de l'absence de l'État dans la ville. Aujourd'hui, dans la ville de Touba le rôle des acteurs dans la gestion urbaine est accentué par l'organisation annuelle du *Grand Magal* de Touba qui mobilise tout l'appareil étatique et sa représentation locale. En effet, le Gouverneur à travers le Comité Régional de Développement (CRD), le préfet à travers le Conseil Départemental de Développement (CDD) et le sous-préfet par le Comité Local de Développement (CLD) pilotent les programmes étatiques en faveur des collectivités locales. Par ailleurs, la commune de Touba est sous la tutelle de la sous-préfecture de *Ndame*. Toutefois, contrairement à la collectivité déconcentrée de l'État, la sous-préfecture de *Ndame* n'est pas abritée par un chef-lieu d'une collectivité locale mais plutôt par un village-quartier de la municipalité de Touba-Mosquée. Autrement dit, *Ndame* qui abrite l'autorité étatique (sous-préfecture) n'est pas chef-lieu.

Tous ces mécanismes concourent à réaffirmer le rôle primordial que doit jouer l'État dans toute sa plénitude. Autrement dit, il devient une nécessité de renforcer le rôle de l'État, en parfait accord avec le Khalife, pour initier des actions de développement et encadrer leurs réalisations à défaut de les conduire.

⁸⁴ Communauté Rurale de Touba-Mosquée

L'État doit être le bras technique du Khalife pour tous les projets urbains pour éviter les erreurs. Cette situation permettra à Touba d'être plus ancré dans le circuit officiel et s'arrimer davantage aux normes internationales en politique de développement et bonne gouvernance.

Presque dans tout le pays, aucun homme politique ne peut se passer du soutien des mourides, des indépendances à nos jours. L'ancien président de la république Abdoulaye WADE, avait déclaré: « à Dakar, je suis le président ; à Touba, je reste un talibé⁸⁵ ». Macky SALL, qui lui a succédé en 2012, pense rigoureusement, la même chose. En outre les services de l'État sont quasiment absents de l'organigramme de la gouvernance de Touba (Tableau 20). En fait, l'État ne s'affirme véritablement que dans quelques secteurs à savoir la sécurité, la santé, l'énergie, l'hydraulique. Pour le reste, le rôle de l'État est secondaire par rapport à celui de l'autorité religieuse. Cet état de fait soulève bien des questions : à qui profite cette situation (de faible présence de l'État) ? L'État doit-il garder son rôle subsidiaire ? Ne doit-on pas revoir la distribution des rôles des acteurs ?

Tableau 20: Synoptique de la présence de l'État à Touba

Secteurs Étatiques	Services	Présence à Touba
Justice	Palais de justice, tribunal, maison de justice	NON
Éducation	Inspection d'académie, IEF	NON
Sport et loisirs	Inspection de la jeunesse, Stade, espace de jeu et loisir	NON
Santé	Hôpital, district sanitaire, Poste de santé, case de santé	OUI
Sécurité	Police, gendarmerie	OUI
Économie	Directions du commerce, Douane, Fiscalité	NON

Source : Données enquêtes, 2017

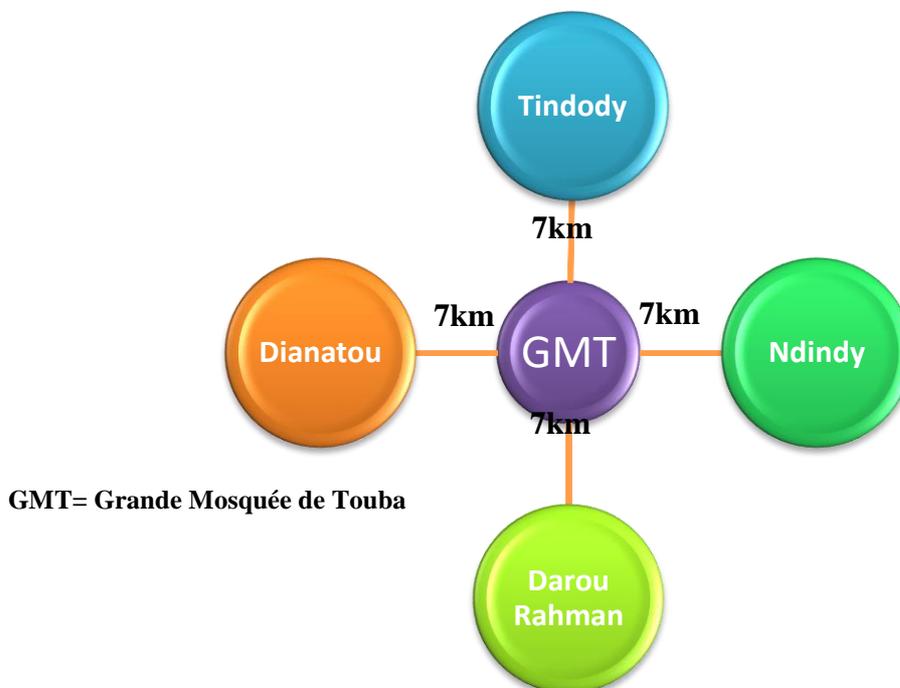
Les esquisses de réponse aux interrogations ci-dessus permettront de comprendre la gouvernance de l'espace mouride et de débattre de la durabilité du modèle de gouvernance de Touba.

⁸⁵ Talibé = disciple à la disposition du Khalife général

II. Mécanismes de gouvernance urbaine de Touba

À Touba, le principe d'anticipation par les lotissements massifs a permis de souder l'espace urbain et de valoriser dans le sens du symbole, des villages-satellites en les intégrant grâce à des vagues de lotissements successifs. A la structure multi-centrée qui en est issue, s'est superposé un schéma radioconcentrique qui s'appuie sur un centre principal qui est la grande mosquée de Touba. Ce schéma organisé autour d'un centre principal est reproduit dans les zones périphériques avec toujours la mosquée comme centre secondaire (Figure 36 et photo16). Dans chaque zone ciblée, est placée une autorité religieuse issue de la grande famille maraboutique, avec comme mission, d'appeler au peuplement de la zone et de faciliter l'installation des disciples mourides affiliés à chaque famille. Lors de nos entretiens, il a été rapporté que le choix des premiers sites de peuplement est empreint d'une inspiration mystique. En effet, le Cheikh donnait à ses disciples choisis, un exemplaire du coran et leur intimait l'ordre de réciter la sourate *Al-Araf* (la sourate n° 7 du coran), en marchant. Le mystique réside sur le fait que les premiers villages satellites de Touba sont tous situés aux quatre points cardinaux, à une distance de 7 km de la grande mosquée.

Figure 36: Schématisation de la genèse des cités satellites de Touba



Source : Données terrain, 2018

Photo 16: Image satellite Google Earth 2018, de la mosquée de Touba.



Source : Google Earth

En réalité, nos recherches ont révélé que l'espace n'est pas seulement le signe d'une réalité sociale, il en est une composante et une modalité d'organisation. L'urbanisation de Touba, en effet, représente la somme des actions menées par les khalifes généraux qui ont cherché à entrer dans l'histoire à travers la construction de la ville, et la consolidation de son symbolisme. Le sol urbain sert désormais à attirer la clientèle, à l'administrer et à en tirer profit. Les lignages en "clientélisant" sa distribution assoient leur pouvoir social.

À Touba, il est opportun de rappeler que chaque entité spatiale (village, quartiers) est intimement identifiée à un marabout et/ou ses disciples. À titre d'exemples *Tindody* est identifié à la famille de *Serigne Mouhamadou Moustapha*, le premier khalife, *Ndindy* à *Serigne Mouhamadou Fallilou Mbacké* et *Serigne Abdou Karim Mbacké*, *Touba Madyana* à *Serigne Souhaibou Mbacké*, *Dianatou* à *Sérigne Saliou*, et *Cheikh Béthio Thioune*.

Le second khalifat est marqué par la poursuite et l'achèvement des travaux de construction de la grande mosquée de Touba, la mise en place des premières fonctions urbaines et la réalisation du premier lotissement. En fait, l'accent est mis sur la construction de la mosquée qui devait mobiliser la confrérie toute entière. Ce khalifat correspond à la phase de migration massive des disciples mourides. Ville du pèlerinage, des abris, des maisons et des fonctions nécessaires pour que ce grand rassemblement, voit le jour.

Par ailleurs, ces éléments conjugués à cet afflux de population, l'achèvement de la mosquée, la réalisation de l'adduction d'eau depuis 1952 et la création du marché « *Ocass* », depuis 1957, consacrent la naissance du fait urbain. Seulement, face à ce grand changement, le désordre qui régnait encore dans l'occupation de l'espace et le développement de pratiques « *jugées indignes d'une ville religieuse* » (jeux de hasard, débits de boisson, dépotoirs dans les rues, etc.) ont d'emblée constitué des soucis de taille pour le second khalife, en plus du défi de la mosquée.

2.1. Les symboles de la ville

Le symbole de ville de Touba est la grande mosquée. Le symbolisme occupe une place de choix dans la vie de la ville de Touba. Les symboles sont des marqueurs spatio-temporels. Ils participent à l'identité de la vie citadine, et constituent un patrimoine indiscutable de l'architecture urbaine. Toujours transcendant les événements et le temps, ils cristallisent la mémoire historique d'un territoire, d'un fait, d'une société. Il joue un rôle essentiel sur son développement économique, son épanouissement et son management religieux.

De plus, les arbres sacrés ou anciens, les mosquées, les mausolées, les lieux saints, les marchés, les gares routières, les forages, la gare ferroviaire, sont à la fois les déterminants des citadins les uns à la portée des autres et des repères suffisamment significatifs pour donner leur appellation à des fragments urbains. Le marché *Ocass*, le marché *Darou Khoudoss*, l'usine de Glace, Touba Forage, Touba HLM, l'Université, la Gare *Bou Ndaw*, la Gare *Bou Mak*, *Sékhawgui*, sont des exemples de lieux qui se réfèrent à des repères physiques. Certains d'entre eux sont symboliques, voire considérés sacrés, fondés avec eux ou acquis, et sont également présents dans les représentations spatiales liées aux pèlerinages et aux visites pieuses.

En effet, il est opportun de constater que les explications précédentes corroborent les travaux de Bonnemaïson (1996) qui relatait que la compréhension des sociétés et de leur espace passe par l'examen des interactions entre le groupe, les conceptions de l'espace et les structures spatiales, c'est-à-dire une culture des lieux « 'supposés' sacrés » (Bonnemaïson, 1996 ; cité par Timera et al, 2016).

En définitive, la ville de Touba a fait l'objet de très lourds investissements financiers (des sommes astronomiques...) conjugués aux apports matériels et humains (force physique des talibés ...) relatives aux symboles (tableau 21).

De ce fait, les lieux de culte occupent une place centrale dans le processus de création urbaine, comme c'est le cas dans la plupart des pays du sud à fortes composante musulmane en général et du sahel en particulier⁸⁶.

Tableau 21: Les lieux-symboles de la ville de Touba

LIEUX-SYMBOLS	COÛT	UTILISATION PRINCIPALE
Grande mosquée	6 milliards (année 1945)	prière et visite
Puit <i>Ainou Rahmaty</i>	100 millions (sans les réparations récentes et entretiens)	boisson et visite
Mausolé de serigne Touba	centaines de millions	visite, révérence, recueillement
Autres mausolées des fils de <i>Serigne Touba (Serigne Fallou, Serigne Saliou, Serigne Abdoul Ahad...)</i>	non définis	Pèlerinage, visites, recueillement
Bibliothèque	300 millions	visite, lecture,

Source: Données Enquêtes, 2016, 2017, 2018

2.2. L'apport et le rôle des mosquées

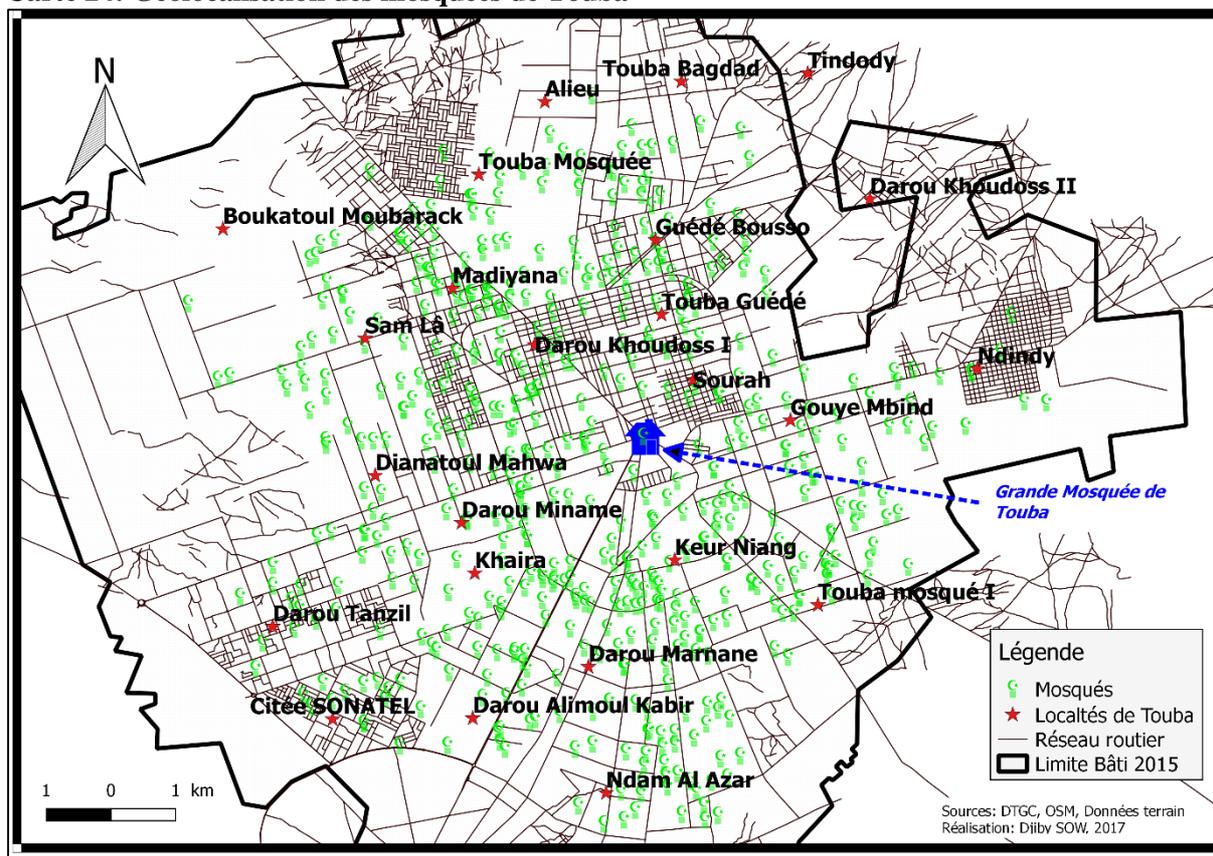
Le caractère symbolique de la mosquée est dans le désir des habitants de vivre en communauté. En islam les mosquées constituent les premières formes d'association et d'organisation du collectif urbain. Grâce à elles, apparaissent dans les quartiers les premières formes de solidarité et de concertation, préludes à la constitution d'un véritable espace de vie. Elles sont une forme d'organisation de la communauté urbaine mais aussi une infrastructure qui offrent des services aux populations. Outre le culte (prière, célébration des mariages, conservation de dépouille mortelle, etc.), les mosquées (carte 23) jouent un rôle capital dans l'accès aux services sociaux de base (eau, éducation coranique, lieux de réunions et de conférences, refuge) et dans la gouvernance locale. Elles sont perçues pour beaucoup comme des lieux de sollicitude et de solidarité pour les populations et particulièrement pour les personnes vulnérables (personnes démunies, talibés.... « Prier ensemble », « vivre ensemble ».

⁸⁶ Mamadou Bouna TIMERA et al, 2016, Islam et production des espaces urbains au Sénégal : les mosquées dans la périphérie de Dakar (Keur Massar extension), <https://www.researchgate.net/publication/312155311>

Tels semblent être pour les résidents, des conditions et fondements de la production d'une urbanité au sens de l'ensemble des pratiques et manières d'être dans la ville. Les mosquées apparaissent sous ce rapport comme des lieux-moments privilégiés.

Au Sénégal, la ville religieuse se structure à partir de la mosquée. La ville de Touba en est l'exemple emblématique, où toute la vie urbaine est construite à partir de la fonction religieuse prépondérante centrée autour de la mosquée (carte 24).

Carte 24: Géolocalisation des mosquées de Touba



Source : OSM, Google Earth

2.3. Les pratiques spécifiques interdites dans la ville de Touba

À l'entrée de la ville, une arche en béton peinte en vert marque l'amorce d'un bouchon monstre, et le début des interdits. Seulement, ici, règne la loi des chefs religieux traditionnels, les marabouts. Chaque talibé (disciple) et sa famille choisissent de s'en remettre à un Cheikh, qui les guidera dans leur vie quotidienne aussi bien que spirituelle. Au sommet de cette hiérarchie, se trouve le Khalife général des mourides (*Sérigne Mountakha Mbacké* est l'actuel Khalife, depuis 2018).

C'est l'un de ses prédécesseurs, *Abdoul Ahad Mbacké*, qui avait décrété, en 1980, dans une lettre⁸⁷ adressée au procureur de la république du tribunal d'instance de Diourbel, la prohibition sur le territoire de Touba : « de l'ivresse, de la vente et de la consommation d'alcool, de tabac, de drogue, notamment le cannabis, des jeux de hasard, de la loterie, des vols et recels, des tam-tams, de la musique, de la danse et des manifestations folkloriques, du cinéma, du football, etc. », bref « tout ce qui est contraire à l'islam ».

Dans la rue, des hommes appartenant au "Dahira Safinatoul Amane" (brigade des mœurs de Touba) (tableau 22), sorte de brigade des mœurs de la ville, alpagent les femmes dont la tenue requiert selon eux, ajustement. Les belles se donnent pourtant bien du mal pour contourner ce « dress-code » : boubous chatoyants et hyper moulants, hijabs transparents ou richement brodés, maquillage savant et ongles hautement picturaux.

Tableau 22: Le bilan des infractions constatées par « Safinatoul Amane » en 2016

alcool, drogue, Prostitution	Dances, musique	habillement	Tabac, cigarette	football
- 3 homosexuelles ; - 8 prostitués ; - 48 CD-vidéo pornographiques, - 240 viagras, - 250 bouteilles de bière, - 410 bouteille de diluant pour gainze (à sniffer)	- 10 tam-tams, 11 bongos (tam-tam traditional), - 50 postes radios*	- 2100 pantalons portés par des femmes ; - 3500 body pour femme (chemise très collante)	- 20 brains + de 500g chanvre indien ; - 6 trafiquants de chanvre indien ; - 20 kg de tabac ; - 410 pipes, - 980 papier à fumer ; - 90 briquets, - 90 supports de cigarette, - 200 allumettes, - 5300 brains de tabac ; - 6600 râpes de feuille de tabac à presser	- 340 chaussures de football;

*= c'est des radios commodes saisie au environ de la grande mosquée

Source : Données enquêtes, 2017

⁸⁷ Lettre est dans l'annexe

2.4. « Le Phénomène Touba » : fait marquant de l'urbanisation au Sénégal

En considérant Touba comme une ville, le taux d'urbanisation de la région de Diourbel atteindrait 62,4 % et Diourbel serait la deuxième région la plus urbanisée du Sénégal. Aujourd'hui, d'après les toutes dernières estimations de la Mairie, si on ajoute la population de l'agglomération de Touba qui était antérieurement comptée parmi les communautés rurales, le taux d'urbanisation du Sénégal atteindrait les 50 %. Le « phénomène Touba » est ainsi le fait marquant de l'urbanisation au Sénégal depuis 30 ans. Il rééquilibre la tendance côtière et occidentale de l'implantation du réseau urbain sénégalais. (ONU habitat Sénégal, 2012). Les villes sénégalaises se caractérisent aussi par la dichotomie entre la ville formelle et la ville informelle, visible surtout par un accès au foncier différencié.

La majorité de la population, qui dispose généralement de revenus faibles et/ou précaires, a recours aux autorités coutumières et aux lotisseurs informels pour disposer du sol.

Ce mécanisme se déroule en dehors des circuits officiels, et intervient donc sur des surfaces non aménagées, non équipées et où l'occupation est anarchique. Parmi les facteurs majeurs de la multiplication de l'habitat informel, on identifie le fait que les documents de planification ne sont pas opérationnels, du fait de la lenteur de leur processus d'élaboration.

Le financement des projets urbains au Sénégal est entravé par le fait que l'informel, dominant les activités économiques, est faiblement fiscalisé. Aussi, la décentralisation se caractérise par un transfert de compétences de l'État vers les collectivités locales, qui n'est pas accompagné d'un transfert conséquent de ressources.

Deux logiques de création urbaine s'affrontent :

- l'une est portée par l'État qui semble donner une réponse volontariste aux ambitions de la clientèle politique locale en menant une politique de plus en plus hardie de communalisation ;
- l'autre, relevant de projets religieux d'autonomisation, souvent accompagnée d'une production urbaine, partiellement appuyée par l'État, mais débouchant souvent sur une organisation originale de l'espace et un encadrement particulier.

Touba, est l'exemple le plus achevé de ces villes à fonction religieuse prépondérante (comparé à Tivaouane, Médina Baye, Médina Gounasse, Alwar...). Avec l'acte III de la décentralisation au Sénégal, marquée par la communalisation intégrale, le réseau urbain sénégalais connaît aujourd'hui une nouvelle dynamique liée à l'émergence de formes d'urbanisation récentes, qui risquent de bouleverser à terme la logique territoriale existante.

En fait, « l'armature urbaine nationale souffre d'un profond déséquilibre fonctionnel avec l'absence de réseaux de métropoles d'équilibre. De cette situation, découlent des dysfonctionnements dans les préoccupations et volonté de planification et de gestion du développement urbain par conséquent sur la qualité de la vie et la stabilité sociale » (Wade, 2014). Même au-delà de nos frontières, on retient de Touba, une ville avec ses caractéristiques de cité religieuse. Mais, la particularité de Touba relève du fait qu'elle s'est imposée, en seulement un siècle d'existence, alors que cette ville n'a été ni un point d'appui à la pénétration coloniale au Sénégal comme l'ont été Saint-Louis ou Dakar, ni un centre administratif ou à vocation originellement économique, encore moins un centre adossé à une voie importante de communication. En effet, jusque vers la fin des années 70, Touba, petite ville à la lisière du Ferlo, ne comptait que 30 000 habitants, lesquels se consacraient essentiellement à l'agriculture et luttant ainsi contre les aléas naturels comme la sécheresse.

Les mourides ont encadré la paysannerie wolof et exercé une action déterminante dans l'expansion de la culture de l'arachide ; celle-ci est à l'origine du pouvoir économique des marabouts, ces lettrés de l'islam, qui occupent une position éminente dans la société sénégalaise. Depuis l'indépendance, l'alliance entre le gouvernement et les marabouts est une constante de la politique sénégalaise.

Dès lors, Touba va cependant connaître une évolution majeure à la fin des années 70. Il s'agit d'une évolution se résumant en une expansion démographique et qui va complètement bouleverser son mode de vie et de fonctionnement. D'une situation de ville de pèlerinage et de retraite pieuse, elle va passer à celle d'une métropole économique de 250 000 habitants dans les années 90, dont 50 % évoluant dans le secteur tertiaire, particulièrement dans le commerce (Dione, 2007) et dans diverses activités informelles. Cette situation a accentué la démographie de Touba et particulièrement de l'arrondissement de *Ndame* (tableau 23).

Tableau 23: Projection de la population de l'arrondissement de *Ndame* 2015

Localités	Population	Pourcentage
<i>N'ghaye</i>	5044	1%
<i>Touba mosquée</i>	800 670	97 %
<i>Touba fall</i>	6 498	1%
<i>Missirah</i>	7 405	1%
<i>Dalla N'gabou</i>	9 141	1%
Total	828758	100%

Source des données : ANSD, 2015

Conclusion de chapitre

Les acteurs de la gouvernance de la ville de Touba se particularisent dans les échelles d'interventions et les rôles de chacun. Avec un pouvoir centré autour du khalife, qui transcende même l'État à Touba, les jeux des acteurs deviennent un objet d'étude très sensible. En fait, le mouvement religieux par ses multiples développements économiques, territoriaux, urbains, mais aussi par ses diverses tensions internes, le *mouridisme* prend la forme d'une cité-État grandissante au sein de la nation sénégalaise. Ce jeu d'acteur complexe offre un aperçu sur l'importance de s'interroger sur la fabrique urbaine de Touba. Ceci permettra de comprendre les logiques de la construction de la durabilité du modèle gouvernance de Touba.

CHAPITRE 06 : FABRIQUE URBAINE DE TOUBA ET LA CONSTRUCTION DE LA DURABILITÉ DU MODÈLE GOUVERNANCE DE TOUBA

I. Genèse de la ville de Touba, capitale du mouridisme

1.1. La géographie dans les prémices de la ville sainte de Touba

L'Islam sénégalais et son organisation sont, en grande partie, le produit d'initiatives de personnalités charismatiques dont l'affirmation dans la société sénégalaise est passée par la création de confréries qui comptent, aujourd'hui, des millions de membres (Gueye et al, 2011⁸⁸). Le Sénégal est un pays où les quatre célèbres confréries qui sont la Qādiriyya, la Tijāniyya, la Lāhīniyya et la Mourīdiyya supplantent toutes les autres confessions et idéologies religieuses. Cela se justifie certainement par le fait que c'est à celles-ci que nous devons la démocratisation et la popularisation de l'islam. En effet, le fait religieux constitue pour une large part un « fantôme » des études géographiques sur la ville d'Afrique subsaharienne (Fournet-Guérin, 2011). Les géographes se sont peu intéressés aux acteurs et marqueurs religieux dans la ville au sud du Sahara, sans doute parce que l'affirmation de l'urbain était censée produire la modernisation de la société soit, dans la conception française tout au moins, une sécularisation sur le modèle occidental. Cependant, après cinquante ans de croissance urbaine, les chercheurs observent que les expressions et solidarités religieuses, loin de se dissoudre dans l'urbain ont conservé une place importante et connaissent même une montée en visibilité.

Porter un regard géographique sur les faits religieux et la construction urbaine adossé à la confrérie mouride paraît d'autant plus important que les questions de religion envahissent les sphères médiatique et politique dans le contexte actuel.

L'approche géographique permet alors d'introduire de nouveaux questionnements, notamment au regard de l'émergence exponentielle des mourides qui s'opère dans les villes sénégalaises. Comment Touba a-t-elle été transformée par leur puissance religieuse rapide, corollaire de leur attractivité migratoire et de leur ouverture à la mondialisation du religieux? De quelle manière le pluralisme des acteurs et Dahira mourides a-t-il produit des formes socio-spatiales singulières visant à répondre aux enjeux de partage du territoire urbain et de cohabitation? Observer

⁸⁸ Centre d'Etudes Africaines, 2011, Islam et engagements au Sénégal, Résultats d'un programme de recherche demandé par l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas à Dakar, 141 pages.

l'affirmation et l'organisation de ville de Touba dans l'espace multiconfessionnelles, poly-confrériques au Sénégal apparaît d'autant plus intéressant que cet espace urbain est souvent conçu comme informel, titre foncier particulier où l'Etat joue un rôle secondaire.

1.2.Accomodement politique des marabouts

Dans le contexte colonial du 19^{ème} siècle, les confréries ont pu constituer des creusets de nouveaux sens dans une société sénégalaise en prise à un contexte de pacification et d'insertion dans une économie et un espace politique impérial (Gueye et al, 2011).

Après une profonde et de moult réflexion renforcés par son périple au Trarza (région situé au nord du fleuve) auprès d'un allié des colons (Baba Wuld al-Shaykh Sidiyya) Sérigne Touba s'engage publiquement avec l'administration coloniale dès son retour autorisé de 1907.

En 1909, le Chef de Cercle de Louga, face à la puissance du mouridisme dit à sa hiérarchie:

« nous ne pouvons tolérer un Etat dans Etat » (Monteil, 1962)

Dans une lettre de 1910, qui matérialise les termes d'une transaction négociée avec les autorités française, Sérigne Ahmadou bamba insiste à l'image des grands cheikh de la mauritanie, sur les bienfaits de la colonisation et appelle à la soumission aux instances qu'elle a mises en place⁸⁹. Cette année, il est autorisé à retourner au Baol. Il y aura quelques frictions notamment lorsqu'en 1912 les autorités coloniales voudront installer une coopérative arachidière, émanant de l'administration dans le baol. Seulement, les voies de « l'accommodement » prévaudront sur toute forme de confrontation avec les autorités coloniales. Les relations entre les deux parties vont encore s'améliorer au cours de la seconde guerre mondiale grâce à la contribution fournie par les mourides et leur marabout, récompensé par la légion d'honneur à l'effort de guerre. La réalisation du tronçon de chemin de fer Thiés-Bamakko viendra, par ailleurs, élargir vers l'est, au bénéfice des deux parties, les frontières de l'espace arachidier. Ainsi, devenu de son vivant une institution pleinement intégrée au paysage politico-religieux sénégalais, le fondateur du mouridisme s'éteint en 1927 et est quasi immédiatement remplacé par son fils aîné mouhamadou Moustapha, investi du titre de khalif général. Dans le Sénégal indépendant, l'entreprise mouride s'impose définitivement comme une composante essentielle de la vie économique, religieuse et politique du pays. Elle tend même à devenir un élément focal de "l'identité sénégalaise" partout dans le monde.

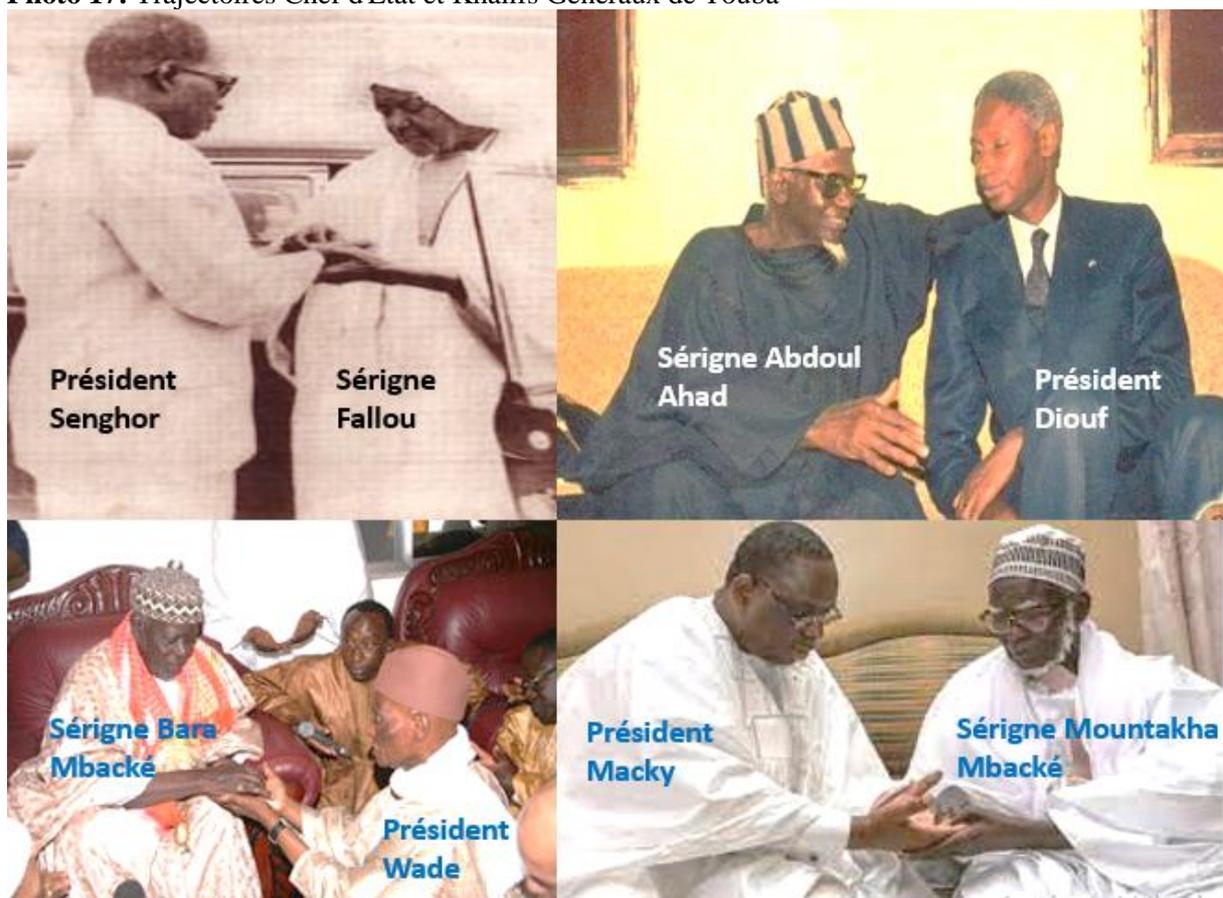
⁸⁹ Viennent les années de guerre Un papier ni signé ni daté classé aux Archives du Sénégal pour année 1921 rappelle le dévouement Amadou Bamba son aide pour de nombreux et très importants recrutements qui lui valu la Croix de la Légion d'Honneur (il ne porte pas).

L'Etat sénégalais indépendant a reproduit les relations complexes entre confréries musulmanes et hommes politiques; ces derniers ayant très tôt recherché le soutien des marabouts dans un jeu d'échanges de services qui a été pendant longtemps la base d'un « contrat social sénégalais » qui lui a assuré une certaine stabilité politique (Dramé, 2012).

1.3. Les Présidents et les khafils généraux mouride : trajectoire d'un jeu d'acteurs

Au Sénégal, chaque Président doit, en dépit des urnes, se faire accepter par le pouvoir spirituel avec sa propre personnalité et sa propre histoire. On peut dire aujourd'hui que la protection matérielle et spirituelle de l'État par la confrérie, loin de s'être éteinte, s'est étoffée avec l'accession à la Présidence de la République, d'un mouride. Auparavant ce rapport s'exprimait à travers l'aspect symbolique du langage religieux des hommes politiques en direction de la confrérie et par les actions entreprises pour Touba (Gueye et all, 2011). En réalité des compromis ont toujours existés entre Présidents et Khalif Mouride. Il s'agit de Sérigne Fallou et le Président Senghor, Sérigne Ahad et Abdou Diouf, Sérigne Bara et Abdoulaye Wade, Sérigne Mountaha et Macky Sall (photo).

Photo 17: Trajectoires Chef d'Etat et Khalifs Généraux de Touba



Sources: Archives nationales, Le Soleil, APS

De nos jours, la personne du chef de l'État tout entière qui manifeste cet aspect, sous couvert d'une volonté de pénétration davantage assumée du champ religieux.

Il est possible de supposer, par ailleurs, qu'être reconnu par les membres de sa confrérie constitue une donnée politique importante, même si en effet, le Khalife ne donne plus de consignes électorales. Dans le rapport Politique et Religion, les lectures les plus partagées semblent considérer une absence de séparation originelle entre Islam et Etat au Sénégal, et qui serait, par là même, la marque spécifique de son espace public. Pour l'essentiel, ce rapport (politique/religion) est donné comme un fait qui accompagne la naissance de la république. Un compromis ou synthèse historique des contradictions qui ont présidé à la naissance de cette nation. On a pu à cet égard, parler de « contrat social sénégalais ».

De plus, Cette situation se reflète dans le débat de presse par deux types de vus qui sont d'inégale représentation. La première estime que cette relation est devenue très déséquilibrée à la faveur du pouvoir religieux au point de remettre largement en cause, la nature et la qualité de l'Etat républicain, démocratique et laïc. La seconde estime que ce rapport a gagnée en équilibre, en intégrant davantage la donne religieuse, dans ses politiques institutionnelles, ceci en rapport avec l'existence d'une société fortement marquée par le fait religieux. Cette dernière position concourt à la définition d'un espace politique « pratique » où le rapport politique et religion se révèle dans des contours qui échappent à ses circonscriptions traditionnelles. Depuis 1988, des marabouts sont régulièrement élus députés au parlement ou encore dans des collectivités locales, ou même ministre conseiller (exemple de Sérigne Gaïndé Fatma nommé par Macky Sall). Aujourd'hui, certains acteurs religieux ont créé leurs propres partis dont les discours et idéologies invoquent des valeurs islamiques et rejettent certains éléments attribués à la culture occidentale, arrivent à se positionner comme de véritables acteurs publics à partir de thèmes porteurs et de conjonctures favorables.

1.4.La stratégie politique des marabouts

Plus le pouvoir central devenait oppressif et plus les paysans se plaçaient sous la protection des marabouts et allaient rejoindre les communautés maraboutiques, plus indépendantes du monarque que les communautés villageoises traditionnelles. Zones de refuge, ces communautés maraboutiques furent aussi parfois des foyers d'agitation politique; et à plusieurs reprises les marabouts se révoltèrent contre l'autorité monarchique. En effet, la montée du pouvoir maraboutique avant la colonisation reste tributaire à l'avenement des masses paysannes qui se tournèrent vers les représentants de la religion musulmane pour se protéger contre les abus de l'aristocratie et des *ceddo*. La classe dirigeante, elle, restait fortement attachée aux pratiques païennes. Quant aux *ceddo* ils furent les derniers éléments de la société wolof à embrasser l'Islam.

1.5. La quête du Bonheur des deux Mondes (MATLABOUL FAWZEYNI)

C'est la prière formulée par Ahmadou Bamba pour la ville Sainte de Touba. *Ces vers qui suivent sont tirés du panégyrique " LA QUETE DU BONHEUR DES DEUX MONDES..." Ils ont été écrits par CHEikh Ahmadou BAMBA en 1887, année de la création de la Sainte Touba. Tous les voeux qu'il a formulés pour cette ville figurent dans ce poème et IL a même affirmé de vive voix que c'est exactement comme IL l'a consigné dans l'oeuvre qu'ALLAH a acceptée de Lui. Cette ville est le patrimoine de toute la Umma musulmane.*

- *O toi notre maître, toi le gardien-vigilant, toi qui veille sur les sept cieux et ce qu'ils enveloppent, sur les sept terres et leurs contenus, tenant aussi le cours de leurs événements sous ta poigne, toi qui domine toutes les créatures en sujétion.*
- *A toi je confie les soins de ma propre garde et de la prise en charge de ma religion, de mes siens, de mes fils et de ma demeure, la cité bénite de Touba et ce, à jamais.*
- *Oh toi mon seigneur, assimile ma demeure, la cité bénite de Touba à son nom par la grâce de l'envoyé (paix et bénédiction sur lui). fait de ma demeure la cité bénite de Touba, le paradis du fidèle qui s'est confié pour la simple face d'allah et est engagé dans la quête de l'absolu. qu'elle soit aussi un rempart qui entrave et détourne le rebelle qui tente de profaner la décence de l'islam ou la déférence de cette enceinte.*
- *Fais de ma demeure la cité bénite de Touba, un lieu qui accorde le bénéfice charismatique du pèlerinage à celui qui a le vœu de l'accomplir mais est indigent et incapable d'aller à la Mecque.*
- *Fais de ma demeure la cité bénite de Touba, au jour ultime du jugement, l'unique preuve de l'islam à l'endroit de celui qui contrevient, ou viole, ou refuse les prescriptions divines ou les prohibitions d'allah dans l'islam.*
- *Fais de ma demeure la cité bénite de Touba, la citadelle de prédilection d'allah et du prophète (prière et bénédiction sur lui) ici sur notre terre, là où nous vivons.*
- *fait de ma demeure la cité bénite de Touba, le bastion de l'obéissance à Allah et du respect de la coutume sacrée de l'envoyé (prière et bénédiction sur lui) pour toujours, et non le parterre des innovations blâmables.*
- *Fais de ma demeure la cité bénite de Touba, un lieu où l'on sort des ténèbres pour entrer dans la lumière, protège cette cité du disgracieux qui porte préjudice à Allah ou à son prochain.*
- *Preserve ma demeure la cité bénite de Touba, des crapuleux et de leurs machinations.*

- *Favorise les habitants de touba d'un bienfait en eau abondante, ruisselante et qui court a l'instar d'un ruisseau.*
- *Fais de ma demeure la cite benite de touba, un sanctuaire de redemption, une cite de droiture, une source de connaissance, et un pole de l'agrement d'allah.*
- *Fais de ma demeure la cite benite de touba, une cite de perfectionnement et de redressement, un centre d'enseignement et d'instruction approfondie.*
- *Fais de ma demeure la cite benite de touba, un lieu oint de grace, fait de moi-meme un engage et un meneur dans le sentier d'allah et fait de moi a perpetuite un constant dans l'adoration d'allah attache toujours a y exhorter.*
- *Fais de ma demeure la cite benite de touba, un lieu ou on plonge dans la voie de l'obeissance et de la tradition de l'envoyé (priere et benediction sur lui) et un lieu qui detourne de la voie des innovations blamables.*
- *Fais de ma demeure la cite benite de touba, un lieu d'attrance des vertus d'honorabilite et d'attrance des bienfaits, et un lieu qui preserve du mal et ecarte le prejudice.*
- *Fais de ma demeure la cite benite de touba, un lieu ou l'on s'evertue a suivre la voie d'allah et a eviter de suivre les consignes de satan (le scelerat).*
- *Fais de ma demeure la cite benite de touba, un lieu de sanctification, un temple de verite, de respect de l'orthodoxie, et une cite du respect des preceptes traditionnels et un lieu contre l'heresie. protege ma demeure, la cite benite de touba, contre la luxure grossiere des mecreants, l'inconduite des croyants et exempte la de la vanite en toutes periodes.*
- *Fais affluer tout ce qui est bien-etre et bienfait du patrimoine des six cotes de la planete vers ma demeure la cite benite de touba. immunise la reputation de ma demeure de toute impurete dans ce monde et dans l'autre.*
- *O le roi suprême! protege moi du dedans et du dehors, moi et ma demeure, la cite benite de touba, et tout ce qui est sous ma tutelle. fait de notre enceinte, la cite benite de Touba, une terre de confiance et de franchise dans laquelle tout ce qui y est integre d'agreable a allah soit dans la liberte, l'immunité et la securite.*
- *Donne moi l'assurance de ta sauvegarde et de ta garantie a ma demeure, la cite benite de touba. repands dans ma demeure, la cite benite de touba, un bain de lumiere dont la sur-illumination libere des flux et un defferlement permanent de misericorde jusqu'a l'infini.*
- *Absous les volontaires qui ont bati l'edifice si eleve de ma demeure, la cite benite de Touba, de leurs peches du passe et de l'avenir.*

- *Absous tous ceux qui avaient la charge de l'ordonnance des travaux de l'edifice, de leurs peches initiaux et finaux.*
- *Absous egaleme nt tous ceux qui leur sont venus en aide dans cet edifice qui, par ta gloire s'est erige - o combien majestueux! - de leurs peches d'avant et d'apres. absous celui qui elit droit de cite a touba et quiconque s'y rend en signe de piete, de leurs peches premiers et derniers...*

Au total, Touba est une ville rêvé résultante des sacrifices et efforts réalisé par Cheikh Ahmadou Bamba. C'est en tenant compte de la sociologie religieuse de Touba que de nombreux chercheurs et observateurs font de la présence et de l'ancrage du mouridisme comme des facteurs de cohésion sociale et des garants de la stabilité d'un Sénégal politiquement pluraliste et ethniquement divers.

II. Les leviers du modèle de gouvernance de Touba

2.1.Le financement du développement urbain, une prouesse du modèle mouride

La ville de Touba de par son aura national et international a été pourvue de bon nombre d'avantages pouvant être considérés comme des facteurs d'attractivité. Il s'agit de la gratuité de l'eau, des facilités commerciales qui ont certainement favorisé le bien-être des populations et contribué ainsi à l'afflux des ruraux et des citadins. Mais Touba est attractive parce qu'elle est devenue également une véritable place financière nationale. Des milliards de F CFA y sont brassés entre les dons aux marabouts, notamment au Khalife, et les envois des centaines de milliers de mourides disséminés dans le monde pour la construction de leurs maisons, l'entretien de leurs familles, le financement des *Ziarats*, des *Thiantes*, du *Grand Magal* de Touba, la construction d'équipements collectifs, etc. Cette situation justifie en partie le nombre de structures financières présentes à Touba (banques, assurances, institutions de microcrédit, de transfert d'argent, etc...).

En fait, les destinataires des transferts d'argent sont souvent les familles des migrants internationaux. Mais la plupart des sommes envoyées par les migrants internationaux à Touba passent par les mains d'intermédiaires (migrants de retour ou commerçants importateurs qui achètent des marchandises avec l'argent et remboursent progressivement à leur retour).

Au total, même s'il est aléatoire d'avancer des chiffres concernant les sommes reçues par la ville, on peut penser qu'elles sont faramineuses. En réalité, la fonction productive de la ville étant presque inexistante, ce sont les envois qui nourrissent et entretiennent les populations de

Touba. Cela est vrai au Sénégal mais encore plus à Touba. En plus de l'effet d'accumulation économique lié au développement accéléré du commerce, de l'artisanat, des services, du transport, l'aisance affichée par les « émigrés » à travers leurs belles voitures, les belles villas ainsi que celles des marabouts, bref, l'impression d'abondance accentuent le mirage urbain de Touba.

Aujourd'hui les mourides disposent d'une forte capacité de mobilisation de fonds. Touba manque presque de tout, sauf d'argent. Les difficultés de mobilisation financière qui plombent les autres villes du pays sont moins ressenties ici. En fait, un simple appel par le Khalife suffit pour brasser des millions, voire des milliards en un temps record.

Cette facilité constitue un atout de taille pour le financement des projets urbains de Touba, au moment où la plupart des collectivités locales du Sénégal peinent à trouver les ressources suffisantes pour leur fonctionnement à plus forte raison pour le financement du développement local. Ces collectivités comptent essentiellement sur les dotations de l'État qui sont insuffisantes et arrivent avec beaucoup de retard.

2.2.La discipline mouride, facteur de cohésion sociale

La discipline mouride est l'une des causes de stabilité de notre pays. À travers des consignes plus connues sur le terme « *Ndiguel* » une relation intrinsèque et immuable lie le marabout avec ses fidèles dans le temps et dans l'espace. En fait, le « *Ndiguel* » est une consigne donnée par un guide spirituel à un adepte. L'adepte est celui qui fait acte d'allégeance auprès d'un homme de Dieu pour que celui-ci lui assure une ascension spirituelle. Ainsi, l'esprit entrepreneurial mouride qui est très répandu, devrait servir de modèle de développement pour tout le Sénégal. Cette idée a été véhiculée presque à chaque visite du Président de la République à Touba. Il s'agit de faire en sorte que le style de management mouride avec une forte connotation du travail comme acte d'adoration, qui est reconnu comme étant efficace et efficient, puisse servir de modèle dans la gestion des entreprises en termes de persévérance dans l'effort, malgré les potentielles contraintes.

Chez les mourides en effet, il existe une force du travail qui, bien dupliquée dans les différents segments socio-économiques du pays, permettrait de générer plus de croissance.

En effet, le culte du travail chez les mourides est connu. C'est un véritable sacerdoce. De plus, dans la communauté mouride, essaient des capitaines d'industrie, des agro-businessmens formés dans les plus grandes écoles. Des hommes et des femmes versés dans le commerce international qui apportent des plus-values à leur pays.

Ainsi, les mourides pèsent lourds au regard de leur présence dans tous les secteurs d'activités. Et le Président de la république, à chaque occasion, ne manque pas de magnifier la contribution des mourides au développement du Sénégal. La grande mosquée mouride de Dakar du nom de ' *Massalikul Djinane* ' financée à coût de milliards par les mourides, témoigne de la puissance financière de ces derniers. Récemment, le Président Macky SALL avait tendu la main aux dignitaires mourides en leur demandant de l'accompagner dans sa politique agricole.

Ceci pour dire que le *mouridisme* serait une solution à la crise économique, parce que comportant en son sein, les fondamentaux du développement économique. Toujours sur ce chapitre, figure le nombre impressionnant de mourides dans la diaspora.

En effet, il ne fait plus aucun doute que l'immigration des mourides a des effets positifs et socio-économiques non négligeables.

III. Les éléments de succès de la gouvernance mouride

La gouvernance devient un concept, une appréhension de plus en plus fréquente dans les discours de développement local, national, international. Quel est le mode de gestion de la ville de Touba ? En quoi cette gouvernance reste-elle atypique, voire particulière ? Quelles sont les résultats de cette gouvernance ? Les réponses, à ces différentes interrogations permettront nécessairement, de se fixer sur la gouvernance de Touba.

3.1. Touba : un grand marché de consommation pour l'économie informelle

L'agglomération de Touba Mbacké, (plus de à 1 million 500 d'habitants) de par sa démographie, représente un grand marché de consommation (bien qu'il soit délicat de généraliser). En fait, la ville de Touba s'est imposée dans l'espace urbain national, en grande partie à cause de sa puissance démographique, facteur avéré de développement.

Le développement de Touba est, et sera largement conditionné par son développement humain, qui doit s'étendre à la fois comme le développement de ses ressources humaines et aussi l'amélioration du niveau de vie de la population du point de vue des revenus, de la santé, de l'éducation, du bien-être et la maîtrise de l'informel en général. Porteuse d'une identité mouride, ouverte sur le monde, la population mouride est appelée à ne pas se réfugier dans un passé idéalisé, mais celui d'une communauté intégrée, émancipée, confiante en ses capacités à imaginer les chemins de son développement, s'appuyant sur son fort marché de consommation. La forte population de Touba conjuguée à sa dynamique nationale et internationale offre un marché de consommation intéressant pour les activités socioéconomiques. Le fait religieux propulse la démographie de Touba dans des dimensions qui surprennent et dépassent toutes les prévisions.

3.2. Touba : une ville carrefour en croissance continue

La population urbaine de Touba continue d'augmenter à des rythmes soutenus, et les dynamiques foncières de la ville montrent depuis quelques décennies une croissance spatiale considérable. Les disponibilités spatiales que renferme le site de Touba sont importantes. En fait, ville située à l'intérieur du pays, Touba bénéficie d'un éventail de possibilité d'extensions considérables, presque que dans toutes les directions.

Cette situation est surtout favorisée par l'absence d'obstacles naturels pouvant stopper son étalement spatial. Autrement dit, il n'y'a ni cours d'eau, ni forêt, ni marécages ou autres zones non aedificandi aux alentours de Touba. Les « disponibilités spatiales » propices à l'étalement, aiguissent l'appétit foncier vorace des mourides et conduit au dépassement du titre foncier originel de Touba, depuis les années 1970.

De ce fait, tous les lotissements étaient faits dans l'illégalité puisque se situant délibérément sur les terres du domaine national sans réflexion approfondie avec l'État central. Le Président Abdou DIOUF n'était pas assez prompt à de quelconques reconversions et/ou réaffectation foncières envers Touba⁹⁰. C'est le Président WADE qui a accordé une extension du titre foncier ; ce qui a partiellement permis d'atténuer ou et de corriger l'illégalité foncière dans plusieurs lotissements.

Le paradoxe spatial manifeste de la ville de Touba réside dans le fait que son extension spatiale n'est nullement justifiée à l'origine, par une croissance démographique réelle sous-tendant une demande en espace résidentiel. Dit autrement, dans la plupart des cas l'étalement spatial est tributaire à la croissance démographique, mais à Touba cet étalement est le résultat de plusieurs campagnes de lotissement, suivis par des appels au peuplement initiés par les Khalifes. Au final, des masses importantes de populations se sont déplacées ou ont migrée pour répondre aux appels des khalifes et durant plusieurs années. Cet état de fait a conduit à cette pression foncière intenable à Touba. La superficie du bâti est certes, importante mais elle cache plusieurs discontinuités spatiales non bâties. Généralement, il s'agit de parcelles non construites ou clôturées uniquement avec un aménagement sommaire. Ce sont des stratégies de conservation mise en avant en vue d'éventuelles spéculations foncières.

⁹⁰ Lors de nos entretiens à Touba, une source nous confié que vers les années fin 1999 les mourides avaient introduit une demande d'extension de leurs titre foncier. Seulement le Président DIOUF n'était pas assez diligent, ceci aurait même conduit en grande partie à sa chute lors des élections en 2000. Et l'une des rares promesses respectées par le président WADE était l'extension du titre foncier.

3.3. La fonction spirituelle de Touba

Les fonctions urbaines permettent dans une large mesure de mieux saisir les spécificités propres à chaque ville. À Touba, celles-ci apparaissent en filigrane à travers une ode ou *Khassida*, intitulée : « *Matlaboul Fawzeinie* » (la félicité dans les deux mondes), que Cheikh Ahmadou Bamba a écrite entre 1887 et 1895. Dans ce poème, il formule un ensemble de vœux, de souhaits pour sa localité, Touba ; ce qui fait qu'elle se présente comme une description de la ville et de ces principales fonctions.

Pour l'ensemble de la communauté mouride tous ces vœux, souhaits que le marabout a formulés dans ce *Khassida* seront exaucés, s'ils ne le sont pas déjà, d'autant plus que lui-même aurait écrit : « à travers ces vers, cheikh Ahmadou Bamba procède à une catégorisation, une filtration des personnes qu'ils souhaitent à Touba. Il écarte ainsi de sa cité, les mécréants, les bandits, les malfaiteurs... bref toute personne qui ne tend pas vers Dieu ». Ce qui traduit que pour le marabout, Touba devait être un cadre propice à la méditation, à l'adoration de Dieu et de son prophète Mohamad (PSL). Et un tel lieu ne pouvait être fréquenté par des gens de mauvaises influences. En outre Touba devait également être une ville bienfaitrice et rédemptrice, c'est-à-dire une cité pleine de lumière, de miséricorde et prospère. Ces vœux exprimés par le fondateur dans cette ode expliquent, dans une large mesure, la prospérité économique de Touba. En effet même si la ville héberge en son sein une cohorte assez importante de démunis, elle demeure toutefois une zone où l'activité économique, surtout le commerce, est florissante. Refuge spirituel, espace économique prospère, ville bienfaitrice et rédemptrice, Touba apparaît également dans *Matlaboul Fawzeinie* comme un pôle religieux et scientifique.

Pour son fondateur, Touba devait être un cadre idéal pour mieux connaître Dieu et la religion musulmane afin de mieux la pratiquer.

La grande mosquée, l'université islamique, la grande bibliothèque sont autant d'édifices qui apparaissent comme la concrétisation de la fonction religieuse de Touba exprimée dans *Matlaboul Fawzeinie*. *Matlaboul fawzeinie* constitue donc un excellent baromètre pour en savoir plus et mieux sur les fonctions originelles de la ville de Touba. Par ailleurs, ce poème entièrement dédié à Touba présente cette localité comme un lieu saint et un pôle religieux et scientifique garantissant à la fois la paix, la sécurité, la protection, la prospérité, la rédemption et le bienfait. L'idéal véhiculé à travers ce poème est donc ville propice à l'adoration et à la pratique de la religion musulmane conformément à ses recommandations et interdits.

Cette ode met donc en exergue l'importance de la fonction de la ville de Touba.

Selon Modou MB. Gueye (1986), « *c'est respectant la sainteté de la ville que les pouvoirs politiques ont renoncé à certains de leurs prérogatives en accordant à Touba un certain nombre de franchises* ». Ces franchises sont conventionnellement délimitées par la rocade. Au sein de ce périmètre, on ne retrouve aucun service de l'administration publique à part la Poste et la SENELEC. L'usage de l'alcool, du tabac, les jeux de hasard, le football, le cinéma, les divertissements sont tous également prohibés dans cette zone. En 1986, une « *brigade spéciale de police* » a été créée et se trouve à l'entrée de la ville.

Les services de douanes sont interdits d'accès au sein de ce périmètre et la brigade de gendarmerie ainsi que le groupement national des sapeurs-pompiers sont tous situés au-delà de la rocade. L'état est donc quasiment absent dans cette ville où c'est le Khalife général qui exerce une autorité incontestée et incontestable.

Descendant directe de Cheikh Ahmadou Bamba, le Khalife est considéré comme le vicaire de ce dernier sur terre et a pour principale mission de veiller au respect de l'orthodoxie dans la ville. Il incarne donc l'instance où se définissent les stratégies de constructions, d'aménagement et de gestion de la ville.

Cette fonction religieuse de la ville qui lui attribue un statut d'exterritorialité fait d'elle une localité de plus en plus attrayante. Seulement, aujourd'hui de profondes mutations sapent cette conception idéale de la ville sainte. Conçu à l'origine pour être un lieu de recueillement, de renforcement spirituel, un havre de paix, un espace de prière de rédemption, Touba allie spiritualité et insécurité. La sainteté d'antan est relativement par endroit en train d'être perverti. En définitive, la ville est certes un rêve réalisé mais trahi par les agissements et dont les responsabilités restent partagées.

3.4. Fonctions annexes de Touba

L'espace urbain de Touba ne peut se réduire ni en un simple support des pratiques ni en un simple produit. Il est une des formes d'expression de la société mouride dans toute sa complexité. En tant que forme spatiale où se rencontrent et s'entremêlent différentes stratégies du social, la ville mouride nécessite une réflexion ancrée dans la pluralité du vécu quotidien. Selon Dris (2008), « Les formes urbaines traduisent des représentations contrastées marquées par l'interférence des modèles sociaux et architecturaux ».

L'expansion, le rayonnement d'une ville dépendent du poids des fonctions urbaines qu'elle accueille et de l'importance des fonctions de transport et de communication. De plus, les fonctions urbaines sont l'ensemble des activités (économique, politique, culturelle...) d'une

ville. La zone d'influence de celle-ci correspond au territoire sur lequel vivent les personnes qui ont recours aux services urbains.

Dans ce contexte, les présupposés idéologiques de certaines réalisations architecturales façonnent de façon concrète l'image urbaine et participent à l'émergence d'un débat marqué par la prise de pouvoir sur la ville. C'est ainsi que ces dernières décennies, les mourides, en tant que groupe politique identifié, développent un discours sur la « ville idéale » avec pour fondement une organisation sociale « nécessaire et spirituelle » à l'image mythifiée, sanctifiée. L'acceptation ou le rejet des formes urbaines témoigne à la fois de leur force symbolique et de l'impact social et politique qu'elle peut avoir en fonction des contingences du présent.

En effet, le type et le développement des fonctions urbaines permet de définir le type de l'entité urbaine, d'un ancien village organisé autour de ses *Daaras* et petits commerces, de l'économie informelle, du grand marché *Ocass*, de sa mosquée et de ses espaces, de la vie sociale (lieu de culte, mausolées). Aujourd'hui la ville de Touba est caractérisée par la présence de fonctions du tertiaire supérieur : secteur bancaire, microfinance, import/export par le poids du secteur fortement informel côtoyant quasiment toutes les activités de la ville.

Il est généralement admis aujourd'hui que les formes urbaines n'affectent pas de façon mécanique le changement social.

Il apparaît surtout que les modes de gestion urbaine sont aveugles à la complexité et incapables de comprendre à quel point le « désordre » est une ressource dans la ville. La société inscrit ses référents dans l'espace et s'inspire pour cela d'une temporalité longue, celle de la mémoire et de l'histoire. De ce fait, la ville se structure à partir d'une forme sociale, spirituelle encadrée par le « *Ndigeul* » du Khalife.

Vue sa croissance spatiale continue, Touba n'est pas « un spectacle achevé, accompli, mais une œuvre dont la structure est à la fois ferme et réversible » comme l'a affirmé Dris (2005). Dans une société où se mêlent un désir profond d'accéder aux privilèges de la modernité et un intérêt croissant pour la culture originelle, les interférences de modèles concernent aussi bien les formes spatiales que les pratiques sociales. C'est ainsi que « la ville à l'œuvre », selon l'expression de J. C. Bailly (1992), révèle une réalité sociale où s'expriment à la fois des pratiques spécifiques liées à la culture locale et des modes de comportements induits soit par les formes urbaines soit par les effets de la mondialisation, qui poursuit son chemin à l'insu de la volonté de chacun. Les formes urbaines résultent de l'interférence des modèles sociaux et architecturaux et conduisent, de ce fait, à des représentations diverses et même opposées.

IV. Le mouridisme : une puissance financière au Sénégal

4.1. Le fort apport économique du mouridisme

À Touba, la cité idéale se nourrit de l'idéalisation de la cité, le niveau de développement économique fait de la cité religieuse un pôle d'investissement qui ne cesse de présenter des opportunités d'affaires attirant ainsi les sociétés, les hommes d'affaires et investisseurs étrangers qui interviennent dans divers domaines tels que les sociétés d'assurances, les banques, la grande distribution, les stations-services, les industries, etc.

En réalité, les légitimités religieuses, le pouvoir politique et la réussite économique se nourrissent mutuellement. Le levier de ces progrès n'est pas la taxe rurale ni une meilleure gestion, mais la diversification des sources de recettes, notamment la perception de la patente dans les marchés, les amendes forfaitaires, les taxes sur le stationnement des véhicules dans les gares routières nouvellement reconstruites, les redevances des stations d'essence et des banques.

Aujourd'hui, Touba surtout en période de *Magal* semble relativement attirer plus que Dakar et la ville religieuse devient une grande agglomération, un nouveau pôle économique et d'échange qui s'affirme. Depuis un certain temps, certains l'appellent déjà la « capitale de l'informel ».

Il constitue pour les dizaines de milliers de migrants internationaux mourides, un lieu de retour privilégié (une sorte de Jérusalem pour les juifs), un espace d'investissement symbolique, ostentatoire mais de plus en plus économiquement viable.

En fait, presque toutes les banques implantées à Dakar, ont leur siège au niveau de Touba dont l'importance financière ne peut être comparée à celle d'aucune autre ville de l'intérieur. Ainsi, le décor de Touba est fait également des succursales de banques qui ont pignon sur rue partout. De plus, dans la logique du système mouride et du système politique sénégalais, le contrôle par un marabout d'un grand nombre de fidèles présente un double avantage. Dans l'environnement hostile du *Baol*, actuelle région de *Diourbel*..., cet essor économique fulgurant se traduit, de nos jours, par des signes extérieurs de richesse comme les grandes maisons luxueuses à la devanture desquelles sont garées de grosses cylindrées, souvent de marques allemande ou japonaise. En outre, à tous les coins de rue, des centres commerciaux qui imposent par leur stature ont surgi de terre donnant à la ville sainte un air de modernité.

Dans le passé, de manière générale, la logique de mobilisation financière reste quasiment inchangée. En effet, une fois le projet ficelé, le Khalife, à travers des déclarations/communiqués ou cérémonies, va lancer des appels au financement des travaux qui sont érigés en politique.

Le financement des projets mourides suit une certaine logique aléatoire.

Les grosses quantités d'arachides que le Khalife fait cultiver dans les champs de ses nombreux *daara* (exemple de *khelcom de Sérigne Saliou*), l'argent reçu lors des visites des mourides, les dons de toutes origines, l'argent déposé dans le mausolée de *Cheikh Ahmadou Bamba* par les visiteurs lui permettent d'envisager des projets ambitieux (exemple de l'université Ahmadou Bamba) tout en faisant preuve d'une certaine indépendance vis-à-vis de l'Etat et de certains groupes mourides comme celui des commerçants.

Par ailleurs, la force de l'économie mouride réside en grande partie dans leurs politiques étrangères. La diaspora reste une réussite et un atout financier incommensurable : les mourides de la diaspora sont fortement impliqués dans le développement socio-économique de la ville de Touba. De plus en plus, deux constantes sont observées et permettent de parler de nouveaux *dahira* : il s'agit d'une part, de la transnationalité de leur implantation qui leur permet de mobiliser la manne financière provenant de la diaspora mouride établie à l'étranger, et d'autre part, de leur stratégie commune faisant de la ville de Touba leur lieu de positionnement par des actions novatrices « *Touba ça kanam* ».

3.2. Le mouridisme levier de développement réel : « *Touba ça kanam* » (Touba en avant)

Créée depuis 2016, « *Touba ça Kanam* » est une association à but non lucratif. L'objectif est de financer le développement de la ville de Touba. C'est un projet mouride, socio-économique participatif, intégré et inclusif. Il est basé sur la participation d'un montant symbolique (franc symbolique) de 1 000 F CFA, ceci d'après les précurseurs du projet semble être à la portée de toutes les bourses et catégories sociales. En fait, le système de collecte des fonds est mensuel : un mouride contribue 1000 F ce qui, selon ses initiateurs, consiste à regrouper 2 millions de talibés mourides pour un versement mensuel de 1000 F CFA (au total ça fera 2 milliards par mois et 24 milliards par an), aux fins de récolter les ressources financières nécessaires pour développer la ville sainte de Touba.

Alors que le poste de santé de *Touba Lansar* est sur le point d'être livré gracieusement par l'association « *Touba ça Kanam* », à la cité religieuse et au Khalife Général des Mourides, le matériel médical devant l'équiper est déjà disponible (photo 17). Un conteneur de matériel médical d'une valeur de 271 millions de francs est remis au Khalife Général des Mourides pour équiper le poste de santé de *Lansar*. Ceci est le fruit d'une collaboration entre *Moustapha Amar*, Président de la commission sociale de *Touba ça Kanam* et *Moussa Niang* de « Fondation 221 ». D'après le vice-président de cette association, *Sérigne Abdou Lahad Mbacké*, dans son bilan lors du *magal* 2019, de 2016 jusqu'à nos jours, les mourides ont contribué à hauteur d'un

milliard 300 millions f CFA, ce qui a été un matelas financier consistant pour la réalisation de plusieurs projets de développement de la ville.

Photo 18: Réception de matériel médical (*Touba ça kanam*)



Source: Données terrain

Le mouride c'est celui qui travaille au quotidien à améliorer les conditions de vie des populations. Tout se résume aujourd'hui, à adorer Dieu et œuvrer pour *Serigne Touba*, leur confiera le Khalife Général des Mourides. *Serigne Habibou Mbacké* choisira de rappeler à *Serigne Mountakha* la volonté de l'association de construire plusieurs autres postes de santé. De plus, "*Touba ça kanam*", donne l'engagement de la structure à participer pleinement à la construction de l'Université de Touba. Dans le lot de matériel remis au Khalife, il est possible de noter un important nombre de béquilles, lits électriques, matelas orthopédiques, chaises roulantes, matériel de chirurgie, blouses etc... "*Touba ça kanam*" a aussi remis un don de trois camions aux sapeurs-pompiers de Touba, une ambulance et un pick up au *Dahira safinatoul amane* (photo 18).

Photo 19: Réception des ambulances, camions et pick up par *Touba ça kanam*



Source : Données enquêtes

À côté de l'assainissement, de la solidarité, de la santé et de la sécurité, *Touba ça kanam* cible également l'éclairage public. En fait, sur l'éclairage à Touba : L'association « *Touba ça kanam* » et l'ADMEC signent une convention de 5 000 lampadaires (photo 19).

L'éclairage public dans la ville sainte de Touba, à moindre coût. C'est l'objectif entre autres que s'est fixé « *Touba ça kanam* », en partenariat avec ADMEC. À cet effet, ils ont signé une convention de 5 000 lampadaires *led*, dont une première commande de 1 000.

Photo 20: Specimen de lampadaire



Source : Données enquêtes

Selon le Directeur de ADMEC et le fournisseur, le but final, c'est d'installer une usine de production de lampes *led*. D'important dons alimentaires à savoir du riz, de l'huile, du sucre... (photo 22) ont été distribués. De plus des camions bennes –tasseuses pour l'assainissement de la ville sainte ont été réceptionnés.

Photo 21: Distribution de dons alimentaires par *Touba ça Kanam*



Source : Données enquêtes

Photo 22: Réception de camions bennes -tasseuses de *Touba ca kanam*



Source : Données enquêtes

La gouvernance territoriale désignée comme un mode de coordination d'acteur tourné vers la réalisation d'un projet de territoire et combinant divers acteurs prend forme à Touba. les processus d'organisation et de gestion collective de l'économie territoriale mouride par Touba ça kanam a permis beaucoup réalisation dans plusieurs secteurs (tableau 24).

Tableau 24: Quelques réalisations de *Touba ça kanam* (2018)

Santé	4 postes de santé	150*4 (600 000 000 F cfa)
Sapeur-pompier	2 camions sapeur de 850L plus une ambulance	inestimable
dialyse	28 prises en charges Formation de 6 agents en dialyse Accompagnement dans la construction du centre de dialyse de Touba	inestimable
Assistance financière	Sois médicaux, don alimentaire, cas sociaux ; 28 daaras assistés, Construction de toilettes à côté de la mosquée. Hydraulique dans certaines localités	inestimable
Assainissement	5 camions/béne	inestimable ⁹¹

Source : *Touba ça kanam*, 2018

⁹¹ Dans cette section nous avons voulu par soucis de prudence ne pas mettre de valeurs face aux écarts financiers en fonction des sources d'informations.

4.3. Le Grand Magal, événement phare de Touba

Au Sénégal, comme chaque année depuis 1927, a lieu le deuxième plus grand pèlerinage du monde musulman : le *Grand Magal* de Touba regroupant des millions de visiteurs (photo 22). Le *Grand Magal* commémore le départ en exil (1895-1902) au Gabon du fondateur du mouridisme, Cheikh Ahmadou Bamba.

Photo 23: Fidèles aux abords de la mosquée lors du *Grand Magal*



Source : Données enquêtes

Pour rappel, après plusieurs restrictions et déplacements hors de Touba (au Gabon, Mauritanie, Sarsara, Thiéyène...), les autorités françaises réalisent que cheikh Ahmadou Bamba ne désire pas la guerre. Dès lors, puisque la philosophie du cheikh les sert, elles décident de collaborer avec lui. Pour sa contribution à la première guerre mondiale, *Ahmadou Bamba* est honoré par le gouverneur, qui lui décerne en janvier 1919, le diplôme et la croix de chevalier de la légion d'honneur⁹². Admis dans l'ordre de la chevalerie, le marabout-légionnaire accepta le diplôme, mais refusa de porter la Croix de la légion d'honneur dans la mesure où ses principes religieux s'y opposaient. En 1921, le Cheikh organisa publiquement pour la première fois l'anniversaire de son départ en exil. Il recommanda ensuite aux mourides de rendre grâce à Dieu chaque année à cette date par l'adoration de Dieu, la lecture du Coran et la distribution des repas. *Cheikh Ahmadou Bamba* quitta ce monde le mardi 19 juillet 1927 dans son domicile à Diourbel.

Depuis lors, des millions de personnes venant des quatre coins du Sénégal et de l'étranger font le déplacement à Touba, chaque année. Des centaines de journalistes couvrent l'évènement. De plus, « *le grand Magal* » ne doit plus être vu uniquement sous l'angle religieux. Il est devenu

⁹² L'ordre national de la Légion d'honneur est l'institution qui, sous l'égide du grand chancelier et du grand maître, est chargée de décerner la plus haute décoration honorifique française. Instituée le 19 mai 1802 par Napoléon Bonaparte, elle récompense depuis ses origines les militaires comme les civils ayant rendu des « services éminents » à la Nation.

une très grande source de stabilité pour le pays et de concorde nationale", selon le porte-parole du Khalife, Serigne *Bassirou Abdou Khadre Mbacké*.

Lors du *Magal*, à côté de l'aspect spirituel, c'est un business énorme qui s'opère à Touba avec des transactions estimées à près de 250 milliards de FCFA par an.

Chaque année, ce sont plus de trois à cinq millions de musulmans (photo 23) venus de tous le Sénégal et du monde entier, ou demeurant à Touba et dans ses environs, de toutes conditions et de tous âges qui viennent répondre à l'appel du Cheikh Ahmadou Bamba.

Photo 24: Vue aérienne de la foule dans la mosquée



Source: Jean Michelle Turpin

Touba, pendant la période du *Magal*, devient, en l'espace de quelques jours, un carrefour commercial pour troquer, acheter et vendre. Pendant le *Magal*, l'activité économique à Dakar prend un répit en faveur de la ville religieuse. Bien entendu, le site est placé sous haute surveillance, preuve de l'influence des mourides dans le monde, la présence, lors de la cérémonie de clôture du *Magal* aux côtés des diplomates arabes, des ambassadeurs américain, français, anglais, allemand, etc., ainsi que d'émissaires religieux venus de la « *oummah* » (communauté) islamique.

- **Les bienfaits du *Grand Magal* de Touba**

Le *Grand Magal* de Touba est aujourd'hui un évènement de dimension mondiale. Le nombre de fidèles, de journalistes, de délégations officielles étrangères, de fonds entre autres dépassent presque certaines manifestations internationales. Cet évènement renferme une pluralité d'enseignement, de potentialités et d'apports.

Sur le plan spirituel :

L'avènement du *Grand Magal* inspire beaucoup de valeurs islamiques et de comportements. En effet, le *Magal* facilite en effet un rapprochement des musulmans surtout des mourides. L'amour entre les différentes confréries, le partage, la paix, la solidarité, l'entre-aide, le respect mutuel, le pardon.

De plus, la vie sociale est très animée par la bonté, la propreté, la piété, la persévérance, la récitation du CORAN, des *khassaides*, les causeries sur le prophète, sur les hommes pieux, la dévotion envers dieu, la « sunna » du prophète, l'union des musulmans, le rappel du droit chemin, la confiance en soi...fortement inspirée du pèlerinage de la Mecque.

Sur le plan social :

Le Magal, c'est aussi la dimension festive avec le « *Berndèl* » (hospitalité autour d'un copieux repas) La qualité et la quantité des aliments et collations doivent permettre à chacun de sentir que le Magal, c'est la meilleure fête qui puisse exister, considérée par certains comme la seconde Tabaski. À cet effet, les ménages à Touba et les *Dahiras* (exemple *hizbul tarkhya* prépare 12 000 poulets⁹³) ont toujours fourni des efforts immenses pour la réussite de cette commémoration. Dans les enclos des maisons des riches propriétaires, des dizaines de bœufs, moutons et chameaux sont abattus pour la fête. Certaines familles en vue hébergent jusqu'à deux cents hôtes.

Sur le plan infrastructurel :

Le grand nombre de pèlerins pousse en effet l'Etat du Sénégal, à travers ses démembrements (ministères et entreprises publiques), à mobiliser d'importants moyens pour permettre que ce regroupement humain se déroule dans les meilleures conditions d'hygiène, de sécurité et d'accès aux services sociaux de base. Le grand Khalife de Touba, appuyé par les *dahiras* mourides, en fait également de même. En effet, des travaux souvent ponctuels (adduction d'eau, assainissement, nettoyage, sécurité, éclairage...), juste pour les besoins de l'événement sont effectués en prélude du *Magal* pour faciliter la circulation des personnes et des biens, la distribution de l'eau et de l'électricité, la couverture médicale, etc.

La dimension éducative du Magal :

Lors des *Magals*, la dimension éducative est assurée par le comité d'organisation et les *dahiras* qui, en effet mette en place de grandes animations culturelle avant, pendant et après le *Magal*, avec des conférences, des débats, des séminaires, des expositions, des chants religieux, à Touba, à Dakar, dans les autres régions du pays et dans le monde, dans les médias, sur internet, et dans

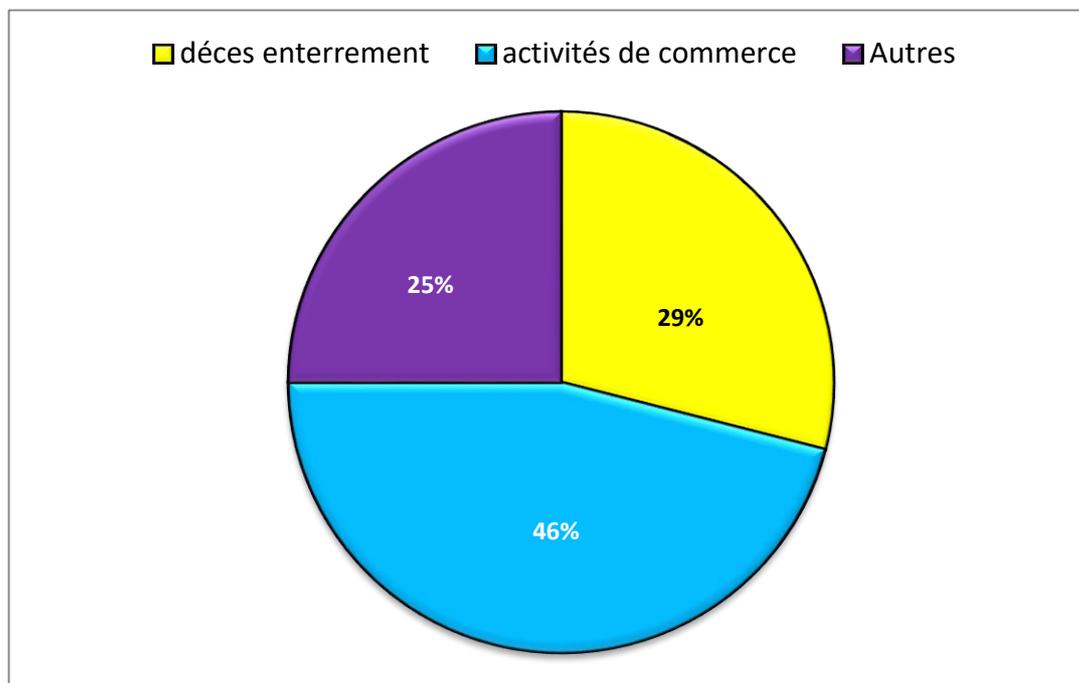
⁹³ Source entretien avec un membre de la communication de *Hizbu Tarkhya*

les universités. Tout ceci contribue à l'éducation des talibés et leur permet de mieux s'imprégner des enseignements de *Serigne Touba*.

4.4. Les migrations mourides un apport incontournable

Les migrations sont des déplacements d'individus ou de groupes de population d'un lieu à un autre, afin d'y demeurer de manière temporaire ou définitive. Aujourd'hui, de plus en plus la migration devient une réponse, et système adaptation aux réalités de Touba. En fait, une bonne partie des ménages ne viennent à Touba que par circonstance (figure 37). Ce sont des résidents circonstanciels ou évènementiels. Parmi les principales circonstances nous avons les décès et enterrement (29%), le commerce (46%), les autres cérémonies religieuses, mariage, visite familiale, déménagement... (25%).

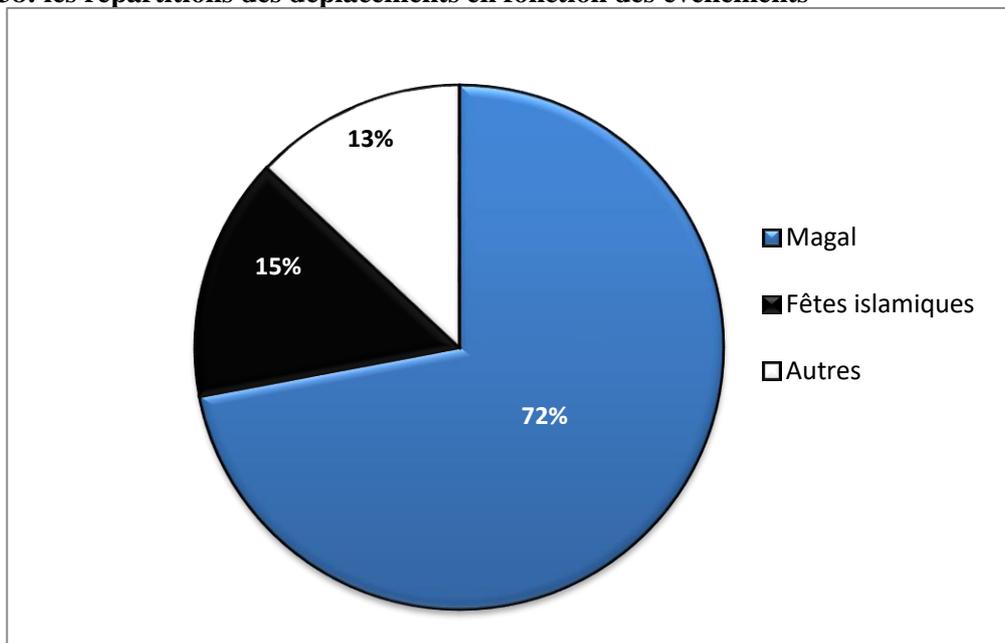
Figure 37: Les principaux motifs de déplacement vers Touba



Source : Données enquêtes

Pour les déplacements évènementiels, le *Grand Magal* de Touba vient sans controverse au premier rang avec plus de 72 % de cas, les fêtes islamiques suivent (*Ramadan et Korité, Tabaski, Mawloud* (15 %) ; autres (*les ziarats, thiantes, magal familial...*) (13 %) (Figure 38)

Figure 38: les répartitions des déplacements en fonction des évènements



Source : Données enquêtes 2016

Les migrations et l'urbanisation ont donc largement rebattu les cartes de la géographie des religions en faisant des villes, et singulièrement des plus grandes, des lieux de diversité religieuse croissante. Au niveau national, si la mesure (la quantification du nombre récits de participants) des phénomènes de migrations religieuses urbaines est souvent rendue difficile par l'absence de statistiques disponibles à cette échelle le caractère multiconfessionnel des villes s'observe très nettement sur le terrain. De ce fait, on observe par leur paysage ponctué de lieux culturels divers, avec une nette tendance, chez les mourides ces dernières années, à la construction de mosquées monumentales (mosquée *Massalikou djinane* à Dakar) comme autant de marqueurs de la compétition des religions/ des confréries entre elles pour la prééminence.

a. Impacts économiques de la diaspora

Dans le contexte de la mondialisation où les migrations transnationales et internationales sont considérées comme une mobilité géopolitique et géoéconomique, l'apport des Africains de la diaspora peut prendre une signification bien particulière pour le développement de l'Afrique. Les retombées des migrations internationales sur les mutations urbaines au Sénégal sont évidentes et elles s'expliquent par les enjeux liés à l'accès au foncier. Depuis les années 70 et plus récemment après la dévaluation du franc CFA en 1994, à la faveur d'un taux de change qui a littéralement doublé, l'émigré devient un acteur clé dans l'urbanisme.

Le secteur immobilier est devenu un secteur important dans le processus de captage de l'investissement de l'émigré.

« Ce glissement des investissements de l'émigré, des zones d'origine vers les zones urbaines où ils sont susceptibles d'être rentabilisés plus rapidement, traduit une mutation des logiques » (Tall, 2009). Des hommes et des femmes versés dans le commerce international qui apportent des plus-values à leur pays. Les mourides pèsent lourd au regard de leur présence dans tous les secteurs d'activités. Il serait réducteur de ne pas citer parmi les atouts de la réussite économique de Touba l'apport des émigrés dont les envois financiers se chiffrent à près de 500 milliards par an (APS). Cette somme est réinvestie dans le circuit économique à travers la consommation et dans l'investissement immobilier ou le commerce.

b. Caractéristique, fonctionnement et forces de la diaspora

Le mot diaspora, qui signifie dispersion, vient du grec « *sporo* » qui veut dire graine ou « *speira* » (semer).

À l'origine, le terme était utilisé pour désigner « la dispersion des établissements helléniques autour de la méditerranée depuis des temps anciens » (Yao Assogba, 2002). Mais depuis les années 1980, la géographie a recours à la notion de diaspora pour nommer les communautés nationales migrantes en interaction entre elles et avec le pays d'origine. Cette définition met ainsi l'accent sur la territorialité particulière de cette forme d'organisation sociale qu'est la diaspora.

c. Système d'organisation de la diaporas

Des recherches qui concernent surtout les migrants internationaux mourides se sont développées depuis 1981 et autour des années 1990⁹⁴. G. Salem (1981) a ainsi décrit les réseaux d'insertion mourides. De plus, la reproduction des structures de fonctionnement de la confrérie, dans le contexte français, avant que V. Ebin (1990, 1991, 1992, 1995) aux États-Unis, A. M. Diop (1990), I. Sané (1987), Sophie Bava (2000) en France, C. Tedeschi (1986). En outre, O. S. Di Friedberg (1996), G. Scida (1994) en Italie n'approfondissent et n'élargissent le champ problématique, démontrant une fois de plus l'internationalisation de la confrérie et de l'intérêt scientifique qu'elle suscite.

Dans leurs systèmes d'organisation, la diaspora est principalement parcourue par un petit fils de Sérigne Touba. Il s'agit des voyages fréquents effectués par *Serigne Mourtada Mbacké*, le

⁹⁴ Ces deux dates correspondent à deux phases importantes de l'émigration mouride vers l'étranger.

fils cadet de Cheikh Ahmadou Bamba, dans les pays où des communautés mourides sont implantées.

L'accueil qu'il y reçoit, les escortes impressionnantes déployées pour sa sécurité donnent un cachet officiel à ses visites et renforcent chez les Mourides le sentiment d'appartenance à une confrérie forte, respectée mais surtout considérée en dehors de l'État.

4.4.1. Stratégies et activités diversifiées des migrants mourides

Les stratégies des migrants (généralement mouride) sont impressionnantes. En effet, il existe plusieurs catégories de service effectués par les migrants. Certains font des activités formelles, d'autres s'épanouissent dans le petit commerce. Ces derniers s'organisent le plus souvent autour de sites touristiques, des centres d'intérêt à l'instar de la tour Eiffel à Paris, du Château de Versailles. Par dizaines, sacs en plastique à la main, prêts à proposer aux touristes à peine descendus de leur bus porte-clés, posters, masques, petites tours Eiffel et autres souvenirs de pacotille, le plus souvent *made in china*. A Paris, mais aussi à *Times square* au cœur de New York et dans les principaux lieux touristiques du monde occidental, les vendeurs à la sauvette africains sont partout.

« C'est un réseau international depuis trente ans, les vendeurs africains "font la loi", à Versailles comme ailleurs. Sur l'esplanade du Trocadéro, des Indiens puis des Chinois ont tenté de s'installer pour profiter de ce commerce juteux. Peine perdue, ils ont été rapidement chassés par les maîtres incontestés des lieux : ces sénégalais qui appartiennent à la communauté mouride, importante confrérie soufie, branche mystique de l'islam, fondée au début du XX^e siècle par cheikh amadou Bamba » (Michaël Richard, 2009⁹⁵).

A Paris, New York, Dakar et Touba, la deuxième ville sénégalaise qui est la capitale des mourides et où ils ont construit une immense et somptueuse mosquée grâce aux sommes colossales provenant des ventes réalisées par les vendeurs parfaitement organisés. Par exemple, en 2013 à New York, près de 9 000 mourides travaillent dans les zones touristiques et gagnent mieux leur vie qu'à Paris, en proposant des montres ou sacs de marques. À Harlem, le "siège social" de la communauté reçoit l'argent.

Chaque mouride estime normal de reverser une partie de ses revenus au marabout. En effet, mêlant habilement religion et business, les mourides envoient à Touba, des centaines de milliers de dollars ou d'euros gagnés sur les lieux touristiques.

⁹⁵ En savoir plus sur <http://www.lemonde.fr/vous/article/2009/05/16/la-multinationale-des-vendeurs-a-la-sauvette>

4.4.2. Perspective de la diaspora mouride

Les mourides se sont invités à conquérir le monde. Ce phénomène s'est intensifié ces dernières années. Aujourd'hui, les populations africaines quittent leur pays d'origine pour d'autres "cieux meilleurs" ou d'autres "el dorado" réels ou imaginaires.

Pour rappel, dans les années 1970, une nouvelle politique migratoire favorise l'arrivée des marchands ambulants du Sahel qui sillonnent, outre la France, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Suède, l'Italie, l'Espagne, etc.

Aujourd'hui, tout le monde s'accorde à dire que les diasporas africaines jouent un rôle important dans les efforts du développement local dans leurs pays. Leurs actions sont remarquables dans les activités économique, sociale, culturelle... Il peut s'agir d'envois de biens en nature, de transferts de fonds. En fait, ces apports de la diaspora peuvent représenter une source appréciable de financement. Ces derniers ont même dépassé l'aide publique au développement octroyée, au Sénégal. Ainsi pour le Sénégal par exemple, en 1994, les envois de ses ressortissants en France étaient au même niveau que les exportations des produits d'arachides" (Yoa Assogba, 2002).

De plus, si Touba (la communauté mouride) exploitait de manière optimale, suffisante les moyens financiers et humains de sa diaspora, elle pourrait trouver ses propres solutions à ses problèmes de développement et compenser ainsi son hiatus (écart) de financement de son développement actuel. En fait, Touba par des politiques concertées, inclusives, participatives et des lois du système bancaire, peut attirer l'épargne des mourides de la diaspora. Cette épargne peut être orientée, canalisée dans des investissements productifs (secteur secondaire : usine, unité de transformation, PME, ...) voire même mettre en place une banque mouride pour la réception, l'organisation, la gestion de ces fonds.

Parmi les atouts de la réussite économique de Touba, figure l'apport des émigrés dont les envois financiers incommensurables se chiffrent à plus de centaines de milliards par an⁹⁶, une somme réinvestie dans le circuit économique à travers la consommation et dans l'investissement immobilier ou le commerce. Dans presque chaque famille, il y a un émigré, au moins, qui envoie de l'argent à la maison pour la consommation, mais aussi il investit souvent à côté dans le commerce, l'agriculture ou l'élevage.

⁹⁶ Source : le soleil du 13 avril 2015

V. La construction de la durabilité du modèle gouvernance de Touba

Le modèle mouride renferme beaucoup de potentialités qui sont absolument à conserver et surtout à pérenniser. Seulement, aujourd'hui avec les dynamiques socio-économiques, la démographie de la ville, son statut foncier et son étalement exceptionnel, il devient opportun de s'interroger sur la durabilité de ce modèle dans ses rapports avec l'État, dans sa gouvernance interne et son évolution.

Pour ce faire, face à la complexité de Touba, nous avons axé notre analyse sur quelques points à savoir la relation État et Khalife, la sensibilité des valeurs mourides face à la mondialisation, l'effritement de son poids électoral, de la problématique de l'insécurité et enfin de vide urbain qui gonflent sans cesse la tâche urbaine de Touba.

5.1. Les défaillances du modèle de gouvernance de Touba

La ville de Touba a des contraintes à la hauteur de ses potentialités. Ainsi, dans presque tous ses aspects, la ville étouffe et souffre de plusieurs maux. Ces contraintes sont en train de diluer les énormes efforts abattus par les autorités religieuses et étatiques. Parmi les difficultés, nous avons, l'insécurité, le déficit d'assainissement, le faible taux de couverture sanitaire, le développement spatial extraordinaire qui phagocyte et perturbe les autres limites des localités voisines.

Toujours dans le lot des contraintes, il faut noter le développement de plus en plus accentué d'activités de fraudes et de trafics en tous genres. La jeunesse de la population expose la cité à beaucoup de défis. Il s'y ajoute, les difficultés de planification car même si le calendrier des *Magals* peut être maîtrisé, il n'en est pas de même des *Ziarras* presque quotidiennement célébrées.

5.2. Problématique du statut du titre foncier de Touba

La problématique de l'intégration harmonieuse des spécificités religieuses, culturelles, sociologiques, démographiques, économiques de la ville sainte dans l'architecture républicaine de notre pays reste une lancinante question au Sénégal. IL en est de même des problématiques de gouvernance locale et de développement auxquelles l'absence de mise à niveau officielle du statut de cette collectivité locale, bien particulière, ne manquait de soulever pour son évolution. La formalisation du statut spécial de Touba, devrait à coup sûr, dans un cadre républicain, garantir à la fois l'intangibilité des institutions et la souveraineté de notre pays et l'unité nationale.

Au demeurant, le titre foncier (TF) de Touba constitue l'instrument juridique de sécurisation de la propriété issue du « droit de hache » que détient collectivement la famille de *Cheikh*

Ahmadou Bamba depuis 1887. Un événement décisif pour la légitimation juridique de ce statut particulier survient le 17 septembre 1928 : « un bail dit de longue durée, pour une période de 50 ans et concernant un terrain rural ayant la forme d'un carré parfait, d'une superficie de 400 hectares, sis sur la route allant de Mbacké à *Sagata*, à une distance d'environ 8,5 kilomètres de Mbacké » est accordé par le Gouverneur de la Colonie, à *Serigne Mouhamadou Moustapha Mbacké*.

Cette première concession foncière est reconnue unanimement comme étant à l'origine foncière et territoriale du statut particulier de Touba.

Le pouvoir foncier du Khalife général se fonde ainsi sur le Titre Foncier-mère qui est la première base juridique officielle de sa légitimité sur le sol de Touba. Le Titre Foncier de Touba, comme tous les autres, relève du droit de propriété et est à l'origine de la reconnaissance par l'État d'un statut particulier. L'interdiction faite à la douane sénégalaise de franchir la rocade de Touba depuis l'indépendance, la prohibition localisée du tabac, de l'alcool, des jeux de hasards, de la musique, le choix exclusif du Khalife du type d'éducation dans la cité, l'interdiction d'activités politiques, la tenue d'un check point pour le respect des interdictions du Khalife Général à Touba et la création, en 1985, d'une brigade de gendarmerie dite spéciale sont entre autres, des actes effectifs de reconnaissance de ce statut. L'élaboration par le Khalife d'une liste unique du parti au pouvoir sans compétition et la nomination de l'autorité locale par l'autorité religieuse en a toujours été le marqueur principal. Il faut dire que la capitale des mourides a depuis toujours constitué un enjeu juridique, institutionnel, socioéconomique et culturel qui préoccupe les plus hautes autorités de notre pays.

C'est ainsi que le Président de la République, *Macky SALL*, a annoncé, lors d'une visite préliminaire au *Magal*, sa volonté de formaliser, dans le cadre de l'Acte 3 de la décentralisation, le statut spécial de la ville sainte, en ces termes, de renforcer la décentralisation. La commune de Touba a une taille bien particulière et eu égard aux activités économiques qui s'y déroulent. Tout ceci démontre que la polémique sur la légalité de la liste « non paritaire » du Khalife général des mourides devrait être appréhendée dans un cadre beaucoup plus global qui est celui de la nécessité pour notre pays, de mieux prendre en charge les spécificités culturelles des différentes communautés composant sa nation. Ceci, dans un cadre cohérent où la diversité sera réconciliée à l'unité, où le local ne sera plus noyé par le global, où différence ne rimera plus avec dissidence.

Comme cela s'est d'ailleurs fait depuis longtemps dans d'autres pays où les principes républicains n'ont pas entravé une réflexion approfondie et très réaliste ayant abouti à

l'attribution de régimes ou statuts spéciaux à certaines régions (comme l'Alsace et la Lorraine en France, le Val d'Aoste en Italie) ou villes (Paris, Marseille, etc.).

L'ensemble des données démographiques, spatiales, infrastructurelles, socioéconomiques sur la capitale des mourides démontre amplement, aujourd'hui, que son statut passé de « communauté rurale » (donc de plus gros village au monde) et celui de commune simple qui lui est destiné ne convient pas à la seconde ville du Sénégal. En effet, la reconnaissance définitive et assumée du statut de Touba et de son urbanité est indispensable et conditionne la cohérence territoriale et institutionnelle de notre pays. En tant que « métropole de l'intérieur du pays », point d'équilibre territorial, référence civilisationnelle et identitaire de millions de sénégalais, dont la croissance fulgurante induit de nouvelles problématiques en termes de délivrance de services publics de base, d'infrastructures, de sécurité, de développement économique et de gestion de l'environnement, Touba a plus que besoin aujourd'hui de trouver sa vraie place dans l'architecture de la décentralisation qui vient d'initier sa troisième grande réforme. Il s'agira donc pour l'État du Sénégal de prendre pleinement en compte toutes les spécificités de la ville sainte, par la définition d'un statut lui permettant d'avoir accès aux instruments institutionnels et organisationnels modernes susceptibles de rationaliser, de façon optimale, sa gouvernance locale.

5.3.Problématique de la gouvernance de Touba

Par sa genèse rurale et son ancrage dans ce milieu, la confrérie a développé des formes cohésives d'encadrement, avant de démontrer sa capacité d'adaptation, en produisant des réseaux de solidarité et de mobilisation, au moment de son implantation dans les villes sénégalaises et à l'étranger. Touba, ville soutenue par un groupe, en l'occurrence la confrérie mouride, symbolise surtout la réalisation du rêve-prédiction de son fondateur Cheikh Ahmadou Bamba. La ville s'individualise ainsi par la logique de sa fondation. Elle constitue malgré son développement plus récent la composante majeure de la territorialisation de la confrérie qui a abouti à la formation d'un espace où priment l'idéologie mouride et ses représentations spatiales. Cet état de fait, corrobore les récentes interdictions formulées par l'actuel Khalife général en l'occurrence *Sérigne Mountakha Mbacké*.

Le Khalife a lui-même, listé ses interdits, et sollicité le soutien du chef de l'État (photo 24) pour le respect des nouvelles mesures qu'il a publiquement consignées dans un document auquel ont adhéré toutes les composantes des différentes familles mourides.

Entre autres interdits, les jeux de hasard, la drogue et ses dérivés, la cigarette, certaines formes de coiffure, la prostitution et le racolage, la musique, la danse, le sport, l'ouverture d'établissements à

caractère religieux sans autorisation, en plus de tous comportements contraires aux préceptes de l'islam, etc.⁹⁷

Il est aussi visé l'utilisation des produits de dépigmentation, des cheveux artificiels ainsi que le port de vêtements indécents, mais aussi la magie, la sorcellerie et le charlatanisme.

Le Khalife général des mourides a mis en garde ceux qui parlent souvent au nom de Touba ou de la communauté mouride, alors qu'ils n'y sont pas habilités et ceux qui seraient tentés d'héberger des personnes de mœurs douteuses. Enfin, le Khalife a rappelé que l'ouverture d'établissements scolaires (*Daara* ou école), d'institutions d'une quelconque vocation religieuse ou appliquée ou d'une mosquée, doit être autorisée par une commission compétente. « Tout manquement de principe aux mesures citées aura pour conséquences directes des sanctions très sévères ». Ainsi, la symbolique générée par la maîtrise de la gouvernance urbaine pose la question des enjeux de pouvoir pour le contrôle de l'espace urbain ; elle témoigne de l'impact social et politique qu'elles peuvent avoir.

Photo 25 : Soumission du Président de la république au Khalife général des mourides



Source: APS, 2018

Il faut souligner que c'est *Serigne Abdou Lahat Mbacké*, le troisième Khalife général des Mourides, qui s'était, le premier, à s'illustrer dans cette voie, pour avoir imposé ces mêmes interdits dans la capitale du *mouridisme*, sous son magistère. En fait, Touba est pour le fidèle, un lieu d'unicité symbolique et sacré.

⁹⁷ Cf. annexe

La construction du territoire mouride a la particularité de s'appuyer sur des déterminants idéologiques et économiques, et fortement émaillé par la sacralisation. Cette sacralisation semble remise en question au fur et à mesure que l'on s'éloigne du berceau de la confrérie (c'est-à-dire de la famille du cheikh fondateur). Le pouvoir foncier du Khalife s'exerce de manière indirecte et décentralisée avec une sorte de légitimité secondaire des descendants de *Cheikh* et fondateurs de villages-satellites (*Darou Khoudoss, Ndindy, Dianatou, Sam, Khaira...*) qui s'approprient le fait urbain, chacune avec ses aspirations particulières, et ses pratiques pour les atteindre... Le Khalife actuel semble quant à lui, dépassé par la complexité de la société urbaine qui produit des hommes et des comportements plus divers.... Le dispositif institutionnel est complexe et difficile à cerner dans la gestion du Khalife actuel.

Face un étalement spatial intensif, la maîtrise de l'ensemble de la cité devient difficile : ce qui fragilise la bonne gouvernance de la cité. En fait, l'urbanisation massive de Touba ne permet plus à l'autorité maraboutique de pérenniser et d'assurer son contrôle sur l'espace et les hommes. C'est ce qui ressort tout particulièrement du rapprochement qui s'est effectué entre un pouvoir d'État sénégalais qui s'appuie de plus en plus sur le secteur informel et certaines composantes mourides au point que l'on ne sait pas vraiment qui de l'État " se mouridise " ou qui du monde mouride devient État (Dozon, 2010).

De plus en plus, la société urbaine d'aujourd'hui intègre déjà ces nouveaux acteurs et impose aux anciens de nouveaux comportements. Au total, le système maraboutique coûte trop cher à ce pays : plus de 3000 cérémonies qui demandent sécurité, électricité, subvention transport, denrées alimentaires, eau, transfert direct d'argent, santé, audiovisuel public, en sus des transferts exceptionnels de ressources, des évacuations sanitaires, des voitures de luxe, des passeports diplomatiques, tout ça à la charge de l'État.

5.4. Les valeurs du mouridisme à l'épreuve de la mondialisation culturelle

La mondialisation au plan local, pose petit à petit un défi à la pensée mouride, à la pratique et au système de vie actuel sur le *mouridisme* en général et Touba en particulier. Il convient dès lors, pour comprendre les enjeux culturels mobilisés par la mondialisation, de saisir la culture dans son sens plein.

C'est une structure matérielle et symbolique vivante, comprenant la totalité des mœurs, des us et coutumes mouride, des activités de production matérielle et intellectuelle, des représentations et des croyances ainsi que des significations investies dans les institutions politiques et sociales de cette société.

Les menaces sur les diversités culturelles/culturelles, phénomène lié à la mondialisation culturelle, se développent grâce aux réseaux sociaux. Cette rupture instauratrice se laisse

difficilement saisir dans sa complexité par les spécialisations disciplinaires, tout comme elle semble ne pouvoir être maîtrisée par les instruments politiques et économiques adaptés aux réalités antérieures. La culture fournit un référentiel intéressant : invoquée trop souvent en termes de qualificatifs qui permettent de se replier sur des aspects singuliers concernant le spirituel, les béatitudes, « l'exception culturelle », le *mouridya*, etc.

Lorsque l'on accepte de la considérer comme le système symbolique qui constitue une société et la distingue des autres, c'est dans la mesure où elle épouse le moule « sociétale mouride » qui en serait la seule expression politiquement acceptable. La diversité culturelle est invoquée pour défendre la légitimité des politiques nationales. Ces prismes ne permettent pas de déchiffrer le paradigme du nouvel écosystème symbolique émergent de la mondialisation culturelle qui affecte la capacité de socialisation de toutes les cultures existantes.

On peut en voir les incidences dans le débat sur l'identité nationale amorcé par l'État central qui permettront de composer avec les exigences du pluralisme culturel comme seul fondement réaliste du vivre ensemble.

De plus, nonobstant le fait que nul ne peut vivre en autarcie : vivre avec l'autre qui est la condition de cet animal social qu'est l'homme devient un impératif concret à dimension désormais planétaire, à comprendre, à accepter, à vivre à gérer et cela même à Touba.

Dans cette perspective, l'ébranlement des structures culturelles et sociales consécutives aux dégradations généralisées, mondialisées des mœurs devient inquiétant. Pour rappel, la culture renvoie bien sûr à l'ensemble des mécanismes de production, d'auto-régulation par lesquels les sociétés absorbent les changements et se transforment de façon relative en s'adossant sur le *mouridya* (spiritualité du *mouridisme*). En fait, cette transformation structurale affecte quasiment l'ensemble des sociétés, des générations, et des cultures qui se trouvent brusquement confrontés à une planétarisation des flux, à une ubiquité des représentations et à une standardisation des objets, des usages et des modes de vie qui sapent de plus en plus Touba, notamment le *mouridisme*. Touba subit de plein fouet toutes ces transformations sociales de la société mondiale actuelle.

Ces craintes résultent de la mondialisation des échanges, de la globalisation des marchés et de la production, de l'émergence médiatique de l'altérité culturelle induite par la circulation audiovisuelle, les sites web, les réseaux sociaux, les phénomènes migratoires internationaux des mourides.

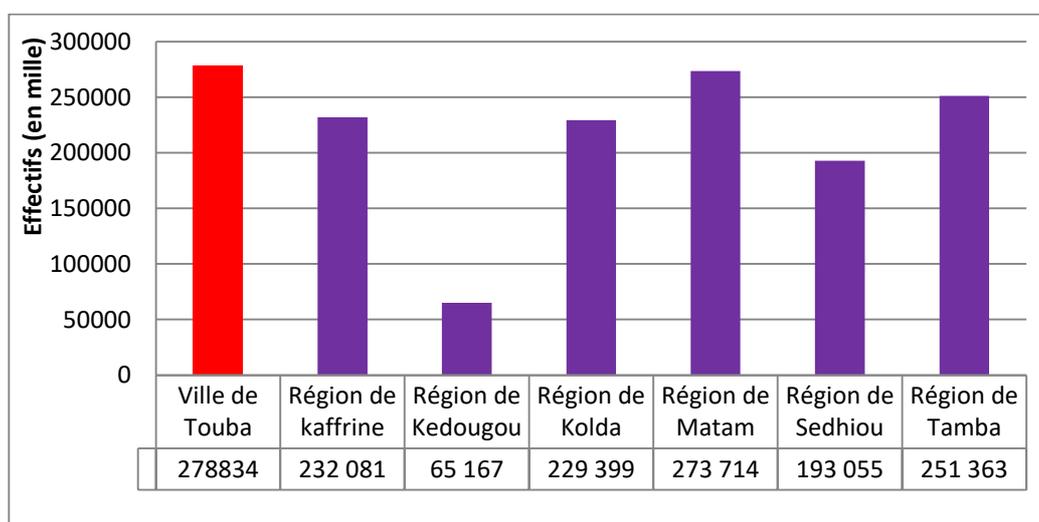
Ces dernières années, surtout depuis 2015, cette synchronisation planétaire bouscule frontalement les régulations confrériques notamment Touba, dans leurs fondements culturels, culturels, et leurs consciences de soi identitaires. Les violences, les faits sociaux notés chaque

jour ou semaine révèle un réel changement voire même une aliénation progressive des valeurs originelles de sainteté de *Serigne Touba*. Dans ce sillage, de plus en plus, certains chefs religieux font l'objet d'attaques et d'insultes via les réseaux sociaux. Nous pouvons citer entre autres, les insultes envers *Sérigne Basse Abdou Khadre* (Porte-parole du Khalife), de *Serigne Modou Kara* (petit fils de Serigne Touba) de feu *Cheikh Béthio Thioune* (guide des thiantacounes). Il s'y ajoute le phénomène *Aida DIALLO*, l'une des épouses de feu *Cheikh Béthio*, qui aujourd'hui, défie presque l'autorité du Khalife général. De ce fait, bon nombre de dignitaires mourides regrettent la tournure subversive des audiences accordées à *Aida Diallo*.

5.5.L'effritement de la force politique (électorale) de Touba

De par le passé et jusqu'à des années très récentes, la ville de Touba s'est toujours forgée et taillée une place incommensurable dans l'échiquier électoral du Sénégal. En fait, plusieurs facteurs concourent à s'accorder sur le fait que Touba est une puissance électorale. Sa démographie démesurée, son électorat incommensurable (278 834 personnes inscrites), et le nombre de bureau de votes (45 lieux de votes et 601 bureaux de vote) respectivement (Tableau 25). De ce fait, selon les statistiques de la direction générale des élections, confirmé par le CENA, Touba est la première ville au Sénégal, sur le plan électoral (en termes de lieux de votes, des bureaux de votes, de personnes inscrites sur le fichier électoral). De plus, cette ville dépasse même plusieurs régions entières (Tamba, Matam, Kolda, Sedhiou...) (figure 39).

Figure 39 : Comparaison du nombre d'électeurs entre la ville de Touba et les Régions



Source : Direction générales des élections/ CENA

L'observation pointue de ce tableau conforte notre hypothèse sur la place centrale de la puissance électorale mouride.

Tableau 25: Puissance électorale de la ville Touba, face à certaines régions du Sénégal

Localités	Électeurs	Lieux de votes	Bureaux de Votes
Ville de Touba	278834	45	601
Région de Kafrine	232 081	437	631
Région de Kédougou	65 167	158	208
Région de Kolda	229 399	444	652
Région de Matam	273 714	262	601
Région de Sédhiou	193 055	360	551
Région de Tamba	251 363	664	861

Source : Division Générale des Élections/CENA

Seulement, cette dépendance s'effrite de plus en plus. En fait les deux (02) dernières élections présidentielles en sont un exemple indiscutable. Premièrement, pendant les élections de 2012, Abdoulaye WADE, malgré sa victoire à Touba, n'a pas pu malheureusement tirer profit de cet électorat. De même en 2019, le président Macky SALL malgré sa défaite sur l'ensemble des bureaux de votes de Touba, a remporté les élections à près 53 %.

Tout cela montre que l'électorat de Touba, nonobstant la quantité et la puissance électorale n'a plus cette forte influence sur les résultats globaux. Dit autrement, aujourd'hui, Touba a perdu son rang de maître incontestable de l'électorat réel sénégalais.

5.6. Insécurité urbaine inquiétante

En plus des comités de veille, de surveillance et de sécurisation mis en place dans plusieurs quartiers de Touba et dont les membres sont des volontaires issus de ces quartiers, il faut rappeler que l'agglomération de Touba-Mbacké compte 4 commissariats de police à *Dianatoul Mahwa, Ndamatou, Gouy-Mbind et Mbacké*, un escadron de surveillance et d'intervention, une brigade spéciale de gendarmerie, des brigades à *Ndindy, Kaël, Touba Bélèl* en plus de la gendarmerie de Mbacké. Les comités de veille sont chargés, en plus de leur rôle dissuasif, d'assurer le rôle de tampon entre les populations et les forces de défense et de sécurité en remontant les dénonciations. Il faut signaler que gendarmes et policiers ont jumelé, leurs forces pour plus d'efficacité dans leurs opérations...

Au vue des faits intenses d'actualités criminelles au Sénégal portant sur des montants astronomiques (plus de 3 milliards sur le trafic des faux médicaments et des conséquences incommensurables sur la santé publique) ; sur les meurtres et/ou enlèvement (kidnapping), trafic de drogue, de faux billets et de black money entre autre, Touba semble verser dans une insécurité inquiétante.

Le manque d'appareil judiciaire, les convenances des Khalifes dans leurs activités, l'insuffisance des forces de police, l'absence de la douane, etc., sont autant de facteurs propices à l'insécurité à Touba. Mais c'est surtout la contrebande qui est le levier principal de la transformation de la ville religieuse en pôle économique et financier fort. En réalité, d'après certaines sources, c'est une partie des fortunes acquises par celle-ci dans les années passées qui sont recyclées dans la spéculation de l'arachide et des céréales.

En effet, cette activité de contrebande impliquant des réseaux transnationaux a profité du statut d'exterritorialité pour se développer. Les services de la douane sénégalaise étant interdits d'activité à Touba, toute marchandise entrant dans la ville échappent à toute taxation.

De plus, la différence de régimes commerciaux avec la Gambie a ainsi favorisé l'afflux de marchandises gambiennes vers la ville où elles peuvent être vendues avec d'énormes marges bénéficiaires. Concentrés de tomates, sucre, en poudre, riz, thé, tissus, allumettes, chaussures, vêtements, matériels électroniques divers, armes à feu et munitions, drogue et des articles divers pouvaient être vendus au marché Ocass de Touba sans aucune contrainte et 10 à 40 % moins cher que dans le reste du Sénégal. Des centaines de commerçants de Touba ont organisé ce commerce en s'appuyant sur des propriétaires très influents dans le milieu mouride.

Le statut d'exterritorialité a également fait de Touba une réelle zone franche qui a permis une activité commerciale de détail très dynamique. Le dynamisme commercial a ainsi contribué à étendre les marchés qui sont sortis depuis longtemps, de leurs champs prédéfinis. Toutes les rues qui leur sont proches constituent une succession de boutiques et magasins (surtout des quincailleries, des dépôts de pharmacie et des alimentations) tenus la plupart du temps, par des jeunes. Plus récemment, des boutiques de photographes, des « dibiteries » (grillades de viande) et des alimentations à l'européenne fleurissent un peu partout. Les nombreux restaurants expriment par ailleurs le processus d'individualisation propre à l'urbanisation.

Mais le phénomène le plus expressif est sans doute la multiplication des marchés dont le nombre est passé de quatre dans les années soixante-dix à une quinzaine aujourd'hui, répartis dans tous les quartiers. Malgré une évolution rapide, Touba reste une ville paradoxale, avec son urbanisme essentiellement horizontal : elle demeure en grande partie, un vaste conglomérat de *santhianes* (sortes de villages urbains délimités par les grandes artères).

Les innombrables petites maisons individuelles, tassées les unes contre les autres, viennent des centres commerciaux modernes. Cette structure ruralo-urbaine rend compte du niveau et des conditions de sécurité à Touba.

De plus, la dispersion de la population vers les zones périurbaines induit un mouvement simultané de relocalisation de services de proximité, l'apparition d'importantes tensions sur les

services publics, l'offre de services et d'équipement (police, gendarmerie, santé...) ayant du mal à suivre le rythme de la périurbanisation. Autrement dit, tout a concouru à compliquer, à retarder la perception de cette réalité assez sensible : l'aveuglement idéologique, on l'a vu, mais surtout les pieuses intentions, le désir méritoire de ne pas "stigmatiser"/ discriminer des populations déjà défavorisées, le bon cœur poussant à réprimander plutôt qu'à sanctionner, enfin, la croyance en « une culture d'impunité ». Á cela s'ajoutent un respect marqué des bienséances du moment et la foi en une « exception mouride » dont l'aspect illusoire est souvent démontré.

5.6.1. Les facteurs d'insécurité

Plusieurs éléments nourrissent l'insécurité à Touba. De ce fait, nous pouvons énumérer sa démographie, l'ouverture de son réseau routier vers tous le Sénégal (ville carrefour), la forte informalité économiques (facilité douanière : conduit à des Lobbies de trafiquant de bois, de médicaments, de drogues, de voitures, de visa, de devises...).

La déférence et le rayonnement de la ville attirent beaucoup de personnalités avec des mœurs « douteuses ». De plus le statut spécial combiné à la protection des alliés du *mouridisme* (un talibé mouride reste protégé à Touba : c'est ce qui a même fait dire à certains que « Touba est le refuge des malfrats »). La faiblesse du nombre brigade et l'insuffisance des ressources humaines (police, gendarmerie) favorise l'épanouissement de pratiques de banditisme multiformes. Il s'y ajoute entre autres la dilatation des frontières de la cité qui augmente sans cesse la taille de la ville qui dévient difficilement contrôlable. De plus, la proximité de Touba avec Mbacké (célèbre pour certaines dérives, délits et dépravations : consommation de vin, d'alcool, vol et recel, prostitution), les défauts d'éclairage, l'extension spatiale tous azimuts, incontrôlée et massive, les nombreuses friches dans la ville utilisée comme refuges, etc., ...sont en grandes parties des facteurs d'insécurité.

Généralement, les motifs des interpellations sont entre autres : des vols commis la nuit en réunion, la détention et le trafic de chanvre indien, le trafic de comprimés barbituriques, la détention de produits celluloseux, la vérification d'identité, l'ivresse publique et manifeste, le vagabondage, les rixes sur la voie publique, le viol sur une personne vulnérable, l'usurpation de fonction, la mise en circulation de faux billets de banque, etc.

Cette situation est le résultat d'un ratio de sécurité, largement en deçà des normes. Le ratio de sécurité est le rapport entre le nombre de personnes sur le nombre d'agent ou le nombre de brigades sur le nombre de maisons, ou le rayon d'action des brigades suivant leur localisation. Selon les normes de sécurité internationales, en temps normal le ratio de sécurité est de 1000

habitants pour un policier et de 500 habitants pour un policier en période de troubles. Touba avec sa démographie démesurée dépasse de loin les normes.

5.6.2. Analyse de l'insécurité à Touba

Malgré le caractère strictement religieux de la cité de Touba, les populations vivent une situation d'insécurité au quotidien. Il est quasiment impossible de rester une semaine sans que ne soient relatés des cas de viol, vol, abus de confiance, raquette, de meurtres, des trafics douteux, etc., à Touba. Les quartiers *Khaira, Ndamatou, Ndindy...*, semble être des foyers privilégiés d'insécurité. Pour la sécurité publique et pour lutter contre la délinquance, un poste de gendarmerie est implanté. En effet, victime de sa réputation de ville refuge, Touba était devenu le sanctuaire de tous les malfrats en rupture de ban et des trafiquants de tout acabit. *Serigne Abdoul Ahad Mbacké*, troisième khalife, viscéralement attaché à la sauvegarde de l'héritage placé sous sa responsabilité, avait entrepris une croisade impitoyable contre les vices qui avaient commencé à gangrener la ville sainte. Ainsi, il mena une guerre sans merci aux contrebandiers, trafiquants et consommateurs des drogues, à l'alcool, au tabac, bref, à tous les marchands de mort qui attisent par leurs méfaits les foyers de la délinquance.

Par ailleurs, la gestion de la cité par les marabouts montre également de sérieuses limites dans bien des domaines, notamment, dans le domaine de la sécurité des biens et des personnes. Le statut d'exterritorialité favorise l'arrivée, dans la ville, de personnes en maille à partir avec la justice, de délinquants recherchés, de repris de justice, de voleurs et trafiquants de toutes sortes qui viennent s'y réfugier pour prétendre échapper à la justice. Leurs bases se multiplient rapidement et se disséminent dans la ville (marché *Ocass*, abords du palais inachevé de *Ndiouga Kébé*, environs de la gare ferroviaire, etc.). Touba est une grande ville sans réel service de police depuis que les « *Baye Fall* ⁹⁸ » ont été déchargés de cette fonction. D'ailleurs ces « *baye fall* » n'ont jamais pleinement rempli cette fonction parce que n'étant pas formés pour. La décision d'enlever la sécurité de la ville aux mains des « *baye fall* » avait été prise, au lendemain de la création d'une brigade spéciale (et non territoriale) de gendarmerie en 1983.

Ce déficit de sécurité est accentué par les tentations que suscite l'implantation massive de migrants internationaux et de riches commerçants affichant luxes et richesses.

Aujourd'hui, beaucoup de criminels, évadés de prison, kidnappeurs, contrebandiers, trafiquants...accourent vers Touba, à la recherche de protection chez les marabouts. Ces agissements entachent grandement la renommée de la cité, et justifient grandement, une collaboration plus féconde avec la police et la gendarmerie nationale pour plus de sécurité.

⁹⁸ Baye fall ce sont les disciples de *Cheikh Ibra Fall* réputés pour leur endurance hors normes et surtout leurs de rastas.

La sécurité d'une agglomération de la taille de Touba ne peut pas être gérée de manière informelle et seul l'État détient la logistique, les compétences techniques et les ressources humaines pour l'assurer.

5.7. La spécificité des friches urbaines à Touba

Par friche nous entendons, l'ensemble des parcelles non aménagées, non bâties ou partiellement exploitées et non occupées ou abandonnées pour différentes raisons. Autrement dit, elle désigne, dans les territoires urbains et ruraux, des îlots de parcelles de dimensions variables inutilisés, bâtis ou non bâtis. Son appellation se décline selon l'espace sur lequel elle se trouve en fonction des pays, d'où les termes de friche urbaine, friche agricole, friche industrielle ou encore de friche militaire. Dès lors, en termes de maîtrise de l'espace urbain et paysager, la friche urbaine est devenue la préoccupation de nombreux acteurs et son traitement se trouve inscrit dans les politiques d'aménagement de bon nombre d'État.

Dans la ville de Touba les friches restent visibles à une échelle locale. Elles peuvent être révélatrices de changements limités dans l'espace et/ou dans le temps, ou plus largement, de phénomènes de mutations de plus grande ampleur.

L'étalement spatial urbain reste une problématique transversale dans presque toutes les villes du tiers-monde. Il se traduit par divers processus relatifs aux niveaux de développement, aux échelles géographiques et temporelles, à la volonté politique des gouvernants, etc.

La ville de Touba est l'un des établissements humains qui connaît une des croissances spatiales les plus dynamiques au Sénégal. L'étalement spatial génère une forte pression foncière, accentue la fracture urbaine, l'inflation et les litiges fonciers. En fait, Touba devenue en quelques décennies, la deuxième ville du Sénégal a depuis longtemps, épuisé ses réserves foncières et empiète sur les territoires des communes voisines. Toutefois, la production foncière exponentielle favorisée par des facilités relatives d'accès à la propriété, semble ne pas correspondre à une réelle demande en espaces résidentielles, proportionnellement à la croissance démographique. Les lotissements successifs alimentant l'étalement spatial sans précédent de cette cité religieuse, comportent un nombre important de parcelles vides en friche. C'est le résultat des plusieurs lotissements sans besoin réel, ce qui justifie le nombre de parcelles non affectées estimé en 2009, à 8 730 unités (tableau 26).

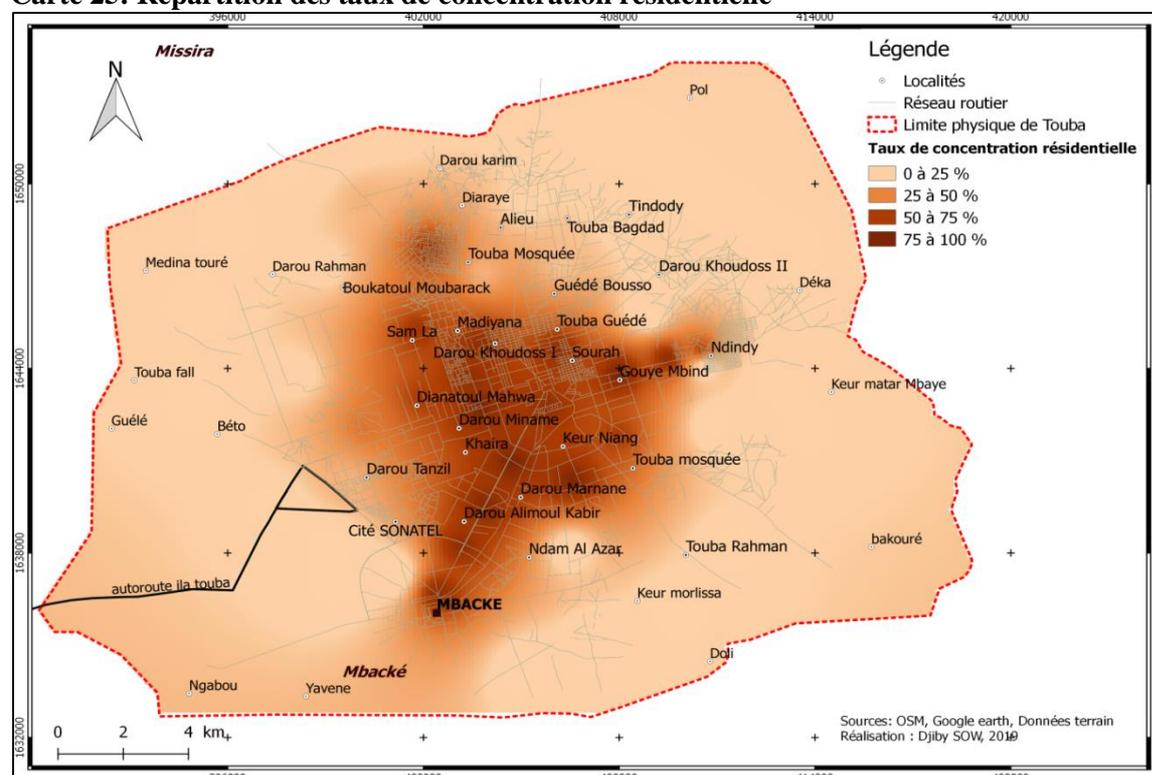
Tableau 26: Répartition de parcelles loties et attribués dans la région de Diourbel (2009-2011)

Départements	Années Communes (Rurales/urbaines)	Nombre de parcelles loties / année			Nombre de parcelles attribués / année		
		2009	2010	2011	2009	2010	2011
Diourbel	Ngohe	0	0	0	0	496	0
	Diourbel	0	0	115			115
Bambey	Bambey	0	0	0	0	0	0
Mbacké	Touba	11655	1244	0	2925	0	0
	Mbacké	0	0	0	0	0	0

Source : Direction Régionale Impôts et Domaines de Diourbel

Par voies de conséquences, à Touba, les constructions en chantiers, les espaces clôturés, les hangars, les magasins et maisons non occupés cachent un « dépeuplement » fortement maquillé par le dynamisme impressionnant de la cité. À cet effet, grâce à une cartographie innovante des parcelles non bâties, nous avons essayé de quantifier les friches urbaines qui gonflent l’assiette foncière dans la ville de Touba, au moment où la ville connaît aujourd’hui une saturation foncière. La méthodologie adoptée est axée sur un protocole cartographique alliant l’acquisition de données géo-spatiales et l’utilisation des plateformes de Systèmes d’Information Géographique (Openstreetmap, Google Earth, Quantum GIS et GRASS), pour le traitement de ces données (carte 25).

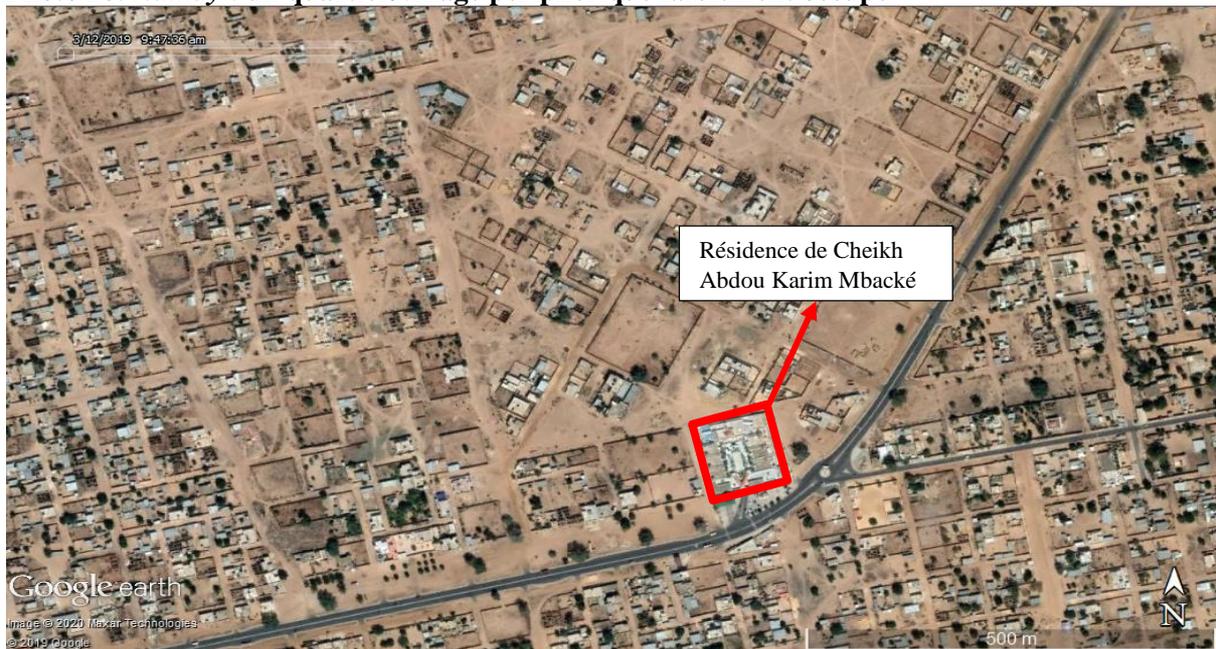
Carte 25: Répartition des taux de concentration résidentielle



Source : OSM, Google Earth, Données terrain

Cette analyse spatiale aidera à la mise en place d'un système d'information géographique. Ceci permettra aux autorités religieuses et politiques d'avoir la situation réelle de la demande et de la production foncière pour une meilleure maîtrise et un contrôle efficient de l'utilisation du sol. L'un des paradoxes de Touba, est que le dernier trentenaire, c'est-à-dire 1990-2020 dispose du plus grand nombre de lotissement avec moins de demandes en logement, seulement cela ne répondait pas à un réel besoin de logement, d'où la présence de vide, friche urbaine. À ce titre, nos estimations spatiales révèlent que 29 % de la superficie de la ville est non occupée réellement. En termes de projection de développement cela pourrait servir d'alternatives aux différents clivages et spéculations foncières existantes dans la ville sainte de Touba. Les photos (25 & 26) illustrent les écarts de densité résidentiel entre le noyau urbain à savoir Darou khoudoss et sa proche périphérie à savoir Ndindy. Ce transect urbain détermine un gradient résidentiel fortement condensé de la grande mosquée aux limites périphériques.

Photo 26: Ndindy : un quartier/village périphérique faiblement occupé



Source : Google Earth, 09/02/2019

Photo 27: Darou khoudoss, Keur Niang, Darou marnane : des quartiers centraux densément occupés



Source : Google Earth, 09/02/2019

VI. L'équation de la durabilité du modèle urbain de Touba

Le « développement durable » est devenu une référence incontournable dans la coopération internationale, l'aide au développement, la gestion des affaires publiques, la promotion économique et la formation académique... La réflexion sur la ville en général et sur l'intervention urbaine dans les pays en développement n'échappe pas à cette reconfiguration conceptuelle.

Nonobstant, la prise de conscience des populations et des pouvoirs religieux, centraux et locaux de la nécessité d'une intervention urgente et stratégique dans la ville de Touba, pour lui permettre de jouer un rôle équivalent à son profil dans le développement régional et national, des inquiétudes persistent avec la cadence des contraintes liées à une dynamique urbaine mal maîtrisée, au déclin de l'économie locale, à l'effondrement de l'urbanité.

Face à toutes ces analyses, la ville de Touba est en train de se réinventer en se hissant autant que possible au niveau des grandes villes du pays et même du monde. Ainsi, certains projets, certaines infrastructures structurantes (l'autoroute « *Ila Touba* », la grande université moderne de Touba, la construction et l'équipement d'un centre de dialyse) ... permettront à cette cité de se départir petit à petit, de son caractère de commune-rurale.

Au demeurant, pour rappel, le développement durable introduit une triple approche dont le fondement est de relier l'économique, le social et l'écologique, et de les mettre en perspective avec trois principes : *efficacité économique, équité sociale, équilibre écologique*.

Avec le Rapport Brundtland paru en 1987 proposant une nouvelle norme de développement durable, le monde international prend connaissance de l'émergence d'un nouveau paradigme associant des approches sectorielles dans une dynamique d'ensemble économique, sociale, écologique, où dominent deux principes majeurs : une justice trans-générationnelle dans le temps entre les anciens et les jeunes et une justice intergénérationnelle dans l'espace entre le nord et le Sud, l'Est et l'Ouest. Cette hypothèse reste un obstacle, un défi majeur à Touba, caractérisée par une gestion par les Khalifes et où les politiques publiques étatiques sont relativement secondaires.

Dans le contexte actuel de Touba, le développement durable se heurte à une forte et perpétuelle informalité. À Touba, les débats entourant le développement durable s'articulent autour d'interprétations plus ou moins conservatrices, modérées ou progressistes. Seulement la croissance économique prédomine, sans entrer dans le détail des conflictualités qui émergent entre des positions de « croissance et rentabilité durables », niant la contradiction entre intensification économique et préservation environnementale.

De ce fait, le développement durable implique un renouvellement de la pensée dans quatre dimensions : prise en compte d'un capital écologique et d'un capital humain dans un processus décisionnel sur le long terme et non plus sur l'immédiateté et dans un contexte global de pays et de villes interdépendants (Guay *et al.*, 2004). En d'autres termes, c'est introduire la problématique environnementale dans une perspective historique comme un enjeu objectif et non idéologique.

Aujourd'hui, il existe des lacunes du modèle actuel de gestion en rapport avec les perspectives de développement de la ville sur les plans démographique, spatial, économique, social, culturel. Autrement dit, le cadre environnemental semble être laissé en rade, voire totalement négligé dans les politiques d'aménagement de la ville. Les multiples campagnes de lotissement ont sensiblement ignoré les espaces verts, les espaces de loisirs, les parcs, les jardins botaniques, etc.

6.1. Touba est-elle une ville durable ?

La ville, réalisation humaine, construction totalement artificielle, ne confère pas aux hommes un cadre propice à rendre hommage à Dieu, à méditer et à prier, à accueillir l'autre et à l'aider, « Tout s'est passé comme si les prophètes avaient eu dès les premières expériences urbaines la

mission de dire : attention, les villes ne sont pas ce qu'elles promettent. Elles ne sont pas la communion humaine » (Paquot, 2004).

À Touba, le rapport entre la ville et la religion n'est pas exempt de malentendus ni de contradictions. En fait, les migrations et l'accroissement naturel entraînent la croissance urbaine. Elle est liée à l'exode rural, à l'attractivité des villes (le travail, les loisirs...), à l'essor démographique. La ville de Touba, est un refuge où une certaine frange de population espère une plus grande liberté, de meilleures conditions de vie, un emploi, etc. On observe une croissance très rapide dans les pays du sud qui absorbent l'essentiel de l'évolution urbaine.

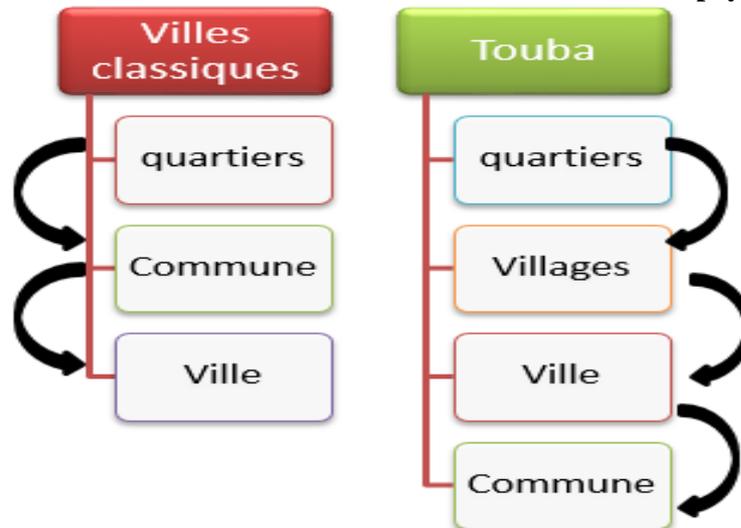
Pour rappel, la centralité d'une ville, c'est le pouvoir d'attraction qu'elle exerce du fait de la concentration d'activités et de services. Les villes sont des centres qui organisent des territoires, elle représente des pôles reliés par des flux (ce sont des modes et les infrastructures de transport et, cela peut être des flux matériels ou immatériels) aux territoires environnant. Milton Santos (1995), un géographe brésilien, opposait, l'urbanisation technologique à l'urbanisation démographique. Dans le cas d'une urbanisation technologique, la mise en place des infrastructures, l'organisation des réseaux, la planification opérée par les acteurs politiques s'effectuent à mesure de l'augmentation de la population urbaine. Il s'agit d'une urbanisation qualitative, qui répond à un projet, ou tout du moins qui s'y adapte.

C'est le schéma d'urbanisation qu'a connu la majorité des pays développés. En revanche, dans le cas de l'urbanisation démographique, il s'agit d'un processus massif, quantitatif, où la planification cède le pas à l'incurie et à l'incapacité des autorités à penser la ville. C'est ce qui se produit dans les métropoles en développement. Dans ce cas précis, on voit s'accumuler, de manière artificielle les populations dans des villes qui ne sont pas capables de les accueillir. Dans le schéma de l'urbanisation technologique, la ville est un espace d'accueil, mais aussi de production, car elle offre des emplois à ceux qui la peuplent et qui l'animent.

En revanche, dans l'autre schéma, la ville n'offre qu'une matrice d'emplois informels médiocre même si l'accumulation de population est source de services. Certains estiment que l'économie informelle des villes en mal développement représente près de la moitié des ressources produites dans ce type d'espace. Par ailleurs, le quiproquo territorial de la ville de Touba, réside en partie sur sa configuration spatiale comparée aux autres villes du pays (figure 40). Généralement, dans les villes classiques du pays, la hiérarchie territoriale passe du quartier (échelle la plus petite), à la commune avant d'aboutir à la ville (par décret). Selon Code Général

des Collectivités Locales⁹⁹ de 2013, une ville peut être instituée, par décret, pour mutualiser les compétences de plusieurs communes qui présentent une homogénéité territoriale. En revanche, Touba dispose d'une toute autre forme territoriale de structuration de l'espace urbain. Ici, au-delà du quartier et de la ville, existent des villages agglomérés qui forment le grand tissu urbain mouride. Ce dilemme territorial crée des confusions sur la compréhension des échelles d'analyse spatiale.

Figure 40: La différence territoriale entre Touba et les autres villes du pays



Source : Données enquêtes personnelles 2016-2020

En fait, dans le schéma classique une ville est généralement composée d'habitat dense formant les quartiers, puis des îlots, puis un espace urbain. Hors à Touba, nous avons des villages qui forment la ville. Autrement dit, l'organisation en communauté rurale depuis la réforme de 1974 est toujours en vigueur dans la gouvernance urbaine de Touba. De ce fait, au moment où nous avons des conseils de quartier dans le Sénégal, à Touba nous avons des comités de villages (*Darou marnane, Ndingy, Darou Tanzil, Dianatou...*). Dans chaque village, qui peut être composé de quartier, existe un bureau du chef de village (photo, 27), ce dernier est le relais du Khalife en termes de gouvernance et développement local.

⁹⁹ Code des Collectivités Locales: Chapitre V. - Dispositions relatives à la ville, J.O. N° 6765 du Samedi 28 Décembre 2013, Loi n° 2013-10 du 28 décembre 2013

Photo 28: Bureau du chef de village de Dianatou dans la ville de Touba



Source : Données personnelles, 2017

En outre, Touba est un modèle de ville atypique, qui conjugue gigantisme et précarité. Autrement dit, ici nous assistons à une mixité sans précédent. Une « ville créée par des ruraux », une ville autonome à plusieurs points de vue, une ville où l'État est subsidiaire, le Khalife Général demeurant le responsable et le référant de la ville. Tout projet urbain passe par lui pour consultation, approbation, avant validation et mise en œuvre. Son statut particulier de titre foncier couvre cette grande cité de 30.000 ha combinée à sa forte démographie (presque 10 % de la population nationale (2018)).

De plus, le poids important de la diaspora mouride, un réseau routier qui la relie à quasiment toutes les villes du pays, son grand Magal de Touba...entre autres, font de cette cité un modèle au Sénégal, en Afrique de l'ouest et même dans le monde. Ainsi comparée aux autres cités religieuses (tableau 27), Touba force l'admiration de par ses dynamiques et évolutions multiformes.

Tableau 27: Touba comparée à quelques villes religieuses (pèlerinage)

Villes	Population (hts)	Superficies km2	Pays
Afrique			
Touba	1 025 035	300	Sénégal
Asie			
Mecque	1 535 000	1 200	Arabie Saoudite
Jerusalem	936 400 ¹⁰⁰	125.1	Israël
Europe			
Vatican	453 ¹⁰¹	0.439	Italie

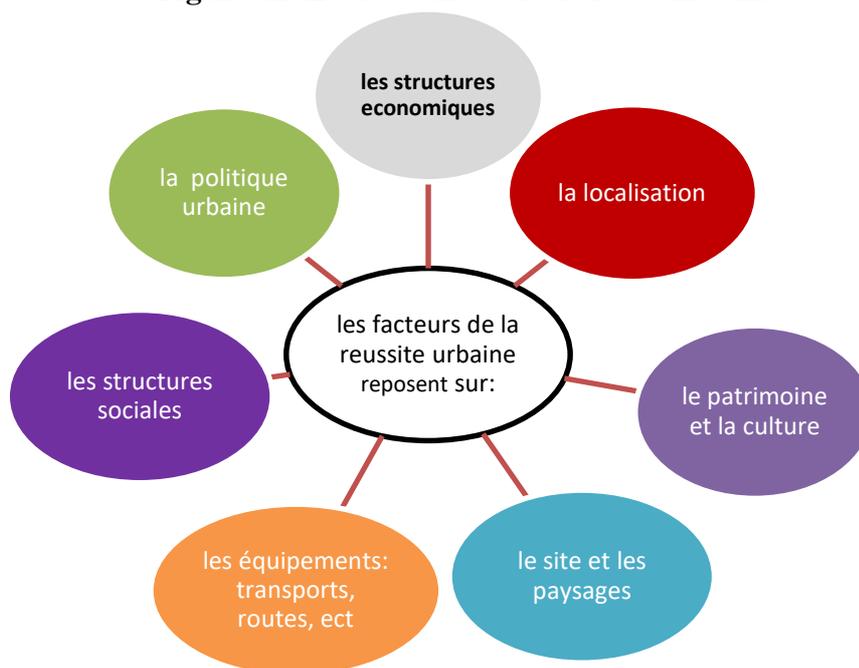
Source : ANSD 2017, Banque mondiale, 2019

La fin du 20^{ème} siècle a été pour les villes occidentales une période d'importants bouleversements (Meyer, 2005). En effet, l'évolution de la ville soulève de profonds dysfonctionnements socioéconomiques. Le problème de la croissance urbaine se pose en termes d'expansion de la ville, la manière dont les processus de diffusion de la ville sont mis en évidence. L'intensité, les formes et les localisations convoquent l'utilisation d'une terminologie qui permettait de comprendre et d'examiner les modalités de l'accroissement urbain démographique et spatial (figure 41). La ville est un système complexe, qui peut être appréhendé à travers 3 axes : un axe social, temporel, spatial (le social, le temps et l'espace) (Diane V, Anbergue Alexis Drogoul, 2002). De plus en plus, la périurbanisation ou les transformations urbaines dans les périphéries est une nouvelle réalité, source de conflits et d'incompréhension entre les décideurs politiques, les promoteurs économiques, les urbanistes et architectes et les populations.

¹⁰⁰ Population 2019, « [Statistical Abstract of Israel 2020](#) » [archive], sur Bureau central de statistiques israélien

¹⁰¹ Population en 2019

Figure 41: Les facteurs de réussite d'une ville



Source: adapté de Paulet, 2009

Au Sénégal, avant l'acte 3 nous avons, 126 communes dont 5 villes (Pikine, Dakar, Touba, Guédiawaye, Thiès) et quarante-six (46) communes d'arrondissement et 123 arrondissements¹⁰². Aujourd'hui par la loi du 28 décembre 2013, il a été procédé à la communalisation intégrale par l'érection des communautés rurales et des communes d'arrondissement en communes. Le pays compte dès lors, 552 communes et 5 villes soit 557 conseils municipaux.

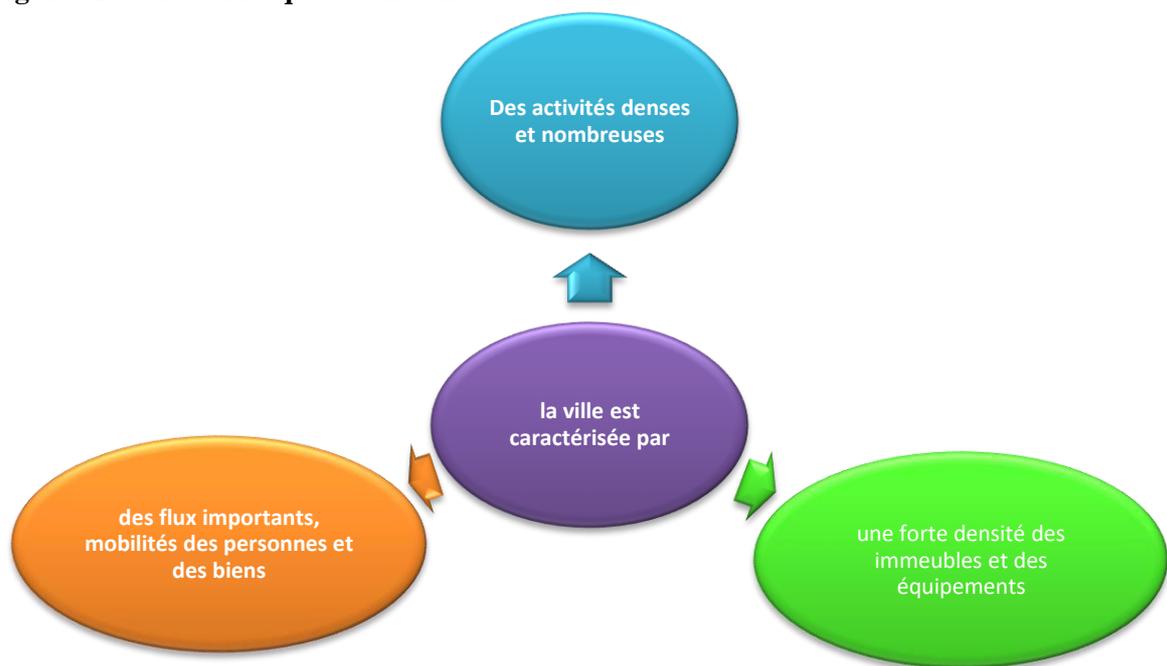
Dans ce sillage, par rapport aux indicateurs standards de ville, on découvre la prépondérance de Touba. Cette dernière reste une ville à part entière à travers les différents éléments de caractéristique standard (figure 42), à savoir les activités denses et nombreuses, une forte densité des immeubles et des équipements des flux importants, des mobilités des personnes et des biens. Par ailleurs, Touba est une ville qui a gagné de plus en plus d'audience depuis sa consécration comme "ville modèle" retenue par l'organisme des Nations-Unies pour les Etablissements Humains à Istanbul en 1996. Au Sénégal, depuis quelques années, le gouvernement a entrepris un vaste programme de modernisation des cités et villes religieuses. Et dans ce cadre, beaucoup d'infrastructures visibles ont été réalisées. Cependant, les programmes d'assainissement des cités et villes religieuses tardent à être mis en œuvre et au-delà d'être une priorité, ils sont devenus une urgence. En effet, ces cités religieuses comme Touba, Tivaouane, Ndiassane, Kaolack, Yoff, Médina.

¹⁰² <https://interieur.sec.gouv.sn/administration-territoriale/organisation-de-ladministration-territoriale>

Le projet « Touba ville du futur » est officiellement connu sous le nom de projet de modernisation de la ville de Touba.

Dans la capitale du Mouridisme, à cause d'un faisceau de sensibilités (politiques, économiques, techniques, démographiques...) les chantiers, peine à aboutir. Ces territoires religieux accueillent des millions de fidèles lors des grands événements religieux comme les Gamou, Magal, Dakka, Appel... mais aussi tout au long de l'année à travers des ziars (visites religieuses).

Figure 42: Caractéristiques d'une ville



Source : adapté de Paulet, Dubresson

6.2. Les défis de la gouvernance urbaine de Touba

Les politiques urbaines censées orienter ce processus et les transformations spatiales qui en découlent, c'est-à-dire « rendre la ville plus vivable, plus agréable voire bien croire les lumières de la ville » ont failli. De ce fait, des défis auxquels les pouvoirs publics insuffisamment préparés pour des raisons de conjonctures économique, structurel ou de visions de développement, répondant peu ou mal ou de manière insuffisante. L'histoire des villes au XIX^e siècle, disait fort justement Pierre Lavedan (2007), était celle d'une maladie et l'histoire des villes d'aujourd'hui doit être celle des médicaments pour essayer de sauver un courant. « L'urbaniste intervient désormais sur la ville tel un chirurgien » (Wade, 2014). En fait, Il taille, sectionne, recoud, insert de nouveaux organes, de nouvelles prothèses, etc. Mais l'on notera que ces initiatives sont souvent inaptes ou réalisées avec beaucoup de retard rendant caduc les solutions avant même leur application.

L'amélioration de la gouvernance urbaine reste l'un des défis les plus impératifs à relever aussi bien pour les autorités religieuses et les autres acteurs impliqués dans l'organisation et la gestion de la ville, que pour l'État du Sénégal. Relever ce défi, c'est promouvoir une gouvernance féconde, durable et vertueuse comme levier de performances de l'action du Khalife, mais aussi de l'État.

C'est aussi opérer des ruptures profondes dans ce contexte de redéfinition des priorités à Touba. Aujourd'hui panser la ville de Touba, oblige la réelle nécessité de développer des politiques adaptées, à même de concilier les problématiques de l'urbanisation et de la durabilité. Seulement, la définition de politiques adéquates et efficaces passe néanmoins par une meilleure compréhension et reconnaissance des réalités urbaines. Les autorités ont également besoin de soutien pour concevoir et mettre en œuvre planification durable, ainsi que des politiques intersectorielles.

De plus en plus, il est largement reconnu que la planification urbaine est essentielle mais la capacité de planification fait souvent défaut. Les villes du sud, en l'occurrence Touba, n'échappent pas à ce dilemme. En fait, à Touba, les défis sont quasiment partagés avec toutes les villes du monde. Il s'agit à la fois, d'allier un cadre de vie écologique, intelligent (numérique) et fonctionnelle. Autrement dit, les villes seront compactes à la structure stratégique, dotées de quartiers et de bâtiments polyvalents et mettant l'accent sur des systèmes urbains intégrés. Également, l'environnement sera fortement intégré avec des toits et des murs verts, des corridors de biodiversité, des systèmes énergétiques décentralisés, complémentaires des réseaux et alimentés par des énergies renouvelables, ainsi qu'une meilleure utilisation des capacités inutilisées grâce à une économie de partage.

En définitive, la ville de Touba n'est pas assez équipée pour suivre le rythme de son urbanisation. Un problème majeur est le manque de données précises et la difficulté de faire des analyses objectives. En effet, la ville de Touba s'est toujours inscrite dans cette dynamique de modernité continue portée par les différents Khalifes qui se sont succédé. Seulement, Touba s'est heurtée aux défis organisationnels malgré la volonté inouïe des talibés, aux défis de la croissance démographique et ses corollaires, aux défis de la croissance spatiale. Parmi les obstacles et insuffisances entravant le développement de la ville et dont la résolution constitue un préalable pour un développement durable de la ville sainte de Touba, on peut citer :

- l'absence d'une administration compétente pour prendre en charge la gestion de la cité, les multiples défis que posent sa démographie galopante, son urbanisation rapide et peu

maitrisée et la gestion efficace des affaires locales, plus particulièrement la maitrise d'ouvrage locale, l'entretien et donc, la pérennisation des infrastructures ;

- l'insuffisance criarde d'infrastructures : Voirie et Réseau Divers (VRD), hydraulique, assainissement, santé, éducation (école française), sécurité, transport et mobilité etc. ;
- la faiblesse des ressources financières orientées à la gouvernance urbaine et, partant, des investissements locaux, et ce, malgré l'existence d'un important potentiel fiscal et parafiscal du reste non maitrisé et par conséquent très peu exploité ;
- la faible qualification technique des populations actives et par ricochet, l'absence d'une économie non tertiaire ;
- l'appauvrissement des populations des zones limitrophes (dites « *Santhiâne* ») occasionnant un déséquilibre réel entre Touba et son hinterland.

6.3. Perspectives de la dynamique urbaine de Touba

Touba est la ville des superlatifs : capitale du *mouridisme*, capitale de l'informel, capitale de l'insécurité. En effet, cette cité de Touba, capitale religieuse du *mouridisme*, est aujourd'hui la deuxième ville la plus peuplée du Sénégal devant Thiès, Kaolack, Saint Louis et Ziguinchor avec une population estimée en 2020, estimée à près de 958 650¹⁰³ habitants (ANDS, 2019). L'histoire de Touba, sa croissance et la migration dont elle a bénéficié, fait figure de cas particulier au Sénégal.

La croissance économique de Touba est fondée essentiellement sur les ressources que les migrants ont investies dans l'immobilier ce qui a contribué de manière significative à la croissance de la ville et a amplifiée les activités informelles. Les autres atouts de la ville de Touba résident dans le tourisme religieux et le secteur agricole (plus de 45 000¹⁰⁴ ha de terres emblavées). En réalité, la croissance de Touba est remarquable mais elle est fortement dépendante du tourisme religieux, et ne se fonde pas sur une diversification des activités économiques qui restent essentiellement dominées par le secteur informel. Cette spécificité, fait que Touba reste un modèle peu reproductible et qui ne peut donc pas guider l'émergence d'autres villes secondaires et moyennes. L'étalement mal maitrisé multipliant les occupations irrégulières, la spécificité du titre foncier de Touba qui entretient une spéculation foncière, l'urbanisation extensive qui crée un sous-équipement, la prégnance des informalités (marchandes et non marchandes), l'absence d'un pouvoir juridique qui développe un sentiment d'impunité relative chez les habitants, le rôle subsidiaire de l'État dans la gouvernance, la

¹⁰³ Ces résultats sont issus des projections par l'ANDS

¹⁰⁴ Khelcom de sérigne saliou

fragmentation sociale sur le territoire, etc., constituent autant de particularités qui rendent difficile la gouvernance urbaine actuelle à Touba.

Ainsi la question de la durabilité du modèle actuel de gouvernance urbaine en crise est globalement posée.

Cette crise appelle à un changement de paradigme dans le modèle de gouvernance qui passera nécessairement par de nouvelles formes d'interventions des différents acteurs impliqués dans la gouvernance de la ville, et une redistribution des rôles et des responsabilités pour assurer un développement urbain efficient.

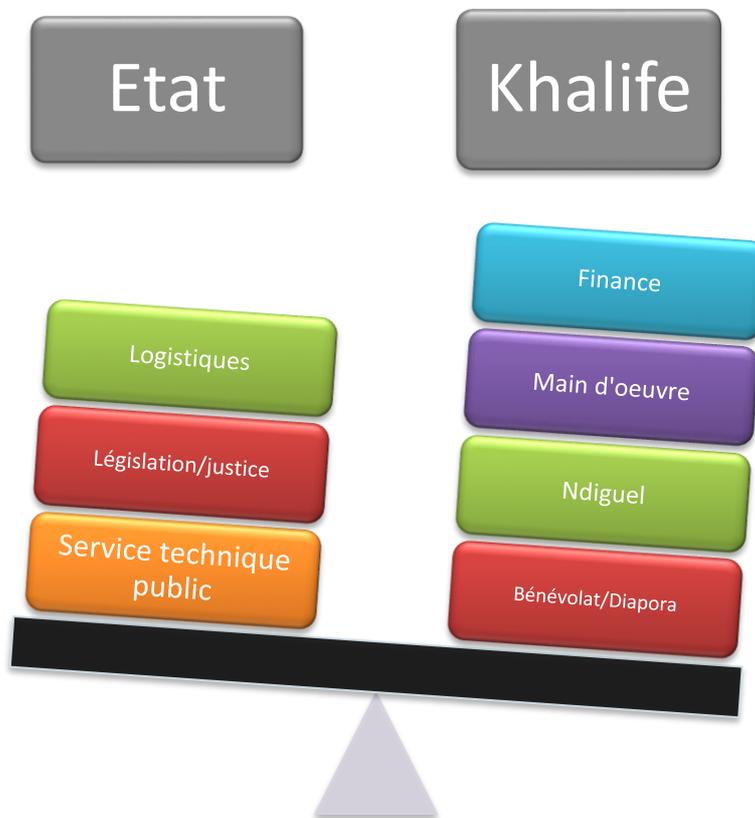
Les autorités religieuses de la ville de Touba tentent d'y répondre, selon les moyens à leur disposition, par des projets pilotes certes innovants (extension voirie, modernisation de la cité, université moderne...) mais souvent insuffisamment planifiés et dont l'opportunité de la mise en œuvre ne se justifie pas souvent. Ces interventions ponctuelles des autorités religieuses buttent le plus souvent sur une série d'obstacles :

- d'ordre organisationnel : (décisions non concertées, faible implication des populations dans la définition de priorités et infrastructures cruciales) ;
- d'ordre humain : (comportements humains, ignorance, analphabétisme, sociologie mouride, civisme mouride, etc.) ;
- d'ordre technique : (absence de ressources humaines qualifiées pour conduire les programmes et projets de construction d'infrastructures, non-respect des procédures formelles, faible accompagnement de l'État qui laisse l'initiative aux Khalifes), et ;
- d'ordre financier : (mode de financement aléatoire et informel basé sur le bénévolat et le mécénat, faible contrôle des mécanismes de financement, faible présence de l'État.

Au total, la toile de fond du jeu des acteurs à Touba se manifeste par la primauté du pouvoir du Khalife sur l'État (figure 43). Ce dernier, ne vient qu'en appoint. En fait, la force du Khalife réside en grande partie, dans le statut (titre foncier) de la ville, la force de ses consignes (*ndiguel*), la quantité de main d'œuvre peu qualifiée mais pas chère, la forte diaspora et surtout, dans son immense capacité de mobilisation financière.

Quant à l'État central, relativement dominé, il concentre la législation (codes et lois dans tous les secteurs d'activités), et dispose de l'expérience, des relations et de l'expertise. L'État a le monopole des équipements et de la logistique sur le plan national. Le poids du Khalife est donc relativement plus pesant à Touba.

Figure 43: Juxtaposition du poids de l'État et du Khalife à Touba



Source : Données enquêtes, 2019

De nos jours, l'expérience montre que le succès des actions en faveur du développement durable dépend de la gouvernance exercée entre la capacité d'arbitrage des pouvoirs publics sur des demandes aux intérêts divergents mais légitimes, la responsabilité des citoyens et l'engagement des acteurs privés. La durabilité urbaine peut se décliner en différents types de projets, lieux de négociations et formes de gouvernance.

Conclusion partielle

Touba reste un « laboratoire parfait » pour les études urbaines, notamment celle sur la dynamique de la croissance spatiale. Le développement spectaculaire de la cité religieuse est impulsé par les autorités religieuses, avec la complicité ou la passivité des autorités étatiques. Ces dernières sont liées par les pesanteurs sociales et stratégiques, en rapport avec les logiques de conquête, d'exercice et de conservation du pouvoir pour lesquelles, le soutien des marabouts reste déterminant. Cette situation, créée et entretenue depuis l'époque coloniale, demeure toujours problématique dans les relations entre Touba et l'État. Cette méthode de gouvernance montre des nombreuses lacunes qui sèment le doute chez plusieurs spécialistes, sur sa durabilité effective.

CONCLUSION GÉNÉRALE

La dynamique de l'espace urbain doit être entendue au travers de celle du processus de reproduction sociale du fait de l'hypothèse que les relations sociales se réalisent concrètement en tant que relations spatiales. Il s'y ajoute que le processus de l'urbanisation transforme le contenu des espaces et se révèle dans une pratique socio-spatiale modifiée à partir de l'imposition d'une nouvelle relation espace-temps.

La cité de Touba, capitale religieuse du *mouridisme*, est aujourd'hui la deuxième ville la plus peuplée du Sénégal devant Thiès, Kaolack, Saint Louis et Ziguinchor. L'histoire de Touba, sa croissance et la migration dont elle a bénéficié, fait figure de cas d'école au Sénégal. De ce fait, le modèle de développement de Touba ne peut pas être étendu au reste du territoire national. La croissance économique de la ville est fondée essentiellement sur les ressources que les migrants ont investies dans l'immobilier ; ce qui a contribué de manière significative, à la croissance de la ville. Les autres atouts de la ville de Touba résident dans le tourisme religieux et le secteur agricole. La ville de Touba constitue à cet effet, un cadre d'étude approprié et privilégié, riche en opportunité pour des recherches sur l'analyse de la croissance spatiale et ses implications au Sénégal. La particularité de sa position géographique, son poids démographique, son dynamisme économique, sa croissance spatiale et informelle inégalée (la plaçant comme première puissance urbaine de l'intérieur et deuxième au plan national), son rôle sur la scène politique nationale, sont autant d'éléments qui cristallisent l'attention et suscite un débat fécond. Pour les mourides, Touba dans son intégralité est un espace sacré, un territoire « divinisé ». Cette confrérie a construit, quasiment en un siècle, toute son histoire, un véritable territoire mouride dans le Sénégal, à travers une territorialisation religieuse efficace à différentes échelles. Dans chaque village comme à travers les lieux de pèlerinage, nombre de sites, d'arbres, d'espaces, et mausolées, définissent, selon une imbrication de systèmes de sites « bénis ou sacrés » localisés, toute une géographie religieuse du territoire mouride, intensément pratiquée et vécue par les fidèles.

Ainsi, la thématique que nous avons entendu traiter dans le cadre de ce travail, qui s'est voulu scientifique, porte sur « La dynamique spatiale de 1930 à 2020 et la gouvernance urbaine de la « ville » de Touba ». Nous avons fouiné un peu partout pour collecter le maximum d'information nous permettant d'analyser la dynamique de la croissance spatiale et ses impacts spatio-temporels dans la commune de Touba.

Ainsi, la difficulté de la tâche, les hiatus sémantiques et statistiques, la quantité d'information (mal dites et/ou non dites), la complexité du sujet, ont été pour nous, autant d'éléments qui ont constitué des défis et motivations supplémentaires pour réaliser cette thèse.

Nous avons apporté des éclairages nécessaires à la compréhension des logiques des dynamiques spatiales en cours dans cet espace unique au Sénégal. En réalité, l'utilisation de la géomatique comme outil d'analyse de ce phénomène nous a permis de suivre cette dynamique spatiale à travers les différentes extensions de 1930 à 2020, de voir les multiples directions de l'étalement de la ville, orientées par des pesanteurs variées, d'apprécier l'avancée du front urbain, de mesurer le rythme de consommation d'espace, de voir l'évolution de l'occupation du sol au cours des années, d'analyser les facteurs qui sous-tendent cette croissance et d'en mesurer les impacts sur la gouvernance de la ville.

Les résultats obtenus montrent d'une part, que l'étalement de Touba, contrairement aux autres villes est entièrement lié aux campagnes de lotissement sans occupation effective. Ceci a conduit à un gonflement sans cesse de l'assiette foncière de la cité qui renferme en son sein plusieurs vides (friches urbaines). D'autre part, la pression démographique est le résultat des multiples appels au peuplement. En s'appuyant sur une échelle temporelle de trente ans de 1930-1960 ; de 1960-1990 et de 1990-2020 nos calculs révèlent à la première trentenaire, une évolution spatiale très timide avec seulement une augmentation de la superficie de la ville de 175 ha, soit un taux de croissance de 3.2 %. A ce même intervalle, nous avons noté des débuts de forte pression démographique. En fait, la population est passée de 740 habitants en 1930 à 4 353 en 1960 ; ce qui donne un surplus de 3 613 habitants, correspondant à un taux d'évolution de 4.8 % par an. Dans ce sillage, nos mesures ont montré que les dynamiques spatiales et démographiques se sont intensifiées dans la deuxième trentenaire (1960-1990). Le territoire urbain est passé de 575 ha en 1960 à 7 005 ha en 1990 ; ce qui donne une augmentation de 6 430 ha, soit 11.2 % de taux de croissance spatiale. La population suit toujours cette croissance qui passe de 4 353 hbts en 1960 à 300 500 hbts en 1990, ce qui induit une explosion démographique de 295 647 hbts, soit un taux de croissance de 68 %. C'est la période où l'étalement atteint son paroxysme.

Cette situation a été à l'origine d'énormes difficultés dans tous les secteurs de la gestion urbaine (foncier, mobilité, accès aux services sociaux de base, assainissement, insécurité entre autres). La dernière trentenaire (1990-2020) entretient toujours ces dynamiques spatiales et démographiques lourdes de conséquences. En fait, la démographie affiche un surplus de 658 650 habitants, soit un taux d'évolution de 2.2 %.

Concernant l'assiette foncière, elle passe de 7 005 à 48 487 ha avec une augmentation 41 482 ha, soit un taux de 6%. Ainsi, l'enchevêtrement de cette dynamique spatiale à la pression démographiques a été favorisé par le statut de la ville, les multiples facilités économiques, la diaspora, la sociologie mouride entre autres.

De plus, la subsidiarité du rôle de l'État, dans la prise de décisions est source des nombreuses défaillances et lacunes observées dans l'aménagement de l'espace et la gouvernance territoriale (carences de la trame urbaine, étalement spatial, spéculation foncière, insécurité, habitat spontané, déficit de fiscalité, assainissement, voirie, etc.).

Toutefois, la réussite du modèle de financement du développement de Touba reste un atout à encadrer, à adapter et à synchroniser par l'État, pour d'une part, une meilleure orientation des projets de développement dans les secteurs prioritaires, et d'autre part faciliter sa reproductibilité dans d'autres communes urbaines afin de développer nos localités.

Ainsi, cette lecture diachronique et socioéconomique de la dynamique spatiale facilite une compréhension de la problématique de l'étalement de la ville et peut déboucher sur la mise en place d'un Système d'Information Géographique (SIG). Ceci conforte les propos d'Abram (2006), qu'« un système d'information géographique permet de garder une mémoire du territoire destinée à la compréhension des phénomènes liés au territoire et permet l'établissement des cartes thématiques illustrant les différents enjeux territoriaux pour un développement efficace».

Au demeurant, la radioscopie de l'historiographie de Touba montre que la religion (le soufisme : précisément le *mouridisme*) a fabriqué la ville. Cette force spirituelle transcende les générations, le temps et l'espace. Elle reste toujours en filigrane, d'où l'appellation de Touba : la ville sainte, la cité bénite.

Pour rappel, Touba, n'est pas un exemple isolé de localité où le fait religieux est une réalité marquante. La situation est partagée, à des degrés différents, avec les autres collectivités notamment la commune de *Darou Mousty*, *Médina Gounas*, la commune de Tivaouane, etc. Une étude comparative globale qui serait menée sur ces dernières villes permettrait de saisir la puissance restructurant des territoires, les dynamismes socio-spatiaux sur le symbolisme religieux et sur les institutions de la République. Cette perspective, sera à coup sûr une projection intéressante pour anticiper sur la problématique de la gouvernance urbaine de nos villes religieuses au Sénégal.

Ainsi, nos pistes de réflexions pour juguler ce problème de croissance spatiale mal maîtrisée avec ses conséquences, sont :

- pour le cas de la maîtrise de l'étalement, nous recommandons tout d'abord une harmonisation et une stabilisation des données démographiques et une clarification du statut administratif ou territoriale de Touba (ville, villages ou commune);
- nous recommandons une clarification géographique (latitude / longitude) de la limite du titre foncier ;

- la mise en place d'une loi (ou d'un décret) qui délimite officiellement le périmètre de la ville de Touba, pour ainsi freiner son extension continue ou son « élasticité spatiale » dans la perspective de mieux contrôler l'espace;
- sur le plan politique, avec la taille actuelle de la ville de Touba, il serait judicieux d'examiner la possibilité de mettre en place des communes d'arrondissement (comme c'est le cas à Dakar et Thiès) à *Ndindy, Dianatou, Darou rahmane* entre autres, pour faciliter la gouvernance ;
- le rôle de l'État doit être plus revalorisé et accentué afin de normaliser drastiquement, la politique sécuritaire, la planification rationnelle de l'occupation du sol, l'assainissement, le transport dans la ville. Ceci permettra de limiter les trafics de produits prohibés et périmés impropres à la consommation, de faux billets, produits pharmaceutiques...
- sur le plan socioéconomique, nous recommandons une réorientation efficiente des finances de Touba dans les domaines de l'industrie et des services afin de lutter contre le taux de chômage inquiétant, et par ricochet ceci permettra d'étoffer et de varier le secteur économique ;
- pour pérenniser les acquis symboliques de la ville et étendre la spiritualité du quartier *Darou Khoudoss* dans tout l'espace du titre foncier, un retour aux valeurs du *mouridisme* dans la pratique quotidienne s'impose pour les fidèles, les habitants mais surtout pour les descendants, les petits fils et membres de la grande famille maraboutique de *Serigne Touba Khadimoul Rassoul*.

En perspective, les politiques urbaines à Touba doivent viser les objectifs suivants :

- ✓ une meilleure implication de l'État à côté des autorités religieuses dans la prise d'initiatives en matière de planification du développement urbain et plus particulièrement dans la programmation des équipements et leur réalisation (soutien technique et financier);
- ✓ réaliser des documents d'urbanisme à différentes échelles d'intervention (PDU, PLU, PUD) pour accompagner et suivre le développement de la ville;
- ✓ mettre en place un SIG pour mieux maîtriser l'occupation du sol et contrôler l'étalement spatial qui est la source principale du déficit d'infrastructures urbaines ;
- ✓ privilégier les secteurs urbains les plus défavorisés, pour leur faire bénéficier des moyens disponibles (diversifier les possibilités d'emploi pour juguler le chômage) ;

- ✓ réduire la ségrégation et les inégalités sociales entre les quartiers urbaines et les citadins : c'est l'affirmation de la solidarité urbaine renforcée ;
- ✓ promouvoir une gestion plus participative et concertée du développement urbain entre les différents acteurs : autorités religieuses, État, collectivités locales, entreprises, philanthropes, mécènes, partenaires au développement, associations et OCB, émigrés, populations, etc. ;

Bibliographie

1. Ouvrages généraux

- ANNE-LISE H-L et LAPORTE A, 2017. Introduction à la géographie urbaine, édition Armand Colin, collection Cursus, 208 pages.
- ARNAUD, J-L, 2008. Analyse-spatiale-cartographie-histoire-urbaine, Marseille, Éditions Parenthèses/MMSH, coll. « Parcours méditerranéens », 240 pages.
- BAILLY A, *et al* 2001. Les concepts de la géographie humaine 5em édition, ARMAND COLIN PARIS, 336 Pages.
- BEAUJEU G-J, 1997. Géographie urbaine, édition Armand Colin, 349 pages.
- BECKER C., BOCOUM, H., et BODJI, M, 1994. Réflexions sur les processus d'urbanisation en Afrique de l'ouest à partir d'exemples sénégalais Dakar ORSTOM juin.
- BERTACCHINI, Y, 2004. Intelligence territoriale - *Mesurer la distance, penser la durée*, mémoriser le virtuel, Toulon, Presses technologiques, coll. Les ETIC, 2004, 275 pages.
- BONN, F, 1989. Précis de télédétection volume 2 application thématique, hachette, 430 pages.
- BORDIN, P, 2001. SIG concepts, outils et données, hachette, 280 pages.
- DIAKHATE, M M, 2011. L'aménagement du territoire au Sénégal : principes, pratiques et devoirs pour le XXI^e siècle, Harmattan, 510 pages.
- DUBRESSON A *et al*, 2011. L'Afrique subsaharienne une géographie du changement, 3ème édition, Armand Colin, 269 pages.
- DUBRESSON A, RAISON J-P, 2003. L'Afrique subsaharienne. Une géographie du changement. Paris, A. Colin, 241 p, 2eÉdition.
- DUBRESSON A, Raison J-P. 1998. L'Afrique subsaharienne : une géographie du changement, Armand Colin, Paris, 1998, p. 11.
- ERWAN L-G, 2012. « Les Villes-Santé en Bretagne : quels choix de gestion et d'aménagement des espaces ? » laboratoire ESO-Rennes, Université Rennes 2, 329 pages.
- GEORGE, P, 1996. Dictionnaire de la géographie. PUF, 5^e édition, Paris, 452 p.
- GODARD, F, 2001. La ville en mouvement, Paris : Découvertes Gallimard, 2001, 127p.
- GUEYE, C, 2002. Touba la capitale des mourides, khartala, 545 pages.
- LACOSTE, Y, 1992. Dictionnaire de la géographie, édition Armand Colin, 413 pages.
- MBOW, L-S, 2017. Quand le Sénégal fabrique sa géographie, presse Universitaires de Dakar (PUD), 803 pages.
- NÉDÉLEC, P, 2018. Géographie urbaine, édition Armand Colin, collection portail, 256 pages.
- PAULET, J-P, 2011. Manuel de géographie urbaine, 3ème édition, Armand colin, 350 pages.

PEGUY, C-P, 2001. Espace, temps, complexité vers une métagéographie, Armand collin, 320 pages.

PIERMAY, J-L et SARR C (éds), 2007. La ville sénégalaise. Une invention aux frontières du monde, Karthala, 242p

PIGA, A (Dir), 2003. Islam et villes en Afrique au sud du Sahara : entre soufisme et fondamentalisme. Paris, Karthala, Collection Hommes et sociétés, 417 p.

SALEM, G, 1998. La santé dans la ville. Géographie d'un petit espace dense, Pikine (Sénégal). Paris : Karthala-ORSTOM, 1998.

TALL, S-M, 2009. « Investir dans la ville africaine : Les émigrés et l'habitat à Dakar », CREPOSKARTHALA, 281 pages.

VINCENT J-F, DORY D & Raymond V, 1999. La construction religieuse du territoire. l'Harmattan, Paris, 379 p.

2. Publications scientifiques (revues)

AGOSSOU N , 2011. Paradoxes de l'étalement urbain à Porto-Novo: dynamique démographique et économique vs dynamique foncière Dans Les Cahiers d'Outre-Mer 2011/4 (n° 256), pages 467 à 484

ANTONI, J-P, 2010. L'étalement urbain. Gabriel Wackermann. La France en villes, Ellipses, pp.164-176, 2010. -hal-01075776, 17 pages.

ASSOGBA, Y, 2002. Et si les africains de la diaspora étaient des acteurs du développement de l'Afrique ? Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC) Série recherche no. 25, ISBN : 2-89251-120-8, Université du Québec en Outaouais, 18 pages.

AURORA, V, 2012. Les Baye Fall du Sénégal entre Touba et Dakar un réseau religieux à portée sociale et aux enjeux politiques ? Rencontre nationale des jeunes chercheuses en études africaines 11-12 janvier 2012, EHESS, Paris

BAVA, S, 2003. De la « baraka aux affaires » : ethos économique religieux et transnationalité chez les migrants sénégalais mourides, Revue européenne des migrations internationales, vol. 19 - n°2 | 2003

BAVA, S, et GUEYE, C, 2001. « Le grand magal de Touba. Exil prophétique, migration et pèlerinage au sein du mouridisme », *Social Compass*,

BELGUIDOUM S et MOUAZIZ N, 2010, L'urbain informel et les paradoxes de la ville algérienne : politiques urbaines et légitimité sociale ERES | « Espaces et sociétés » 2010/3 n° 143 | pages 101 à 116 ISSN 0014-0481 ISBN 9782749212456.

BESSY-PIETRI, P, 2000. Les formes récentes de la croissance urbaine. revue Economie et Statistique , pp. 35-52.

BOLAY, J-C, PEDRAZZINI Y et RABINOVICH, A, 2016. Quel sens au « développement durable » dans l'urbanisation du tiers monde ? Les Annales de la Recherche Urbaine n° 86, 0180-930-VI-00/86/p. 77-84 © METL.

CATIN M et HUFFEL C V, 2008, Urbanisation, étapes de développement et ouverture internationale, Mondes en développement 2008/3 (n° 143), pages 69 à 78.

CHAVOUET, J.M., FANOUILLET, J.M, 2000. Forte extension des villes entre 1990 et 1999, Insee Première n°707, avril.

CHEN, H., CHANG, N., Yu, R., & HUANG, Y, 2009. Urban land use and land cover classification using the neural-fuzzy inference approach with Formosat-2 data *Journal of Applied Remote Sensing*, 3(1). 033558–033558.

CHENAL, J, 1998. « Urbanisation, planification urbaine et modèles de ville en Afrique de l'Ouest : jeux et enjeux de l'espace public ».

COPANS, J, 1971. Histoire et structure de la Confrérie mouride. Ecole Pratique des Hautes Etudes – Centre d'études africaines, 35 p.

COPANS, J, 1980. Les marabouts de l'arachide, la confrérie mouride et les paysans du Sénégal, Paris, Le Sycomore.

COPANS, J, 2010. « Espaces mourides, territoires étatiques sénégalais et mondiaux. Comment l'appartenance confrérique interpelle l'instance nationale ». In *Islam et Sociétés au Sud du Sahara*, n°2, pp.77-94.

DARDEL, E 2012. « L'Homme et la Terre » vendredi 2 mars : Hypergéographie Française - Régions et Territoires – Thématiques 37p.

DELCOURT, L, 2007. Explosion urbaine et mondialisation, *Alternatives Sud*, Vol. XIV (2007)/2, Cahiers édités par le Centre Tricontinental, Louvain-la-Neuve 2 pages.

DEVISME, L et all., 200. « Le jeu des « bonnes pratiques » dans les opérations urbaines, entre normes et fabrique locale », *Espaces et sociétés*2007/4 (n° 131), p. 15-31. DOI 10.3917/esp.131.0015

DIAHOU, A-Y, 2003. «Les défis de l'aménagement du territoire en Afrique de l'Ouest, communication au 2^{ème} colloque international ENEA/UTM, Dakar, 10-11 avril 2003, p. 2.

DIANE, V et DROGOUL, A, 2002. Approche multi-agent pour la simulation urbaine, Actes des 6^{èmes} Journées CASSINI 2002, pages 95-112.

DIONGUE, M, 2012. « Les périphéries rurales et la métropolisation : mutations et dynamiques territoriales. Le cas de Dakar », in Manga C.T. (dir.), *Le Sénégal, quelles évolutions territoriales ?* L'Harmattan, Etudes africaines, pp 63-107.

DJELLOULI Y, et all, 2010. L'étalement urbain. Un processus incontrôlable ? 17 pages.

Dorel, G (dir.), 2002. Actes du Festival International de Géographie, Saint-des-Vosges, http://archives-figst-die.cndp.fr/actes/actes_2002/coulon/article.htm.

DORY, D, 1995. « Religions et territoires : éléments de théorie et propositions de recherche ». In Vincent J-F., Dory D. et Verdier R. (dir.), 1995, *La construction religieuse du territoire*. L'Harmattan, Paris, pp. 367-375.

DOZON J-P, 2010, Ceci n'est pas une confrérie, les métamorphoses de la muridiyya au Sénégal, p. 857-879, <https://doi.org/10.4000/etudesafriaines.16407>

Dris, N, 2002. « Projet urbain et espace public. De la ville programmée à la ville revendiquée », dans J.P. Carrière (sous la dir. de), Villes et projets urbains en Méditerranée, Maison des Sciences de l'Homme, « Villes et Territoires », Tours.

Dris, N, 2005. Formes urbaines, sens et représentations : l'interférence des modèles « Espaces et sociétés » 2005/3 no 122 | pages 87 à 98 <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2005-3-page-87.htm>

FALL, A, S et GUEYE, O, 2003. le foncier dans les processus d'expansion des franges urbaines: le cas de Mboro et de Thiès Rapport annuel (octobre 2002-octobre). Analyse diachronique de la construction des relations foncières et différents enjeux produits IFAN.

GALLOU, M, 2002. La culture face aux défis de la mondialisation. Référentiels et acteurs de la mondialisation culturelle, Mélanges de l'école française de Rome, Année 2002 114-1 pp. 441-456.

GODARD, O, 1995. Le développement durable et le devenir des villes : bonnes intentions et fausses bonnes idées Mai.

GODET, Michel, 2011. Prospective et dynamique des territoires, 14 pages.

GRABAR O, 2005. « La mosquée et le sanctuaire Sainteté des lieux en Islam », Revue de l'histoire des religions, 4, pp. 481-489.

GROSJEAN, M, THIBAUD, J-P, 2008, (sous la direction de), L'espace urbain en méthodes/www.editionsparentheses.com / 2008, Éditions Parenthèses, 72, cours Julien, 13006 Marseille, 18pages.

GUEYE, C, 2000. Onirisme et territorialisation : Touba, enveloppe et produit d'une confrérie en mutation, Novembre 2000, 41 pages.

GUEYE, C, 2002. Enjeux et rôle des NTIC dans les mutations urbaines : le cas de Touba, Document préparé pour le projet de (UNRISD) Les nouvelles technologies de l'information et de la communication et le développement social au Sénégal, 35 pages.

GUEYE, C, 2007. « Entre frontières économiques et frontières religieuses : le café Touba recompose le territoire mouride ». In Piermay J-L et Sarr C. (eds.), La ville sénégalaise : une invention aux frontières du monde. Karthala, Paris, pp. 137-151.

HAMMAN, P, 2011. Les échelles spatiales et temporelles de la « ville durable », Espaces et sociétés 2011/1 (n° 144-145), p. 213-227.

JULIEN, P, 2000. Mesurer un univers urbain en expansion. In : Economie et statistique, n°336, 2000. Mesure et caractéristiques de la croissance urbaine / Évaluation économique de problèmes environnementaux / Financement des entreprises. pp. 3-33; http://www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_2000_num_336_1_7508 .

KANE, A et TALL, A J-C, 2009. « De la nécessité d'une réforme foncière pour relever les défis du développement économique, social et culturel du Sénégal », Groupe Thématique Bonne gouvernance – PFANE (Plate-Forme des Acteurs Non Etatique) 48 pages.

LASSAVE, P, QUERRIEN, A, 2004. Urbanité et liens religieux. In: Les Annales de la recherche urbaine, N°96, 2004. Urbanité et liens religieux. pp. 3-5; http://www.persee.fr/doc/aru_0180-930x_2004_num_96_1_2549 . consulté le 03/10/2016

LASSEUR, M, 2016. Le pluralisme religieux dans la production des villes ouest-africaines, Laboratoire PRODIG UMR 8586. Dossier : Fait religieux et construction de l'espace.

LIEBERHERR-GARDIOL, F, 2007. « Durabilité urbaine et gouvernance, enjeux du XX^{ie} siècle », Revue internationale des sciences sociales 2007/3 (n° 193-194), p. 373-385. DOI 10.3917/riss.193.0373

LY, E- H, 2002. « Habitat, Développement humain durable et bonne gouvernance au Sénégal », PNUD, Dakar 18 pages.

MAINET, G, 1991. « La conquête urbaine au Sénégal » In Urbanisation et développement dans les pays tropicaux, Espaces Tropicaux, n° 4, CEGET, pp. 17-26.

MBOW, L-S, 1988. Politiques urbaines, gestion et aménagement, CODESRIA, Dakar, 1988, pp. 205-231.

McFARLANE, C, 2016. Repenser l'informalité : la politique, les crises et la ville. *Lien social et Politiques*, (76), 44-76. <https://doi.org/10.7202/1037065ar>, 34 pages.

MERLIN, P, 1994. La croissance urbaine, Editions Presses Universitaires de France PUF, 21 pages.

MONJIB, M, 1996. Comportement électoral, politique et socialisation confrérique au Sénégal, université Gaston berger de Saint-louis, Sénégal, 9 pages.

MORELLE M, 2006. « Pouvoirs et dynamiques territoriales ». *GrafiGeo*, n°31, 151 p.

MORICONI-EBRARD F, HARRE D et HEINRIGS P (2016), *L'urbanisation des pays de l'Afrique de l'Ouest 1950-2010 : Africapolis I, mise à jour 2015*, Cahiers de l'Afrique de l'Ouest, Éditions OCDE, Paris. <http://dx.doi.org/10.1787/9789264252257-fr> .

NGUIMALET. C-R, Population et croissance spatiale : diagnostic et implications pour une gestion urbaine de Bangui (République centrafricaine) 19 pages.

NICOD, B, H, 1996. « Une mesure de l'étalement urbain en France, 1982-90 » in : Revue d'Economie Régionale et Urbaine, (1), 1996, pp. 71-98.

NKOA, B E O et SONG, J S , 2019. Urbanisation et inégalités en Afrique : une étude à partir des indices désagrégés, *Revue d'Économie Régionale & Urbaine* 2019/3 (Juin), pages 447 à 484.

O'BRIEN D-C, 1970. Le talibé mouride : La soumission dans une confrérie religieuse sénégalaise, *Cahiers d'Études Africaines*, Vol. 10, Cahier 40 (1970), pp. 562-578.

OSMONT, A. 1998. La « gouvernance » : concept mou, politique ferme. In : Les Annales de la recherche urbaine, N°80-81, 1998. Gouvernances. pp. 19-26 https://www.persee.fr/doc/aru_0180-930x_1998_num_80_1_2193, Fichier pdf généré le 23/04/2018.

PAQUOT, T, 2004. Théologie chrétienne et urbanisation. In : Les Annales de la recherche urbaine, N°96. Urbanité et liens religieux. pp. 6-16; http://www.persee.fr/doc/aru_0180-930x_2004_num_96_1_2550 consulté le 03/10/2016.

PARLOW, E, 2013. Exploiting earth observation in sustainable urban planning and management—the GEOURBAN project. In Urban remote sensing event (JURSE), 2013 Joint (pp. 37–40).

PIERRE, C, 2008. « L'économie urbaine au XXI^e siècle : pour une gouvernance urbaine stratégique », *Annales des Mines - Réalités industrielles* 2008/1 (Février 2008), p. 70-74. DOI 10.3917/rindu.081.0070

POURTIER, R, 2002. « Les territoires des religions en Afrique : enjeux et acteurs ». In

RACINE, J-B et WALTHER, O, 2003. « Géographie et religions : une approche territoriale du religieux et du sacré ». *L'information géographique*, n° 3, pp. 193-221.

RÉCHAL D, 2010. Test d'une méthodologie de détection de la tâche urbaine UMR ESPACE-DEV, IRD, Projet CARIBSAT – Programme INTERREG Caraïbe IV, www.caribsat.teledetection.fr , 16 pages.

SALEM, G, 1981. De la brousse sénégalaise au Boul' Mich: le système commercial mouride en France, *Cahiers d'Études Africaines*, Vol. 21, Cahier 81/83, Villes africaines au microscope (1981), pp. 267-288.

SANE, Y, 2016. La décentralisation au Sénégal, ou comment réformer pour mieux maintenir le *statu quo*, *hypergeo*, 42 pages.

SOW D, 2020, Analyse des dynamiques de deux régimes fonciers distincts au Sénégal (la ville de Touba et Ziguinchor), *African journal of land policy and geospatial sciences*.

SOW, D et SALL, O, 2019. « Analyse diachronique de l'étalement spatial de la ville de Ziguinchor », éditions universitaire européenne (EUE), ISBN/EAN 9786138487326, ISBN-10 : 613848732X,03 /05/2019, www.editions-ue.com, 108 pages.

SOW, D, 2020. Dynamiques spatiales et problématique de gouvernance urbaine du model de Touba (Sénégal), *EWASH & TI Journal*, 2020 Volume 4 Issue 1, Page 345-354 *Environmental and Water Sciences, Public Health & Territorial Intelligence Env.Wat. Sci. pub. H. Ter. Int. J.* ISSN Electronic Edition : 2509 - 1069 Acces on line : <http://revues.imist.ma/?journal=ewash-ti/>

SOW, D, 2020. Radioscopie d'une ville religieuse : entre fabrique urbaine originale et défis de durabilité de la ville de Touba (Sénégal).

SOW, D, GOMIS J S, SALL, O, 2019. « Diagnostic Territorial et Gouvernance urbaine, une analyse basée sur l'utilisation des TIC (OSM, Géomatique) : exemple de la commune de Ziguinchor. », *revue cinq continents*, volume 9, Numéro 20, hiver 2019.

SOW, D, GOMIS, J S, SALL, O, 2019. « Étalement urbain et production foncière en marge de la ville de Ziguinchor » *Revue de géographie du laboratoire Leïdi* ISSN 0851-2515 N° 2 « Dynamiques des territoires et développement » Université Gaston Berger. BP 234 Saint-Louis du Sénégal Courriel : revuedegeographieugb@gmail.com, mai 2019

SOW, O, 2007. « Territorialisations concurrentes dans les villes religieuses au Sénégal : le cas de Tivaouane ». In Piermay J-L et Sarr C. (eds.). *La ville sénégalaise : une invention aux frontières du monde*. Karthala, Paris, pp. 153-170.

TIMERA, M, B, et all, 2016. Les territorialités religieuses dans les villes sénégalaises : une étude exploratoire sur l'islam et la production urbaine, Département de Géographie, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Revue de Géographie de l'Université de Ouagadougou N°005-octobre 2016, Vol 1.

TIMERA, M, B, et all, 2016. Islam et production des espaces urbains au Sénégal : les mosquées dans la périphérie de Dakar (Keur Massar extension), <https://www.researchgate.net/publication/312155311>

TURAN, S, KADIOGULLARI, A, et GUNLU, A, 2010. Spatial and temporal dynamics of land use pattern response to urbanization in Kastamonu. African Journal of Biotechnology, 9(5), 640–647.

VERON, J, 2007. La moitié de la population mondiale vit en ville, institut national d'études démographiques (INED), population et Société, Numéro 435, 4 pages.

MONTEIL, V, 1962. Une confrérie musulmane : les Mourides du Sénégal, Archives de Sciences Sociales des Religions, p 77-102.

YANKSON, P, W.K. et BERTRAND, M, 2007. Défis de l'urbanisation au Ghana, 24 pages,

Zieba, F W, 2014. Immigration, croissance démographique et dynamique urbaine au Nord Cameroun, Département de Géographie, ENS, Université de Maroua, African Population Studies Vol. 28, No. 3, 2014 <http://aps.journals.ac.za> 15 pages.

3. Travail d'Etudes et de Recherches (thèses et mémoires)

BABOU, C. A. M, 1992. Touba, genèse et évolution d'une cité musulmane au Sénégal, Dakar, Université Cheikh Anta Diop, 39 p. (Mémoire de DEA)

BADIANE, E, 2004. Développement urbain et dynamiques des acteurs locaux : le cas de Kaolack au Sénégal, thèse de doctorat, en géographie –aménagement, université de Toulouse – le Mirail département de géographie et aménagement, équipe de recherche cirus-cieu CNRS (UMR 51-93), 396 pages.

BECKER, C, et all 1994. Réflexions sur les processus d'urbanisation en Afrique de l'ouest à partir d'exemples senegambiens Dakar ORSTOM juin.

CISSOKHO S, 1993. Les problèmes urbains de la commune de Mbacké, mémoire de maîtrise, département de géographie, Université Cheikh Anta DIOP, p. 57

DAUVERGNE S, 2011. « Les espaces urbains et périurbains à usage agricole dans les villes d'Afrique subsaharienne (Yaoundé et accra) : une approche de l'intermédiation en géographie », géographie de l'ENS de Lyon, 390 pages.

DIAGNE, M, 2011. Pouvoir politique et espaces religieux au Sénégal : la gouvernance locale à Touba, Cambérène et Médina baye, Doctorat en science politique, université du Québec à Montréal, 323 pages.

DIOUF, P, M, B, M, 2009. Internet à Touba : approche géographique des usages du réseau dans les cybercafés de la ville, Mémoire de maîtrise, Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

ESSAHEL, H, 2011. « Politiques de réhabilitation des quartiers non réglementaires au Maroc et mobilisation(s) des habitants. Études de cas dans l'agglomération de rabat (rabat, témara, skhirat) » Géographie, Université François – Rabelais, 569 pages.

FAYE, D, 2013. Urbanisation et dynamique des transports "informels" et des mobilités dans les villes secondaires sénégalaises : les cas de Touba, Thiès et Saint Louis. Géographie. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2013. Français. <NNT : 2013BOR30005>. <tel-00880883v2>.

GIRAUT, F, 1994. La petite ville, un milieu adapté aux paradoxes de l'Afrique de l'Ouest : étude sur le semis, et comparaison du système spatial et social de sept localités (Togo, Ghana, Niger) // Thèse Université Panthéon-Sorbonne.

HASSAN, H, E, 2011. Les apports d'un S.I.G. dans la connaissance des évolutions de l'occupation du sol et de la limitation du risque érosif dans la plaine de la Bekaa (LIBAN). Exemple d'un secteur du Bekaa el Gharbi, thèse de géographie, université d'Orléans 41 pages.

JÉGOU, A, 2011. « Territoires, acteurs, enjeux des dynamiques de durabilité urbaine : le cas de la métropole parisienne », thèse de doctorat de géographie de l'université paris 1 panthéon-sorbonne, 721 pages.

KA, I, 2011. La gestion foncière dans la communauté rurale de Touba-mosquée, mémoire de maîtrise, UFR sciences juridiques et politiques, section collectivités locales, UGB, 115 pages

KANE, R, 2004. Approvisionnement en eau de Touba : aspects sanitaires, mémoire, Ecole nationale de la santé publique, Rennes 86 pages.

LEFEBVRE, G, 2003. « La migration guinéenne vers Dakar. Mutation d'un espace migratoire international », thèse pour le Doctorat en Géographie, Université de Rouen, 351 p., 21 p. d'annexes.

MANE, A E, 2000. « La croissance spatiale de Ouakam : causes et conséquences », Mémoire de maîtrise de géographie, Faculté des Lettres et des sciences humaines, Département de Géographie, année universitaire 1999-2000.

MEYER, A-M, 2005. Approche spatio-temporelle de l'organisation socio-résidentielle urbaine un exemple : l'agglomération de Hambourg, thèse université Louis Pasteur Strasbourg I, 626 pages.

NASSORI, D, 2017. Dynamiques urbaines et développement économique au Maroc. Economies et finances. Université de Toulon, 2017. Français. ffNNT : 2017TOUL2005ff. fftel-01808013.

NDAO, M. 2012. Dynamiques et gestion environnementales de 1970 à 2010 des zones humides au Sénégal : étude de l'occupation du sol par télédétection des Niayes avec Djiddah Thiaroye Kao (à Dakar), Mboro (à Thiès) et Saint-Louis.

PAULUS, F, 2004. Coévolution dans les systèmes de villes : croissance et spécialisation des aires urbaines françaises de 1950 à 2000, thèse, université paris 1 panthéon-Sorbonne, U.F.R. de géographie, 408 pages.

SAKHO, P, 2005. Touba, l'anticipation et la maîtrise de l'espace dans l'invention d'une ville religieuse, mémoire de maîtrise, département de géographie à l'Université Cheikh Anta DIOP

SANE A, 1970. Situation et perspectives de l'intégration de Touba dans la vie économique du pays, DAKAR, CFPA, 66 p. (Mémoire de stage)

SOTINEL, F, 2013. « Itinéraires Urbains » thèse université rennes 2, 272 pages.

SOW M. D, 2005. Les transformations urbaines dans les villes du sud l'exemple de saint louis du Sénégal, thèse de géographie- Aménagement, Université de Toulouse, France 326 pages.

SOW, D, 2014. Analyse diachronique de la croissance spatiale de Ziguinchor, de 1960 à 2014 mémoire de master, UASZ ,114 pages.

THIAM, O, 2008. L'axe Dakar-Touba (Sénégal) : analyse spatiale d'un corridor urbain émergent. Géographie. Université d'Avignon, 2008. Français. <tel-00289074v2>, 309 pages.

VACCHIANI-MARCUZZO, C, 2005. Mondialisation et système de villes : les entreprises étrangères et l'évolution des agglomérations sud-africaines, thèse, université paris 1 panthéon – Sorbonne , U.F.R de géographie, 361 pages.

WADE, C.S, 2014. Croissance urbaine, dynamique territoriale et gouvernance de la ville de Saint-Louis et sa périphérie, la commune de Gandon, thèse doctorat d'Etat, 448 pages.

WAZZAN, K, 2012. « La production de la périphérie nord de Lattaquié (Syrie). Stratégies d'acteurs et formes produites : mécanismes généraux et application au cas des quartiers non réglementaires de daatour et de bisnada », Géographie, l'Université François – Rabelais, 609 pages.

4. Rapports, documents et règlements officiels

ACTES DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE GÉOGRAPHIE, SAINT-DES-VOSGES, 2002. « Aires et frontières religieuses en Afrique ». In Dorel (G). (dir, http://archives-fig-stdie.cndp.fr/actes/actes_2002/coulon/article.htm). (Consulté le 18/07/2018)

AGROPOLIS international 2010. Méthodes d'analyse spatiale et de modélisation spatio-temporelle février, 68 pages.

ANDS, 2018. Projection de la population du Sénégal/MEFP/ANDS

ANDS, 2017. Projection de la population du Sénégal/MEFP/ANDS

ANDS, 2016. Projection de la population du Sénégal/MEFP/ANDS

ANDS, 2015. Projection de la population du Sénégal/MEFP/ANDS

APROSEN, 2010, étude pour la mise en place d'un système durable de gestion des déchets solides dans la ville de Touba, PDA RAPPORT FINAL, GROUPEMENT GES-CONSEIL/ERECO, juillet 2010, 140 pages.

ATLAS du Sénégal 2007, première édition, les éditions jaguar, 136 pages.

Cabinet Emergence Consulting Group, 2011. Monographie sur l'impact socio-économique du grand Magal de Touba au Sénégal, 95 pages.

Centre d'Etudes Africaines, 2011, Islam et engagements au Sénégal, Résultats d'un programme de recherche demandé par l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas à Dakar, 141 pages.

CERTU, 2000. Centre d'Études sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme et les Constructions Publiques CERTU – Ministère français de l'Équipement, 29p.

CIRCE (Constructions, interprétations et représentations culturelles de l'espace), 2009. « Qu'est qu'un paysage religieux ? ».Projet de colloque, Paris, 8-9 avril 2009, <http://circe-antique.humanum.fr/programme.paysage.religieux.pdf>

DIRECTION DÉPARTEMENTALE des Territoires de l'Yonne, 2010. « Analyse de l'étalement urbain dans l'Yonne » Tranche conditionnelle : Caractérisation de l'étalement urbain.

ESRI, 2009. Les SIG à la carte recueil de cartes ESRI France co-édité avec Adobe, HP France et l'IGN, volume 6.

ESRI, 2010. Les SIG à la carte recueil de cartes ESRI France co-édité avec HP France, l'IGN et Virtuel City, volume 7.

FAO, 1997. L'urbanisation en Afrique, disponible à : <http://www.fao.org>. (consulté le 20/03/2017).

LE MONDE DIPLOMATIQUE, 2021. Les villes avenir de l'humanité, Édition : Olivier Pironet, Numéro 175, bimestriel février-mars, 100 pages.

OBSERVATOIRE PARTENARIAL DE L'ENVIRONNEMENT, 2009. Les impacts environnementaux de l'étalement urbain, 89 pages.

OCDE, 1998. « Pour Préparer l'avenir de l'Afrique de l'ouest. Une vision à l'horizon 2020 », sous la Direction de Jean-Marie COUR, Paris, OCDE, 157 p.

OCDE/CSAO, 2020. Dynamiques de l'urbanisation africaine 2020 : Africapolis, une nouvelle géographie urbaine, Cahiers de l'Afrique de l'Ouest, Editions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/481c7f49-fr>.

ONU HABITAT, 2012. Profil du secteur du logement au Sénégal, ISBN Série 978-92-1-131927-9, ISNB Volume 978-92-1-132531-7, 148 pages.

RAPPORT BANQUE MONDIALE, 2015. Le développement dans le monde 2015" Ville émergente pour un Sénégal émergent Abrégé : Pensée, société et comportement, Washington, Banque mondiale, 2015, Licence : Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO, 38 pages.

RAPPORT METATM, 2004. Périurbanisation, ségrégation spatiale et accès aux services publics, consultation de recherche « polarisation sociale de l'urbain et services publics 2004-2006 » Ministère de l'Équipement, des transports, de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de la Mer, Direction générale de l'urbanisme de l'habitat et de la construction, Plan Urbanisme Construction Architecture, 113 pages.

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL, 2014. PSE, plan Sénégal émergent, février 2014, 184 pages

WORLD URBANIZATION PROSPECTS, 2003. World Urbanization prospects : The 2003 revision, 335p. Disponible à <http://www.un.org/esa/population/publications/wup2003/WUP2003Report.pdf>

Codes et décrets

- Décret n 2020-830 proclamation l'état d'urgence sur le territoire national
- Loi n°64-46 du 17 juin 1964 relative au domaine national, *JORS* n°3692 du 11 juillet 1964 ;
- Loi 72-25 du 19 avril 1972 instituant les communautés rurales, *JORS* du 13 mai 1972, p. 755 ;
- La loi n°76-67 du 2 juillet 1976 relative à l'expropriation pour cause d'utilité publique et aux autres opérations foncières d'utilité publique, *JORS* n° 4506 du 28 juillet 1976 ;
- loi n°96-06 du 22 mars 1996 portant code des collectivités locales, *JORS* du 20 mai 1996 ;
- loi n°96-07 du 22 mars 1996 portant transfert de compétences aux régions, aux communes et aux communautés rurales, *JORS* n° 5722 du 27 décembre 1996 ;
- le décret du 26 juillet 1932 portant réorganisation du régime de la propriété foncière en Afrique Occidentale Française, *JORS* n° 1499 de 1933 ;
- le décret 64-573 du 30 juillet 1964 fixant les conditions d'application de la loi relative au domaine national, *JORS* n°3699 du 29 aout 1964 ;
- décret n°72-1288 du 27 octobre 1972 relatif aux conditions d'affectation et de désaffectation des terres du domaine national comprises dans les communautés rurales, *JORS* n° 4260 du 18 novembre 1972. p. 1899 ;
- décret n°80-268 du 10 mars 1980 portant organisation des parcours du bétail et fixant les conditions d'utilisation des pâturages, *JORS* avril 1980, p. 443 ;
- le décret n°95-737 du 31 juillet 1995 autorisant la vente des terrains domaniaux à usage industriel ou commercial, *JORS* n° 5595 du 27 aout 1994 modifié par celui ;

Webographie

<http://www.revue-urbanites.fr/lu-comprendre-la-ville-ouest-africaine> consulté le / 08/05/2017

<http://www.archivesdusenegal.gouv.sn/> consulté le 18/05/2016

<ftp://data-basegeo.gouv.sn> consulté le 18/05/2016

www.editions.ird.fr consulté le 18/05/2017

http://www.persee.fr/doc/AsPDF/remi_0765-0752_1994_num_10_3_1429.pdf consulté le 11/10/2016

<https://belgeo.revues.org/15432> consulté le 01/04/2016

<https://www.researchgate.net> consulté le 01/04/2016

www.karthala.com consulté le 02/04/2016

<https://www.leslibraires.fr> consulté le 02/04/2016

<http://www.endatiersmonde.org/> consulté le 02/04/2016

<http://www.enda-sigie.org/> consulté le / 08/05/2017

<http://endatiersmonde.org/instit/index.php/thematique/villes-durables> consulté le / 08/05/2017

<http://www.ansd.sn/> consulté le / 29/06/2017

http://sigstat.ansd.sn/sigstatv2/repertoire_localites_senegal consulté le 30/06/2017
<http://sigstat.ansd.sn/> consulté le 30/06/2017
<http://www.statsenegal.sn/> consulté le 30/06/2017
<http://www.anat.sn/> consulté le 12/07/2017
<http://www.environnement.gouv.sn/cartes-du-s%C3%A9n%C3%A9gal> consulté le 12/07/2017
<http://www.htcom.sn/> consulté le 12/07/2017
https://jcea2013.sciencesconf.org/conference/jcea2013/pages/Vernazzani_Aurora_1.pdf consulté le 12/02/2018
<https://tel.archives-ouvertes.fr/> consulté le 14/07/2017
<https://www.codesria.org> consulté le 14/07/2017
<https://www.jo.gouv.sn> consulté le 26/02/2017
<https://www.urbanisme-senegal.org> consulté le 25/02/2017
<https://www.ipar.sn> consulté le 01/08/2018
<https://www.htcom.sn> consulté le 01/08/2018
<https://www.citypopulation.de/Senegal.html> consulté le 24/02/2017
<https://www.rfi.fr/afrique20110127-touba-principale-ville-interieur> consulté le 26/02/2017

Table des matières

REMERCIEMENTS	4
SIGLES ET ACRONYMES	6
Sommaire	8
Liste des figures.....	9
Liste des cartes.....	10
Liste des tableaux	11
Listes des photos.....	12
INTRODUCTION GÉNÉRALE	15
1. Introduction	15
2. Contexte.....	19
3. Justification.....	22
4. Problématique.....	25
5. Questions de la recherche	27
6. Objectifs de recherche	28
7. Hypothèses de recherche	28
8. Résultats attendus	29
9. Méthodologie.....	29
9.1. La collecte de données	30
9.1.1. Données bibliographiques	30
9.1.2. Les données de terrain	31
9.2. Traitement des données	35
9.3. Analyse et représentation des données	37
9.4. Difficultés rencontrées	38
10. Analyse et clarification conceptuelle.....	38
11. Analyse des ressources bibliographiques et documentaires	52
PREMIÈRE PARTIE : ANALYSE DE L'URBANISATION ET CARACTÉRISATION DE LA VILLE DE TOUBA	60
Introduction partielle	61
CHAPITRE 01 : TOUBA, CARACTÉRISATION D'UN ESPACE GÉOGRAPHIQUE « MOURIDE »	62
I. Site et Situation de la ville de Touba.....	62
1.1. Site de la ville de Touba	62
1.2. Situation de Touba : ville carrefour	63

1.3.	Touba dans son contexte régional	65
II.	La singularité du cadre physique de la ville	66
2.1.	La température d'une ville dynamique	67
2.2.	L'humidité relative accentue la dynamique spatiale	69
2.3.	Le meilleur moment de l'année pour visiter Touba	69
2.4.	Typologie et occupation des sols urbains de Touba	70
2.5.	Une topographie propice à l'étalement	71
2.6.	La situation de l'eau à Touba	72
III	Quelques aspect de la géographie humaine de Touba	74
3.1.	Historique et genèse de la ville mouride	74
3.1.1.	Historique d'une ville phénoménale	75
3.1.2.	Genèse d'une mystérieuse ville religieuse	75
3.2.	Le milieu humain.....	77
3.2.1.	Structure par âge de la population de Touba	77
3.2.2.	Composition ethnique de Touba	79
3.2.3.	Situation matrimoniale :	80
3.3.	Niveau de formation- taux de scolarisation et d'alphabétisation	81
3.3.1.	Tendances nationales de la scolarisation	81
3.3.2.	Taux de scolarisation et d'alphabétisation à Touba	83
3.4.	Les activités économiques	84
3.4.1.	Le secteur primaire	85
3.4.2.	Le secteur secondaire	85
3.4.3.	Le secteur tertiaire	86
	Conclusion partielle.....	87
CHAPITRE 02 : FACTEURS D'URBANISATION ET CROISSANCE URBAINE DE TOUBA		
	88	
I.	Facteurs de l'étalement.....	88
1.1.	Facteur démographique	89
1.2.	Facteurs sociologiques	90
1.3.	Facteurs économiques	94
1.4.	Facteurs sociaux	96
1.5.	Facteur liés aux informalités	99
1.6.	Facteurs politiques	101
II.	Analyse de la croissance urbaine de Touba	103
2.1.	Les statistiques démographiques	103
2.1.1.	Problématique des statistiques	103

2.1.2.	Les incohérences des démographies sur Touba, entre sources et années	105
2.2.	Le dynamique sociétal levier de croissance urbaine	108
2.2.1.	Les dynamiques sociétales	108
2.2.2.	La répartition spatiale de la population de Touba	109
2.2.3.	Organisation socioreligieuses et communautaires	111
2.3.	Croissance économique moteur de la croissance urbaine de Touba	111
2.3.1.	Spécificité économique de Touba	111
2.3.2.	Les manifestations de l'économie informelle de Touba	112
2.3.3.	Dynamisme économique de Touba	112
2.3.4.	Les activités phares de la croissance urbaine de Touba	113
2.3.5.	Touba : une urbanisation sans développement ?	128
DEUXIÈME PARTIE : LA DYNAMIQUE SPATIALE DE LA VILLE DE TOUBA DE 1930 à 2020 ET SES IMPACTS 130		
	Introduction	131
CHAPITRE 03 : DYNAMIQUE SPATIALE ET TENDANCES DIRECTIONNELLES DE LA CROISSANCE 132		
I.	Dynamique de l'assiette foncière de Touba :	132
1.	La particularité du titre foncier et de sa gestion	135
1.1.	Touba : un titre foncier particulier	135
1.2.	La gestion foncière et les stratégies de croissance urbaine	138
1.3.	Touba et son modèle d'expansion	139
2.	Quantification de l'étalement spatial : consommation d'espace (ha/années).....	140
2.1.	Mesure de la consommation d'espace	140
2.2.	Frontières spatiales amphigourique	142
2.3.	Le triangle <i>Darou Mousty, Diourbel et Taïf</i> : une « conurbation » mouride	143
II.	Suivi et analyse de la consommation d'espace.....	145
1.	Les années 1930 à 1960	145
2.	Les années 1960-1990	149
3.	Les années 1990 à 2020	154
4.	Simulation de la croissance spatiale de Touba horizon 2035, 2050	158
III.	Tendances et taux de l'étalement spatial	161
1.	La phase de forte croissance (appel des marabouts et lotissement)	161
1.	La phase de régression	162
2.	Analyse des campagnes de lotissements	163
CHAPITRE 4 : LES IMPACTS DE L'ÉTALEMENT SPATIAL DE TOUBA 167		
I.	Un étalement urbain continu et ingérable	167

1.1.	Impact de l'étalement sur les habitats informels	168
1.2.	La spéculation liée à la pression foncière	169
II.	Impact de la gouvernance urbaine sur la croissance spatiale de Touba	177
2.1.	Impacts de la gouvernance sur la recomposition foncière	177
2.2.	Les conséquences des recompositions spatiales sur le foncier de Touba	178
III.	Les conséquences socio-économiques de l'étalement à Touba.....	180
3.1.	Les contrastes évènementiels de la ville de Touba	180
3.2.	Ségrégation socio-spatiale	181
IV.	Impact de l'étalement sur l'environnement urbain de Touba.....	182
4.1.	La psychose des inondations	182
4.2.	Problématique de l'approvisionnement en eau potable à Touba	188
	Conclusion partielle	192
TROISIEME PARTIE :		193
CHAPITRE 5 : ACTEURS, LOGIQUES ET MÉCANISMES DE LA GOUVERNANCE URBAINE À TOUBA		195
I.	Les principaux acteurs et logiques de la gouvernance urbaine de Touba	195
1.1.	Le Khalife général : clef de voûte de la gouvernance urbaine de Touba	195
1.2.	Gouvernance atypique laborieux du khalife	196
1.3.	Les Khalifes de quartier/villages	198
1.3.	Les logiques de gouvernance de Touba	199
1.5.	Un modèle de gouvernance atypique où l'État joue un rôle subsidiaire	201
II.	Mécanismes de gouvernance urbaine de Touba	203
2.1.	Les symboles de la ville	205
2.2.	L'apport et le rôle des mosquées	206
2.3.	Les pratiques spécifiques interdites dans la ville de Touba	207
2.4.	« Le Phénomène Touba » : fait marquant de l'urbanisation au Sénégal	209
CHAPITRE 06 : FABRIQUE URBAINE DE TOUBA ET LA CONSTRUCTION DE LA DURABILITÉ DU MODÈLE GOUVERNANCE DE TOUBA		212
I.	Les leviers du modèle de gouvernance de Touba	212
1.1.	Le financement du développement urbain, une prouesse du modèle mouride	218
1.2.	La discipline mouride, facteur de cohésion sociale	219
II.	Les éléments de succès de la gouvernance mouride	220
2.1.	Touba : un grand marché de consommation pour l'économie informelle	220
2.2.	Touba : une ville carrefour en croissance continue	221
2.3.	La fonction originelle de Touba : <i>Matlaboul Fawzeinie</i>	222
2.4.	Fonctions annexes de Touba	223
		285

III. Le mouridisme : une puissance financière au Sénégal	225
3.1. Le fort apport économique du mouridisme	225
3.2. Le <i>mouridisme</i> levier de développement réel : « <i>Touba ça kanam</i> » (Touba en avant)	226
3.3. Le Grand Magal, événement phare de Touba	230
3.4. Les migrations mourides un apport incontournable	233
3.4.1. Stratégies et activités diversifiées des migrants mourides	236
3.4.2. Perspective de la diaspora mouride	237
IV. La construction de la durabilité du modèle gouvernance de Touba	238
4.1. Les défaillances du modèle de gouvernance de Touba	238
4.2. Problématique du statut du titre foncier de Touba	238
4.3. Problématique de la gouvernance de Touba	240
4.4. Les valeurs du mouridisme à l'épreuve de la mondialisation culturelle	242
4.5. L'effritement de la force politique (électorale) de Touba	244
4.6. Insécurité urbaine inquiétante	245
4.6.1. Les facteurs d'insécurité	247
4.6.2. Analyse de l'insécurité à Touba	248
4.7. La spécificité des friches urbaines à Touba	249
V. L'équation de la durabilité du modèle urbain de Touba	252
5.1. Touba est-elle une ville durable ?	253
5.2. Les défis de la gouvernance urbaine de Touba	259
5.3. Perspectives de la dynamique urbaine de Touba	261
CONCLUSION GÉNÉRALE	265
Bibliographie	270
Table des matières	282
Annexes	287

Annexes

Annexe 01 : Questionnaire

UFR Sciences et technologies
École Doctorale Sciences, Technologie et Ingénierie (EDSTI)
Département de Géographie
Laboratoire Environnement et Géomatique (LEG)
Spécialité : Aménagement et territoires
Niveau : Doctorat

Questionnaire ménage

Thème : La croissance spatiale de la "ville" de Touba, de 1930 à 2020 : Analyse diachronique, socioéconomique et environnementale.

Le but de cette enquête est de comprendre et d'analyser diachronique de la dynamique spatiale de la ville de Touba et de ses enjeux et conséquences politiques, sociales, économiques et environnementales.

I. OS1 : Réalise une étude exhaustive de caractérisation de la ville de Touba ;

- 1- Quand est ce que votre quartier a été loti :...../
- 2- Quelles sont les infrastructures/équipements publiques/privés dont dispose votre quartier / date réalisation ?

N ^o	Infrastructure/équipement	Statut	Date réalisation

- 3- Les routes sont-elles en asphalte.../ en terre bâtie.../ en béton.../
Autre ?...../
- 4- Quel est l'état des infrastructures et des équipements dont dispose votre quartier ?

En bon état.../ Dégradé.../ ne sait pas.../

- ✓ Si dégradé, quelles en sont les causes ? Les eaux de ruissellement.../ la qualité des matériaux utilisés.../ la forte pression sur les infrastructures.../ mauvaise gestion des infrastructures.../ autre... ?...../

- 5- Quels sont les nouveaux changements que vous-avez constatés (nouvelle constructions, routes, coût et taille des parcelles, type de construction...) dans votre quartier ?.....
.....
.....
/

- 6- Quelles en sont les causes ?.....
.....
.....
/

- 7- Le quartier est-il accessible ? Oui.../ Non.../ pourquoi ?.....
...../

- 8- Avez-vous besoin d'autres infrastructures et/équipements dans votre quartier ? Oui... / Non.../ Si oui, lesquels souhaiteriez-vous voire se réaliser dans votre quartier ?

Infrastructures/équipements	Pourquoi ?
1-	
2-	
3-	
4-	
5-	

- 9- A qui présenterez-vous vos requêtes ?...../

- ✓ Pourquoi lui..... /

II. **OS2** Mesurer et suivre en s'appuyant sur les outils de la géomatique la croissance spatiale de la ville des origines à aujourd'hui, en termes de consommation d'espace, dans toutes ses directions

- 10- Depuis combien de temps résidez-vous dans ce quartier ?

Moins 5 ans.../ ; Moins 10 ans.../ ; Entre 10 à 15 ans.../ ; Entre 15 à 20 ans.../ ; 20 ans et plus... /

11- Avez-vous habité d'autres quartiers de la ville avant de vous-installez ici ? Si oui, lesquels :

Quartiers	Année d'installation	Motifs de déménagement	Zone d'installation
1 ?			
2 ?			
3 ?			
4 ?			
5 ?			

12- Disposez-vous d'un permis de construire ? Oui.../ Non.../

✓ Si Non, pourquoi?...../

13- Disposez-vous d'un titre foncier ? Oui.../ Non.../

✓ Si Non, pourquoi?...../

14- Quelle est la taille de votre parcelle ?

Moins de 300 m².../ entre 300-500 m².../ Plus de 500m²

15- Quelles sont pour vous les facteurs responsables de l'étalement spatiale de la ville de Touba ?.....

.....

✓ .pourquoi ?.....

.....

16- Depuis quand avez- vous constaté cette dynamique dans votre quartier ?...../

pourquoi ?.....

.....

17- Quelle est votre année d'installation dans la ville de Touba :

Avant 1960...../ 1960-1990...../ 1990-2000...../ 2000-2016...../

18- Motif de votre résidence dans la ville de Touba ?.....

19- Motifs du choix d'installation dans ce quartier ? : Faiblesse du coup du foncière.../
Taille des parcelles.../ Maison familiale traditionnelle.../ faible coup du loyer.../
Autre?...../

20- Quelles sont les procédures d'acquisition du foncier (pièces à fournir, délai d'attente,
lieu de dépôt.....)

✓

III. **OS3** : Analyser et expliquer les enjeux et conséquences, sociale, économique, politique, foncière, géopolitique et environnementale de ces dynamiques ;

A. Enjeux Foncier

21- Comment jugez-vous la dynamique spatiale de la ville de Touba?.....

22- Pourquoi?.....

/

23- Dans quelle zone cette dynamique est plus manifeste ?

24- Pourquoi?.....

.....

/

25- Comment jugez-vous cette dynamique spatiale dans votre quartier ?...../

26- Pourquoi.....

/

27- Comment juger le prix des parcelles dans votre quartier ?.....

28- Quel était le prix de vente des parcelles dans votre quartier ?.....

29- quand exactement ?.....

Pourquoi ?.....

30- quel est actuellement le prix/m² des parcelles dans votre quartier?.....

Pourquoi

31- Quel est votre statut d'occupation du logement ? Propriétaire.../ Locataire.../ (prêt).../

Hébergé (e).../ Autre ... ?

✓ Si locataire, quel est votre loyer mensuel ? <1000 francs CFA.../ Entre 1000-20000f.../
Entre 21000-40000f.../ Entre 41000f et +.../

✓ Si propriétaire comment avez-vous acquis ce logement ?

- Si hérité, de qui.....depuis quand...../
 - Si acheter, à combien ?...../ depuis quand.....
- 32- Mettez-vous en location une partie de votre maison et/ou parcelles ? Oui.../ Non.../
- ✓ Si oui, à combien ? Moins de 5000.../ 5000-10000.../ 11000-20000.../ 21000-30 000.../ 31 000-40000.../ 41000 et plus... ?
- ✓ pourquoi ce prix...../
- 33- Vous louez, pour quel type activité ? Commerce.../ Habitat.../ Agriculture.../ Autre...?
- 34- La maison que vous habitez a-t-elle fait l'objet de transformations ? Oui.../ Non.../
- ✓ Si oui, quand : /.... /...../ et pourquoi?.....
-
-
- /
- 35- La maison que vous habitez et/ou votre parcelle a-t-elle été l'objet de litiges ? Oui.../ Non.../ ; Si oui, quelle en a été la cause ?...../
- 36- Quelle est la nature des murs de votre maison ? Banco.../ Briques en ciment.../ Baille/tige.../ autre... ? préciser...../
- 37- Quelle est la nature de votre toiture ? Zinc.../ Tôle.../ Ardoise.../ Béton.../ Chaume.../ Paille.../
- 38- Quel est le type de construction de la maison ? Moderne.../ traditionnel.../ mixte.../
- 39- Quel est le type de revêtement de votre maison ? Terre battue.../ Béton.../ Autre ?.....

B. Enjeux socioéconomique

- 40- comment appréciez-vous le coût de la vie à Touba (par rapport aux autres villes du pays)?,
- 41- Quels sont vos motifs de déplacements.....
-
-
- 42- Quels sont les évènements qui suscitent le plus vos déplacement.....
-
-
- 43- Pratiquez-vous une activité agricole ? Oui.../ Non.../ et/ou maraîchère ? Oui.../ Non.../ et/ou disposez-vous de vergers ? Oui... / Non.../
- 44- Où pratiquez-vous votre activité agricole/maraîchère ou bien où se localise votre (vos) verger (s) ? : Dans le quartier.../ Dans un autre quartier... ?...../ Hors de la ville... ?
- 45- avez-vous des terres agricoles ? Propriétaire.../ Prêt.../ Autre... ?...../

- ✓ Si vous êtes propriétaire comment avez-vous acquis votre (vos) terre (s) ? Achat.../ Héritage.../Autre... ?...../
 - Si hérité, de qui.....depuis quand...../
 - Si acheter, à combien ?...../au près de qui ?...../ depuis quand...../
 - ✓ Si prêté par qui ?.....depuis quand ?...../
- 46- Quelle était la densité du bâti dans cette zone quand vous y avez acheté votre parcelle ?
Pas de bâti.../ lâche.../ peu dense.../ dense.../ très dense.../

C. Enjeux environnementaux

- 47- Quelle est l'évolution spatiale de vos terres agricoles ? Positive.../ Négative.../
- 48- Quand avez-vous constatez cette évolution...../
- 49- Quelle sont les principaux facteurs explicatifs de cette évolution ?.....

...../

- 50- Avec la forte demande, avez-vous vendu une partie de votre parcelle ? Oui.../ Non.../
- 51- pourquoi ?.....

...../

- 52- Avec la forte pression du bâti, avez-vous perdu ou risqué de perdre une partie ou la totalité de vos terres agricoles ? Oui.../ Non.../

53- Si Oui, comment ? :

...../

- 54- Avez-vous développé des stratégies d'adaptation face à cette forte pression du bâti ?

Oui, lesquelles ?...../

Non, pourquoi ?...../

- 55- Si vous avez perdu vos terres agricoles, qu'êtes-vous devenu ?

D. Accès infrastructures socio-économiques de base (santé, éducation, sécurité (police, gendarmerie, eaux et forêt, douane,...), eau potable, électricité ; sport, religion) :

- 56- Quelles sont les infrastructures socio-économiques de base que vous connaissez ?
- 57- Quelles sont celle que vous utilisez le plus ?
- 58- Quels sont vos moyens de transport pour rallier les autres quartiers ou le centre-ville ?
A pied.../ Charrette.../ Vélo.../ Motocyclette.../ Taxi clandestin.../ Voiture particulière.../ Car urbain.../ Taxi urbain.../ Autre ?...../
- 59- Quel est le prix du transport ?...../
- 60- Fréquence des déplacements ? Chaque jour.../ Une fois par semaine.../ Une fois par mois.../Autre... ?...../
- 61- Motifs des déplacements ? Faire le marché.../ Travail.../ Commerce.../ Autre... ?...../
- 62- Etes-vous confrontés à des problèmes de mobilité ? Oui.../ Non.../
- ✓ Si oui, quelles en sont les causes ? Manque d'infrastructure.../ Mauvaise état des routes.../ Enclavement.../ Absence de desserte.../ Cherté du transport.../ Réticence des chauffeurs.../ Autre... ?...../
- 63- Quelles sont vos stratégies pour faciliter votre mobilité ?.....

/

- 64- Quelles sont vos stratégies d'adaptation pour s'adapter à Touba

OS4 Analyser la particularité de la gouvernance urbaine de Touba et l'apport du mouridisme dans les dynamiques précités. (cette section sera fortement alimenter par les guides d'entretien)

UNIVERSITE ASSANE SECK DE ZIGUINCHOR (UASZ)



UFR Sciences et technologies
École Doctorale Sciences, Technologie et Ingénierie (EDSTI)
Département de Géographie
Laboratoire Environnement et Géomatique (LGE)
Spécialité : Diagnostic, Gouvernance et Aménagement des territoires (DGAT)

MAIRIE de Touba :

Cette étude vise à diagnostiquer la direction de l'étalement, mesurer les enjeux de la croissance spatiale urbaine, et mettre en place des outils (à travers la Géomatique) pour suivre et évaluer l'étalement de nos villes notamment de Ziguinchor.

Date de l'interview :.....

Prénom et nom :.....

- ☞ L'étalement urbain est actuellement un phénomène mondial, quels sont les solutions voire les mesures, politiques mises en œuvre par la municipalité face à cette problématique ?
- ☞ Comment satisfaire la croissance démographique sans saper le potentiel foncier de la ville ?
- ☞ Quelles conséquences direct ou indirect de l'étalement urbain sur le titre foncier ?
- ☞ Avec l'acte 3, comment les autorités des mairies voisines apprécient-elles l'étalement de la ville de Touba ?
- ☞ Avec un développement perpétuel de la science et de la technologie, la géomatique ne serait-elle pas, aujourd'hui un outil adéquat voire un atout pour une gestion efficace, efficiente, durable du capital foncier urbain de Touba ?
- ☞ Quelle perspective peut-on espérer pour la ville de Touba face à cette croissance spatiale continue ?

Annexe 02 : Guide d'entretien

UNIVERSITE ASSANE SECK DE ZIGUINCHOR (UASZ)



UFR Sciences et technologies

Ecole Doctorale Sciences, Technologie et Ingénierie (EDSTI)

Département de Géographie

Laboratoire Environnement et Géomatique (LGE)

Spécialité : Diagnostic, Gouvernance et Aménagement des territoires (DGAT)

Service du domaine de Diourbel

Cette étude vise à diagnostiquer la direction de l'étalement, mesurer les enjeux de la croissance spatiale urbaine, et mettre en place des outils (à travers la Géomatique) pour suivre et évaluer l'étalement de nos villes notamment de Touba.

Date de l'interview :

Prénom et nom :

1. Expliquer les différentes phases de la création de la ville de Touba ?
2. Quel est le mode de gestion du capital foncier de Touba ?
3. Êtes-vous impliqué dans la gestion du foncier de Touba ?
4. Quels sont les conséquences de l'étalement de la ville de Touba ?
 - a. Environnementales ?
 - b. Agricoles ?
 - c. Economique ?
 - d. Sociales ?
 - e. Politiques et géopolitiques ?
5. Quel est le taux de consommation de l'espace de 1930 à 2020 ?
6. Quel est le bilan des lotissements de parcelle (par unité surfacique) dans la ville ?
7. Le titre foncier est-il un atout ou une limite à la gestion domaniale de Touba ?
8. Quel est le rythme (le pas de temps) d'occupation du sol de la ville ?
9. Quel sont les zones de la ville les plus convoitées ?
10. Quels sont les différents types et critères d'affectation des sols ?
11. Quels sont les différentes formes d'occupation ?
12. Quel est le nombre d'autorisation de construire et de permis de construire délivrer pour Touba ?
13. Quel est l'estimation des nouvelles constructions dans les quartiers périphériques ?
14. Quel est l'avenir du capital foncier ?
15. Avec l'avancée de la science et de la technologie, pensez-vous utiliser la géomatique pour une bonne gestion technique du patrimoine domaniale de la ville de Touba ?

UNIVERSITE ASSANE SECK DE ZIGUINCHOR (UASZ)



UFR Sciences et technologies
Ecole Doctorale Sciences, Technologie et Ingénierie (EDSTI)
Département de Géographie
Laboratoire Environnement et Géomatique (LGE)
Spécialité : Diagnostic, Gouvernance et Aménagement des territoires (DGAT)

Safinatoul amane et Hizbou tarqya

- Qu'est ce qui est l'origine de la création de votre structure ?
- Quels sont vos secteurs privilégiés d'intervention (domaine d'activité)
- Quelles sont vos missions et objectifs ?
- Quelles est votre niveau d'implication dans la gouvernance de la cité de Touba
- Quel sont vos limites dans la pratique de vos missions ?
- Quelles sont les stratégies pour la bonne gouvernance de la cité ?

Annexe 02 : Guide d'entretien

UNIVERSITE ASSANE SECK DE ZIGUINCHOR (UASZ)



UFR Sciences et technologies
Ecole Doctorale Sciences, Technologie et Ingénierie (EDSTI)
Département de Géographie
Laboratoire Environnement et Géomatique (LGE)
Spécialité : Diagnostic, Gouvernance et Aménagement des territoires (DGAT)

Chef de village/ chef de quartier

Nom du Village/quartier.....

Depuis quand ce village/quartier est-il créé ?

Quel est le fils ou petit fils du Cheikh Ahmadou Bamba qui a fondé cet espace ?

Qui sont les premiers habitants (ethnies, fonctions) de cet espace ?

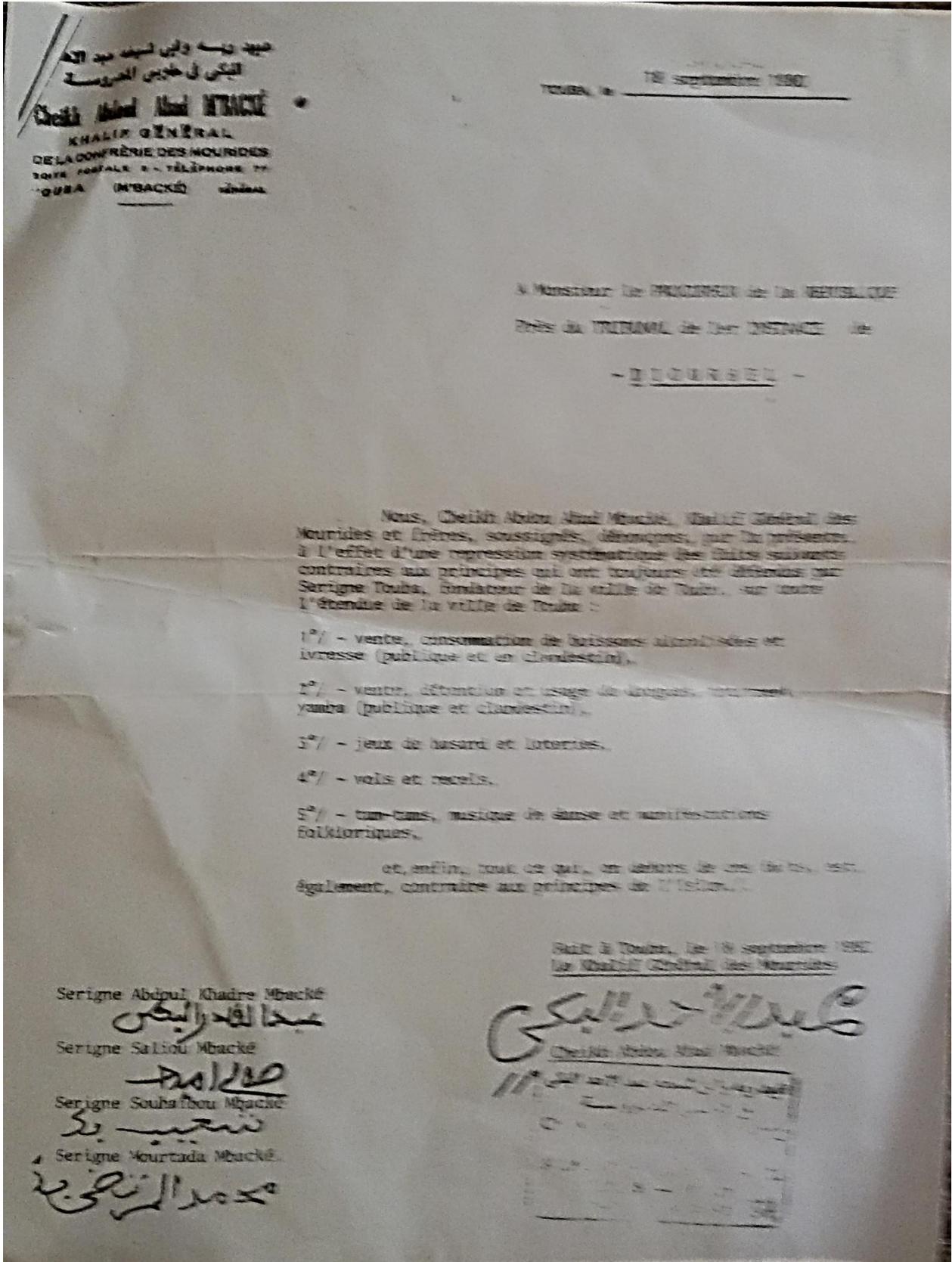
Quels sont les principaux lieux d'origine des premiers d'origine ?

Votre localité participe-t-elle à la gouvernance de la ville sainte ?

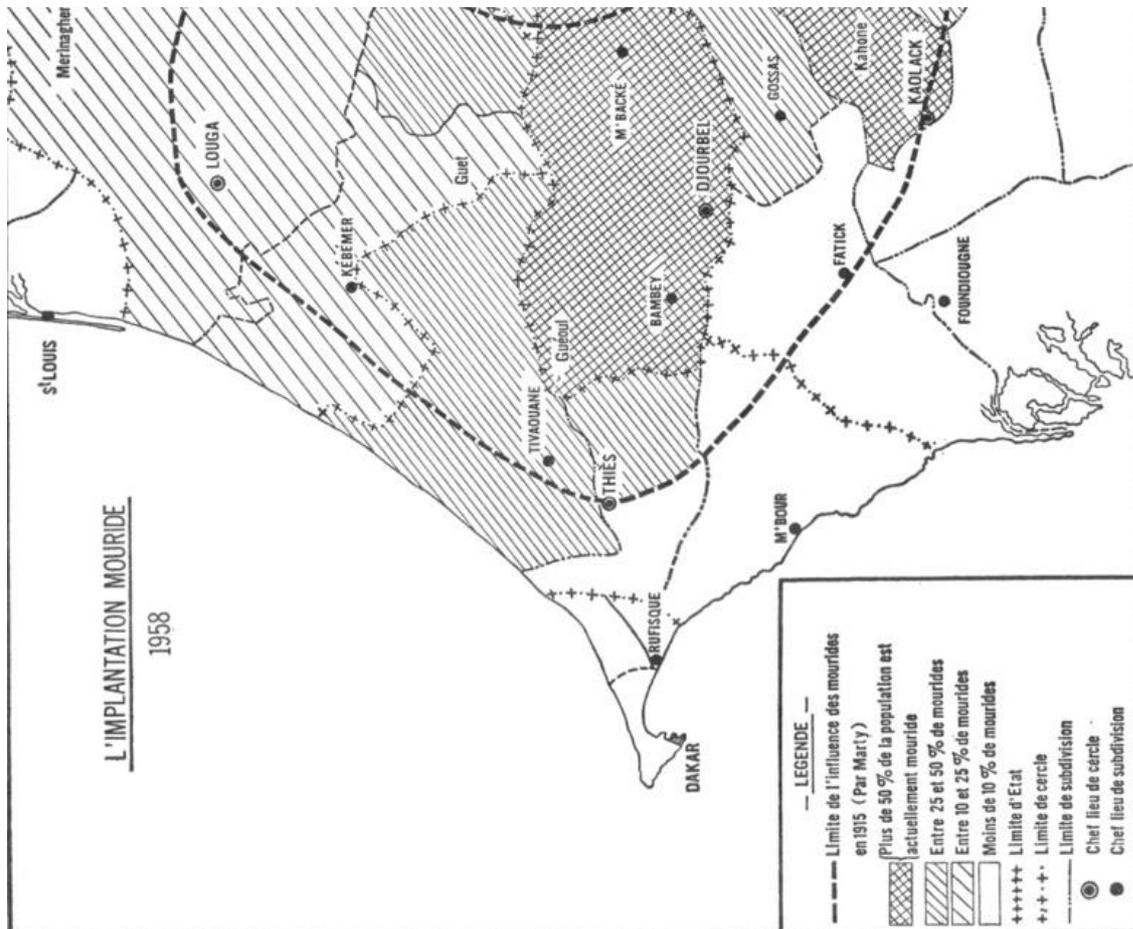
Quelles sont les limites, obstacles au développement de cet espace ?

Annexe 03 : Autres documents

Lettre officiel des interdits à Touba. (18 septembre 1980 par Sérigne Abdoul ahad Mbacké









Sérigne Touba entre 1912 1917

Coupures de presses sur Touba

Annexe 03 : Autres documents

SOCOCIM Industries souhaite un bon Magal à ses clients et partenaires

Depuis 1948 ! Tel: 33 839 80 60 • Fax: 33 839 88 98 • email: commercial@sococim.sn

ENQUÊTE

LUNDI 30 NOVEMBRE 2013 NUMÉRO 1335

122^e ÉDITION DU MAGAL

Tous les chemins mènent à Touba

EN VISITE À TOUBA
Idy raille Macky

TRAGÉDIE À BANJUL
L'ancien boss du renseignement gambien à Dakar

1^{er} ALBUM INTERNATIONAL
Marema dit "initché" (merci)

La Chronique

Py Khadim Mbacké (Islamologue): "Ce que Serigne Touba a voulu magnifier à travers le Magal"
369 arrestations: la police a fait le ménage dans la ville sainte
Les organes de presse rivalisent d'ardeur et d'ingéniosité

Nouveau Design Nouveau Look
Nouvelle QQ

À PARTIR DE 6 500 000 F CFA*
CREDIT 24 MOIS APPORT PERSONNEL 20%

ENQUÊTE

ISSN • 2230-133X
LUNDI 2 DÉCEMBRE 2013 NUMÉRO 741
www.enqueteplus.com

100 F

6 MILLIARDS DE DANGOTE À LA FAMILLE DE SERIGNE SALIOU

Touba enterre la hache de guerre

AMAROU TOP SUR LE PASSAGE AU NUMÉRIQUE
"Si le Sénégal ne laisse pas passer sa chance..."

RELATIONS AVEC SES ALLIÉS
Les calculs de Macky Sall

BARA SADY POUR MIEUX FERRER KARIM

EN PRIVÉ AVEC... SOULEYMANE FAYE (ARTISTE)
"Macky Sall m'a promis une maison..."

Les dernières tractations qui ont mené à l'accord
Serigne Moustapha Saliou renonce à sa part

2013 Bonne Année

SOCOCIM Industries présente ses meilleurs vœux à tous ses Partenaires et Clients.

UN NOUVEAU VISAGE POUR CE PLUS GRANDS DESIRS

ENQUÊTE

ISSN • 2230-133X
SAMEDI 29 DIMANCHE 30 DÉCEMBRE 2012 NUMÉRO 456
www.enqueteplus.com

TOUBA AU CŒUR DES MACEUVRES POLITIQUES

Wade interdit de Magal

Me Ousmane Ngom à Paris pour prendre des consignes

DOSSIER
DREPAN, ASTHME, RHUMATISME...
Ce froid qui fait tant souffrir

BILAN 3^e ASSISES DE DANJAL
Plus de 33% d'acquittés
34 millions en amendes

APRÈS 7 MOIS D'ATTENTE
L'inquiétude gagne
700 nouveaux admis de la Police

VISA
Mon argent à tout moment et en toute sécurité grâce à ma carte Visa

le soleil

LUNDI 2 DÉCEMBRE 2013
www.lesoleil.sn

119^{ÈME} ÉDITION DU MAGAL

Foi, prières et recueillement à Touba

Aucune maladie à caractère épidémique signalée
32 cas d'accidents répertoriés, 190 personnes interpellées
La cérémonie officielle prévue aujourd'hui

APPUI DE LA BANQUE MONDIALE AU SENEGAL
43 milliards de FCfa pour développer l'agriculture commerciale

INSTRUMENT DE SOUTIEN À LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE
Le Fmi demande au Sénégal d'accélérer les réformes

MOUS TAPHA DIAKHATE, PRÉSIDENT DU GROUPE BENNDIO BOKK YAAKAAR
« L'Acte 3 permet au pays d'avoir un système territorial plus cohérent »

SANTE
Les collectivités locales de Saint-Louis vont financer la lutte contre le Sida

EDUCATION
Bakel a un déficit de 142 maîtres et 40 professeurs

FADDA FREDDY, RAPPEUR
« Darra-J Family sort un album en janvier »

MEDIATION SOUS-REGIONALE
Une mission diplomatique veut stopper la violence au Soudan du Sud

GRANDE OFFRE DE FIN D'ANNEE
LE DECODEUR A 15 000

C'EST SEULEMENT
LE 24 DÉCEMBRE LE 25 DÉCEMBRE LE 26 DÉCEMBRE LE 27 DÉCEMBRE APRÈS C'EST FINI.

LES CHANÈRES
CANALSAT
TEL: 33 889 50 50
www.canalsat.sn

Annexe 03 Autres documents



Quand les coutumes ethniques cohabitent avec la ville sainte islamique



Fidèles à la grande mosquée de Touba, lors du magal de 2017

Annexe 03 Autres documents



Des fidèles mourides au BAC (ferry de Féréfégn) de Gambie en direction de Touba

**TOUBA
CA KANAM
NOROU DARAYNI**

AUX SERVICES DE SERIGNE TOUBA

2 Millions de Mourides
1000F/par Mois

CBAO
Groupe ABJériwala bank.

NUMERO COMPTE : 17216 36184474501 95

Siège Social Touba Khaira Centre Commercial Sengne Abdoul Ahad Mbacke 1er étage
Téléphone 221-775001717 E-mail: toubacakanam@gmail.com
TOUBA ca kanam est une association apolitique qui investit sa force
sa richesse, son intelligence aux services de CHEIKHOUL KHADIM.



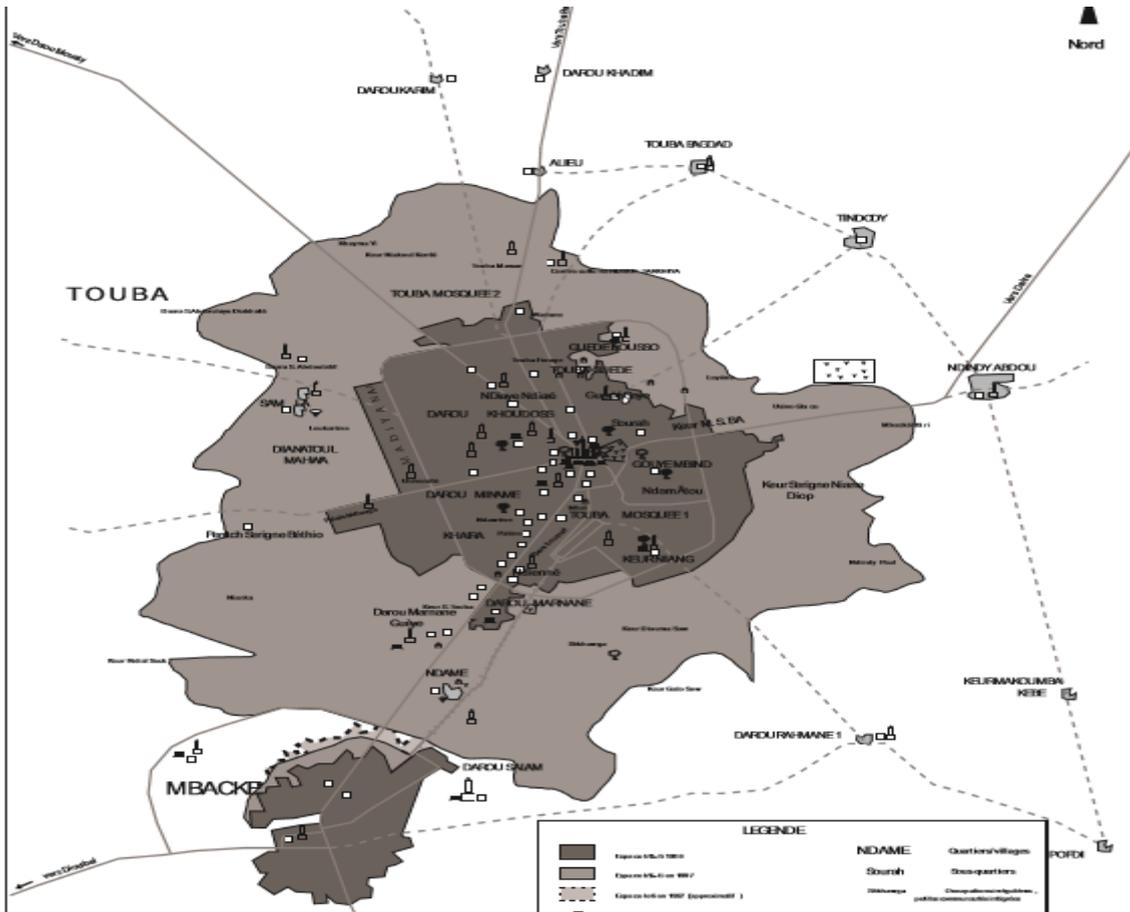
Les interdits du khalif Sérigne Moutakha

ville de Touba								
Quartiers	concessions	Ménages	hommes	femmes	totale	Sup (h)	Densité	% quartiers
ALIEU	1237	1275	4954	5041	9995	508	19,7	1,4
BAGDAD	485	510	2054	2002	4056	747	5,4	0,5
BELEL NAI	13	13	62	58	120	187	0,6	0,02
BOUKHATOUL MOUBARACK	7687	7955	28513	30240	58753	2708	21,7	8
BOUSTANOUL ARIFINA	359	365	1772	2061	3833	39	98,3	0,5
DAROU KARIM	412	418	1523	1591	3114	426	7,3	0,4
DAROU KHADIM	447	458	1522	1372	2894	468	6,2	0,4
DAROU KHALIMOUL Khabir	1126	1205	5233	5953	11186	216	51,8	1,5
DAROU KHOUDOSS	10367	11057	48091	60817	108908	1319	82,6	14,8
DAROU MARNANE	5125	5491	24947	30195	55142	572	96,4	7,5
DAROU MINAME	4075	4411	19505	24192	43697	391	111,8	6
DAROU NAHIM	146	147	610	679	1289	201	6,4	0,2
DAROU RAHMANE	102	126	437	668	1105	109	10,1	0,2
DAROU RAHMANE SANTHIE	193	221	816	777	1593	55	29	0,2
DAROU SALAM NDAME	257	280	1108	1337	2445	50	48,9	0,3
DIANATOUL MAHWA	2014	2100	8574	9409	17983	338	53,2	2,5
DIAKHAYE	428	450	2035	1852	3887	262	14,8	0,6
GOUYE MBIND	1824	1923	8100	9627	17727	218	81,3	2,4
GUEDE BOUSSO	4091	4207	16630	19955	36585	728	50,3	5
KEUR NIANG	1972	2085	9704	11898	21602	185	116,8	3
KEUR NIANG EXTENSION	90	93	460	433	893	28	31,9	0,1
KHAIRA	2957	3101	13645	16727	30372	320	94,9	4,1
MADIYANA	3165	3303	14317	17208	31525	464	67,9	4,3
MBOUSSOBE	439	443	1283	1421	2704	114	23,7	0,4

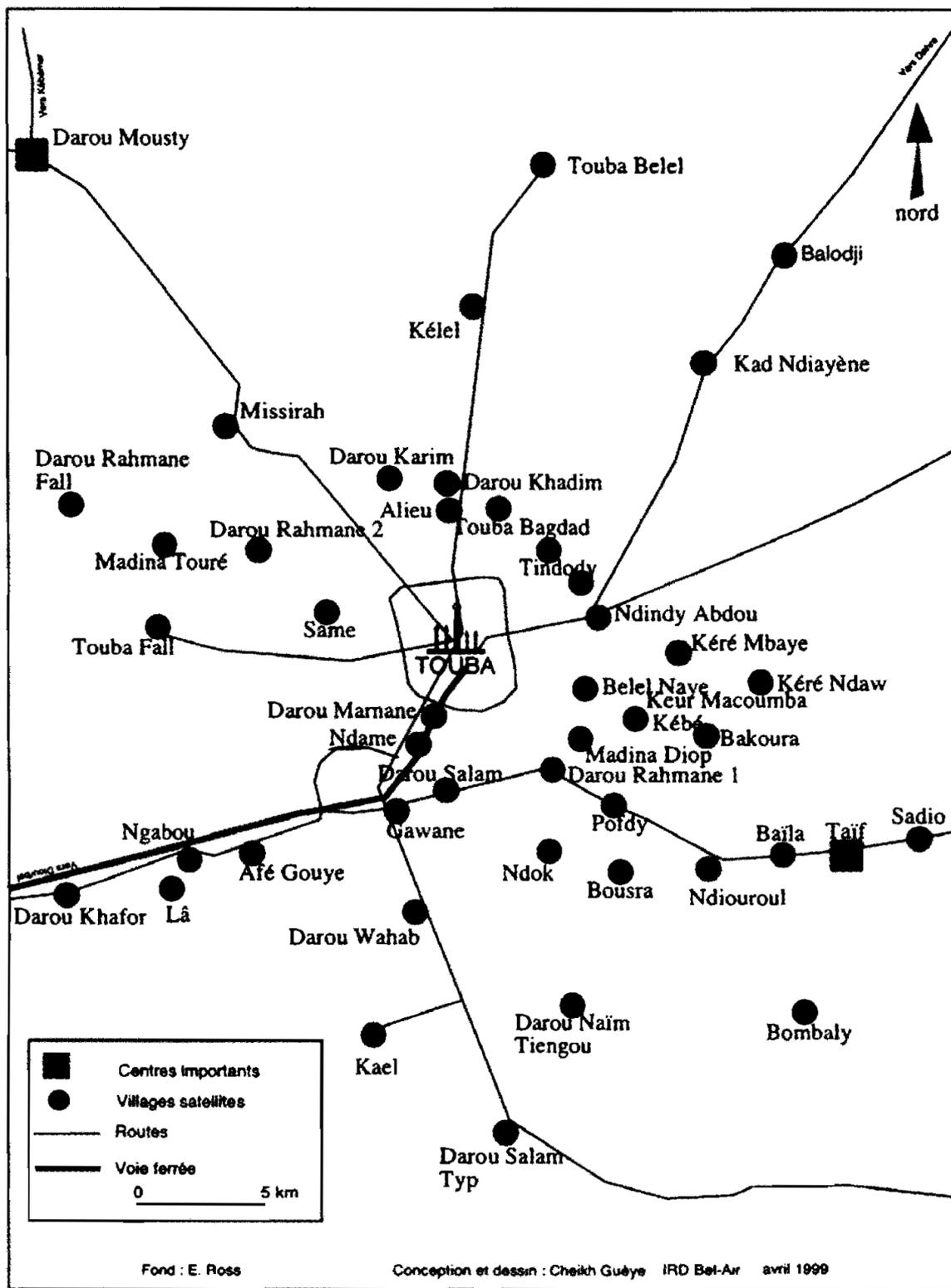
NDINDY ABDOU	2871	2939	10112	10792	20904	1338	15,6	2,8
SAMLAH	1645	1721	6635	7636	14271	356	40,1	1,9
SOLBOCK	386	425	1417	1642	3059	101	30,3	0,4
TAWFEKH	642	663	1922	2047	3969	454	8,7	0,5
THIAWENE	851	870	3004	3090	6094	610	10	0,4
TINDODY	1312	1347	3933	4050	7983	659	12,1	1
TOUBA ALAZHAR	5584	5754	21387	23246	44633	951	46,9	6
TOUBA BOBOREL	729	757	2540	2396	4936	650	7,6	0,7
TOUBA FALL DIANATOUL	187	205	793	777	1570	339	4,6	0,2
TOUBA GUEDE	831	877	3225	3972	7197	90	80	1
TOUBA HLM	2006	2085	8688	9937	18625	473	39,4	2,5
TOUBA MOSQUEE	10533	11294	48738	54663	103401	2423	42,7	14,1
TOUBA NDIAREME	3173	3321	12506	13122	25628	724	35,4	3,5
TOTAL	79761	83895	340795	392883	733678	19821	1504,4	







Touba et ses satellites



Annexe 03 Autres documents

